

RENÉ CASTONGUAY

**CHEVALIER SERVANT OU CHEVALIER ERRANT?**  
**LE SYSTÈME DE PARTIS ET SES EFFETS SUR**  
**L'INDIVIDUALISME POLITIQUE:**  
**RODOLPHE LEMIEUX ET LE PARTI LIBÉRAL. 1866-1937**

Thèse présentée  
à la Faculté des études supérieures  
de l'Université Laval  
pour l'obtention du grade de  
Philosophiae Doctor (Ph.D.)

Département d'histoire  
FACULTÉ DES LETTRES  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

avril 1997

© René Castonguay, 1997



**National Library  
of Canada**

**Acquisitions and  
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada**

**Bibliothèque nationale  
du Canada**

**Acquisitions et  
services bibliographiques**

**395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada**

*Your file Votre référence*

*Our file Notre référence*

**The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.**

**The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.**

**L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.**

**L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.**

**0-612-25224-8**

**Canada**

## **RÉSUMÉ**

**Cette thèse se veut une étude d'une composante du système politique canadien tel qu'implanté par Wilfrid Laurier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle: les hommes de parti. Elle se fait par l'analyse d'une facette de la carrière d'un de ceux qui représentent sans doute le mieux cette classe de politiciens: Rodolphe Lemieux, député libéral fédéral, ministre sous Laurier et principal bras droit de son chef à partir de 1910. Par la carrière de Lemieux, nous voyons donc comment ces hommes doivent remplacer leurs idées personnelles par celles du parti et du chef s'ils veulent avoir la chance de progresser à l'intérieur des structures partisans, comment ils doivent travailler pour se maintenir au sommet du parti et comment, à la fin de leur carrière, ils doivent céder leur place à une nouvelle génération, pour le bien de l'avancement des idées du parti.**

## **RÉSUMÉ**

Cette thèse se veut une contribution à l'avancement des connaissances sur les partis politiques canadiens et leur fonctionnement. Elle prend son origine dans l'analyse d'une composante du système de partis instauré principalement par Wilfrid Laurier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle: l'homme de parti. Le but de la thèse est d'étudier le cas de Rodolphe Lemieux, député et ministre libéral fédéral, qui se présente, à nos yeux, comme le prototype parfait de l'homme de parti. L'étude de la carrière de Lemieux pourra nous aider à mieux comprendre les hommes de parti qui, au début du siècle, composaient une classe politique qui sacrifiait ses idées pour faire avancer celles du parti. Pour ce faire, nous avons analysé principalement les documents d'archives et les journaux de l'époque, afin de voir comment le comportement public de Lemieux se moule bien avec la ligne de parti imposée par son chef, Laurier. Cette thèse est donc plus une étude des relations entre Rodolphe Lemieux et le Parti libéral qu'une étude biographique sur Lemieux.

Les résultats de nos recherches nous permettent d'affirmer que Rodolphe Lemieux est effectivement un parfait exemple de la classe politique appelée "hommes de partis", telle que définie au début du XX<sup>e</sup> siècle. Nous avons pu constater comment il entre dans le moule et l'utilise à son profit. Par sa loyauté, Lemieux devient d'abord un protégé de Laurier, puis un ministre et finalement le bras droit de son chef. Il a sans doute sacrifié quelques-unes de ses idées, mais il a ainsi atteint le sommet de son parti. "Je plie, et ne romps pas" disait LaFontaine; "Je plie, et ne romps pas" répète Lemieux.

Dans quel but Lemieux fait-il ces sacrifices? D'abord pour aider son parti à avancer et à atteindre le pouvoir, mais également pour aider à sa propre ascension à l'intérieur des structures du parti. Comment cette ascension se fait-elle? En assurant le parti et son chef de toute la loyauté possible, de tous les

**efforts inimaginables pour promouvoir les vertus du parti. Atteint-il ses objectifs? Bien entendu puisque, à partir de 1910, il est le premier libéral au Québec, à l'exception de Laurier, et peut-être le principal de tous les lieutenants de Laurier jusqu'à la mort du chef en 1919.**

**À la suite de cette thèse, il ne fait aucun doute à notre esprit que Rodolphe Lemieux représente le parfait prototype de l'homme de parti puisque, en suivant la ligne de parti à la lettre, il a atteint le sommet du parti, devenant l'un des libéraux les plus importants au Canada jusqu'en 1919.**

## **AVANT-PROPOS**

Il est de tradition d'inclure en avant-propos les remerciements d'usage à son directeur de thèse. Les miens se doivent d'être particulièrement insistants. M. Réal Bélanger a fait preuve à mon égard d'une patience que je ne soupçonnais pas. Par son appui constant et ses conseils généreux, il a guidé mon travail pendant ces longues années. Cette thèse et particulièrement son auteur lui doivent beaucoup.

Richard Jones mérite également une pensée de ma part; tout au long de ce travail, il a su prodiguer les bons encouragements au bon moment. De plus, il a fait une lecture et une critique de ma thèse avant le dépôt qui m'a été fort utile. Je tiens également à remercier les examinateurs, Guy-Antoine Lafleur et R.B. Fleming pour le temps qu'ils ont consacré à mon travail et leurs commentaires nombreux.

Tout au long des recherches, de nombreuses personnes m'ont grandement aidé. Je pense au personnel des différents dépôts d'archives, particulièrement Christian Rioux des Archives nationales du Canada et Soeur Germaine Blais des Archives des Ursulines de Trois-Rivières. Je dois également mentionner André Cochrane et son équipe au Service des périodiques de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec et Mme Anne Bourassa, fille du journaliste Henri Bourassa, qui m'a, encore une fois, donné un libre accès aux papiers de son père qui étaient toujours en sa possession. Je me dois de remercier tous mes amis qui m'ont apporté leur soutien pendant ces années.

Merci à la Fondation Jean-Charles Bonenfant qui m'a donné l'occasion de faire un très agréable stage au Service de la reconstitution des débats de l'Assemblée nationale du Québec. Ce stage m'a permis d'approfondir ma définition du «travail de moine», mais surtout de m'y faire de bons amis. Je m'en voudrais de ne pas

remercier, en mon nom et en celui de tous les autres chercheurs dans mon cas, les organismes subventionnaires pour m'avoir ignoré, ce qui me fait apprécier plus profondément l'occasion présente. Sans leur manque de soutien financier, j'aurais sans doute passé à côté de quelques bonnes années d'enseignement.

Merci à Jean-Paul et Cécile Castonguay qui m'ont donné bien plus que la vie: ils ont fait en sorte que leurs enfants grandissent dans un milieu où le travail et le besoin de savoir sont des vertus inestimables. Je leur dois beaucoup. Finalement, ces remerciements ne seraient pas complets sans ceux destinés aux personnes qui ont le plus souffert de ce doctorat: Nathalie, Marie-Lou et Michèle. Sans elles, il y a longtemps que ce projet serait mort.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT PROPOS</b> .....	v
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	vii
<b>ABRÉVIATIONS UTILISÉES</b> .....	ix
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1; APPRENTISSAGE DE LA CHEVALERIE: L'ENTRÉE DANS LES ROUAGES DU SYSTÈME DE PARTIS</b> .....	46
1- Entrée de Lemieux dans le cercle politique et libéral	
2- Rodolphe Lemieux et le choix d'un groupe libéral et d'un chef	
3- Faire le saut: la politique active	
4- Où le système de partis devient le système des compromis pour Lemieux	
<b>CHAPITRE 2; LE CHEVALIER DU MONARQUE DEVIENT PRINCE: L'ASCENSION DANS LE SYSTÈME DE PARTIS</b> .....	117
1- Rodolphe Lemieux: sa position sur les dossiers libéraux	
2- Les actions et les promotions	



<b>CHAPITRE 3; COMBATTANT AUX CÔTÉS DU ROI DÉCHU: LE MAINTIEN AU SOMMET DU SYSTÈME DE PARTIS .....</b>	<b>232</b>
1- Le nouveau rôle de Lemieux: opposition aux nationalistes et au gouvernement conservateur	
2- La Première Guerre mondiale: un système de partis complètement renversé	
3- Fin du gouvernement d'union et d'une époque pour Lemieux (1917- 1919)	
 <b>CHAPITRE 4; L'EXIL D'UN CHEVALIER SANS ROI: LE RETRAIT DU SYSTÈME DE PARTIS (1919-1937).....</b>	<b>288</b>
1- Désignation du nouveau chef: la nouvelle place de Lemieux	
2- L'«auto-tablettage»: le cabinet de 1921	
3- Le chevalier rend les armes	
 <b>CONCLUSION .....</b>	<b>341</b>
 <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>353</b>
 <b>INDEX .....</b>	<b>379</b>

**ABRÉVIATIONS UTILISÉES**

**ACUTR      Archives du Couvent des Ursulines de Trois-Rivières**

**ANC          Archives nationales du Canada**

**CHR          Canadian Historical Review**

**DBC          Dictionnaire biographique du Canada**

**RHAF        Revue d'histoire de l'Amérique française**

*je suis un chevalier,  
je suis un chevalier du travail,  
rien de plus, rien de moins*

- Rodolphe Lemieux, 3 février 1910

## **INTRODUCTION**

L'étude de l'histoire canadienne et québécoise depuis la fédération regorge de sujets passionnants et inexplorés. Cette thèse se veut une contribution à l'avancement des connaissances en matière d'histoire politique, plus spécialement de l'histoire du système de partis au Canada et de ses acteurs: les politiciens.

Avant d'entrer dans le vif d'un sujet aussi vaste, il faut être capable de replacer les événements dans un contexte plus large, contexte qui influe directement sur ces événements. Dans cette introduction, nous tenterons de tracer les grandes lignes de l'environnement dans lequel évolue cette thèse. Nous pourrons alors mieux saisir la pertinence du questionnement qui a guidé nos recherches.

### Bref rappel de l'évolution du Canada après l'implantation de la fédération

Le premier juillet 1867 marque le début de l'union fédérative canadienne. Résultat de plusieurs années de négociations entre différentes colonies britanniques d'Amérique du nord, cette fédération ne s'est pas faite sans problèmes majeurs, particulièrement en ce qui regarde le manque d'appui populaire. Mais maintenant que le Canada existe, il faut le mettre en marche et le faire évoluer. Les premières décennies du jeune pays sont, en ce sens, fertiles en événements.

D'abord, le Canada est alors un pays foncièrement rural. En 1871, 80% de la population canadienne vit en milieu rural, 75% en 1881, ce qui lui donne un caractère plus conservateur que progressiste<sup>1</sup>. Il faut attendre le recensement de 1921 pour voir l'ensemble des Canadiens se répartir assez également entre les ruraux et les urbains, bien que l'Ontario et le Québec aient atteint cet équilibre dès le début de la Première Guerre mondiale.

---

1: Peter B. Waite, Canada, 1874-1896: Arduous Destiny, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1971, p.8-9.

C'est l'industrialisation qui va le plus aider à changer la vie économique et sociale au Canada, bien qu'il faille rester prudent pour les premières années. En effet, alors que d'un côté le P.N.B. par habitant du Canada passe de 231\$ en 1880 à 354\$ en 1900<sup>2</sup>, les effets sur l'ensemble des secteurs ne sont pas aussi positifs que ces chiffres le laissent espérer:

During the last three decades of the nineteenth century, Canada experienced considerable industrial development, but slow population growth, stagnation in most resource sectors, and modest improvements in the standard of living disappointed those who had expected Confederation to usher in an era of economic expansion<sup>3</sup>.

Le Canada connaît donc une série de problèmes l'empêchant de vraiment prendre son essor. L'un de ceux-ci est l'émigration de Canadiens, et particulièrement celle des Canadiens français, vers les États-Unis. Quittant les terres agricoles par manque d'espace ou à cause de problèmes de fertilité, un grand nombre de Québécois doivent migrer vers les villes. Il est certain qu'un bon nombre restent à Montréal, mais plusieurs quittent le Canada pour les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, en quête de travail et de prospérité. Entre 1860 et 1900, on estime entre 325 000 et 327 000 le nombre de Canadiens français qui quittent, plus ou moins définitivement, le Québec<sup>4</sup>. Ceci, combiné à une immigration favorisant l'Ontario, fait en sorte que le Québec se fait distancer par sa voisine assez rapidement au plan démographique: entre 1861 et 1871, la population du Québec augmente de 7% alors que celle de l'Ontario augmente de 23%<sup>5</sup>.

L'industrialisation du Canada a également comme effet d'approfondir les disparités régionales, puisque chaque province ne reçoit pas sa part de cette manne économique. Ainsi, l'Ontario vogue allègrement au-dessus de la moyenne quant à la hausse du taux d'industrialisation, alors que le Québec se tient dans cette

---

2: William L. Marr et Donald G. Paterson, Canada: An Economic History, Toronto, Macmillan of Canada, 1980, p.6.

3: Alvin Finkel, Margaret Conrad et Veronica Strong-Boag, History of the Canadian Peoples, vol.II: 1867 to the Present, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd., 1993, p.71.

4: Yves Roby, Les Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930, Sillery, Septentrion, 1990, p.34.

5: Peter B. Waite, op. cit., p.8.

moyenne et que les autres provinces, ne pouvant s'industrialiser comme les deux premières, voient leur part diminuer à chaque année<sup>6</sup>. Ceci mène sans aucun doute à la centralisation des intérêts du Canada autour des intérêts de ceux qui détiennent à la fois le nombre et l'économie: le Canada central et particulièrement l'Ontario. S'élève de cela une plus grande prise de conscience des intérêts des régions qui mène à la menace de 1886 du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, W.S. Fielding, de retirer sa province du Canada si ses revendications n'étaient pas entendues et respectées à Ottawa<sup>7</sup>.

Une autre conséquence de la période d'industrialisation au Canada est le travail en usine, et particulièrement celui des femmes et des enfants, classes largement exploitées par les industriels. Comme l'explique l'historien Peter Waite:

The worst evil was child and female labour, especially the former. The introduction of machinery on a large scale made physical strength no longer essential in many routine factory jobs. It was mainly persistence and drudgery that were needed, and children, who could be paid depressed wages, filled the bill admirably<sup>8</sup>.

Il en résulte trop souvent des accidents menant à la mort ou au handicap physique pour ces enfants, trop faibles pour tenir les 10 ou 12 heures de travail par jour, 6 jours par semaine.

La vie sociale au Canada se ressent beaucoup également de cette période de turbulences. En exemple, on peut parler du phénomène d'alcoolisme, omniprésent à la grandeur du pays. Ainsi, «in 1874 Toronto had a tavern for every 120 of its population. Children and abstainers aside, it means that fifty people supported each tavern»<sup>9</sup>, hommes ou femmes.

---

6: J.M. Bumsted, The Peoples of Canada: A Post-Confederation History, Toronto, Oxford University Press, 1992, p.37.

7: Peter B. Waite, op. cit., p.186-187.

8: Ibid., p.178.

9: Ibid., p.3.

Lorsque le libéral Wilfrid Laurier prend le pouvoir, en juin 1896, c'est un Canada totalement transformé qu'il a devant lui, un pays qui va finalement prendre sa vitesse de croisière quant à son développement. Le Canada de Laurier n'est plus celui de Macdonald; les changements à l'intérieur du pays le montrent, et même les styles des deux premiers ministres le confirment: «[...] Laurier did not like telling stories [contrairement à son prédécesseur John A. Macdonald] nor did he like being told them; he neither drank, nor smoked, nor played games. Laurier's Canada was not to be Macdonald's»<sup>10</sup>.

Le Canada avait payé cher pour se rendre péniblement jusque là, en émigrants surtout, et ne pouvait compter que sur un chemin de fer pour lui rappeler le prix des sacrifices. Mais, autour de 1896, la vie se transformait et s'améliorait doucement. Un exemple frappant de cela est l'apparition massive, vers 1895, des bicyclettes dans le décor canadien, de même que de l'espoir de voir bientôt, dans les rues des villes, ces «horseless carriages, destined to make the streets virtually horseless within four decades»<sup>11</sup>.

Dans les années qui suivent, entre l'arrivée au pouvoir de Laurier et le départ de son successeur immédiat, Robert Laird Borden, le Canada se lance dans une phase d'expansion grandiose et d'urbanisation importante:

Though the Laurier years were the age of the wheat boom and the pageant of western settlement, none the less the percentage of Canadians who lived on farms declined continually during the twenty-five years of the Laurier-Borden regimes. Canada was becoming an urbanized country where people's livelihoods depended increasingly on industry, natural resources, and service occupations<sup>12</sup>.

À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Canada se sent plus fort économiquement, ce qui entraîne d'importants changements politiques. Ainsi, il passe de colonie à pays

---

10: *Ibid.*, p.279.

11: *Ibid.*

12: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *Canada, 1896-1921: A Nation Transformed*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1974, p.2.



autonome en quelques années. C'est dans ce contexte d'évolution politique que nous cheminerons.

### Le système de partis canadien de la création de la fédération au Parti progressiste

Au Canada comme dans les autres pays démocratiques, la lutte pour le pouvoir se fait par l'entremise d'organisations, d'institutions qui tentent de regrouper le plus grand nombre possible d'électeurs afin de s'assurer la conduite des affaires de l'État. Ces institutions vouées à la lutte pour le contrôle du Parlement sont des partis politiques. Chaque pays démocratique a son propre système de partis, plus ou moins fidèle à la société dans laquelle il évolue. Le Canada ne fait pas exception; c'est à l'intérieur de ce système que se situe le sujet de notre thèse.

Le système de partis au Canada entre 1867 et le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle subit plusieurs modifications importantes. D'abord inspiré par le système britannique, on sent poindre par la suite l'influence du système américain dans le fonctionnement du système.

Le parti politique le plus important au Canada entre 1867 et 1896 reste le Parti conservateur qui domine la scène politique fédérale. Ce parti est formé principalement des anciens réformistes modérés du Canada-uni qui, à la suite des départs de Louis-Hyppolyte Lafontaine et de Robert Baldwin en 1851, se sont regroupés derrière un nouveau duo de leaders: John A. Macdonald et George-Étienne Cartier. Ce sont eux, avec l'appui temporaire des réformistes radicaux du Canada-ouest (les *Clear Grits* dirigés par George Brown), qui ont formé le Canada de 1867 et qui en ont pris les commandes aux premières élections cette même année.

Plusieurs facteurs expliquent la domination conservatrice. D'abord, il faut parler du leadership de John A. Macdonald, un modéré aux multiples talents qui sait

rassembler ses troupes et qui est perçu comme le père de la «Confédération» dans les provinces anglaises. Macdonald a toutes les qualités d'un bon chef: «He possessed an exceptionally shrewd political sense of both timing and tactics, and was far from fastidious in the instruments and expedients he used to gain his victories. His greatest talent was a genius for conciliation, aided by a warm personality»<sup>13</sup>. Macdonald partage les responsabilités concernant le Québec avec un lieutenant, mais garde tout ce qui concerne l'Ontario, de la stratégie à la collecte de fonds en passant par l'organisation des campagnes<sup>14</sup>. Les conservateurs sentent l'emprise de Macdonald sur le parti et lui font grande confiance.

Il faut mentionner la présence aux côtés de Macdonald de George-Étienne Cartier, jusqu'à son décès en 1873, figure politique imposante du Québec, lui aussi un «Père de la Confédération». Cartier assure aux conservateurs une place de choix dans cette province en amenant avec lui non seulement les conservateurs, mais les modérés en général et la toute puissante Église catholique. D'ailleurs, on accorde une grande part des succès des conservateurs à Cartier car c'est lui qui contrôle la majorité au Québec<sup>15</sup>.

Parmi les autres raisons qui ont permis aux conservateurs de rester si longtemps au pouvoir, il faut noter les politiques économiques populaires auprès des industriels et des investisseurs, comme la *National Policy* de 1878, qui assurent la fidélité des secteurs économiques canadiens. La conjoncture économique au Canada étant généralement bonne pour l'industrie, il est peu tentant pour les électeurs, et encore moins pour les entrepreneurs et les industriels, de retirer leur appui au parti qui semble entraîner la prospérité. Finalement, le patronage associé au pouvoir dont les conservateurs sont les seuls à profiter, avouons-le, permet

---

13: Robert MacGregor Dawson, Dawson's The Government of Canada, Toronto, University of Toronto Press, 1987, p.9.

14: J.K. Johnson et Peter B. Waite, "Sir John Alexander Macdonald", DBC, vol.XII: de 1891 à 1900, Québec, P.U.L., 1990, p.646.

15: Ibid.

d'acheter régulièrement les votes des indécis. C'est d'ailleurs Macdonald lui-même qui contrôle la distribution du patronage pour «ne récompenser que des services réels»<sup>16</sup>. Ainsi, les conservateurs sont au pouvoir à Ottawa de 1867 à 1896.

Il ne faut signaler qu'une seule interruption à ce palmarès: le gouvernement libéral d'Alexander Mackenzie de 1873 à 1878, accidentellement amené au pouvoir lorsque le gouvernement conservateur, noyé dans les scandales entourant la construction du chemin de fer du Pacifique, est forcé de donner sa démission. Les libéraux sont battus aux élections générales de 1878.

La seule opposition aux conservateurs vient de ce Parti libéral, formé d'une alliance entre les *Clear Grits* de Brown et le Parti rouge, les réformistes radicaux du Québec menés par Antoine-Aimé Dorion. Les libéraux n'ont pas une structure aussi développée que celle des conservateurs. D'abord, la question du leadership est très présente. Il semble impossible aux libéraux de se donner comme chef un homme qui puisse rallier les troupes. En 1867, George Brown quitte la vie politique active, ce qui laisse un grand vide dans ses troupes: «Les libéraux n'avaient donc plus de chef déclaré, tout au plus un groupe de leaders ontariens et québécois: Edward Blake, Luther Hamilton Holton, Antoine-Aimé Dorion et [Alexander] Mackenzie»<sup>17</sup>. La chefferie est définitivement donnée à Mackenzie en 1873 par le caucus libéral. En 1876, alors que Mackenzie est chef du parti et premier ministre canadien, Edward Blake est «bombarded in England with letters from worried friends, bemoaning the state of the party. Its organization was weak, there was no cohesion or leadership, and it was losing ground as it approached the next election [attendue en 1878]»<sup>18</sup>. À la demande du caucus, Blake prend la destinée du parti en mains en 1880: «He was forty-six now, generally recognized as the greatest

---

16: *Ibid.*, p.647.

17: Ben Foster, "Alexander Mackenzie", *DBC*, vol.XII, p.706.

18: *Ibid.*, p.158.

lawyer in Canada, and a comparatively wealthy man»<sup>19</sup>. Mais Blake, pas plus que Mackenzie, ne peut réussir l'union du parti à travers le Canada.

Les libéraux manquent d'organisation nationale, de programme populaire et surtout de patronage pour attirer l'électorat. Il semble difficile pour eux de se rallier autour d'une politique économique pouvant rivaliser en popularité avec la *National Policy*, ce qui repousse les financiers et les industriels qui se sentent plus en sécurité avec les conservateurs. Le Parti libéral canadien se fait attaquer au Québec par le clergé catholique qui l'associe à tort aux libéraux européens et y voit une force anticléricale et subversive.

Tour à tour, Alexander Mackenzie et Edward Blake échouent dans leurs tentatives d'implanter un véritable parti national. Cette absence d'un chef unificateur coupe les possibilités d'installer des bases régionales importantes pour gagner les élections. C'est un profond cercle vicieux dans lequel est engagé le Parti libéral jusqu'en 1887: sans base solide, pas de succès; sans succès, pas d'unité; sans unité, pas de base solide. L'incapacité du Parti libéral à rivaliser avec les puissants conservateurs fait du Canada un pays au système presque monopartiste au niveau fédéral.

L'arrivée d'un avocat canadien-français catholique à la tête du parti en 1887 change radicalement le décor politique. Wilfrid Laurier succède à Edward Blake principalement parce que ce dernier l'a désigné comme son successeur pour ses qualités personnelles et pour attirer le vote de la province de Québec<sup>20</sup>. Laurier prend en main les rênes d'un parti qui tenait encore trop du parti sectaire ontarien plus que du parti national<sup>21</sup>. Il est pourtant bien décidé à le solidifier.

---

19: *Ibid.*, p.212.

20: Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier: quand la politique devient passion*, Québec et Montréal, P.U.L. et Société Radio-Canada, 1986, p.145.

21: William Christian et Colin Campbell, *Political Parties and Ideologies in Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1990, p.52.

D'abord, Laurier proposera une politique économique pour le Parti libéral. Opposés à la politique de hauts tarifs douaniers et favorables à de plus grands échanges entre les pays, les libéraux vont prôner le libre-échange par l'abolition des tarifs douaniers avec les partenaires du Canada, principalement les États-Unis et la Grande-Bretagne. Les libéraux font même de cette politique leur thème pour la campagne électorale de 1891, élections qu'ils perdent face à la populaire *National Policy*. À la suite de cette défaite, Laurier devra abandonner le discours libre-échangiste et prendre celui que la majorité des électeurs et les capitalistes canadiens veulent entendre, celui de la protection, mais beaucoup plus modérée que celle des conservateurs et centrée sur une préférence tarifaire avec les États-Unis et la Grande-Bretagne. Ainsi, Laurier peut mieux combattre les conservateurs: «Only when the Liberals abandoned their reformist posture as defenders of the agrarian underdog and spokesmen for reform did they succeed; but once they patterned themselves on Macdonald's Conservatives they beat the Tories at their own game [...]»<sup>22</sup>. En s'éloignant des «agrarian underdog» pour se rapprocher du monde industriel, les libéraux marquent des points.

Ensuite, Laurier refait les liens avec les ailes provinciales du parti. Les conservateurs tirent une partie de leur force de la solidité de leurs organisations régionales; les libéraux doivent faire de même pour espérer s'implanter fortement. Cette action permet d'installer une organisation nationale, provinciale, puis régionale qui supervise le travail dans chacun des comtés. C'est ce qu'on pourrait appeler le «parti en pyramide»: un parti assure la force de la tête en élargissant et en solidifiant sa base, en commençant par les comtés, puis en continuant par les régions et par les provinces. C'est ce qu'a fait Laurier à la tête du Parti libéral, particulièrement en 1893 alors qu'il convoque le premier congrès politique du Canada. En réunissant le plus possible de libéraux canadiens à Ottawa, Laurier avait l'intention de consolider «the party's position, bringing the different elements

---

22: H.G. Thorburn, "The Development of Political Parties in Canada", H.G. Thorburn édit., *Party Politics in Canada*, Scarborough, Prentice-Hall Canada, 1985, p.4.

together, and making the national leader better known to the party workers all over the Dominion»<sup>23</sup>. C'est à ce congrès que le Parti libéral est passé d'un parti d'éléments provinciaux désunis en un ensemble cohérent muni d'une organisation nationale<sup>24</sup>. C'est également lors de ce congrès que Laurier a pris l'importante décision de suspendre du programme la recherche de la réciprocité afin de s'offrir comme autre choix possible pour les industriels et les protectionnistes<sup>25</sup>. Le parti prend donc un tournant plus conciliant, plus électoraliste au congrès: «[...] the distinction between the two parties on the tariff question became even more blurred. "Their ideal is protection, our ideal is free trade. Their immediate object is protection, ours is a tariff for revenue only"»<sup>26</sup>.

Enfin, Laurier tente de faire la paix avec le clergé catholique du Québec en se déclarant du libéralisme britannique à la Gladstone et formellement opposé au libéralisme européen comme il se pratique en France ou en Italie (libéralisme foncièrement républicain et anticlérical). Dès 1877, de moins en moins de membres du clergé canadien voyaient dans les libéraux une menace pour l'Église<sup>27</sup>, et Rome semblait prête à se «réconcilier avec un parti libéral heurté»<sup>28</sup>. C'est ainsi que le pape Pie IX envoie au Canada un délégué chargé d'étudier les différends entre l'Église canadienne et le Parti libéral. Cette mission est confiée à un Irlandais, Mgr George Conroy.

Laurier a alors profité de la visite de Mgr Conroy pour tenter de faire le point sur la position des libéraux face à l'Église. C'est à cette occasion qu'il prononça son célèbre discours sur le libéralisme politique. Laurier avait alors attiré l'attention du clergé sur cette fausse interprétation qu'il donnait au Parti libéral. Loin de dénier

---

23: Robert MacGregor Dawson, Dawson's The Government..., p.419.

24: James Murray Beck, Pendulum of Power: Canada's Federal Elections, Scarborough, Prentice-Hall of Canada, 1968, p.73.

25: Réal Bélanger, op. cit., p.183.

26: Henry Blair Neatby, Laurier and a Liberal Quebec, Toronto, McClelland and Stewart, 1973, p.50.

27: Philippe Sylvain et Nive Voisine, Histoire du catholicisme québécois, t.2: Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, vol.2: Réveil et consolidation, 1840-1898, Montréal, Boréal, 1991, p.391.

28: Roberto Perin, Rome et le Canada: la bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903, Montréal, Boréal, 1993, p.130.

aux prêtres un droit d'intervention dans les affaires publiques, Laurier affirmait néanmoins que leur droit à l'intervention se termine où commence la liberté des électeurs<sup>29</sup>. Le discours de Laurier, fait pendant que Mgr Conroy est au Québec, place donc le libéralisme canadien à la Laurier. Mgr Conroy fait rapport au pape que le libéralisme canadien n'est pas une forme d'hérésie<sup>30</sup>. Laurier gagnait alors cette bataille face au clergé:

Dans le sillage de la mission de 1877-1878 de l'évêque George Conroy, dépêché par Rome pour résoudre de graves questions politico-religieuses au Canada, les libéraux furent assurés que le Saint-Siège ne nuirait en rien à leur gestion des affaires de l'État. Ils s'efforcèrent donc de faire en sorte que soit établie dès 1878 au Canada une délégation apostolique permanente<sup>31</sup>.

Par la suite, Laurier contestera chaque intervention venant des prêtres dans le processus électoral qu'il jugera indue, jusqu'à Rome s'il le faut. S'efforçant de démontrer le bien-fondé de ses actions et son catholicisme hors de tout doute, Laurier réussit à réduire l'influence négative du clergé: «Vaille que vaille, les élites laïques ont fini par établir un *modus vivendi* avec l'Église; au tournant du siècle, celle-ci laisse officiellement la politique aux politiciens»<sup>32</sup>.

Ce revirement dans le rôle des autorités religieuses permet à Laurier de faire une percée majeure au Québec, et ce dès 1891, pour éventuellement transformer la province en son château fort personnel. Le Parti libéral devient alors un parti qui peut représenter autant les Canadiens français que les Canadiens anglais. C'est ce qui lui permet, en 1896, de prendre le pouvoir et de le conserver pendant 15 ans. Résumant bien les transformations entraînées par l'arrivée de Laurier à la tête du parti, l'historien Réal Bélanger affirme que:

Sous sa direction, amorcée en 1887, le parti libéral du Canada sortit des terres froides de l'Opposition et se délesta de son esprit plutôt

---

29: Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p.53.

30: Rainer Knopff, "The Triumph of Liberalism in Canada: Laurier on Representation and Party Government", *Revue d'études canadiennes*, 26, 2 (été 1991), p.85.

31: Roberto Perin, *op. cit.*, p.11.

32: Fernande Roy, *op. cit.*, p.54.

régionaliste et de son purisme peu rentable électoralement pour devenir un parti vraiment national, pragmatique et bi-racial dans lequel, pendant près de trois décennies, les Canadiens français et les Canadiens anglais ont pu coopérer de manière généralement satisfaisante. Le plus beau fleuron de la couronne du grand chef reste d'avoir amené le Québec dans le giron de son parti.<sup>33</sup>

Il est important de réaliser ici comment le système de partis au Canada a pu être modifié par l'action de Laurier. Initialement, le système canadien était très fortement influencé par le système britannique, c'est-à-dire un système bipartiste, conservateurs contre libéraux, où les positions des partis dans certains domaines importants sont souvent diamétralement opposées: démocratie, propriété privée, tarification douanière, etc. C'est ce vers quoi on se dirigeait, *grosso modo*, au Canada.

Mais l'action de Laurier va modifier ce système pour le faire ressembler un peu plus au système américain, système où deux partis, confortablement installés au centre du spectre politique, se partagent la même clientèle, en utilisant presque les mêmes idées, presque le même programme. Comme l'explique le politologue Hugh G. Thornburn: «[they] sought the support of all classes, religious and ethnic groups by offering prosperity through programs of government support of business»<sup>34</sup>. André Siegfried renchérit en ce sens en insistant sur l'influence que ce nouveau système a sur les programmes: «[...] il éclate aux yeux des plus naïfs que ce n'est pas le parti qui est au service de l'idée, mais bien l'idée qui est au service du parti»<sup>35</sup>. Siegfried va encore plus loin dans son analyse des similitudes entre libéraux et conservateurs: «La question n'est plus alors de savoir si on la [une grande mesure économique] réalisera, mais qui la réalisera. Dans de pareilles circonstances, que peuvent bien signifier les noms de *conservateurs* ou de *libéraux*? Il n'y a plus que le *gouvernement* et l'*opposition*»<sup>36</sup>.

---

33: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.461.

34: H.G. Thornburn, *op. cit.*, p.5.

35: André Siegfried, *Le Canada, les deux races. Problèmes politiques contemporains*, Paris, Librairie Armand Colin, 1907, p.180.

36: *Ibid.*, p.182.



À la fin de la transformation du Parti libéral, entre les élections de 1891 et celles de 1896, «les deux grands partis traditionnels du Canada avaient atteint leur maturité»<sup>37</sup>. Le parti de Laurier est plus près que jamais à prendre le pouvoir car il s'attaque à la clientèle même des conservateurs avec des politiques souvent empruntées à ceux-ci. D'autres circonstances permettront aux libéraux d'aspirer au pouvoir.

Quelque temps après les élections générales de 1891, le premier ministre Macdonald meurt. Sa mort laisse son parti dans un grand vide. Il semble impossible aux conservateurs de remplacer leur chef par un homme de même calibre. Il leur semble surtout impossible de trouver un remplaçant qui parvienne à faire l'unanimité autour de lui. Réal Bélanger explique en partie pourquoi: «Perte irréparable pour les conservateurs. L'homme, à lui seul, tenait en main ce parti hétérogène, composé de factions de toutes sortes. Or le vieux chef [...] a commis l'erreur de ne pas préparer son départ»<sup>38</sup>.

C'est ainsi que se succèdent quatre chefs en cinq ans pour les conservateurs. Le premier, le successeur temporaire de Macdonald<sup>39</sup>, est John Abbott en 1891 et 1892. Des raisons de santé le forcent à passer le flambeau à John Thompson, que l'on croyait capable de réorganiser le parti. Ce dernier meurt à Londres lors d'un dîner officiel, le 12 décembre 1894<sup>40</sup>. «The Liberals, affirme l'historien Peter Waite, were finding in Thompson's death the source of their own resurrection»<sup>41</sup> car sa succession crée de sérieux problèmes chez les conservateurs puisqu'il semble que personne ne puisse prendre sa place<sup>42</sup>. C'est Mackenzie Bowell qui dirige le parti entre la fin de 1894 et 1896 où des raisons de santé l'obligeront à céder sa place après avoir échoué dans sa tentative d'alléger les différends qui existent au sein

---

37: Guy-Antoine Lafleur et André Babin, Les partis politiques au Canada, s.l., Fondation d'Études du Canada, 1981, p.13.

38: Réal Bélanger, op. cit., p.175.

39: Abbott semble n'accepter que par souci du devoir. Peter B. Waite, The Man from Halifax: Sir John Thompson, Prime Minister, Toronto, U. of T. Press, 1985, p.299.

40: Ibid., p.425.

41: Ibid., p.433.

42: Ibid., p.427.

du parti. C'est finalement l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Charles Tupper, qui prend les commandes du parti pour les élections de 1896.

À leur tour, les conservateurs n'ont pas de chef stable qui puisse les mener avec fermeté et compétence. Il s'ensuit qu'ils peuvent difficilement défendre leurs positions puisqu'il est très ardu de les affirmer. La confusion s'installe dans leurs rangs. C'est donc une occasion en or pour les libéraux qui viennent de se donner une direction plus rentable électoralement et qui sont dirigés par un chef capable de les mener à la victoire.

Les élections générales de 1896 sont un point tournant dans l'histoire canadienne, pas seulement parce qu'elles portent les libéraux au pouvoir, mais également parce qu'elles marquent profondément l'évolution du système de partis au Canada.

L'élection de 1896 nous montre bien la confusion politique de ces années: un premier ministre protestant et orangiste qui réclame la restauration des écoles françaises et catholiques au Manitoba est défait par le chef de l'opposition, canadien-français et catholique, qui s'y oppose.<sup>43</sup>

Avec le pouvoir, Laurier peut asseoir sa réforme du Parti libéral dans une organisation nationale forte. «In consequence, écrit W.L. Morton, there emerged in Canada between 1896 and 1911 a full-blown two-party system»<sup>44</sup>. C'est ainsi qu'est né le véritable système bipartiste canadien.

L'évolution du système de partis au Canada touche beaucoup plus que simplement celle des deux partis; elle ne concerne pas seulement la naissance du bipartisme, mais aussi et surtout les relations entre les partisans et les partis. Prenant les affirmations de Siegfried sur la similitude des deux partis comme un fait, nous serions porté à croire que, les partis étant si près l'un de l'autre, ils

---

43: Jean Hamelin, John Huot et Marcel Hamelin, Aperçu de la politique canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle, Québec, Culture, 1965, p.42.

44: William L. Morton, The Progressive Party in Canada, Toronto, U. of T. Press, 1967, p.5.

s'échangent des partisans et même des élus à l'occasion. Ce n'est pourtant pas le cas car une modification importante au système se produit. Au lieu de considérer cette mince frontière entre les partis comme franchissable, il faut voir cette frontière comme étant de plus en plus étanche, presque entièrement fermée par une nouvelle ligne: la ligne de parti.

Au début de la fédération, malgré le fait que les deux partis n'aient jamais été aussi séparés dans leurs messages et leurs idéologies, il n'était pas rare de voir un partisan ou un député donner son appui à l'adversaire. En fait, au lieu de former un tout, un parti était alors plus un assemblage de différentes factions parlementaires: «Macdonald may have been the leader, but each of his ministers had his own personal following in both the House of Commons and the country. Building a government consisted of keeping enough of these factions together to form a voting bloc in parliament»<sup>45</sup>.

Le cas de l'arrivée subite au pouvoir du gouvernement Mackenzie en 1873 donne un bon exemple de cette instabilité des appuis:

When Prime Minister Macdonald resigned [en 1873], raconte Paul Harry Heppe, the Governor-General called upon Alexander Mackenzie to become the first Liberal Prime Minister of Canada. Upon taking office, Mackenzie did not dissolve Parliament, since he wished to see what his support in the House of Commons would be. This action illustrates how loose party ties were at this time<sup>46</sup>.

Le même phénomène est également observable au niveau provincial, comme en 1879 alors que le gouvernement libéral de Joly détient une faible majorité à l'Assemblée:

Chapleau, qui connaît bien la nature humaine, fait ce qu'il faut pour attirer dans son camp quelques transfuges, dont les votes suffiront à faire tomber le gouvernement Joly. Il manoeuvre si bien que

---

45: Richard J. Van Loon et Michael S. Whittington, The Canadian Political System: environment, structure and process, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1984, p.326-327.

46: Paul Harry Heppe, The Liberal Party of Canada, Thèse de Ph.D., University of Wisconsin, 1956, p.52.

**l'exécutif est effectivement renversé à l'Assemblée [législative du Québec] et que le premier ministre est contraint de remettre sa démission et celle de son cabinet<sup>47</sup>.**

**Mais depuis 1896, depuis que les deux partis sont idéologiquement voisins, il faut trouver quelque chose pour éviter qu'ils ne deviennent des passoires, éviter de perdre continuellement ses partisans et ainsi déstabiliser les gouvernements et le système tout entier. Il se développera donc une nouvelle ligne, une ligne de parti, qu'on pourrait définir comme la somme des idées d'un parti, de son programme et de ses dossiers privilégiés. La ligne de parti est l'espace virtuel où doivent obligatoirement se tenir les membres et les partisans d'un parti politique, une sorte de barrière psychologique qui fait en sorte que l'on ne peut pas changer de parti; elle est établie par les dirigeants du parti, mais le plus souvent par le chef lui-même<sup>48</sup>, et imposée aux membres. «Au Canada, raconte encore Siegfried, le parti est une institution quasi-sacrée qu'on n'abandonne qu'au prix de sa réputation et de son avenir; on le respecte à la façon d'une Église, [...]»<sup>49</sup>. Le but de l'établissement d'une ligne de parti est de stabiliser les composantes des partis politiques afin d'éviter de nombreux transfuges et ainsi déstabiliser le système en entier.**

**Au Parlement, afin d'assurer la stabilité ministérielle, on établit la discipline de parti, c'est-à-dire une série de mesures qui vise à obliger les députés à s'en tenir à la ligne de parti et à donner leur appui (par vote ou autrement) selon les désirs des chefs du parti; ces mesures vont de la réprimande à l'expulsion du parti en passant par la rétrogradation ou l'exclusion dans la distribution du patronage. Le chef du parti au pouvoir a une arme ultime de plus puisque, de son poste de premier ministre, il peut déclencher des élections (sans prévenir qui que ce soit)**

---

47: Gilles Gallichan, Honoré Mercier: la politique et la culture, Sillery, Septentrion, 1994, p.37.

48: Wilfrid Laurier décidait souvent seul des politiques du Parti libéral. De même, Robert Laird Borden a annoncé le programme du Parti conservateur en 1907, le programme dit d'Halifax, avant que ses députés n'en prennent connaissance.

49: André Siegfried, Le Canada, les deux races..., p.182-183.

adevant de trop grandes remises en question de son leadership, ce qui lui permet de se débarrasser des éléments qui lui causent problème. Ainsi, les raisons de s'en tenir aux positions du parti pour un député sont sérieuses. Ce sont les chefs du parti, et quelques fois le chef national, qui sont en charge de la discipline de parti (de nos jours, la discipline de parti est l'affaire d'un spécialiste: le Whip du parti). Il faut bien ajouter, par contre, que rarement doit-on avoir recours à des mesures disciplinaires importantes puisque la plupart, sinon tous les députés respectent la ligne de parti, voulant profiter des avantages qui sont rattachés à une telle fidélité<sup>50</sup>.

Le politologue Vincent Lemieux explique que la performance des partis politiques dépend de l'imposition d'une ligne de parti:

Idéalement, toutes les relations à l'intérieur d'un parti doivent être des relations entre alliés, si on exclut les inévitables rivalités qui se forment autour d'enjeux comme le poste de chef, les postes de candidats, d'autres postes à l'intérieur du parti, ou encore les orientations à donner au parti. Et même là, une fois qu'une personne ou une tendance l'a emporté sur une autre, les rivalités doivent disparaître. Autrement, les divisions internes au parti, surtout si elles sont portées à la connaissance des électeurs, nuiront à la performance du parti<sup>51</sup>.

André Siegfried explique que les liens qui attachent un individu à un parti sont «beaucoup une affaire de famille, de tradition, de camaraderie: telle famille est conservatrice, ou libérale de père en fils [...]»<sup>52</sup>. Bien que l'on ne puisse nier cet état de choses, nous croyons qu'il existe un autre élément très important. Il nous semblerait que le nouveau point d'encrage, la nouvelle référence du parti n'est plus seulement l'idéologie, mais également les individus qui incarnent le parti, et particulièrement le chef. Le respect de la ligne de parti semble être autant une fidélité au chef qu'au parti. Ainsi, un partisan est autant libéral que «lauriériste».

---

50: Sur la discipline de parti au Parlement, voir: Richard J. Van Loon et Michael S. Whittington, *op. cit.*, pp.419-421.

51: Vincent Lemieux, *Le Parti libéral du Québec: alliances, rivalités et neutralités*, Québec, P.U.L., 1993, p.7-8.

52: André Siegfried, *op. cit.*, p.183-184.

Cela explique l'importance pour un parti d'avoir un chef populaire et charismatique; cela explique les grands succès personnels d'hommes comme Macdonald et Laurier.

C'est à partir de l'arrivée de la ligne de parti que le système de partis, en ce qui concerne l'attache partisane, atteint son sommet. Les luttes partisans deviennent de véritables luttes de tranchées; on ne peut plus tenter de convaincre un adversaire puisque son parti professe plus ou moins les mêmes idées et objectifs que le nôtre. La partisanerie devient donc une question de principe et les luttes politiques se transforment en véritables discussions de sourds. W.L. Morton constate également cet apogée de la partisanerie:

In these years [entre 1896 et 1911] the national party system reached its fullest and most solid development. At no time had partisan loyalty been stronger, party leadership more absolute, or the power of the parliamentary caucus greater than in the days of Laurier and Borden<sup>53</sup>.

Cette rigidité de la partisanerie ne sert pas tout le monde. D'abord, comme l'orientation d'un parti se fait en fonction des votes à aller chercher, le système sera porté à prendre les orientations du plus grand nombre, et les autres devront s'y rallier; au Canada, le plus grand nombre veut d'abord dire l'Ontario et, en second, le Québec. C'est l'imposition par le Canada central de ses politiques, ce qui agace grandement les autres provinces qui ne se reconnaissent pas toujours dans les décisions. Ensuite, chez les insatisfaits, il y a ceux qui n'ont aucune attache aux deux partis, de même que ceux qui souhaitent une véritable lutte d'idées, les deux grands partis prônant, à quelques détails près, le même programme de base. Ces insatisfaits ne peuvent entrer dans ce système. Il s'ensuit donc que l'arrivée de l'obligation du respect de la ligne de parti amène un nouveau phénomène au Canada, celui des tiers-partis:

---

53: William L. Morton, *op. cit.*, p.5.

**Because of the necessity of maintaining cohesive parliamentary voting blocs, party discipline must be high. In the United States, very loose party discipline allows protest to occur within parties, so the formation of third-party groups is seldom necessary. In Canada, by contrast, if radical dissent is to be heard at all, it must be heard outside the confines of the older parties<sup>54</sup>.**

Ironiquement, donc, l'arrivée de la ligne de parti, destinée à solidifier le système bipartiste, entraîne la disparition de ce même système. La trop grande rigidité du système pousse des individus et des groupes à briser la ligne ou à créer leur propre parti afin de faire avancer leurs idéaux. D'abord, en 1911, le Parti conservateur et les chefs du mouvement nationaliste du Québec (avec à leur tête Henri Bourassa et Armand Lavergne) s'unissent au Québec pour combattre le gouvernement Laurier sur le dossier de la marine de guerre canadienne que le chef libéral désire mettre sur pied. Cette union entre les deux groupes d'opposition se fait malgré le fait qu'ils combattent le projet pour des raisons totalement opposées<sup>55</sup>. La ligne de parti ne joue plus ici pour un parti, mais bien contre un parti; la ligne de parti nationaliste oblige ses partisans à travailler avec les conservateurs, leur ennemi traditionnel, pour défaire les libéraux, et les conservateurs du Québec doivent s'afficher publiquement avec les nationalistes au grand déplaisir des partisans des autres provinces.

Un gros coup est porté au bipartisme canadien lors de la Première Guerre mondiale. Le gouvernement conservateur de Robert Laird Borden tente, en 1917, de créer un gouvernement de coalition avec les libéraux de Laurier pour favoriser l'imposition de la conscription au Canada. Laurier refuse pour des raisons idéologiques, mais aussi pour des raisons politiques: ce serait perdre l'appui du Québec si nécessaire au Parti libéral. Cette décision de Laurier déplaît à un bon nombre de ses députés et ministres anglophones qui croient à la nécessité de la

---

54: Richard J. Van Loon, et Michael S. Whittington, *op. cit.*, p.361-362.

55: Les conservateurs combattent le projet parce que trop nationaliste; les nationalistes le combattent parce que trop impérialiste.

conscription. Plusieurs d'entre eux vont temporairement, selon leurs dires, quitter le parti pour rejoindre le Parti d'union de Borden et ainsi transgresser la ligne de parti. Après la fin de la guerre, mais surtout après la mort de Laurier en 1919, la plupart veulent réintégrer le Parti libéral. Ils se rendent alors compte que leur passé de transfuge les suit partout. Ainsi, W.S. Fielding, ancien ministre des Finances de Laurier mais qui a appuyé la conscription du gouvernement d'union de Borden, voit la majorité de la délégation du Québec travailler contre lui lors de la course à la chefferie libérale de 1919, ce qui permet à William Lyon Mackenzie King de prendre la direction du parti. Le Québec n'avait pas oublié qu'une ligne de parti est infranchissable.

On assiste ainsi à la fin de la courte vie du système bipartiste pur canadien. Dès les élections de 1921, une nouvelle formation politique importante fait son apparition sur la scène fédérale: le Parti progressiste. Il est issu de l'Ouest canadien, zone de grand mécontentement face au fédéral:

Although the western constituencies during the years from 1896 to 1911 were remarkably faithful to the party in power, after the usage of frontier regions, western voters were to develop a growing scepticism of the benefits to be derived from their representation at Ottawa. [...] The western member, in short, was a party man and subject to caucus, and therefore easily aroused the suspicion of having sacrificed the interests of his section to national policies<sup>56</sup>.

Pour l'Ouest, les politiques nationales sont toujours celles du Canada central. Malgré le succès immédiat du parti qui obtient 64 sièges en 1921 contre seulement 50 pour les conservateurs, il lui est impossible de tenir son rôle d'opposition officielle puisque les divisions internes sont beaucoup trop fortes. Dès 1922, le chef du parti, Thomas Crerar, démissionne de son poste pour revenir aux libéraux. Les conflits idéologiques et personnels internes des progressistes vont mettre fin à l'expérience fédérale en 1930, élection où on ne les voit plus.

---

56: William L. Morton, *op. cit.*, p.8-9.



L'importance de l'interlude progressiste est par contre grande car on peut constater qu'un mouvement d'opposition aux grands partis est possible, même viable au Canada. Le bipartisme traditionnel apparaît révolu. Aux élections fédérales de 1935, l'Ouest envoie au Canada deux nouveaux partis sur la scène fédérale qui auront la vie plus longue que le Parti progressiste: le *Cooperative Commonwealth Federation*, ou C.C.F. (toujours actif sous son nouveau nom de Nouveau parti démocratique, ou N.P.D.) et le Crédit social, tous deux centrés sur les revendications des classes agricoles et ouvrières de même que sur l'opposition au pouvoir du Canada central.

Mais il ne faut pas croire pour autant que le Canada soit entré dans une ère multipartiste. On pourrait parler de multipartisme réel si plus de deux partis avaient vraiment la possibilité de mettre la main sur le pouvoir ou le rôle d'opposition officielle sur plusieurs élections consécutives. Ceci est loin d'être le cas au niveau fédéral canadien puisque, jusqu'en 1993, il fut impossible pour tout autre parti que les partis libéral et conservateur de mettre la main sur une de ces fonctions. Les positions politiques moins centristes que celles des partis traditionnels, le régionalisme de leur électorat, leur opposition au Canada central (dont le poids politique et économique est évident) et le manque de structure nationale mettront de nombreux bâtons dans les roues de ces partis et leur couperont le chemin du pouvoir, que ce soit comme gouvernement ou comme opposition forte et durable. Ainsi, puisque le système de partis n'est plus du bipartisme et que ce n'est pas encore du multipartisme, il faut se rallier à l'analyse de Hugh G. Thorburn qui affirme que «the party system changed from a simple two-party, brokerage system to what has been called a "two-and-a-half party system"»<sup>57</sup>.

Le système bipartiste rigide maintenu de main de fer par la discipline de parti, tel qu'il se développe sous Laurier et Borden, est un système très intéressant à

---

57: H.G. Thorburn, "The Development...", p.7.

étudier; il est au cœur du développement politique canadien et porte les origines de notre système «bipartiste-et-demi» actuel. Une de ses facettes les plus intéressantes est la place que tiennent les individus dans ce système puisque ce sont eux qui le font vivre, l'entretiennent et le font évoluer. C'est d'ailleurs à ce niveau que se situe le centre de notre thèse.

### La place des individus dans le système de partis

Nous l'avons vu, le système de partis canadien après 1896 n'est plus un système où les idéologies jouent un rôle important. Ce sont donc, par le fait même, des individus, ou certains individus, qui deviennent les piliers du système.

Au haut de la pyramide se tient le chef du parti. Celui-ci détient un très grand nombre de pouvoirs puisque c'est à lui que revient le rôle de prendre les décisions finales qui deviendront par la suite les articles du programme du parti. La petitesse des organisations, par opposition aux organisations modernes, fait en sorte que le chef est impliqué dans les plus petites décisions<sup>58</sup>. En plus de prendre les décisions, le chef doit faire en sorte que ces décisions soient acceptées et mises en application par les militants du parti. Donc, il joue le rôle de rassembleur auprès de ses partisans et de porte-parole en général. Pour réussir dans ces tâches, il faut donc que le chef soit un homme de grande envergure.

Parmi les chefs qui sont reconnus comme ayant été des grands chefs de parti, il faut penser à John A. Macdonald. Sa personnalité, son intelligence et son don de persuasion étaient parmi ses traits de caractère les plus forts. On se doit de classer également Wilfrid Laurier parmi les grands. Homme de grande taille et au verbe élégant tant en français qu'en anglais, Laurier a su charmer autant les Canadiens que les monarques et les chefs d'État des autres nations de l'empire.

---

58: John English, *The Decline of Politics: the Conservatives and the Party System, 1901-1920*, Toronto, U. of T. Press, 1977, p.14.

Lui et Macdonald sont certainement deux des plus imposants premiers ministres de l'histoire canadienne. Au Québec, on peut parler de la place du chef libéral Honoré Mercier qui a su amener dans sa suite des personnages de qualité et surtout une partie de la population.

Lorsque les partis sont dominés par de tels chefs, et que les succès affluent, il se développe une certaine sécurité à l'intérieur des partis. Ainsi, on fait beaucoup reposer les succès sur les épaules du chef. Lorsque ce dernier disparaît, il arrive très souvent que le parti plonge dans une période sombre, incapable de se relever immédiatement d'une telle perte. Ce fut le cas chez les conservateurs à la mort de Macdonald, ce fut également le cas lors de la démission forcée de Mercier pour les libéraux provinciaux. Pour les périodes suivantes, soit à partir du moment où le chef est choisi par l'ensemble des membres, il devient clair qu'une course à la chefferie ne peut que créer des scissions dans le parti. L'importance du chef devient telle, la réussite du parti dépend tellement de sa présence, qu'il ne semble pas que les partis pensent à la succession du leader. Par exemple, il appert que ni les conservateurs, ni les libéraux n'ont pensé préparer des dauphins à Macdonald et à Laurier, bien que ces derniers aient été, à la fin de leur carrière, en âge assez avancé<sup>59</sup>.

Dans la pyramide du parti, tout près du chef, il y a les chefs, ses adjoints, ses proches conseillers, ses ministres si le parti est au pouvoir. Généralement sélectionnés dans chaque partie du pays, ces chefs en sont les leaders régionaux. Ce sont les directeurs du parti dans leur région ou leur province.

**Les leaders provinciaux ont une tâche écrasante, ayant à surveiller parfois jusqu'à cinquante ou soixante élections. Il faut d'abord qu'au sein même de leur armée ils évitent les candidatures multiples au même siège, car avec un seul tour de scrutin toute division serait fatale. Il faut encore qu'ils dirigent de haut - et cependant de près -**

---

59: Macdonald est décédé à l'âge de 76 ans alors que Laurier est décédé à l'âge de 78 ans. Tous deux étaient alors encore les chefs de leur parti et ne partageaient que peu leurs responsabilités.

l'oeuvre de la propagande, se tenant en communication constante avec les journaux, faisant distribuer la *littérature électorale*, dépêchant ici et là des orateurs pour les réunions publiques. Cent autres détails enfin sollicitent leur attention, sans qu'ils puissent pour cela négliger la vue d'ensemble de leur champ de bataille<sup>60</sup>.

Ainsi, les chefs du parti sont les généraux d'une armée, alors que le chef en est le chef d'état-major. Ils ont aussi la tâche d'être visibles dans leur milieu pour être l'image du parti. Dans la réalité de l'organisation et de la prise des décisions, certains de ces hommes sont si près du chef qu'ils sont presque sur le même étage. Le cas que nous étudierons dans cette thèse fait partie de ceux qui sont si élevés dans la hiérarchie qu'ils sont presque sur le même palier que leur leader.

Sous les chefs régionaux, il y a les chefs des comtés, leaders locaux, notamment le député et l'organisateur en chef. Comparativement aux chefs provinciaux qui, eux, sont des décideurs, le député ou l'aspirant-député est fortement soumis au respect de la ligne de parti:

On exigera alors de lui qu'il demeure fidèle et loyal aux obligations du parti. En guise de récompense, il recevra le "patronage" pour sa circonscription et l'argent suffisant à sa réélection. Enfin, un jour, il pourra peut-être accéder au Cabinet et devenir l'un des hommes les mieux considérés de son parti et de son pays. C'est la voie normale toute tracée. Au contraire, si réussir sa carrière signifie pour lui demeurer fidèle à des principes personnels fondamentaux, il doit oeuvrer en marge de l'avenue précitée et choisir l'indépendance face aux deux partis officiellement reconnus. En adoptant cette attitude, tout homme politique perd d'un coup les avantages pécuniaires et personnels de la première proposition de l'alternative considérée et risque l'isolement<sup>61</sup>.

---

60: André Siegfried, *op. cit.*, p.189-190.

61: Réal Bélanger, *L'impossible défi: Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918)*, Québec, P.U.L., 1983, p.11-12.

Les chefs provinciaux ont donc beaucoup de pouvoir face au simple député ou aspirant-député<sup>62</sup>.

À la base de la pyramide se tient le partisan. Celui-ci est grandement touché par l'inviolabilité de la ligne de parti. Nous avons vu comment André Siegfried considère comme importante l'influence de la famille dans le choix d'un parti politique, et ce fait n'est pas à nier. Dans bon nombre de cas, on est libéral ou conservateur par tradition.

Ces partisans s'informent sur leur parti de différentes façons. D'abord, il y a la lecture des journaux. La plupart des journaux sont des organes partisans aux mains d'un parti ou d'une idéologie (par exemple les journaux catholiques soutenus par le clergé). L'individu choisit donc le journal qui convient à ses croyances politiques. Ainsi, dans leurs pages, le lecteur peut voir les points favorables à son parti et ceux contre l'adversaire. Signe du rapprochement idéologique des partis et de l'importance de plus en plus marquée du chef, il arrive très souvent que les gros titres contiennent d'abord les noms des chefs du parti plutôt que des éléments du programme<sup>63</sup>.

Une autre source d'information importante pour le partisan reste l'assemblée publique où les chefs locaux, provinciaux et quelquefois le chef du parti viennent discourir sur les réalisations de leur gouvernement ou les erreurs de l'adversaire. Encore là, le succès de l'assemblée dépend beaucoup des orateurs présents et de leur pouvoir de persuasion.

---

62: Nous pourrions aller jusqu'au chef de paroisse qui, en plus de s'occuper des élections, distribue le patronage selon les décisions prises en haut lieu. Sur cette organisation, voir Vincent Lemieux, Le Parti libéral du Québec..., pp.18-25 et J.A.A. Lovink, "Le pouvoir au sein du Parti Libéral provincial du Québec, 1897-1936", Réjean Pelletier, dir., Partis politiques au Québec, Montréal, Hurtubise HMH Ltée, 1976, pp.95-107.

63: Il n'est donc pas rare de voir, par exemple, des manchettes en très gros caractères où on lit: «Sir Wilfrid Laurier» suivies, en plus petits caractères, de «parle de réciprocité».

Ainsi enveloppé dans le discours officiel de son parti, le partisan devient une espèce de machine à voter qui, comme le dit Siegfried, respecte son parti «à la façon d'une Église»<sup>64</sup>.

À travers tous les changements dans le système de partis, surtout avec l'arrivée de la ligne de parti et de son inviolabilité qui garantissent un certain emprisonnement des partisans faute de pouvoir les retenir sur une base idéologique, naît un nouveau type de politicien: «l'homme de parti». L'homme de parti, c'est celui dont l'attachement à une formation politique est tel que ses propres idées font souvent place aux politiques émises par les dirigeants du parti même si elles sont divergentes, voire contraires aux idées de l'individu; c'est celui qui accepte le fait que faire partie d'un parti politique implique que ce sont les positions officielles du parti qu'il faut défendre publiquement. Une telle substitution se fait pour le bien d'un intérêt supérieur à celui de l'individu: l'intérêt du parti. Cette subordination est souvent tout à fait volontaire mais parfois inconsciente.

L'individu qui relègue ses idées en arrière-plan peut le faire pour plusieurs raisons. Il peut avoir peur des conséquences d'une dissidence, comme l'exclusion du parti, il peut rechercher une récompense par un emploi ou un contrat, il peut également croire que l'intérêt national passe nécessairement par son parti. Dans les étages supérieurs du parti, un militant ou un député peut espérer obtenir un poste important et détenir un certain pouvoir par ce poste.

Mais, au haut comme au bas de la pyramide, c'est principalement l'ambition du partisan qui détermine sa ligne de conduite: plus son ambition est grande, plus il est prêt à faire des sacrifices sur ses idées. Dans tous les cas, et c'est là une condition essentielle au fonctionnement du système, l'homme de parti choisit de prendre cette voie dans l'espoir de se faire remarquer par les dirigeants du parti

---

64: André Siegfried, op. cit., p.193.

et de se faire récompenser pour ses bons services; c'est l'ambition personnelle de progresser dans le parti, à quelque niveau que ce soit, qui est la motivation première de l'individu. C'est la vieille théorie du bâton et de la carotte qui s'applique. Pour un homme de parti, qui recherche la carotte, la ligne de parti ne peut jamais être franchie.

Le rôle de l'homme de parti, lorsqu'il atteint de hautes fonctions à l'intérieur du parti ou du gouvernement, consiste à défendre à tout prix les politiques et les décisions du parti ou du conseil des ministres, et ce même si on peut savoir, par les écrits des adversaires entre autres, que son opinion personnelle sur la question est tout à fait contraire à celle qu'il défend. Récemment, l'ex-ministre conservateur fédéral Benoît Bouchard donnait une bonne idée de ce que cela signifie pour l'individu, dans une entrevue qu'il accordait quelque temps après l'annonce de son retrait de la vie politique:

Cela fait dix ans que je vis les contraintes du compromis, que j'encadre ma liberté de penser, mon esprit critique, et je ne pense pas que j'aurais tenu cinq années de plus. À force de compromis, on perd le sens du risque et de l'audace qu'on avait quand on est arrivé [au pouvoir]. Les valeurs que j'avais à 35 ans ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui. Cela fait dix ans que je m'adapte et je suis tanné de changer<sup>65</sup>.

Avec l'arrivée du Parti libéral comme parti national à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais surtout avec l'arrivée de la ligne de parti amenée par le rapprochement et la superposition des idéologies des partis, on voit le développement de ces militants nouveau style. C'est justement sur l'un de ces hommes de parti que portera notre étude.

---

65: Le Soleil, 2 mai 1993, p.A-9.

## Un cas type d'homme de parti: Rodolphe Lemieux

Notre étude portera sur un cas d'homme de parti et sur l'évolution de cet homme dans son environnement partisan. Nous voulons voir comment ce nouveau système de partis intervient dans la vie et la carrière d'un individu qui y est fortement impliqué. Pour ce faire, nous avons choisi un partisan qui nous semble être l'exemple presque parfait d'un homme de parti: Rodolphe Lemieux. Rodolphe Lemieux est une des figures les plus importantes et les plus imposantes du Parti libéral des 30 premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Il est également un des piliers des changements dans le système de partis.

Né en 1866, fils de Hormidas-Alphonse Lemieux, un ardent combattant libéral, Rodolphe Lemieux débute son action politique comme plusieurs le font à cette époque: par le journalisme et les clubs politiques. Rapidement remarqué par les chefs libéraux, Lemieux est utilisé sur les plates-formes lors des assemblées publiques. Protégé d'Honoré Mercier, il devient le défenseur de l'autonomie nationale et de l'indépendance du Canada face à l'Angleterre. Après la mort de Mercier, en octobre 1894, Lemieux se rapproche des libéraux fédéraux et de Wilfrid Laurier. En réponse aux demandes de ce dernier, Lemieux se présente comme candidat lors des élections fédérales de 1896 et remporte la victoire dans la circonscription de Gaspé. Il fait donc son entrée au Parlement pour n'en être expulsé que par la mort 41 ans plus tard.

Lemieux, mieux que quiconque, semble le représentant par excellence de l'homme de parti. Dès 1899, lors de la crise amenée par la question de la participation du Canada à la Guerre des Boers, et malgré les insistances de son ami Henri Bourassa avec qui il partage une idée de l'indépendance du Canada bien développée, Rodolphe Lemieux abandonne son idée d'indépendance complète et immédiate du Canada pour adopter la stratégie de Laurier, à savoir gagner lentement et prudemment l'autonomie du Canada plutôt que de prendre



**l'indépendance immédiatement et risquer de plonger le pays dans des responsabilités qu'il n'est peut-être pas prêt à assumer. Ce changement d'attitude, que Bourassa refuse de faire, Lemieux le fait. Devant le fait accompli, il se range derrière son chef afin d'éviter tout conflit interne qui pourrait nuire au Parti libéral. C'est un des premiers, mais pas le dernier des gestes semblables que Lemieux posera tout au long de sa carrière.**

**En 1904, à l'âge de 38 ans, il amorce son entrée dans les hautes sphères du pouvoir; ses ambitions d'ascension dans le parti sont enfin comblées: Laurier le nomme solliciteur général. En 1906, il prend les commandes du ministère des Postes et du Travail. Nommé ministre de la Marine en 1911 pour défendre le projet de marine de guerre proposé par Laurier, il reste au sommet de la pyramide du parti après la défaite de 1911, accompagnant Laurier comme voisin de pupitre en Chambre. Après la mort du grand chef, bien que D.D. Mackenzie ait été nommé chef par intérim, Lemieux reste une figure de proue importante du parti. Sous le règne de King, Lemieux prend du recul dans son rôle de chef du parti au Québec en devenant Orateur de la Chambre, puis sénateur.**

**Voilà pour la carrière parlementaire de Lemieux. Mais le plus gros de son travail partisan se fait à l'extérieur de la Chambre. Tout d'abord, il est une des figures dominantes des campagnes électorales au Québec. S'occupant tour à tour des districts de Québec, puis de Montréal, puis de la province entière, cet as de l'art oratoire, converti en «ministre de la Propagande», parcourt la province portant la nouvelle libérale aux électeurs. Partout où il passe, c'est un succès libéral assuré. Ses influences dépassent également les limites de la province où il se rend occasionnellement mettre son verbe à la disposition des chefs locaux.**

**La carrière de Lemieux est également parsemée de diverses missions diplomatiques. En effet, Lemieux semble l'un des choix favoris de Laurier lorsqu'il doit envoyer un de ses ministres à l'étranger pour le représenter dans des**

circonstances importantes. C'est ainsi que Lemieux représente le Canada au Japon, en Afrique-du-Sud, en Angleterre régulièrement, où on ne manque pas une occasion de le présenter aux monarques, en France constamment<sup>66</sup>, au Vatican également, en fonctions beaucoup moins officielles pour le pays mais vitales pour le parti.

Lemieux, c'est également le lien permanent entre les libéraux du Québec et le chef fédéral. Grand ami personnel de Lomer Gouin<sup>67</sup>, Lemieux sert d'intermédiaire entre le parti provincial et les instances fédérales lorsqu'il y a un problème à résoudre.

De plus, Lemieux est la cible préférée des adversaires de Laurier, l'inattaquable. Les conservateurs, mais surtout les nationalistes, et particulièrement Bourassa, utilisent Lemieux comme cible à atteindre et, éventuellement, à détruire. La réputation du Parti libéral au Québec passe nécessairement par lui; affaiblir Lemieux, c'est affaiblir le parti. Quel plus beau compliment peut-on attendre de ses adversaires? Il devient donc un bouclier qui tente de protéger le chef et le parti contre des attaques souvent peu chevaleresques.

Dans cette thèse, nous tenterons de voir cet homme comme l'exemple presque parfait de l'homme de parti pendant l'ère Laurier. Nous découvrirons comment, par ses ambitions, il réussit à se faufiler dans les dédales du parti d'abord par attachement à ce Parti libéral et à ce qu'il représente pour lui, mais aussi, et peut-être surtout, par attachement à son chef, Wilfrid Laurier. Lemieux apparaît alors non seulement comme le stéréotype de l'homme de parti, mais également comme celui du groupe de politiciens qui sont dévoués au chef et qui disparaissent avec celui-ci. Ce fut le cas pour Lemieux avec Mercier, mais plus fortement encore avec

---

66: Les Français, du moins ceux du monde politique, adoptent Lemieux et l'engloutissent sous les décorations et les médailles (y compris la Légion d'honneur), l'invitent à La Sorbonne comme professeur, lui concèdent, pour le gouvernement canadien, la crête de Vimy pour la construction d'un mémorial canadien après la Première Guerre mondiale.

67: Seul Lemieux réussit à le faire sortir de sa retraite après sa décevante expérience à Ottawa: il l'a amené avec lui dans Gaspé pour sa campagne électorale.

Laurier. Par cette thèse, nous serons peut-être plus en mesure d'analyser non seulement le comportement des personnages politiques au Canada, mais également de mieux saisir les rouages du système de partis tel qu'il s'est articulé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle; après tout, l'obligation du respect de la ligne de parti et la discipline de parti ne se sont pas vraiment modifiés depuis.

Pour ce faire, nous verrons d'abord comment il s'est attaché au Parti libéral et comment le parti s'est attaché à lui. Cette première partie nous fera voir comment Lemieux en vient à lier sa destinée aux deux chefs du parti qu'il suivra et épaulera en tout temps, d'abord Mercier puis Laurier, et comment il glisse lentement derrière la ligne de parti. Dans une seconde partie, qui couvre la période de 1902 à 1911, nous verrons comment il met en application son rôle d'homme de parti et comment, une fois que cette qualité ne fait plus de doute, il accède aux fonctions les plus importantes du Parti libéral. Dans un troisième temps (1911-1919), nous verrons comment Lemieux agit dans un système de partis complètement renversé par l'alliance conservateurs-nationalistes au Québec et la Première Guerre mondiale, comment il continue à propager les vertus libérales et comment il continue à épauler Laurier jusqu'à sa mort. Finalement, dans un dernier chapitre, nous assisterons au retrait progressif de Lemieux des hautes sphères du parti à la suite du décès de Laurier, le chef à qui il avait donné sa fidélité. Nous saurons comment il a manoeuvré avec William Lyon Mackenzie King, successeur de Laurier, pour se placer lui-même à la retraite, ne se sentant plus à l'aise avec les nouvelles variables amenées dans le système par l'arrivée d'un nouveau chef national et de nouveaux chefs locaux au Parti libéral. Nous serons alors en mesure de conclure que, définitivement, Rodolphe Lemieux ne peut être vu et compris que comme homme de parti, prêt à laisser tomber par choix ses idées pour substituer à leurs places les intérêts du parti dans l'espoir d'ainsi pouvoir grimper les échelons et devenir un des dirigeants du parti.

## Méthodologie

Cette thèse analysera le comportement d'un individu dans un système politique. Nous verrons donc Rodolphe Lemieux comme un individu qui est soumis à des pressions de son environnement et qui doit répondre à ces pressions par des gestes, des attitudes. Mais, une fois dans le système, les pressions ou exigences de l'environnement passent par une série de filtres parmi lesquels l'éducation de l'homme, ses liens avec les parties concernées, ses préjugés, ses convictions, etc. De sorte que les gestes répondant aux demandes ne sont pas toujours concordants. Nous verrons donc la ligne de parti comme étant, pour Lemieux, un filtre très important et très efficace.

Cette thèse n'est pas une biographie au sens strict du terme, c'est-à-dire une étude portant sur la vie d'un individu, de sa naissance à sa mort, incluant les principales étapes de son passage sur terre. Il s'agit plutôt d'une étude d'histoire politique sur un phénomène vu à travers certaines facettes de la vie d'un politicien: le phénomène de l'homme de parti. Notre but n'est donc pas de voir en détail toute la carrière politique de Rodolphe Lemieux, mais bien de saisir le phénomène d'homme de parti par l'intermédiaire de Lemieux. Ainsi, notre questionnement des sources et des documents ne consistait pas à répondre principalement à la question: «Qu'est-ce que ce document peut m'apprendre sur Lemieux?», mais bien: «Qu'est-ce que ce document peut m'apprendre sur le système de partis tel que vécu par Lemieux?». Le choix des sources utilisées et la façon dont elles ont été utilisées correspondent donc à ce principe de base.

Nous allons passer en revue ici les différents documents utilisés pour la recherche en donnant les attentes que nous avons face à ces documents ainsi que les résultats sommaires de leur utilisation.

## Les journaux

D'abord, il fallait très bien situer Lemieux dans son contexte, cerner les activités de l'homme et ses tâches partisans. Pour cela, il fallait consulter les journaux libéraux pour trouver la trace de Lemieux tant dans ses moments de gloire que dans ses apparitions les plus banales. Ainsi, nous avons choisi de consulter le journal libéral fédéral le plus officiel, organe qui nous semblait le plus apte à parler de Lemieux aussi souvent que possible. La consultation, sur une base quotidienne, a débuté avec *L'Électeur* en 1884. Ce journal a été choisi car il est alors dirigé par Ernest Pacaud, ami intime de Laurier, et que les liens entre le Parti libéral et le journal sont bien connus<sup>68</sup>; la date est totalement arbitraire, mais elle est justifiée par le fait que Lemieux, en janvier 1884, a 17 ans et qu'il soit peu possible que son action politique ait débuté avant cela (Robert Rumilly parle de 1884 comme étant les débuts de Lemieux au Club national<sup>69</sup>).

Dans cette optique, la lecture se fit dans *L'Électeur* du 1er janvier 1884 au 6 février 1897. *L'Électeur* (*Le Soleil* après le 28 décembre 1896), sous le contrôle d'Ernest Pacaud, est le seul organe d'envergure au Québec qui représente pleinement les vues des dirigeants libéraux. Les autres ont toujours plus ou moins de dissidences face aux chefs<sup>70</sup>.

Le 7 février 1897, nous changeons de journal à la suite de l'acquisition par le Parti libéral fédéral, sous la requête de Laurier, du journal montréalais *La Patrie*. Bien que *Le Soleil* reste un journal libéral de premier plan, c'est *La Patrie* qui devient l'organe de Laurier et des libéraux fédéraux de Montréal, ville de Lemieux. La lecture de *La Patrie* se fait donc du 4 février 1897 au 4 avril 1903. Pendant cette période, le journal est contrôlé par le ministre libéral Joseph-Israël Tarte et ses

---

68: André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, t.3: 1880-1895, Québec, P.U.L., 1977, p.219.

69: Robert Rumilly, *Honoré Mercier et son temps*, t.1: 1888-1894, Montréal, Fidès, 1975, p.230.

70: Rappelons-nous que nous nous situons avant la prise de pouvoir par Laurier pour la grande partie de cette période et que l'unification des libéraux sous la ligne de parti est en voie de se faire.

deux fils Joseph et Eugène pour la plus grande gloire du Parti libéral. Les assemblées de toute la province y sont mentionnées, particulièrement si une vedette du parti y est présente. Mais le congédiement de Joseph-Israël Tarte du cabinet à la fin de 1902 force Laurier à fonder un nouvel organe à Montréal. Alors que Tarte transforme *La Patrie* en journal conservateur, Laurier fonde dans la métropole du Canada *Le Canada* (dont le conseil d'administration est formé de ministres et de fidèles à Laurier, dont Rodolphe Lemieux). C'est ce quotidien que nous avons suivi du 4 avril 1903 au 31 janvier 1938, quelques mois après le décès de Lemieux.

Cette lecture systématique de 54 ans d'actualité libérale nous a permis de suivre Lemieux tout au long de sa carrière, de situer les principaux épisodes de sa vie et de cerner les périodes où il est le plus actif. Nous avons ainsi pu trouver les moments où les autres journaux adverses étaient les plus susceptibles de parler de lui. Là est l'importance de suivre le journal qui est le plus proche de Lemieux.

Un bon nombre d'autres journaux ont par la suite été dépouillés à des dates bien précises correspondant à ces moments forts de la carrière de Lemieux. Il s'agit principalement de *L'Événement* (conservateur de Québec), *Le Devoir* (organe nationaliste de Henri Bourassa), *L'Action Sociale Catholique* (par la suite, *L'Action Catholique*: organe officieux de l'Archevêché de Québec), *The Gazette* (anglophone conservateur de Montréal), *The Globe* (Toronto), le *Winnipeg Free Press* (libéral du Manitoba), *La Vigie* (quotidien libéral radical de Québec contenant des articles anonymes de Lemieux en 1910) et *Le Progrès du Golfe* (hebdomadaire à tendance libéral de Rimouski couvrant la Gaspésie). Certains points très précis ont été aussi vérifiés dans *La Presse* et *La Libre Parole Illustrée*.

### **Les archives:**

Bon nombre des fonds d'archives dépouillés, bien que semblant prometteurs, n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Ils comportent souvent des informations sur

Lemieux, mais peu d'entre elles étaient pertinentes à notre recherche ou pouvaient nous aider à répondre à notre questionnement de base, c'est-à-dire nous aider à situer Lemieux dans son rôle d'homme de parti. Ainsi, il aurait été peut-être plus facile de faire une recherche sur le patronage sous Laurier ou sur un autre sujet, mais là n'était pas le but de la thèse.

### *Les fonds des Archives nationales du Canada*

À Ottawa, notre tâche a été allégée par la présence d'un fonds Rodolphe Lemieux (MG 27 II D 10) à première vue assez considérable (1,32m environ). Un index nous facilite la consultation. Ce fonds est composé en premier lieu de correspondance générale, touchant toutes les périodes et les sujets. Malheureusement, le fonds contient bien peu de la correspondance de Lemieux; étant donné la longueur de sa carrière et l'importance de ses postes, nous nous attendions à trouver une plus grande quantité de lettres.

Le fonds comporte une bonne partie de documents (7 volumes) sur la Mission Lemieux au Japon en 1907. Lemieux y a conservé toute la correspondance échangée entre lui et son beau-père Louis-Amable Jetté (alors lieutenant-gouverneur du Québec) de même que la correspondance officielle entre lui et le cabinet. C'est par cette correspondance que nous apprenons les véritables enjeux de cette mission diplomatique. Mais la qualité première du fonds Lemieux est de nous conserver 238 articles, conférences et discours écrits et/ou prononcés par Lemieux tout au long de sa carrière. S'étendant à des sujets aussi variés que la constitution anglaise, la Nouvelle-France, l'Empire britannique ou la loi de la marine de 1910, nous avons là une source inestimable sur l'oeuvre et le travail de Lemieux<sup>71</sup>.

---

71: Il est également intéressant de noter, dans le volume 26, la présence de bulletins de vote préparés pour l'élection de 1911 dans Gaspé. Comment diable ont-ils pu arriver là? C'est une question qui reste pour l'instant sans réponse vérifiable, bien que de nombreuses hypothèses toutes aussi illicites les unes que les autres sont envisageables.

Il est important ici de noter l'importante production de Lemieux en terme de discours et de conférences. En excluant les innombrables interventions aux Communes, nous avons répertorié pas moins de 651 discours et/ou conférences prononcés par Lemieux dans des assemblées politiques ou des réunions d'associations diverses. Ce nombre important n'est pourtant pas encore complet: il ne comprend que les discours dont les journaux font état ou dont nous avons trouvé la trace dans les archives. Dans le cas des assemblées politiques, bon nombre des apparitions publiques que fait le député Lemieux dans son comté ne paraissent pas dans les journaux et n'ont pas été comptées. Nous savons pertinemment que Lemieux pouvait prononcer entre deux et quatre discours par jour lorsqu'en campagne électorale; les journaux ne rapportent malheureusement que quelques-uns de ceux-ci et aucun lorsque le député est aux Iles-de-la-Madeleine. Il est donc compréhensible que nous nous soyons penché plus particulièrement sur les discours les plus marquants et dont le contenu peut donner un nouvel éclairage à notre thèse.

Plusieurs autres fonds ont été utiles à la recherche; nous ne verrons ici que les principaux (une liste plus exhaustive est présentée en bibliographie). D'abord, le fonds Laurier qui est une mine d'or pour le chercheur qui travaille sur cette période. Beaucoup d'informations concernant Lemieux, qui est l'un de ses ministres préférés, y sont conservées. Ce fonds peut être consulté par les index disponibles et recèle une quantité impressionnante de documents. Ensuite, le fonds de Robert Laird Borden, lui aussi indexé, contient des documents importants. On peut y voir, entre autres, le pèlerinage de Borden dans Charlevoix en 1919 où il tente de convaincre Lomer Gouin et Lemieux d'entrer dans son cabinet, ou les tractations lors des élections de 1911 par le biais de lettres de Henri Bourassa. Un fonds également des plus importants est le fonds William Lyon Mackenzie King avec sa correspondance, mais surtout son journal intime. Que de révélations contenues dans ce fonds. Que d'idées préconçues rejetées par ces papiers sur les relations entre les deux hommes. Nous y voyons sans doute



possible la relation personnelle et amicale que King entretient avec les Lemieux jusqu'à la mort de ce dernier.

Par la suite, les fonds les plus importants sont ceux des collègues et des amis de Lemieux. Parmi les plus intéressants, notons les fonds Dandurand-Marchand, Lomer Gouin<sup>72</sup>, Charles Murphy, Ernest Lapointe, et Henri Bourassa. Le fonds Dandurand-Marchand, de Raoul Dandurand (ami intime de Lemieux) et de son épouse Joséphine Marchand, est très révélateur quant au changement de cap dans la carrière de Lemieux à la suite de la mort de Laurier.

#### *Les fonds des Archives nationales du Québec*

Dans les fonds d'archives détenus par les Archives nationales du Québec, aucun fonds consulté n'a présenté d'attrait particulier. Il semble que les collaborateurs et amis de Lemieux aient oeuvré principalement sur la scène fédérale et que ce soit là que se trouvent les informations importantes sur sa carrière.

#### *Les fonds du Couvent des Ursulines de Trois-Rivières*

La découverte d'un fonds, de façon plutôt inattendue, s'est révélée être la surprise des recherches. Ayant découvert que le seul enfant qui ait survécu à Rodolphe Lemieux, Clothilde, était religieuse au Couvent des Ursulines de Trois-Rivières, nous avons porté nos recherches vers ce lieu. Quelle surprise d'apprendre que non seulement les religieuses avaient conservé les papiers personnels de soeur Clothilde, mais qu'en plus elles possédaient assez de matériel pour créer un fonds Rodolphe Lemieux<sup>73</sup>. Ce fonds regorge de correspondance très personnelle entre Lemieux et sa «bien chère enfant». Centrée principalement sur la période où Lemieux donne des cours à La Sorbonne (septembre à décembre 1928), cette correspondance nous permet de mieux connaître l'homme, sa famille, ses intimes,

---

72: Le grand ami personnel de Lemieux.

73: Il faut dire que les religieuses en charge des archives du couvent font de l'excellent travail qui pourrait sans honte pour elles être montré à des professionnels.

ses préoccupations (comme sa peur d'être envoyé au Sénat en 1930). Le journal quotidien du couvent reconnaît en Lemieux un bienfaiteur et note chacun de ses passages et, surtout, de ses donations. Nous avons également pu tirer de ce journal des nouvelles sur la progression de l'état de santé de Lemieux au fil de ses visites. Une partie du fonds Lemieux contient les spicilèges faits de coupures de journaux scrupuleusement récoltés et collés par la patiente Berthe, épouse du politicien. On y trouve, bien entendu, des articles sur la politique, mais également sur l'économie, les arts, les nouvelles européennes, enfin, tout ce qui intéressait Rodolphe. Ne contenant aucune note, aucune annotation, aucun fil conducteur, ils ne peuvent aider le chercheur dans l'optique de cette recherche en particulier, si ce n'est pour démontrer le grand intérêt que porte Lemieux pour l'actualité nationale et internationale.

#### *Les fonds du C.R.C.C.F.*

La surprise de trouver des papiers si importants chez les Ursulines sous-entendait sans doute qu'à quelque part, une énigme surgirait. Elle s'est présentée vers la toute fin des recherches alors que nous visitons le Centre de recherche sur la civilisation canadienne-française à Ottawa. En plus d'y trouver des photographies, ce pourquoi nous y étions allés, nous y avons découvert quelques nouveaux volumes des spicilèges de Berthe Lemieux. Personne au Centre ne peut donner l'origine de ces archives puisque leur arrivée date d'avant la classification rigoureuse en pratique depuis plusieurs années. Du côté du personnel, tout ce que l'on se rappelle, c'est que quelqu'un les a amenés il y a longtemps en disant qu'ils étaient dans son grenier.

Donc, du côté des archives, nous croyons être relativement bien servi par les documents que nous avons pu trouver. Bien entendu, nous aurions préféré avoir un fonds Lemieux plus complet du côté de la correspondance personnelle, plus révélateur des pensées intimes du politicien, mais la présence d'autres fonds importants peut compenser jusqu'à un certain point. L'idéal eût été la présence

d'un journal personnel qui nous aurait permis de connaître les propos que tiennent Lemieux et Laurier, Gouin, ou autres lorsqu'ils se rencontrent en privé à Ottawa, Québec ou La Malbaie, leur lieu de villégiature commun<sup>74</sup>.

### **Revue de la littérature**

Il existe très peu d'études sur Rodolphe Lemieux. En fait, à notre connaissance, il n'en existe qu'une, une thèse de maîtrise de J.-Honorius Lacombe réalisée à l'Université d'Ottawa en 1951 et traitant de *La mission Lemieux au Japon (1907-1908)*. On ne peut demander à un mémoire de maîtrise de couvrir avec succès la carrière d'un homme, mais Lacombe se tire bien d'affaire pour décrire le voyage et les négociations avec les autorités japonaises dans le but de faire diminuer le nombre de Japonais entrant annuellement au Canada.

À tout cela se rajoute une série de pamphlets et brochures politiques reproduisant des discours marquants. Publiés pour en favoriser l'accès à un plus grand nombre d'électeurs possible, la plupart de ces outils de propagande sont parvenus jusqu'à nous, permettant ainsi au chercheur de mieux connaître toutes les facettes d'un dossier ou d'une élection. De ces écrits, bon nombre sont l'oeuvre de Rodolphe Lemieux de par ses fonctions de «ministre de la Propagande»; ses archives débordent de discours publiés ou non.

L'étude de l'évolution des partis politiques au Canada n'est pas un sujet choyé, mais elle a retenu l'attention de certains auteurs. C'est ainsi que l'on peut compter, entre autres, sur *Canadian Political Parties* de F.C. Engelmann et M.A. Schwartz, *Party Politics in Canada* de Hugh G. Thorburn, *The Canadian Political System: Environment, Structure and Process* de Richard J. Van Loon et Michael S. Whittington et *Approaches to Canadian Politics* de John H. Redekop. Tous ont l'avantage de placer leur analyse du système politique canadien contemporain

---

74: Lemieux y rencontre d'ailleurs souvent le président américain William Howard Taft, son voisin à La Malbaie, avant, pendant et après sa présidence.

dans une certaine perspective historique bien construite. Évidemment, il ne faut pas passer par-dessus le classique de Robert MacGregor Dawson, *The Government of Canada* qui reste, malgré le fait que la première édition date de 1947, un ouvrage de base en la matière.

Pour le Parti libéral, il existe une thèse de doctorat très valable de Paul Harry Heppe: *The Liberal Party of Canada*, qui étudie le parti dans les années 1950, et qui replace bien son cheminement et son évolution. Une autre thèse, de Marcel Caya et intitulée: *La formation du Parti libéral au Québec, 1867-1887*, parle spécifiquement des libéraux québécois et de leur organisation jusqu'à la prise du pouvoir par Mercier en 1887. Nous devons également mentionner *The Government Party* de Reginald Whitaker, *Le Parti libéral du Québec* de Vincent Lemieux, *In Search of Canadian Liberalism* de Frank H. Underhill et surtout *Laurier and a Liberal Quebec* de Henry Blair Neatby. Plus récemment, sur le libéralisme au Québec, il faut noter la parution de *Combats libéraux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, travail collectif dirigé par Yvan Lamonde et qui tente de faire le point sur ce que nous savons de ce libéralisme.

Pour le Parti conservateur, le meilleur ouvrage reste sans contredit *The Decline of Politics: The Conservatives and the Party System, 1901-1920* de John English qui, en plus de bien analyser le Parti conservateur, présente le système de partis et son évolution pendant cette importante période.

Nous pouvons compter également sur une bonne étude sur le Parti progressiste avec l'ouvrage de W.L. Morton: *The Progressive Party in Canada*. L'ouvrage de Morton a la qualité de bien placer la naissance de ce parti dans le contexte des revendications des libéraux de l'Ouest.

Mais la meilleure vue d'ensemble disponible de la vie politique canadienne du début du siècle revient à un contemporain, Français par surcroît, André Siegfried

avec son ouvrage *Le Canada, les deux races: problèmes politiques contemporains* publié pour la première fois en 1906. Mieux que personne, il a su décrire la vie politique d'alors et avec une justesse que les historiens actuels envient. Dès cette époque, il avait compris les transformations que venait de traverser le système de partis canadien et ainsi il a pu saisir avant tout autre l'essence réelle des partis en présence.

Vu le petit nombre des études importantes sur les partis et le système de partis, c'est encore vers les études des personnages politiques que nous devons nous tourner pour bien cerner l'époque.

Il est intéressant de constater comment, au Québec, le genre biographique reste un genre historique mineur, voire mis de côté par les historiens:

L'histoire économique, l'histoire sociale et l'histoire socio-culturelle étaient devenues la mode au Québec. Haro donc sur l'histoire dite traditionnelle au centre de laquelle se trouvent l'histoire politique et l'histoire cléricale. Haro, en conséquence, sur la biographie qui a tant servi, au Québec, ce genre d'histoire. Si bien que, depuis 1965, la biographie touchant à des personnages politiques et produite par des historiens professionnels canadiens-français est en nette régression au Québec comme l'est, d'ailleurs, l'histoire politique, laquelle n'est presque plus pratiquée [...] <sup>75</sup>.

On ne semble pas pouvoir faire la différence entre les hagiographies qui pullulent dans notre historiographie et les biographies modernes et scientifiques qui sont publiés à travers le monde par des historiens de grand renom. On semble plutôt privilégier l'histoire des masses et des mouvements, à la manière d'une physique des sociétés, à la vie des individus.

---

<sup>75</sup>: Réal Bélanger, "Écriture sur la carrière politique de Wilfrid Laurier: quelques réflexions et hypothèses sur la biographie de personnages politiques au Québec", R.B. Fleming, édit., *Boswell's Children: the Art of the Biographer*, Toronto, Dundurn Press, 1992, p.184.

C'est, à notre avis, passer à côté d'une source d'information importante. En histoire moderne, toutes les branches ont leur importance égale et ne donnent des résultats qu'une fois placées en parallèle avec des études sur d'autres volets complémentaires. De plus, il est incompréhensible que l'on laisse volontairement de côté dans l'histoire les individus alors que ce sont des individus qui prennent des décisions, décisions influencées par le milieu: groupes de pression, courbe économique ou rapports sociaux certes, mais également alcoolisme, ulcères d'estomac trop douloureux un jour de Conseil des ministres ou dispute conjugale la veille. En cette ère de développement de la théorie du chaos, comment ne pas vouloir l'insérer dans les sciences humaines alors que l'homme est le plus imprévisible des mécanismes de la nature. D'ailleurs, Fernand Braudel avait déjà signalé dès 1950 le rôle important des individus dans la société.

Le danger d'une histoire sociale, nous l'apercevons tous: oublier, dans la contemplation des mouvements profonds de la vie des hommes, chaque homme aux prises avec sa propre vie, son propre destin; oublier, nier peut-être, ce que chaque individu a toujours d'irremplaçable. Car contester le rôle considérable qu'on a voulu donner à quelques hommes abusifs dans la genèse de l'histoire, ce n'est certes pas nier la grandeur de l'individu, en tant qu'individu, et l'intérêt pour un homme de se pencher sur le destin d'un autre homme<sup>76</sup>.

La biographie reste donc un outil historique de premier plan. Comme l'affirme l'historien Yvan Lamonde: «La biographie sera aussi un moyen de connaissance scientifique si elle permet de dépasser l'anecdote et le cumul d'événements éclatés et si elle réussit à révéler des phénomènes structurels, c'est-à-dire des vecteurs durables, des tendances lourdes»<sup>77</sup>. Si cela est fait, «l'individu devient alors le miroir d'une société à un moment précis de son destin»<sup>78</sup>.

---

76: Fernand Braudel, "Positions de l'Histoire en 1950", Écrits sur l'histoire, Paris, Flammarion, 1969, p.35.

77: Yvan Lamonde, Louis-Antoine Dessaulles: un seigneur libéral et anticlérical, Montréal, Fidès, 1994, p.298.

78: Réal Bélanger, "Écrire sur la carrière...", p.187.

Malgré la faible popularité du genre, nous pouvons compter sur un certain nombre de biographies importantes qui nous permettent de garder le contact avec la classe politique. Ces ouvrages nous placent les rôles qu'ont joués plusieurs personnages dans l'évolution du Canada.

Arrêtons-nous aux principales biographies faites sur les hommes politiques du Canada et du Québec. D'abord, pour la bonne synthèse qu'il nous offre de la vie politique au Québec, *L'impossible défi: Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918)* de Réal Bélanger, mais surtout *Wilfrid Laurier: quand la politique devient passion*. Réal Bélanger sait placer les liens entre l'individu et son milieu, ce qui nous aide à comprendre les relations entre l'homme et son environnement. La biographie que Robert Craig Brown a faite de *Robert Laird Borden* reste encore un classique auquel il faut absolument ajouter l'édition qu'a produite Henry Borden des mémoires de son oncle dans: *Robert Laird Borden: His Memoirs* où l'on apprend les réelles pensées du politicien et son cheminement décisionnel. Sur King, l'ouvrage de base reste les trois volumes *William Lyon Mackenzie King*, débutés par Robert MacGregor Dawson et terminés par Henry Blair Neatby, malgré le fait que cette biographie ne couvre pas entièrement la vie de King. Elle reste un excellent point de référence. Il en va de même de celle de Bernard L. Vigod sur Louis-Alexandre Taschereau: *Quebec Before Duplessis: The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*<sup>79</sup>, première mais combien impressionnante biographie sur l'ancien premier ministre. Laurier Lapiere nous a donné une excellente thèse de doctorat sur Joseph-Israel Tarte: *Politics, Race and Religion in French Canada: Joseph Israel Tarte*. À ces biographies, il faut ajouter celle que Rumilly a faite avec *Honoré Mercier et son temps*, mais également celle de Gilles Gallichan: *Honoré Mercier: la politique et la culture*, premier essai sérieux sur Mercier depuis celui de Rumilly. Finalement, le genre biographique semble reprendre un peu de sa popularité avec la parution récente de l'ouvrage précité de

---

79: Publiée depuis peu en français sous le titre *Taschereau*.

Gilles Gallichan, mais également de celui d'Yvan Lamonde: *Louis-Antoine Dessaulles*, sur le leader libéral radical de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de la biographie de Kenneth J. Munro sur *The Political Career of Sir Adolphe Chapleau, Premier of Quebec, 1879-1882*, ou de la thèse de Patrice A. Dutil: *The Politics of Liberal Progressivism in Quebec: Godfroy Langlois and the Liberal Party, 1889-1914*<sup>80</sup>.

Un dernier mot pour mettre en relief les manques flagrants dans le champ biographique canadien et québécois. Plusieurs personnages politiques importants n'ont pas fait encore l'objet d'une étude spécifique de marque. C'est le cas, entre autres, de Lomer Gouin, Félix-Gabriel Marchand, Simon-Napoléon Parent, Arthur Sauvé, Ernest Lapointe, Raymond Préfontaine, et de bien d'autres individus dont l'apport dans l'histoire politique canadienne et québécoise est très important. Il est à souhaiter que, dans les années à venir, les historiens québécois redécouvrent l'importance de la biographie et mettront en branle l'ambitieux projet d'enfin connaître et reconnaître l'apport de ses personnages politiques dans l'évolution du Québec et du Canada.

---

80: La thèse de Patrice Dutil a été depuis publiée en français sous le titre *L'avocat du diable: Godfroy Langlois et le libéralisme progressiste dans le Québec de Wilfrid Laurier*



**CHAPITRE 1**  
**APPRENTISSAGE DE LA CHEVALERIE**

**L'entrée dans les rouages  
du système de partis (1866-1902)**

Avant de pouvoir faire sa marque en politique, il faut qu'un individu fasse son apprentissage. C'est cet apprentissage que nous devons étudier dans ce chapitre. Nous verrons d'abord comment Lemieux, dans sa jeunesse, développe son attachement au Parti libéral. Puis, nous pourrons suivre son cheminement à travers certaines étapes importantes. Premièrement, il devra se choisir un groupe à l'intérieur du Parti libéral, entre les modérés et les radicaux; ensuite, il fera son entrée en politique active et devra suivre la voie tracée par le parti; finalement, nous verrons par l'étude de trois cas importants que Lemieux, une fois député, accepte la ligne de parti et la fait sienne afin de pouvoir progresser à l'intérieur de la structure. Dans cette première partie de carrière, Lemieux saura faire les bons choix pour atteindre ultérieurement les sommets.

### **1- Entrée de Lemieux dans le cercle politique et libéral**

Lorsque l'attachement à un parti devient une affaire de «religion», pour reprendre les mots d'André Siegfried, il va sans dire que l'enfance et la jeunesse deviennent des périodes privilégiées pour créer un lien étroit entre un individu et un parti politique. Dans le cas de Lemieux, il ne fait aucun doute que ces périodes ont été très importantes, qu'elles ont marqué son cheminement politique futur. D'abord, il y a l'influence de son père, fervent libéral. Puis, il y a son cheminement, son apprentissage politique qui le guidait tout naturellement vers ce parti. Nous verrons ici comment Rodolphe Lemieux fait son entrée dans le monde politique et libéral.

#### **La politique au Québec, 1867-1884**

La politique québécoise a été fortement influencée par l'avènement de la fédération, le 1<sup>er</sup> juillet 1867. Ainsi commence le règne des conservateurs, menés dans la province par George-Étienne Cartier, et une longue période sombre pour

les libéraux provinciaux, les anciens Rouges. Ceux-ci, menés par Antoine-Aimé Dorion pour l'aile fédérale et plus tard par Henri-Gustave Joly de Lotbinière pour l'aile provinciale<sup>1</sup>, ont fortement combattu le projet de fédération car, selon eux, il ne servirait qu'à noyer davantage les Canadiens français dans l'élément anglais et à retirer encore plus de pouvoirs au Bas-Canada, devenu le Québec. Mais une fois la fédération faite, ces libéraux n'ont d'autre choix que de travailler dans le système.

Le parti provincial vit les mêmes difficultés que son pendant fédéral: manque d'organisation, manque de programme officiel, leadership chancelant car peu formel, mais surtout, il subit l'attitude agressive du clergé. Ce dernier donne son appui aux conservateurs de Cartier qui ne demandent aucun changement majeur dans l'ordre de la société. Pourtant, les libéraux du Canada n'ont rien à voir avec ceux de France ou d'Italie:

Malgré l'étiquette, les rouges ne sont pourtant pas des révolutionnaires, mais bien des libéraux qui revendiquent, comme l'exprime Jean-Baptiste-Éric Dorion, "la plus grande somme de liberté et d'égalité possible dans les limites de l'ordre et de la paix"<sup>2</sup>.

Les libéraux ont cependant des revendications plus musclées que les conservateurs: fin de l'ingérence du clergé dans les affaires de l'État, secret du vote<sup>3</sup>, colonisation des terres du nord du Québec, etc. Pourtant, peu de ces demandes font l'objet d'un consensus dans le parti puisqu'elles ne reposent sur aucun programme officiel. Ces problèmes d'organisation font paraître le Parti libéral plus comme un parti de critique que comme un parti de programme: «[...] on réclamait plus de chemin de fer et à lisses de bois, plus de crédits à

---

1: Joly est désigné comme premier chef du Parti libéral provincial seulement en 1869. Marcel Hamelin, Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878), Québec, P.U.L., 1974, p.25.

2: Fernande Roy, Histoire des idéologies..., p. 40.

3: Le vote, jusqu'en 1874, se fait de façon publique. Ainsi, les agents du gouvernement savent qui a voté comment, ce qui permet de distribuer le patronage aux amis sûrs. Quiconque veut profiter de ce patronage doit donc voter publiquement pour le gouvernement, ce qui donne des avantages certains aux conservateurs. Finalement, comme c'est le gouvernement qui décide de l'ordre dans lequel les comtés seront en élection, il se dépêche de faire voter les comtés assurés pour créer un effet d'entraînement. L'opposition, dans ce système, n'a que peu de chances.

l'agriculture et à la colonisation, moins de dépenses administratives, l'abolition du Conseil législatif, moins de patronage»<sup>4</sup>.

Les libéraux du Québec font donc face à beaucoup de problèmes les empêchant d'accéder au pouvoir, notamment aux plans des idéologies et du programme. Ces problèmes vont amener un groupe de jeunes à se former en un nouveau parti politique en 1871: le Parti national. Parmi les fondateurs, il faut remarquer la présence de Louis-Amable Jetté, de Frédéric-Ligori Béique et plus tard d'Honoré Mercier et de Wilfrid Laurier<sup>5</sup>.

C'est à la suite de l'échec des élections provinciales de 1871 que les jeunes libéraux tentent de s'organiser et de structurer le parti et le programme<sup>6</sup>. Ces jeunes veulent laisser tomber l'intransigeance de leurs aînés pour être un peu plus réalistes: «Beaucoup plus un regroupement de modérés décidés à rallier d'autres modérés, il [le parti] était surtout réformiste et autonomiste»<sup>7</sup>. Ce qu'ils préconisent, c'est la poussée de l'intérêt national sur l'intérêt de parti<sup>8</sup>.

Ce programme n'apporte rien de nouveau face au Parti libéral existant quant aux idées véhiculées<sup>9</sup>. En fait, après les deux assemblées de fondation tenues à Montréal et à Québec, «il serait oiseux de tenter d'établir une distinction entre le parti national et le parti libéral. Ce ne sont que deux expressions qui dénotent la même chose»<sup>10</sup>.

Mais le travail du nouveau parti se fait dans une nouvelle direction: celle de la structuration du parti et de ses forces: «Produit de l'initiative de militants, la

4: Marcel Caya, La formation du Parti libéral au Québec, 1867-1897, thèse de doctorat (histoire), York University, 1981, p.105-106.

5: Pierre Dufour et Jean Hamelin, "Honoré Mercier", DBC, vol.XII, p.785.

6: Marcel Caya, op. cit., p.101.

7: Ibid., p.123.

8: Ibid.

9: Yves Zoltvany, Les libéraux du Québec, leur parti et leur pensée (1867-1873), mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1960, p.81.

10: Ibid., p.92.

fondation du parti national non seulement dota le parti libéral d'un programme politique, mais lui bâtit également une organisation politique capable d'encadrer ses militants et de lui gagner de nouveaux adhérents<sup>11</sup>. Ainsi, devant leur succès, les anciens du Parti libéral n'hésitent pas à leur donner leur appui, question de récupérer à leur faveur le nouvel élan<sup>12</sup>. Cependant, malgré les volontés exprimées, les conservateurs modérés se tiennent loin du groupe<sup>13</sup>.

Plus tard en 1872, aux élections fédérales, le parti obtient un succès intéressant. Louis-Amable Jetté, un des fondateurs du Parti national, réussit même l'exploit de battre, et solidement encore, George-Étienne Cartier dans son comté de Montréal-Est<sup>14</sup>.

Mais la vie du parti est très courte. Lorsque les libéraux fédéraux prennent le pouvoir, en 1873, Alexander Mackenzie ne prend aucun «national» dans son cabinet malgré l'appui de ceux-ci au Parti libéral. «Les députés à l'origine du parti national se voyaient, de plus, écartés d'une participation en masse dans la plupart des comités où leur programme politique leur aurait commandé une participation plus active»<sup>15</sup> comme celui des chemins de fer, celui des comptes publics ou celui des banques et du commerce. Déçus, les nationaux rentrent tranquillement dans le rang libéral, et leur mouvement est récupéré par leurs aînés. C'est vers 1874 que le parti disparaît<sup>16</sup>, à bout de souffle. Malgré sa courte vie, le Parti national a servi à renouveler le Parti libéral en le structurant<sup>17</sup>. Comme le dit l'historien Yves Zoltvany: «Avant 1872, dans le Québec, il y avait des libéraux. Après 1872, il y a un parti libéral»<sup>18</sup>.

---

11: Marcel Caya, *op. cit.*, p.114.

12: *Ibid.*, p.102.

13: Gilles Gallichan, *Honoré Mercier...*, p.27.

14: Marcel Caya, *op. cit.*, p.144.

15: *Ibid.*, p.155.

16: Pierre Dufour et Jean Hamelin, *op. cit.*, p.785.

17: Marcel Caya, *op. cit.*, p.133-134.

18: Yves Zoltvany, *op. cit.*, p.93.

Les libéraux vont donc continuer à se développer tranquillement dans les années suivantes. Il faut s'arrêter en 1877 pour voir une raison importante des changements à venir dans les succès du parti. Confronté au problème de l'ingérence systématique du clergé dans la politique contre le Parti libéral, le député libéral fédéral de Drummond-Arthabaska, Wilfrid Laurier, décide de s'attaquer directement au problème dans une conférence prononcée le 26 juin au Club canadien de Québec. Laurier profite de la présence au Canada de Mgr George Conroy, envoyé par le Vatican pour enquêter sur les accusations d'ingérence portées par les libéraux contre le clergé catholique, pour faire le point sur le libéralisme canadien; nous avons traité de ce point en introduction.

Ainsi, par son vibrant discours, Laurier vient de s'attirer l'estime de plusieurs curés et membres du haut clergé plus modérés que certains de leurs confrères radicaux. C'est le début de la fin pour l'influence indue du clergé sur l'électorat, mais non de l'ingérence politique ultramontaine; c'est le début du rôle de leader national pour Laurier.

Le Parti libéral profite du succès de Laurier pour ébranler le bastion conservateur qu'est le Québec. En effet, depuis 1867, seuls les conservateurs ont formé le gouvernement malgré la prise de pouvoir par les libéraux à Ottawa en 1873. Il y a bien eu le gouvernement de Joly de Lotbinière, de mars 1878 à octobre 1879, mais rien de solide ne s'est fait.

En 1883, Honoré Mercier prend la direction du Parti libéral. L'arrivée de Mercier marque le début d'une nouvelle période pour les libéraux: c'est la fin du règne des Rouges, ces «libéraux doctrinaires et anticléricaux de l'époque de l'Institut canadien de même que les héritiers, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, du radicalisme des Patriotes»<sup>19</sup>, et l'arrivée à la tête du parti des modérés. Mercier, un ancien

---

19: Jean-Paul Bernard, Les Rouges: libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal, P.U.Q., 1971, p.1.

conservateur qui s'est opposé à la fédération ce qui l'a entraîné derrière Dorion<sup>20</sup>, met le parti à sa main en l'appuyant sur sa base, en faisant participer les partisans<sup>21</sup> et particulièrement la jeunesse libérale.

Dès son arrivée comme chef, Mercier pose les balises de son action politique: c'est la lutte pour une plus grande autonomie des provinces passant par une hausse des subsides accordés dans la constitution par Ottawa aux provinces pour compenser les pertes de revenu engendrées par la division des pouvoirs de 1867<sup>22</sup>. Plus que cela, Mercier se dissocie de plus en plus des libéraux radicaux et tente un rapprochement avec certains conservateurs afin de solidifier les appuis à son parti.

C'est dans ce contexte, alors que Mercier prend la tête du Parti libéral, que la vie politique de Lemieux débute; à temps pour profiter de la place que Mercier fait aux jeunes, à temps pour participer aux chambardements que le système de partis canadien s'apprête à vivre. Mercier est le chef des libéraux du Québec et, à Ottawa, c'est Edward Blake qui a remplacé Alexander Mackenzie en 1880. On peut également noter la force de Wilfrid Laurier, tant à Québec qu'à Ottawa; l'approche de sa montée à la tête du parti fait de lui un chef important du Parti libéral. Mais ces années restent des années sombres pour le parti. Les succès des administrations Mackenzie au fédéral et Joly au provincial laissent le Parti libéral avec peu de pouvoir. Il faudra la mort de Louis Riel, en 1885, pour que le parti devienne, au Québec, un parti fort.

---

20: Gilles Gallichan, *op. cit.*, p.24.

21: Marcel Caya, *op. cit.*, p.544.

22: Pierre Dufour et Jean Hamelin, *op. cit.*, p.797.

## Ce qu'un fils doit à son père

Rodolphe Lemieux est le quatrième enfant d'une famille de huit<sup>23</sup>. Sa mère, Anne Bisailon, est une institutrice. Elle a su, au cours de sa vie, inculquer à ses enfants la soif du savoir et le goût de la culture. Son père, Hormidas-Alphonse Lemieux, est un agent des douanes aux revenus modestes. À cause de son métier, H.-A. Lemieux doit déplacer sa famille de Montréal (port d'attache principal) vers Trois-Rivières ou Ottawa. Ces déménagements permettent à Rodolphe de fréquenter le séminaire de Nicolet et l'Université d'Ottawa.

Nous avons vu comment André Siegfried considère comme très importante l'influence de la famille dans le choix d'une allégeance à un parti politique. Rodolphe Lemieux a vu le jour dans une famille franchement libérale. En politique, H.-A. Lemieux est un libéral actif. Il fait plus que voter pour le parti de la réforme, il fréquente les cercles libéraux et participe aux élections comme travailleur ou organisateur, ce qui est une occasion pour ses enfants de s'initier à la politique libérale.

Mon père était donc un libéral, partisan ardent de [Antoine-Aimé] Dorion qui avait succédé comme chef à Louis-Joseph Papineau. Il fréquentait l'Institut Canadien [sic] où la jeunesse instruite de l'époque, venait entendre discuter les problèmes d'actualité. Combien de fois ne l'ai-je pas entendu raconter des séances de l'Institut où de jeunes orateurs déployaient leur éloquence en un style pur et châtié. L'élite s'inscrivait dans les grands débats et tout Montréal assistait à ces tournois littéraires<sup>24</sup>.

L'Institut canadien est un cercle intellectuel créé à Montréal en 1844. «L'Institut canadien se révèle comme étant un foyer dynamique pour qui veut s'instruire, exprimer et échanger des idées sur tous les sujets. Il défend la liberté d'expression avec une belle ferveur. Mais plusieurs membres de l'Institut ne souhaitent pas

---

23: En fait, dix enfants sont nés, mais deux (le premier et le dernier) sont morts en très bas âge.

24: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, MG 27 II D 10, vol.22, p.6099, Mémoires de Rodolphe Lemieux.



seulement discuter, ils veulent aussi agir<sup>25</sup>. Rapidement, l'Institut canadien devient le centre des Rouges de Montréal, l'endroit où se concentrent les champions du mouvement libéral radical.

C'est cette dernière facette qui fait que l'Institut subit les foudres du haut clergé pour son libéralisme trop avoué. Le 12 juillet 1869, l'Institut canadien est condamné par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal; ses membres, s'ils ne renoncent pas à l'Institut, sont frappés d'excommunication.

Il ne faut pas, par contre, trop généraliser sur les orientations de l'Institut. En effet, l'association ne renferme pas que des radicaux: «Les libéraux se démarquent certainement d'après le coefficient d'anticléricalisme de chacun»<sup>26</sup>. Une bonne preuve de cela est la création, en 1863, d'un comité de l'Institut chargé de trouver des moyens de se rapprocher de l'Église et du haut clergé; parmi les membres de ce comité se trouve le modéré Wilfrid Laurier<sup>27</sup>. Malgré l'échec du comité, l'Institut devient moins radical par la suite. En fait, après 1867, ce sont les modérés qui y dominent<sup>28</sup>.

Il ne semble faire aucun doute que H.-A. Lemieux appartient au groupe modéré de l'Institut, à preuve ses affiliations, que nous allons voir, avec Laurier et ses proches; à preuve également le souvenir que Lemieux garde du rôle de Louis-Amable Jetté dans la défense du clergé en tant qu'avocat de la paroisse Notre-Dame dans l'affaire Guibord, où il devait affronter Joseph Doutre, un membre de l'Institut<sup>29</sup>. Hormidas Lemieux parle donc fréquemment à la maison de ses réunions, des assemblées auxquelles il assiste et surtout, des orateurs qu'il y a entendus. Le jeune Rodolphe se familiarise donc avec les noms de Antoine-Aimé Dorion, Edward Blake, Honoré Mercier.

---

25: Roy, *Histoire des idéologies...*, p.39.

26: Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles...*, p.299.

27: *Ibid.*, p.142.

28: Jean-Paul Bernard, *op. cit.*, p.1-2.

29: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.22, p.6091-6092, Mémoires de Rodolphe Lemieux.

H.-A. Lemieux est aussi un organisateur politique. Entre autres, il organise le district de Trois-Rivières pour les élections fédérales générales de 1878 avec un jeune journaliste: Ernest Pacaud<sup>30</sup>, le grand ami de Laurier; Laurier remarque d'ailleurs Lemieux père et gardera toute sa vie un bon souvenir de lui. Ernest Pacaud deviendra une pierre angulaire du Parti libéral au Québec et son amitié avec Lemieux père aura des répercussions sur la carrière de Lemieux fils. Mais, au cours de cette élection de 1878, ce n'est pas Pacaud qui va attirer l'attention du jeune Lemieux. Alors qu'il n'a pas encore 12 ans, Rodolphe suit son père dans le district et assiste à des assemblées publiques. Il devait y faire une découverte importante pour lui, comme il le racontera plus tard dans ses mémoires:

Mon père habitait alors Trois-Rivières, pays foncièrement tory, et il avait été chargé d'une partie de l'organisation de ce district. J'étais moi-même bien jeune à cette époque. Je commençais mes études et la politique me passionnait déjà. Je me rappelle cette grande assemblée qui eut lieu dans une des salles de l'ancien collège, où nous résidions alors, à laquelle plusieurs personnes furent appelées à prendre la parole. Je serais bien embarrassé aujourd'hui de vous donner les noms de ces orateurs. Vers le milieu de l'assemblée arriva un nouveau personnage, qui fut vivement acclamé, à qui on livra passage avec respect et qui fut immédiatement appelé à la tribune. Celui-là, je ne l'oublierai jamais.

C'était un homme à la taille élevée, à la chevelure abondante et bouclée, aux traits délicats et à l'expression intelligente. Sa figure était noble, pensive, jeune, son geste gracieux, sa voix forte, ample. Il parla pendant une heure environ, tenant tout cet auditoire sous le charme de son éloquence. J'appris alors, pour la première fois, que cet orateur n'était autre que Wilfrid Laurier<sup>31</sup>.

On peut donc voir ici d'abord que le goût de la politique de Rodolphe Lemieux est venu assez jeune et ce, sous l'inspiration de son père. On peut également constater que Lemieux, à 11 ans, est déjà fortement impressionné par Wilfrid Laurier, ce qui sera une constante dans sa carrière. Les liens entre H.-A. Lemieux et Wilfrid Laurier sont certains. Laurier, tout au long de ses relations avec

---

30: Rodolphe Lemieux, "Ernest Pacaud", *L'Électeur*, 4 mars 1893, p.2.

31: Rodolphe Lemieux, *Wilfrid Laurier. Conférence devant le Club National de Montréal*, Montréal, C. Théoret, 1897, p.4.

Lemieux, envoie ses vœux au père, s'informe de sa santé, se rappelle à sa mémoire. Il semble donc assuré que H.-A. Lemieux doit être associé non pas aux libéraux radicaux, mais bien aux libéraux modérés, et particulièrement au groupe de Wilfrid Laurier.

Le père de Rodolphe Lemieux lui a donné, sans doute, la « piquûre » de la politique par ses récits des réunions politiques, par son action et en l'amenant avec lui assister à des assemblées publiques. Lemieux est donc pré-programmé à entrer au Parti libéral. Il ne fait également nul doute que les amitiés de H.-A. Lemieux avec Ernest Pacaud et Wilfrid Laurier vont paver la voie à son fils. C'est par contre par ses propres actions, ses implications que le jeune Rodolphe va faire son chemin pour entrer dans les rouages du Parti libéral.

### Les clubs politiques

Comme bon nombre de ses confrères, c'est d'abord par l'appartenance à un club politique que les premiers pas se font pour Rodolphe Lemieux. Un club politique, c'est une association politique où les militants se retrouvent pour échanger sur la politique et l'actualité, mais également pour discuter du programme, élaborer des idées, parler stratégie et rencontrer les chefs du parti. Les clubs deviennent des centres de diffusion de l'information, mais aussi de formation pour les jeunes orateurs. Probablement plus important encore, c'est à l'intérieur de ces clubs que les chefs politiques viennent à la recherche de futurs candidats.

Rodolphe entre au Club national, principal club libéral de Montréal, en 1884 alors qu'il n'a pas encore 18 ans. Les réunions se tiennent au dernier étage de l'édifice du journal montréalais La Patrie. Il y trouve de nombreux libéraux, jeunes et moins jeunes, qui, comme lui, veulent faire plus pour le parti. Parmi les gens qu'il y rencontre, notons Raoul Dandurand, Louis-Philippe Brodeur, mais surtout Lomer

Gouin. Gouin devient rapidement un ami très proche de Lemieux; une amitié qui durera plus de 45 ans vient de naître.

Mais Lemieux ne prend pas seulement contact avec d'autres jeunes libéraux. Il y rencontre les vedettes et les organisateurs du parti que ce soit lors des séances régulières ou des banquets. Parmi les conférenciers invités, notons les Wilfrid Laurier, Félix-Gabriel Marchand, Laurent-Olivier David, Honoré Mercier, autant de chefs du parti que Lemieux peut écouter et avec qui il peut désormais discuter. C'est par le club que Lemieux est au courant des thèmes libéraux et des bases idéologiques qui vont former son esprit.

La participation au club lui permet également de faire ses premières armes comme orateur. Lors de son tout premier discours, Lemieux plaide en faveur d'un thème privilégié des libéraux depuis Louis-Joseph Papineau:

C'est dans ce milieu du Club National [sic] que je fis mes débuts à la tribune. L'un des articles du programme libéral, c'était l'abolition du Conseil Législatif [sic]. Je plaidai gravement la réforme de cette Chambre haute qui avait refusé de voter les subsides au Cabinet Joly. Je demande un Conseil électif qui serait composé de membres élus par les universités, les chambres de commerce et, invoquant le précédent de Mgr. J.O. Plessis, j'ajoutai que les différentes confessions religieuses méritaient d'y être représentées<sup>32</sup>.

À la fin de 1887, au moment où Laurier amorce sa réorganisation du parti, Lemieux est élu secrétaire du Club<sup>33</sup>, alors qu'il est âgé seulement de 21 ans. Il est reporté dans ses fonctions l'année suivante pendant que son camarade Lomer Gouin est élu vice-président<sup>34</sup>; Gouin prendra la présidence l'année suivante. En tant que secrétaire, le travail de Lemieux inclut la préparation des banquets, ce qui le fait remarquer par plusieurs<sup>35</sup>. C'est dans ces banquets que Lemieux connaît

---

32: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.22, p.6142, Mémoires de Rodolphe Lemieux.

33: *L'Électeur*, 1<sup>er</sup> décembre 1887, p.1.

34: *Ibid.*, 14 novembre 1888, p.4.

35: C'est à Lemieux que revient entre autres la tâche de prendre contact avec les invités, qu'ils soient jeunes candidats ou chef du parti, comme c'est le cas pour les invitations faites à Mercier ou à Laurier.

ses premiers succès comme orateur, notamment lors d'un banquet donné en l'honneur de Honoré Mercier le 10 avril 1888, alors qu'il porte la santé à la Législature du Québec<sup>36</sup>.

C'est donc dans les clubs politiques, notamment le Club national de Montréal, que Lemieux peut se faire connaître des élites actuelles et futures du parti tout en s'initiant aux nouvelles orientations du parti, tant au niveau provincial avec Mercier qu'au niveau fédéral avec Laurier. Il y apprend les mécanismes du parti et du système politique. Mais, parallèlement à son activité au Club national, Lemieux développe une autre facette de ses talents.

### Les premières armes de Lemieux

C'est dans deux domaines différents, bien qu'alors complémentaires, que Lemieux va faire ses premières armes professionnelles et partisans: d'abord professionnelles en journalisme, puis partisans dans sa participation à des assemblées politiques.

En cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, le journalisme est d'abord une affaire politique. Les principaux journaux, les quotidiens des grandes villes, sont la propriété des partis politiques ou, dans certains cas, de groupes bien définis qui veulent passer leur message ou leur idéologie, comme c'est le cas des journaux catholiques. Ainsi, les journaux présentent les événements dans le but d'avantager le parti propriétaire, que ce soit dans la sélection des événements couverts, la façon dont la couverture des événements est faite ou, spécialement, dans des éditoriaux percutants. Les articles de journaux sont donc un autre champ de bataille politique qui vient s'ajouter aux assemblées publiques. C'est dans ce monde que Lemieux entre dès 1884 pour payer ses études de droit.

---

36: «Les convives ont applaudi à outrance M. Amyot, M. Lister et M. Rodolphe Lemieux.» L'Électeur, 12 avril 1888, p.4.

Les études du jeune Rodolphe ne se font pas facilement. D'abord, il entre au collège de Nicolet en 1878, après avoir souvent changé d'institution à la suite des déménagements causés par le travail de son père. Il ne laisse pas le souvenir d'un élève brillant, mais plutôt celui d'avoir un grand coeur<sup>37</sup>.

En 1882, toujours en suivant la famille, Lemieux entre à l'Université d'Ottawa. Il admet lui-même ne pas avoir été un élève modèle. La piqure pour la politique que son père lui a donnée cause beaucoup trop de distraction pour un jeune dans la capitale nationale:

Au cours de mes études à l'Université d'Ottawa, vers 1883, j'ai souvent fait l'école buissonnière... dans les galeries de la Chambre des Communes. Je me suis penché plus souvent qu'à montour [sic] sur la rampe pour apercevoir à leurs sièges, les puissants du jour. A la droite du Président, je voyais Sir John A. Macdonald, Sir Leonard Tilley, Sir Charles Tupper, Sir Hector Langevin, l'Honorable Thomas White et Chapleau qui n'était pas encore Sir Adolphe Chapleau. A sa gauche, j'apercevais Edward Blake, Alexander Mackenzie, David Mills, Sir Richard Cartwright, William Paterson et Laurier. C'était là les grandes vedettes de la Chambre<sup>38</sup>.

Lemieux quitte l'Université d'Ottawa sans obtenir son diplôme. Mais il garde quand même l'idée de faire du droit. C'est pour cette raison, comme il l'a dit lui-même, que les revenus engendrés par un travail journalistique l'attirent: «À ma sortie du collège, raconte-t-il, mon grand désir était d'étudier le droit. [...] mais il fallait vivre et j'étais pauvre. Et mon père - avec sa nombreuse famille - ne pouvait pourvoir à mes études de droit. Je me décidai à gagner mes cours à l'Université par mon travail.»<sup>39</sup>

Son premier emploi de journaliste est au quotidien libéral anglophone montréalais Times, pour le salaire de 2\$ la semaine. Il s'occupe dans ce journal des comptes

---

37: Georges Bouchard, "Rodolphe Lemieux", Société royale du Canada, mai 1938, p.86.

38: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.18, p.4284, "Regards vers le passé".

39: Ibid., vol.22, p.6135, Mémoires de Rodolphe Lemieux.

rendus des travaux au Palais de justice<sup>40</sup>. Après quelques mois d'existence, le journal sombre dans la faillite, mais le jeune Rodolphe s'est trouvé une autre place au Monde, journal conservateur et organe du ministre fédéral des Travaux publics, Sir Hector Langevin.

Nous avons vu que le journalisme d'alors est un journalisme politique; nous avons également vu que Lemieux s'affiche de plus en plus comme un libéral. Que peut-il faire alors dans un journal conservateur? On peut trouver quelques explications à la chose. D'abord, Lemieux est un journaliste débutant, il ne couvre donc pas d'événements politiques mais plutôt les nouvelles judiciaires ou les faits divers. De plus, sa connaissance de l'anglais et la qualité de son français lui sont des atouts sérieux pour tout journal. Finalement, comme ses chroniques ne sont pas politiques, il semble que la possibilité de gagner de l'argent soit la seule raison pour laquelle il accepte ce travail chez les conservateurs.

Il entre par la suite à La Presse quelque part en 1885<sup>41</sup>. Le journal, à peine âgé d'un an, appartient lui aussi aux conservateurs<sup>42</sup> et Lemieux n'y est, encore, que chroniqueur. Mais il y approfondit les rudiments du métier de journaliste et polit son style.

En 1886, Lemieux entre à La Patrie, organe des libéraux radicaux de Montréal. De plus en plus impliqué dans les clubs libéraux, c'est pour lui une occasion de se mettre au service de son parti tout en se faisant l'argent nécessaire à la poursuite de ses études. Lemieux a repris ses études de droit, à l'université McGill et ses besoins monétaires sont toujours là. D'ailleurs, les raisons du changement de journal pour Lemieux ne sont pas exclusivement politiques puisque, selon ses propres dires, «Les heures de travail me convenaient mieux pour suivre les cours

---

40: Ibid.

41: Il est très difficile de suivre le cheminement précis d'un petit journaliste de journal en journal, d'autant plus que Lemieux est alors un jeune chroniqueur pas très important.

42: André Beaulieu et Jean Hamelin, La presse québécoise des origines à nos jours, t.3:1890-1895, Québec, P.U.L., 1977, p.114.

à l'Université»<sup>43</sup>. C'est en passant à La Patrie que Lemieux est entré dans un processus qui va bientôt l'obliger à faire son premier choix politique important.

La Patrie, bien que journal libéral, n'est pas très populaire parmi les chefs du parti. Dès sa création, les craintes se font sentir: «Chez les libéraux, Joly voit avec inquiétude Honoré Beaugrand et le sénateur Joseph-Rosaire Thibaudeau lancer à Montréal en 1879 le journal la Patrie, nouveau foyer de rougisme»<sup>44</sup>. En effet, La Patrie est l'organe des libéraux radicaux, les anciens Rouges, et d'un de leurs leaders, Honoré Beaugrand: «Beaugrand argued that only a truly radical party, loyal to the convictions of the founding fathers of the party, could succeed in attaining power, or, more importantly, in affecting reform»<sup>45</sup>. Patrice Dutil affirme que ces déclarations de Beaugrand sont une réaction à l'esprit de compromis du discours de Laurier de 1877 sur le libéralisme politique.

Les chefs du parti et les libéraux modérés n'aiment pas ce journal<sup>46</sup>. Ils ont peur que son radicalisme nuise aux tentatives de rapprochement avec les conservateurs modérés. C'est d'ailleurs cette politique de rapprochement de Mercier, et par le fait même Mercier lui-même, que La Patrie combat ouvertement<sup>47</sup>. Il s'ensuit un froid entre le groupe autour de La Patrie et les chefs du parti, que le journal n'hésite pas à attaquer.

Au début, Lemieux ne semble pas s'en faire avec ces querelles; en tant que militant, il doit peser les arguments et, éventuellement, prendre position. De plus, il aime bien l'atmosphère de travail et particulièrement les gens qu'il côtoie. Dans ses mémoires, Lemieux raconte comment Beaugrand aime à se faire passer pour un franc-maçon alors que lui et les autres employés du journal voient Beaugrand

---

43: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.22, p.6139, Mémoires de Rodolphe Lemieux.

44: Pierre Dufour et Jean Hamelin, "Honoré Mercier", p.786.

45: Patrice A. Dutil, The Politics of Liberal Progressivism in Quebec: Godfrey Lanquar and the Liberal Party, 1889-1914, thèse de doctorat, York University, 1987, p.53.

46: André Beaulieu et Jean Hamelin, La presse québécoise des origines à nos jours, t.2:1860-1879, Québec, P.U.L., 1975, p.288.

47: Pierre Dufour et Jean Hamelin, op. cit., p.786.



égrener son chapelet dès qu'il a deux minutes de libre. Il aime particulièrement les rencontres du midi, alors que bon nombre de personnes se réunissent au journal pour discuter des affaires politiques courantes<sup>48</sup>. C'est à cette période, et souvent en tant que journaliste à La Patrie que Lemieux est appelé à faire ses premières interventions lors des assemblées publiques du district électoral de Montréal.

La vie politique canadienne et québécoise de cette période est rythmée par les assemblées politiques. Ces manifestations sont les seuls moyens qu'ont les électeurs et les partisans d'entrer en contact direct avec les candidats et les chefs des partis. L'assemblée est partisane, c'est-à-dire qu'elle est convoquée et dirigée par un parti politique; elle est publique, c'est-à-dire qu'elle se fait dans un endroit accessible, généralement dans une ville ou dans les principaux villages des comtés. La majorité des assemblées comportent une série d'orateurs qui viennent discourir sur les sujets d'actualité ou les thèmes électoraux. C'est ainsi que les partisans entendent les arguments qu'ils doivent défendre dans leur entourage, auprès de leur famille et de leurs amis. Des assemblées peuvent attirer plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

La plupart des assemblées sont couvertes par la presse du parti impliqué. Ainsi, on peut lire, dès le lendemain, le compte rendu des discours entendus. Cela permet aux gens qui n'étaient pas présents de connaître les sujets et les arguments qui ont été entendus; cela permet aussi aux orateurs de se faire connaître davantage de la population et des partisans.

Particulièrement en période électorale, les assemblées publiques partisans laisseront leur place à des assemblées contradictoires. Ces assemblées rassemblent des orateurs des deux partis et, chacun à leur tour, ils viennent haranguer la foule pour tenter de montrer le bien-fondé de leurs positions par

---

48: ANC, Fonds Rodolphe Lemieux, vol.22, p.5140, Mémoires de Rodolphe Lemieux.

rapport à celles des adversaires. Il va sans dire que chaque parti amène avec lui dans de telles assemblées ses partisans et ses meneurs de foule de sorte qu'il est fréquent d'assister à des troubles entre les partisans des deux camps. Ces assemblées, couvertes par la presse des deux partis, jouissent d'une publicité importante.

Le choix des orateurs invités à prendre la parole dans une assemblée publique dépend de l'importance de l'assemblée. Pour une assemblée locale, par exemple lors d'une élection, les orateurs seront des vedettes locales, avec souvent un ou deux orateurs venant d'Ottawa, de Montréal ou de Québec (un journaliste, un sénateur, un député, peut-être un ministre). Pour une assemblée provinciale, les chefs du parti seront présents: le chef provincial, certains ministres ou députés, le chef national parfois.

Chez les libéraux, les assemblées provinciales accueillent souvent Mercier, parfois Laurier. Évidemment, il est difficile d'avoir des ministres, puisque les libéraux sont dans l'opposition, mais le chef du district et les députés sont souvent présents. Dans les assemblées locales, on en profite pour préparer les jeunes orateurs. Une fois qu'ils font leurs preuves dans les assemblées locales, ils peuvent «grader» et prendre place sur l'estrade pour les assemblées régionales, puis provinciales. C'est le cheminement que connaît Lemieux à partir de 1886.

L'art oratoire est sans doute ce qui colle le mieux à sa personnalité. Lemieux, lorsqu'il sera au sommet de sa carrière, sera catalogué parmi les plus grands orateurs du Canada. Déjà dans sa jeunesse, cette qualité est visible. Son ami Lomer Gouin, en 1921, parle ainsi des qualités d'orateur du jeune Lemieux:

Orateur né, sa voix mâle, chaude et sonore, son éloquence spirituelle, vibrante, parfois éblouissante, en firent l'idole des foules et lui attirèrent le respect et l'admiration de ses chefs, dès son entrée dans l'arène politique. Il portait au front la marque des hautes destinées, et c'est au premier rang qu'il se plaça tout naturellement

du premier coup. A vingt ans, la vieille garde du parti libéral l'appelait dans ses cadres; il en fut toujours depuis le tribun le plus vigoureux, se prodiguant dans tous les combats pour la défense et le triomphe de l'idée libérale<sup>49</sup>.

C'est aux côtés de Mercier, dans des circonstances que nous verrons, que Lemieux entreprend sa carrière d'orateur politique. Lemieux devient peu à peu un personnage connu chez les libéraux, et ses apparitions publiques, de même que son attachement à certaines personnes, montrent que Lemieux s'identifie de plus en plus à un groupe particulier de libéraux. Tranquillement, le jeune homme s'attache à une aile et en devient un porte-parole et un défenseur. Il se dresse donc, devant lui, une ligne de parti; mince au départ, mais qui va aller en s'élargissant avec les années et les événements.

## **2- Rodolphe Lemieux et le choix d'un groupe libéral et d'un chef**

Le fait que le baptême de Lemieux pour les assemblées publiques se fasse avec Mercier ne semble pas tenir de la simple coïncidence. Depuis ses premières apparitions au Club national, en 1884, Lemieux est appelé à choisir son camp à l'intérieur du Parti libéral: celui des Rouges, des radicaux, ou celui des modérés, de Mercier et de Laurier<sup>50</sup>. Le cheminement que fait Lemieux démontre bien que ce choix se fait, qu'il s'impose avec les circonstances. En quelques années, Lemieux va devenir un membre prometteur de l'aile modérée du Parti libéral. Dès lors, c'est ce courant qu'il va défendre et promouvoir.

Nous l'avons vu, Lemieux entre au Club national en 1884. C'est dans ce contexte qu'il rencontre (pour ce qui semble être la première fois) le chef provincial, Honoré

---

49: Témoignage fait par Lomer Gouin, *Le Canada*, 23 septembre 1921, p.1.

50: L'existence des deux groupes, quoique moins visible que dans les années 1850, est encore facile à constater dans les années 1880-1890. Les récents travaux de Patrice A. Dutil nous orientent même vers une reconnaissance de l'existence des Rouges même dans les décennies suivantes.

Mercier: «Il [Mercier] arrivait souvent au Club sans être annoncé, au milieu d'une séance dont la jeunesse faisait les frais. [...] Vous imaginez le plaisir qu'il causait aux débutants. Il y avait réunion chez lui, tous les soirs, rue Ontario.»<sup>51</sup>

Ainsi, Lemieux pouvait échanger avec Mercier, se faire une opinion sur ses idées et, plus important encore, se faire connaître. Mais ce qui semble être un moment important pour Lemieux est l'assemblée du 22 novembre 1885, dite l'assemblée du Champ de Mars.

Cette assemblée fait suite à l'exécution du leader métis Louis Riel le 16 novembre 1885, en raison des soulèvements des Métis du Nord-Ouest de cette année. Le gouvernement fédéral conservateur de John A. Macdonald, voulant préserver son importante assise électorale en Ontario et comptant sur un apaisement des sentiments défavorables au Québec avec le temps, refuse de commuer la peine de mort de Riel en emprisonnement à vie. Le Québec fait de cette affaire une question de race et de religion; si Riel avait été un anglophone protestant, il n'aurait jamais été exécuté, clament les partisans du Métis.

Mais Riel, malgré l'opposition ferme du Québec, est exécuté le 16 novembre. Dès le 22 novembre, une assemblée monstre se tient sur le Champ de Mars de Montréal. Lemieux, à cette époque, est journaliste à La Presse, journal conservateur qui appuie le mouvement favorable à Riel<sup>52</sup>. C'est d'ailleurs dans ses locaux que sont concoctées les résolutions contre le gouvernement fédéral qui doivent être votées à l'assemblée<sup>53</sup>. Le jeune journaliste assiste donc à l'assemblée qui atteint ses cordes les plus sensibles.

---

51: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.22, p.6142, Mémoires de Lemieux.

52: La Presse prend le parti de Riel et de la lutte pour les droits des Canadiens français. Cependant, elle reviendra rapidement dans le giron conservateur, peu avant les élections provinciales de 1886. Kenneth J. Munro, The Political Career of Sir Adolphe Chapleau, Premier of Quebec, 1879-1882, Queenston, The Edwin Mellen Press, 1992, p.142.

53: Robert Rumilly, Honoré Mercier..., t.1, p.279.

Entre 40 000 et 50 000 personnes<sup>54</sup>, où l'on peut compter autant de libéraux que de conservateurs<sup>55</sup>, sont présentes pour écouter les leaders des deux partis présents comme Mercier, Laurier ou Joseph-Israël Tarte, un des plus puissants organisateurs conservateurs. Trois estrades sont érigées pour les besoins des nombreux orateurs.

Il y a d'abord, sur la scène centrale, le discours de Laurier qui est particulièrement en verve. «Si j'avais été sur les bords de la Saskatchewan lorsqu'éclata la révolte, j'aurais pris moi-même les armes contre le gouvernement»<sup>56</sup>, affirme-t-il à la foule en délire. Le discours de Laurier frappe non seulement le Québec, mais tout le Canada qui saura, en temps et lieux, lui remettre sous le nez.

Puis, sur la scène de gauche, c'est au tour de Mercier de clore les discours. «Riel, notre frère, est mort» clame-t-il au début de son discours<sup>57</sup>. C'est lors de cette assemblée que Mercier lance publiquement le retour du Parti national, cette fois dirigé contre le gouvernement conservateur fédéral. Lemieux gardera un souvenir impérissable de cette assemblée; il peut admirer et apprécier Laurier et Mercier en pleine possession de leurs moyens.

Mais il y a beaucoup plus qui se cache derrière ces événements. C'est, en effet, grâce à la mort de Riel que les libéraux peuvent enfin espérer renverser l'hégémonie conservatrice au Québec. Comme le constate l'historien Peter Waite: «When Riel was sentenced, on July 31, the Quebec Liberals were handed a gift on a platter. It was an opportunity to make the Liberal party what it had never before been with the Quebec electorate, a *parti national*»<sup>58</sup>.

---

54: Ibid., p.280.

55: Gilles Gallichan, Honoré Mercier..., p.41.

56: Cité dans Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.137.

57: Robert Rumilly, op. cit., p.281.

58: Peter B. Waite, Canada 1874-1896..., p.166.

Le procès et la condamnation de Riel, tels qu'utilisés par les leaders québécois, attisent les luttes entre les Canadiens français catholiques et les Canadiens anglais protestants<sup>59</sup>. Le rattrapage politique est flagrant et sans cachette: le cas Riel met en danger les Canadiens français. «Ominously, as concern for the future of French Canada's culture and religion became entwined with Riel's fate, several Conservatives and Liberals talked of the formation of a new political party, neither Conservative nor Liberal but a national party»<sup>60</sup>. Mercier, lui, en fait une affaire de pure stratégie politique: «Honoré Mercier seized the Riel affair to foster the nationalist agitation that he hoped would propel him to power. [...] he saw that properly exploited, the Riel issue could break down old party lines»<sup>61</sup>. De toute façon, note Gilles Gallichan, «Mercier ne serait pas un véritable homme politique s'il ne saisisait pas l'extraordinaire conjoncture que lui offre cette crise»<sup>62</sup>.

Avant l'assemblée du Champ de Mars, il communique avec Joseph-Adolphe Chapleau, ancien premier ministre de la province et actuel Secrétaire d'État fédéral, un grand leader des conservateurs modérés, pour lui demander de prendre la tête d'un parti national regroupant les forces des deux partis. Chapleau refuse et décide d'appuyer le gouvernement Macdonald dans sa décision de laisser Riel se faire pendre, afin que l'incident ne dégénère pas en lutte raciale au Canada<sup>63</sup>. C'est ainsi que Mercier, à l'assemblée du Champ de Mars, prend l'initiative de la fondation du Parti national en s'appuyant sur une lutte directe contre les conservateurs fédéraux, et contre Chapleau qui le représente.

### Lemieux choisit son camp: les libéraux modérés

Encore sous le coup d'émotion entraîné par la mort de Riel, le Parti national de Mercier va prendre de l'importance rapidement. Laurier doit se dissocier vite de ce

---

59: Pierre Dufour et Jean Hamelin, *op. cit.*, p.787-788.

60: Kenneth J. Munro, *op. cit.*, p.130.

61: *Ibid.*, p.135.

62: Gilles Gallichan, *op. cit.*, p.42.

63: Kenneth J. Munro, *op. cit.*, p.132-133.

nouveau parti; malgré sa participation à l'assemblée du Champ de Mars et son discours qui laisse croire à son appui au mouvement, il est rappelé à l'ordre par Edward Blake, alors chef fédéral des libéraux, qui lui laisse entendre qu'un parti ne doit pas être bâti sur des questions de race et de religion<sup>64</sup>. En ce sens, Blake rejoint les préoccupations de Chapleau qui ne voulait pas que des divisions de races deviennent les bases du pays. Mais Mercier prend les rênes et fait avancer son char.

Dès le début de 1886, il met sur pied un programme qui pose les balises de l'action des nationaux. Ce programme se base principalement sur l'autonomie provinciale, sur les droits des minorités, sur un appui à la colonisation<sup>65</sup>.

Rodolphe Lemieux semble à l'aise avec le virage national. Les influences paternelles le conduisent vraisemblablement vers le groupe des modérés, vers ceux qui pratiquent la conciliation, c'est-à-dire vers Mercier au provincial et Laurier au fédéral. C'est ainsi qu'il peut prendre la parole pour le Parti national au Québec. Sa première assemblée importante, Lemieux la fait en compagnie du chef national Honoré Mercier<sup>66</sup>. C'est le 18 juillet 1886, à Chambly, pour une élection fédérale partielle, qu'il prend la parole pour la première fois dans une assemblée publique majeure. Cette élection revêt un caractère particulier car c'est la première au Québec depuis la pendaison de Riel, donc la première des nationaux; elle devient rapidement le champ de bataille entre les deux chefs québécois au fédéral: Chapleau et Laurier<sup>67</sup>.

Le candidat que Lemieux vient appuyer est Raymond Préfontaine, ancien maire d'Hochelaga, ancien député provincial et un des chefs du Parti national. Le jeune tribun reste dans le comté pour toute la campagne, portant la parole d'assemblée

---

64: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.138.

65: Pierre Dufour et Jean Hamelin, "Honoré Mercier", p.788.

66: Nous verrons un peu plus loin comment le Parti libéral provincial est temporairement devenu le Parti national.

67: Kenneth J. Munro, *op. cit.*, p.140.

en assemblée. La campagne se solde par une victoire de Préfontaine par un maigre 93 voix de majorité<sup>68</sup>, mais à une époque où les victoires libérales sont rares, elle est la bienvenue. Les journaux ne rapportent pas les propos de Lemieux, mais il est toujours mentionné dans les comptes rendus comme étant un des responsables de la victoire des nationaux le 30 juillet<sup>69</sup>.

En 1886, le Québec fait également face à des élections générales. Pour l'occasion, le Parti national de Mercier rallie les libéraux, les conservateurs modérés et les ultramontains du Québec<sup>70</sup> autour de la mémoire de Riel et de la rancœur face au gouvernement Macdonald.

Ces élections sont l'occasion pour Lemieux de s'implanter comme orateur libéral (voir national) important. Il est de la campagne, particulièrement dans deux comtés: Chambly et Laval. Il fait également beaucoup de travail dans Montréal-Est pour Laurent-Olivier David, un ami intime de Laurier. À Boucherville, Lemieux discourt sur deux thèmes officiels des nationaux: l'affaire Riel, où il accuse les membres canadiens-français du gouvernement Macdonald de trahison, et la non-ingérence du fédéral dans les affaires provinciales devant 300 personnes<sup>71</sup>. Il semble revenir souvent sur le thème de l'autonomie provinciale, thème cher à Mercier.

Le soir du 14 octobre, aucun parti n'a de majorité absolue, la balance du pouvoir étant entre les mains de certains conservateurs modérés ébranlés dans leurs convictions. C'est l'allégresse au sein des libéraux qui viennent de bousculer encore la forteresse conservatrice avec le Parti national. Et le jeune Lemieux, à peine âgé de 20 ans, trouve le moyen d'avoir le dernier mot de la soirée:

---

68: *La Patrie*, 31 juillet 1886, p.1.

69: Voir, par exemple, *L'Électeur*, 31 juillet 1886, p.1.

70: Pierre Dufour et Jean Hamelin, *op. cit.*, p.788.

71: *L'Électeur*, 28 septembre 1886, p.2.



À Montréal, le comité du parti national est installé aux bureaux de Geoffrion et Cie, place Saint-Lambert. Dans la rue, le soir du 14 octobre, la foule attend les résultats sous la pluie et le vent. Les premiers rapports annoncent la victoire de David [dans Montréal-Est], qui doit paraître à la fenêtre; il est enrôlé; Rodolphe Lemieux harangue la foule à sa place.

La popularité de Lemieux dans le parti et chez les partisans ne fait qu'augmenter par la suite, à tel point qu'il doit être considéré comme une étoile montante et que les journaux libéraux mentionnent ses exploits, comme on peut le voir dans cette notice de L'Électeur, qui commence déjà à mousser le jeune homme même s'il travaille encore pour La Patrie:

Hier matin [11 mars 1888] M. Rodolphe Lemieux, un des rédacteurs de la Patrie, est arrivé à Québec. Peu de minutes après son arrivée au St-Louis notre sympathique confrère était entouré de nombreux amis qu'il compte parmi nous. Hier soir M. Lemieux était invité à dîner au club de la garnison par bon nombre de jeunes gens qui tenaient à lui donner une preuve tangible de leur estime<sup>72</sup>.

Sa popularité conduit le parti à lui confier des tâches partisans de plus en plus importantes. Lors de la campagne en vue de l'élection partielle fédérale de L'Assomption, en 1888, Lemieux prononce des discours dont le principal auditeur n'est autre que Laurier<sup>73</sup>, devenu depuis 1887 chef du Parti libéral fédéral. Il en est ainsi lors de la partielle de Montréal-Est où Lemieux participe à une assemblée où sont réunies quelque 10 000 personnes, dont à nouveau Laurier et L.-O. David<sup>74</sup>. Il reçoit ainsi un honneur très recherché parmi les libéraux: se produire sur la même estrade que Wilfrid Laurier. À 22 ans, Lemieux semble grimper rapidement dans les échelons du parti<sup>75</sup>. Ceci va l'obliger à faire d'autres choix pour son avenir.

72: Ibid., 12 mars 1888, p.1.

73: Ibid., 3 avril 1888, p.1.

74: Ibid., 22 septembre 1888, p.1.

75: Il est intéressant de constater à ce moment-ci, comme Marcel Hamelin, jusqu'à quel point les dossiers provinciaux et fédéraux sont juxtaposés. Il n'existe alors que peu de différences entre les ailes provinciales et fédérale d'un parti, sinon aucune au niveau des organisateurs et des partisans. C'est ce qui explique que Lemieux, comme tous les orateurs politiques, participent aux élections des deux paliers. Voir Marcel Hamelin, Les premières années..., p.211.

Nous l'avons vu, Lemieux est entré en 1886 au service de La Patrie, organe d'Honoré Beaugrand et des libéraux radicaux et opposé à l'ouverture du parti proposée par Mercier et Laurier. Pour Beaugrand et ses partisans, qui ont appuyé au départ la coalition de Mercier, celui-ci commence à sentir «trop la soutane à leur goût»<sup>76</sup>.

Mais à mesure que le temps passe, Lemieux doit assumer le choix politique qu'il a fait en s'associant aux modérés et aux nationaux. Il a débuté sa participation aux assemblées publiques et, dans les milieux libéraux, on commence à le connaître et à l'apprécier. Il sait que s'il reste à La Patrie, il sera identifié au groupe radical et pourrait perdre ainsi l'estime des chefs: de Mercier, de Laurier. Peut-être même que des pressions en ce sens se font déjà sentir sur le jeune homme, des pressions de ses amis libéraux, des pressions de son père, libéral modéré, des pressions des chefs du parti qui l'avertissent du danger que Lemieux court s'il veut aller plus loin en politique active. À la fin de 1888, avec son ami Marc Sauvalle, il quitte La Patrie pour des raisons idéologiques, mais surtout pour ne pas avoir à attaquer Mercier<sup>77</sup>. Il entre alors au service de L'Électeur.

L'Électeur est sans contredit le journal libéral le plus influent de la province. Il est l'organe de Wilfrid Laurier qui l'a créé en 1880 à Québec. Ce journal se voulait un «journal orthodoxe, qui afficherait un libéralisme modéré et rassurant»<sup>78</sup>, ce qui enchante Mercier qui se sait enfin appuyé par un journal<sup>79</sup>. La direction est assurée par Ernest Pacaud, ami personnel de Laurier et organisateur libéral pour la province, qui compte également sur l'appui du gouvernement Mercier:

À la fin de janvier 1887, la formation du gouvernement Mercier place Pacaud au centre du pouvoir politique. En tant que directeur de l'Électeur et organisateur-trésorier du Parti national, il devient une

76: Gilles Gallichan, Honoré Mercier..., p.52.

77: Robert Rumilly, Honoré Mercier et son temps, t.2: 1888-1894, p.108.

78: André Beaulieu et Jean Hamelin, La presse québécoise..., t.3, p.13.

79: Gilles Gallichan, op. cit., p.38.

éminence grise écoutée, un courtier politique efficace et le principal distributeur de faveurs<sup>80</sup>.

Donc, L'Électeur est le centre du libéralisme modéré et le lieu où les campagnes se préparent. Les petits bureaux du journal impressionnent Lemieux:

[...] c'est dans ce petit bureau que s'écrivaient ces articles fameux qui ébranlaient dans sa base le parti conservateur alors tout puissant à Québec. C'est derrière le vieux paravent décoloré que les Laurier, les Mercier, les Langelier, les Pelletier (Pantaléon), les Marchand, les Gagnon, les F.-X. Lemieux et tant d'autres créaient de toutes pièces ces amères diatribes, ces puissantes philippiques qui allaient droit au coeur des grands du jour et faisaient vaciller leur trône<sup>81</sup>.

Lemieux peut se placer au journal comme chroniqueur des affaires montréalaises (ce qui lui permet de rester à Montréal) grâce à ses multiples facettes: son implication politique, ses discours qu'il prononce au Club national ou dans des assemblées publiques, etc. Mais c'est aussi et surtout grâce à son choix de clan, celui des modérés, et à l'amitié qui unit Pacaud et H.-A. Lemieux, père de Rodolphe:

Je connaissais déjà Ernest Pacaud de vieille date. C'était un ami de mon père et tous deux avaient, en 1878, organisé le parti dans le district de Trois-Rivières. Tous deux aussi avaient payé cher ce dévouement à leur parti, car, au lendemain de la victoire des conservateurs, ils avaient été impitoyablement destitués de leurs fonctions. On dit que la parenté du malheur crée des liens chers au coeur humain. En effet, une secrète sympathie nous unissait depuis longtemps<sup>82</sup>.

Il s'agit là d'une étape importante dans la carrière de Lemieux. En quittant Beaugrand parce qu'il ne voulait plus attaquer Mercier et le Parti national<sup>83</sup>, Lemieux choisit donc d'appartenir à un groupe et de s'affirmer comme tel. En refusant d'attaquer Mercier, il démontre, déjà, sa volonté de s'abstenir de critiquer

80: Michèle Brassard et Jean Hamelin, "Ernest Pacaud", DBC, vol.XIII: de 1901 à 1910, Québec, P.U.L., 1994, p.875.

81: Rodolphe Lemieux, "Ernest Pacaud", L'Électeur, 4 mars 1893, p.2.

82: Ibid.

83: Robert Rumilly, Honoré Mercier, t.2, p.108. Lors de la campagne électorale provinciale de 1890, Beaugrand attaque Mercier car il n'aurait pas rempli les promesses qu'il a faites aux libéraux. Patrice A. Dutil, The Politics of Liberal..., p.101.

publiquement le chef. Le respect qu'il porte à la ligne de parti apparaît de plus en plus.

### La confiance des chefs

C'est donc vers 1888 que Lemieux choisit définitivement l'aile modérée du Parti libéral<sup>84</sup>. Dès lors, son adhésion au groupe ne fera aucun doute. Il s'attache fermement aux chefs, Laurier et Mercier, et c'est sous leur protection qu'il entreprend sa montée dans le parti et dans le système de partis. Il gagnera l'estime de ses chefs par son travail et par l'ardeur qu'il met au service du parti.

Alors qu'il a participé à ses premières assemblées publiques aux côtés de Mercier, c'est à l'Assomption que Lemieux prend la parole pour la première fois devant Laurier dans une telle assemblée, au début d'avril 1888<sup>85</sup>. Puis, le 20 septembre 1888, alors qu'il n'a pas encore 22 ans, Lemieux et Laurier prennent la parole sur une même estrade, dans le comté de Montréal-Est, devant environ 10 000 personnes<sup>86</sup>. Cette expérience se répétera par la suite de plus en plus.

L'année 1889 semble une année importante dans l'évolution de Lemieux à l'intérieur du Parti libéral. D'abord, il est appelé à prendre part au banquet de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à Québec, le 24 juin. Toutes les vedettes de la politique québécoise y sont présentes. Cette assemblée, qui a lieu à la salle Jacques-Cartier, revêt un caractère particulier puisque que c'est à cette occasion que le premier ministre Mercier, répondant au toast à la province de Québec, lance sa phrase «Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!»<sup>87</sup> en signe de

---

84: Étant donné que le Parti national au Québec demeure un Parti libéral amélioré, et que la politique fédérale et provinciale ne font alors qu'un, le terme "Parti libéral", sera employé pour désigner à la fois le parti fédéral et le Parti provincial, à moins d'indication contraire.

85: *L'Électeur*, 3 avril 1888, p.1.

86: *Ibid.*, 22 septembre 1888, p.1.

87: H.-J.-J.-B. Chouinard, *Fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec, 1861-1889*, Québec, Belleau et cie, 1890, p.377.

ralliement entre les libéraux et les conservateurs désireux de travailler au maintien de la culture française et catholique en Amérique.

Lemieux joue un rôle plus effacé, on le comprendra. Il répond au toast à la presse, avec nul autre que Thomas Chapais. Son discours est strictement porté sur le rôle du journaliste dans la société, particulièrement du journaliste anglais et canadien<sup>88</sup>. Son discours ne se voulait pas un discours politique. Mais le fait qu'il soit présent et actif dans cette assemblée si importante pour les nationaux montre jusqu'à quel point Mercier le considère comme prometteur, mais aussi sûr, certain qu'il ne créera pas de problèmes. De plus, le discours de Lemieux est reproduit dans L'Électeur<sup>89</sup>, ce qui démontre bien que Mercier et Pacaud ont décidé de monter le jeune Lemieux dans les hauts rangs du parti.

Lemieux vit, tout de suite après la fête de la Saint-Jean-Baptiste, un autre événement qui montre comment il s'intègre rapidement dans le parti, et particulièrement dans le giron de Mercier. En juillet 1889, ce dernier demande à Lemieux de le remplacer comme invité spécial de la convention des Canadiens français de l'État de New-York.

Il s'agit là d'un point important pour Mercier, directement lié au dossier de la colonisation; il était d'ailleurs déjà un article du programme des nationaux de 1871, avant de se retrouver dans celui du Parti national de 1886. Pas plus tard qu'à l'assemblée du 24 juin, Mercier était revenu sur les particularités de la nation canadienne-française, au Canada et ailleurs, et de l'importance de les préserver: «Quand nous disparaîtrons, nous dirons à la génération appelée à nous succéder: "Nous sommes catholiques et français et quand vous, nos successeurs, disparaîtrez à votre tour, vous devrez dire aussi à la génération qui vous

---

88: *Ibid.*, p.398-401.

89: L'Électeur, 27 juin 1889, p.1.

remplacera: Nous mourrons catholiques et français!"<sup>90</sup>. Il s'était également adressé directement aux Franco-Américains: «Le Canada-Français [sic] vous reçoit avec bonheur, comme un père reçoit à la maison paternelle les enfants qui s'en sont éloignés depuis quelque temps. [...] nous vous suivons avec intérêt, je dirai même avec amour [...]»<sup>91</sup>.

Mercier demande à Lemieux d'aller le représenter puisqu'il est incapable d'y aller lui-même. Le jeune tribun remplit sa tâche comme Mercier s'y attendait. Il parle de la politique de rapatriement de Mercier et des libéraux, si importante dans son action politique, comme en fait foi ce compte rendu:

Il [Lemieux] a dit que le premier ministre désirait voir tous les Canadiens Français actuellement aux Etats-Unis revenir au Canada et y prendre des terres. Il est sûr que ce serait une source de force et de richesse pour leurs concitoyens. M. Lemieux a prétendu que le gouvernement anglais, sous lequel les Canadiens jouissaient de leur autonomie, était le meilleur du monde<sup>92</sup>.

Le discours que fait Lemieux est parfaitement dans les vues de Mercier. Il a su transmettre aux Canadiens français de New-York le message du chef et du parti, «qu'une force, de l'autre côté de la frontière, les épaula»<sup>93</sup>. À la fin de la convention, son secrétaire, L.-A. Laurencelle, fait parvenir une lettre à Mercier le félicitant du choix de son représentant. «M. Lemieux, écrit-il, s'est révélé orateur de talent, diplomate rusé, et gentilhomme [...]»<sup>94</sup>. Mercier en est ravi. Lemieux a bien rempli sa tâche; ainsi, il a démontré qu'il pouvait parler au nom du parti et de son chef, qu'il pouvait être un porte-parole efficace et digne de confiance.

L'année 1889 ne devait pas se terminer sans un autre succès politique pour Lemieux. Le 29 novembre, il donne au Club national de Montréal, une conférence

90: H.-J.-J.-B. Chouinard, *op. cit.*, p.375.

91: *Ibid.*, p.373.

92: *L'Électeur*, 6 juillet 1889, p.2.

93: Robert Rumilly, *Honoré Mercier et son temps*, t.2, p.96.

94: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.1, p.42-43, Honoré Mercier à Rodolphe Lemieux, 29 juillet 1889.

dont le sujet n'est rien de moins que Wilfrid Laurier. C'est un grand défi pour le jeune homme, mais rien ne semble au-delà de ses limites. C'est surtout une bonne façon pour lui d'étaler sa fidélité au chef fédéral: «Qui m'eût dit, dit-il à son auditoire, [...] que j'aurais un jour commis l'imprudence de vous promettre une conférence sur le grand orateur qui m'impressionne si vivement et dont je suis devenu avec vous le partisan dévoué et l'admirateur enthousiaste?»<sup>95</sup>

Lemieux traite donc des racines de Laurier, de ses études, de sa montée politique. C'est un triomphe chez les libéraux; Lemieux reçoit des éloges de tous les journaux libéraux de la province. L'Électeur, l'organe de Laurier, publie: «M. Rodolphe Lemieux a remporté vendredi soir un véritable triomphe dans sa conférence devant le Club National sur l'honorable M. Laurier»<sup>96</sup>. Laurier lui-même, dans une lettre qu'il adresse à «Mon cher Rodolphe»<sup>97</sup>, se dit flatté de sa conférence et l'en remercie<sup>98</sup>. Cette conférence, qui sera publiée en brochure en 1897, marque un moment important dans les relations entre Lemieux et Laurier. Ce dernier écrit à Lemieux, le 31 décembre 1889:

J'ai hâte, mon cher Rodolphe, de vous voir sur le parquet de la Chambre des communes. Vous serez un des maîtres de cette éloquence parlementaire que vous décrivez si bien. Apprenez la langue anglaise, étudiez la, rendez vous en maître. Qui ne parle pas l'anglais sur ce continent se condamne à jouer un rôle effacé quand ses aptitudes l'amèneraient peut-être au premier rang. Je vous fais ici des recommandations bien inutiles, car je sais que vous êtes un travailleur<sup>99</sup>.

Le message est lancé. Lemieux vient de franchir une nouvelle étape dans le système partisan: il est dorénavant classé parmi les futurs députés, et pas par n'importe qui, mais par le chef libéral fédéral, Laurier.

---

95: Rodolphe Lemieux, Wilfrid Laurier..., p.5.

96: L'Électeur, 2 décembre 1889, p.1.

97: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.1, p.53, Wilfrid Laurier à Rodolphe Lemieux, 2 décembre 1889.

98: Ibid.

99: Ibid., p.54, Wilfrid Laurier à Rodolphe Lemieux, 31 décembre 1889.

Nul doute que Lemieux vit, à ce moment, les années les plus déterminantes de sa carrière. Après avoir quitté La Patrie pour se joindre officiellement aux libéraux modérés, il fait preuve de grande fidélité en 1889. D'abord à Mercier par sa présence à la convention de New-York, puis à Laurier lors de la conférence au Club national. Lemieux se rapproche des chefs, il cherche leur attention mais, plus que tout, il fait preuve de fidélité et d'une volonté de suivre les commandements du parti. La ligne apparaît encore.

Une nouvelle étape importante dans le cheminement de Lemieux à l'intérieur du système partisan se pointe le 28 novembre 1892 alors qu'il participe à une assemblée publique qui doit débattre de la question nationale canadienne. Lemieux, en bon libéral, défend l'indépendance du Canada. Le programme des nationaux de 1871 contenait un article demandant au gouvernement fédéral de prendre en charge les négociations commerciales avec les autres pays. Rapidement, cet article devient, dans les faits, une demande pour l'indépendance canadienne, l'indépendance commerciale passant nécessairement par l'indépendance politique. C'est cette idée que Lemieux et les libéraux défendent.

Lemieux va utiliser ce thème à partir de 1890 alors qu'il propose, au Club national, une résolution répondant à une motion passée aux Communes qu'il juge impérialiste. La résolution de Lemieux affirme que «les membres de ce club désirent et appellent de tout leur coeur l'indépendance de notre pays et l'émancipation complète de toutes attaches européennes»<sup>100</sup>.

Le sujet revient le 27 janvier 1891 alors que Lemieux prononce une conférence, toujours au Club national de Montréal, sur «L'amour du Canada notre commune patrie». Dans cette conférence, Lemieux répond aux journalistes conservateurs qui accusent les partisans de l'indépendance canadienne d'être déloyaux envers la

100: L'Électeur, 8 février 1890, p.4.



reine. Lemieux dit à ces journalistes qu'il aurait aimé qu'ils soient présents «pour nous entendre proclamer notre fidélité à la Reine & notre vif attachement au Canada»<sup>101</sup>.

La pensée nationaliste de Lemieux se pointe plus fortement lors de cette assemblée du 28 novembre 1892. J.-X. Perrault décide d'organiser une assemblée publique regroupant la plupart des clubs et associations politiques de Montréal pour débattre des options nationales pour le Canada, soit: le statu quo, la fédération impériale, l'annexion aux États-Unis et l'indépendance<sup>102</sup>. Rodolphe Lemieux est choisi pour défendre l'indépendance canadienne; ses adversaires sont: J.-T. Cardinal pour le statu quo, Archibald McGown pour la fédération impériale et Elgin Myers pour l'annexion.

C'est Lemieux qui emporte le débat oratoire par une forte marge<sup>103</sup>. Il a plaidé la force du Canada, ses richesses, la liberté entraînée par le régime britannique et la liberté des peuples.

C'est un autre triomphe pour Lemieux, le plus important sans doute dans sa jeune carrière. Son discours est reproduit dans les journaux libéraux et fait jaser dans la province et en dehors. De Toronto, The Globe considère que le discours de Lemieux a été le plus solide des quatre discours de la soirée:

Mr. Rodolphe Lemieux, a law partner of Hon. Honore Mercier, was cheered for several minutes as he stepped forward to take up the cudgels for "independence." Every mention of independence was most enthusiastically applauded, as he knew well how to touch his audience. His speech may fairly be said to have been punctuated with applause<sup>104</sup>.

---

101: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.23, pp.6392-6397, "L'amour du Canada notre commune patrie".

102: Ibid., vol.18, p.4237, "Le mouvement en faveur de l'indépendance du Canada".

103: Indépendance: 1614; annexion: 922; statu quo: 364; fédération impériale: 29. L'Électeur, 29 novembre 1892, p.4.

104: The Globe, 29 novembre 1892, p.1.

Plus tard, en 1910-1911, alors qu'il se défend contre les nationalistes de Bourassa, Lemieux argumentera que ces discussions n'étaient que simplement académiques; qu'il défendait cette idée parce qu'on le lui avait demandé<sup>105</sup>. Il se pourrait qu'il l'ait fait par partisanerie, mais, à notre avis, cette dérobade est fautive: Lemieux croit en ce qu'il dit, autrement il n'y reviendrait pas constamment depuis 1890. Il ne fait aucun doute, à cette époque, qu'il est un des plus farouches partisans de l'indépendance du Canada. À tel point que L'Électeur, dans sa dernière édition de l'année 1892, publie un portrait de Lemieux placé juste sous celui du retour triomphal de Mercier à la fin de son procès et à côté de celui de Louis Fréchet. Comme seul commentaire pour accompagner la gravure, on peut lire: «Rodolphe Lemieux. L'avocat de l'Indépendance à la grande assemblée du Parc Sohmer, le 29 nov.»<sup>106</sup>. Dorénavant, le nom de Lemieux est associé à la lutte pour l'indépendance du Canada.

Une autre preuve du sérieux de ce discours est la réaction plutôt négative qu'il a entraînée de la part du chef fédéral, Wilfrid Laurier. Laurier, bien que d'accord en principe avec l'indépendance canadienne, tient à mettre des bémols aux affirmations et à la hâte de Lemieux. C'est ici que Lemieux commence son test auprès du chef. Oui, Lemieux est excellent orateur et argumenteur; oui, il a rendu de précieux services au parti, mais peut-il se plier aux besoins du parti? Peut-il changer son argumentation pour ne pas nuire aux efforts du parti?

Laurier écrit à Lemieux au sujet de sa performance. D'abord Laurier rend hommage au jeune orateur et le félicite pour son succès. Puis, il confirme les aspirations de Lemieux: «Se [sic] lien colonial est devenu un obstacle au développement du pays; il étouffe l'initiative, il subordonne toutes nos aspirations à la considération des intérêts de la métropole»<sup>107</sup>. Finalement, Laurier passe à

---

105: Compte rendu officiel des Débats de la Chambre des communes du Canada, session 1910-1911, vol.III, p.4245. À l'avenir: Les Débats.

106: L'Électeur, 30 décembre 1892, p.6.

107: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.1, p.55a, Wilfrid Laurier à Rodolphe Lemieux, 18 décembre 1892.

**l'attaque et tente de faire comprendre que, en tant que parti national, le Parti libéral ne peut pas suivre un tel chemin immédiatement:**

**Mais croyez-m'en, l'heure n'est pas encore arrivée, bien qu'elle ne soit pas, je pense, très éloignée.**

**S'il n'y avait dans la confédération que les Canadiens-Français [sic], je n'hésiterais pas un instant, mais l'idée n'est pas encore assez mure [sic] pour la population anglaise, [...]<sup>108</sup>.**

**Ce que Laurier craint, c'est de diviser les Canadiens sur ce point, une division qui se ferait selon les races, ce qui ferait reculer le mouvement. Le temps travaille pour l'indépendance: «L'idée fait des progrès rapides dans Ontario. Jusqu'ici elle ne provoque qu'hostilité dans les provinces maritimes. Nos plus braves amis, aux bords de la mer, s'effarouchent au seul mot d'indépendance»<sup>109</sup>. Finalement, Laurier donne un espoir au jeune homme, pour ne pas qu'il croit que son rêve est impossible avec les libéraux: «[...] je compte fermement qu'avant longtemps, je me rendrai à votre avis, & que nous proclamerons que l'heure a sonné pour l'indépendance»<sup>110</sup>.**

**Cette lettre de Laurier à Lemieux est très significative. D'abord, elle nous renseigne sur la pensée nationaliste de Laurier d'alors: bien peu différente de ce qu'elle sera pour le reste de sa carrière. Ensuite, elle montre bien comment le système travaille, comment il s'y prend pour inciter les nouveaux à se plier aux réalités politiques auxquelles fait face le parti. Ainsi, Lemieux doit mesurer ses propos et ses ardeurs s'il veut rester dans la course pour les premiers rangs du parti. Mais la réprimande de Laurier est bien douce, il doit garder espoir de voir Lemieux rentrer dans le rang et se démarquer à la fois de la masse des partisans. Cette fois, c'est Laurier qui montre la ligne de parti à Lemieux.**

---

108: Ibid.

109: Ibid.

110: Ibid.

### La fidélité au chef: vertu essentielle de l'homme de parti

L'attachement au chef est un facteur important dans l'établissement de la ligne de parti et dans la formation des hommes de parti. C'est même là un point essentiel, particulièrement lorsqu'on regarde la carrière de Lemieux. Il ne fait aucun doute que, même dans ses années de formation, Lemieux a déjà ce sens de la fidélité très incrusté en lui. Il le démontre très bien lorsqu'arrive la période de déchéance de Mercier.

Le gouvernement Mercier est épié sous toutes ses coutures par l'opposition conservatrice depuis son accession au pouvoir en 1887. En 1891, ils ont enfin assez d'éléments pour faire éclater un scandale politique de grand niveau. Pendant l'absence de Mercier, en 1891, «[Ernest] Pacaud a fait verser 175 000\$ à l'entrepreneur Armstrong pour payer des travaux effectués pour la Compagnie du chemin de fer de la baie des Chaleurs. Armstrong a, de cette somme, remis 100 000\$ à Pacaud»<sup>111</sup> pour la caisse du parti. Les conservateurs, qui contrôlent le système judiciaire criminel en étant au pouvoir au fédéral, veulent la tête de Mercier pour leur avoir enlevé leur château-fort du Québec, mais également comme revanche pour l'éclatement du scandale McGreevy-Langevin<sup>112</sup>.

Devant les accusations, le gouvernement Mercier est congédié par le lieutenant-gouverneur conservateur Auguste-Réal Angers le 16 décembre; les conservateurs prennent donc leur revanche sur le «coup d'État» de Letellier de Saint-Just de 1878. Quelques jours plus tard, les conservateurs déclenchent de nouvelles élections. Ils prennent le pouvoir avec 52 sièges, contre 18 pour les nationaux. À la suite de cette défaite, Mercier laisse sa place de chef du parti; Félix-Gabriel

---

111: Pierre Dufour et Jean Hamelin, "Honoré Mercier", p.791.

112: Ibid.

Marchand prend sa succession. C'est la fin du Parti national qui reprend son appellation de Parti libéral<sup>113</sup>.

Mais les partis ne sont pas systématiquement revenus à leurs positions d'origine; chez les libéraux subsistent quand même certains conservateurs modérés, alliés de Mercier dans le Parti national, qui vont se considérer comme des nouveaux libéraux. Ainsi, la réorganisation du système entraînée par l'apparition des nationaux prend un caractère plus permanent. C'est à peu près à cette période que Laurier fige le système politique avec une ligne de parti hermétique<sup>114</sup>.

Cette fixation du système, par le fait que les conservateurs nationaux ne réintègrent pas leur ancien parti, permet aux libéraux de garder une certaine force au Québec, force mise en veilleuse par les scandales. Ce retour au pouvoir des conservateurs, qui semble un retour à la normale après seulement cinq ans de gouvernement libéral, est en fait un interlude qui nous permet de juger du travail partisan de Mercier: les libéraux reprendront le pouvoir en 1897 pour ne le perdre qu'en 1936.

Pour Mercier, c'est la déchéance. Accusé de corruption par le nouveau procureur-général de la province, Thomas Chase-Casgrain, Mercier doit se défendre presque seul puisque ses amis le laissent rapidement tomber: «Des libéraux jettent le voile du silence sur le souvenir et le nom même de Mercier»<sup>115</sup>. Seuls quelques fidèles l'appuient quotidiennement:

Il est vrai que les fidélités sont mises à rude épreuve, certains s'écartent en songeant à leur avenir, d'autres restent. Parmi ceux-là, il y a Israël Tarte, le converti, Rodolphe Lemieux, Calixte Leboeuf, Pierre Gameau et Lomer Gouin [...]. Beaucoup de ses anciens amis sont disparus, emportés par la bourrasque qui souffle devant sa porte<sup>116</sup>.

---

113: Ibid.

114: Voir l'introduction.

115: Robert Rumilly, Honoré Mercier et son temps, t.2, p.311.

116: Gilles Gallichan, Honoré Mercier..., p.68.

Donc, parmi ces fidèles, Mercier peut compter sur deux jeunes qu'il a appuyés depuis le début: Lomer Gouin<sup>117</sup> et Rodolphe Lemieux. En avril 1892, les trois hommes entrent en société légale. En fait, ce sont Gouin et Lemieux qui font vivre Mercier, qui «pourvoient à sa subsistance»<sup>118</sup>. Fidèle au chef jusqu'au bout, reconnaissant de l'aide que Mercier lui a donnée pendant les années de vaches grasses, Lemieux lui remet la pareille pendant les années de vaches maigres.

Lorsque Mercier est reconnu innocent par le tribunal, il regagne sa popularité auprès de ses anciens amis: «Les membres du Club National sont allés jusqu'à L'Épiphanie, pour monter à bord du train où des amis entouraient déjà Mercier, [James W.] Greenshields [avocat de Mercier], Tarte et Rodolphe Lemieux. Car Mercier a de nouveaux des amis»<sup>119</sup>.

Par la suite, Mercier tente de laver son honneur en parcourant la province pour attaquer les conservateurs. Lemieux l'y suit presque partout<sup>120</sup>. C'est là un signe de grande vertu, de fidélité du jeune soldat face à son général blessé à mort. Alors qu'il aurait été si facile de se dissocier de Mercier, comme tant l'ont fait, il préfère faire face à la musique et risquer de ternir sa réputation; tout cela par fidélité au chef. Il sait, du moins il croit, que c'est là son travail de partisan et d'ami. Cette fidélité au chef est, peut-être, la plus grande qualité d'homme de parti de Lemieux.

Mais la vie de Mercier s'achève. Considérablement affaibli par le diabète et le stress des derniers mois, ruiné, rejeté, Mercier ne peut pas s'en remettre. À 52 ans, c'est un homme fini qui veut tenter de reprendre une vie normale. Il ne possède plus rien (il fait faillite en 1892 à la suite de son procès), il n'a plus la santé. C'est toujours l'étude légale Mercier, Gouin et Lemieux, et plus particulièrement Gouin et Lemieux personnellement, qui lui donnent un revenu

---

117: De plus, Gouin fait ainsi plaisir à son épouse: Gouin est le gendre d'Honoré Mercier.

118: Pierre Dufour et Jean Hamelin, *op. cit.*, p.791.

119: Robert Rumilly, *op. cit.*, p.337.

120: Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, vol.6: Les "Nationaux", Montréal, Fidès, s.d., p.280-281.

minimal. Il quitte l'étude légale pour la dernière fois le 6 août, et il meurt le 30 octobre 1894.

Pour Lemieux, la mort de Mercier marque la fin d'une étape importante de sa vie. Mercier restera toujours pour lui le grand Mercier, celui qui lui a donné sa chance, celui qui fut un grand premier ministre du Québec. Il restera surtout le modèle politique, un repère, celui qui chercha constamment à rallier les factions modérées des différents partis pour faire avancer les intérêts du Québec et des Canadiens français. Grâce à Mercier, Lemieux sait quelle direction prendre: celle de la modération, des compromis qui permettent un plus grand respect entre les individus et les groupes. Cette direction, tracée par Mercier, va le mener directement à celui qui est, pour Lemieux, l'autre représentation de ces vertus politiques.

### Une période de transition

Après les élections provinciales de 1892 remportées par les conservateurs, Mercier doit céder sa place de chef du parti à Félix-Gabriel Marchand. Redevenu le Parti libéral, ce parti semble, pour quelque temps, vouloir oublier un peu Mercier.

Pour devenir chef, Marchand a l'appui de Laurier et de la jeune garde du parti<sup>121</sup>. Michèle Brassard et Jean Hamelin affirment que ce groupe inclut Lemieux et qu'ils voient Marchand comme «un homme de transition»<sup>122</sup>. Comment prendre ce terme? Est-ce parce qu'ils croient que Marchand saura faire le travail ou parce qu'ils le voient comme un pis-aller, en attendant un vrai leader? L'arrivée de Marchand coïncide également avec une remontée des radicaux à l'intérieur du

---

121: Michèle Brassard et Jean Hamelin, "Félix-Gabriel Marchand", DBC, vol.XII, p.757.  
122: ibid., p.757.

parti. «Like Mercier, Marchand attempted to restrain the influence of the radical faction in the party, but was only partially successful»<sup>123</sup>.

Chose certaine, Lemieux ne démontre pas beaucoup d'enthousiasme face à cette nomination. En effet, à partir de 1893, ses activités partisans diminuent considérablement. Lemieux semble être dans un vide, dans une période de questionnement; le retour des radicaux, identifié par Dutil, est peut-être pour quelque chose dans ce détachement de Lemieux. Il donne l'impression qu'il ne sait plus où, ni surtout pour qui faire porter son action. Pour la première fois, depuis son entrée comme membre dans les clubs politiques, Lemieux se concentre sur autre chose que la politique: les études.

Lemieux a obtenu son diplôme et a accédé au Barreau en 1891. Des félicitations lui sont arrivées de partout: L'Électeur publie les résultats des examens pour montrer que Lemieux est alors parmi les trois meilleurs<sup>124</sup>; Wilfrid Laurier lui-même, dans une lettre, félicite le nouvel avocat en lui rappelant lui avoir dit de ne pas s'en faire avec les examinateurs, signe de la confiance du chef fédéral<sup>125</sup>. À la suite de la mort de Mercier, Lemieux semble se concentrer sur l'obtention de son diplôme de doctorat qu'il obtiendra en mai 1896 avec un poste de professeur à l'Université de Montréal où il enseignera l'histoire du droit.

Pendant cette période où Lemieux complète sa formation académique, plus précisément en 1894, une alliance se fait qui va identifier Lemieux encore une fois au clan des modérés, celui de Laurier. Le 15 mai 1894, quelques semaines avant la mort de Mercier, Lemieux épouse Berthe Jetté, fille de son professeur de droit, mais surtout du fondateur du Parti national de 1871, intime de Mercier et de Laurier et fortement identifié à ce groupe, grand vainqueur de George-Étienne

---

123: Patrice A. Dutil, The Politics of Liberal..., p.124.

124: L'Électeur, 10 juillet 1891, p.1.

125: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.1, p.55, Wilfrid Laurier à Rodolphe Lemieux, 16 juillet 1891.



Cartier: Louis-Amable Jetté. Robert Rumilly remarque bien la symbolique politique de cette union: «Rodolphe Lemieux épouse la fille de Louis-Amable Jetté, le 15 juin [1894]. C'est le plus harmonieux des mariages, puisque Jetté et son gendre, tous deux distingués et cultivés, appartiennent à la même famille d'esprit, qu'on pourrait appeler libéraux de droite»<sup>126</sup>. Les libéraux de droite, donc les plus conservateurs d'entre eux. Lemieux s'ancre dans le groupe des modérés.

Ces noces sont grandement fêtées par les libéraux de Montréal. Elles sont si imposantes que les journaux en font état. Se trouvent parmi les personnes présentes: Louis Fréchette, Honoré Mercier, F.-L. Bériquet, Lomer Gouin, Raoul Dandurand, L.-O. David, et toute l'organisation libérale de Montréal<sup>127</sup>. Il n'y a plus moyen de se tromper, Lemieux entre dans les hautes sphères du Parti libéral.

### 3- Faire le saut: la politique active

Cette famille libérale voit la fin des vaches maigres arriver. Les conservateurs, depuis la mort de John A. Macdonald en 1891, sont en déroute complète. Ils sont incapables de se trouver un nouveau chef qui puisse rallier les membres comme le faisait le vieux chef<sup>128</sup>. Leur administration est vieillie tandis que les libéraux ont su rajeunir leur équipe<sup>129</sup>. Les libéraux sentent le pouvoir à portée de main.

À la vue du cheminement de Lemieux depuis 1884, il entre dans le moule du parfait candidat libéral pour des comtés en quête d'un représentant. C'est du moins ce qui semble ressortir des rumeurs. En août 1894, une rumeur place Lemieux comme futur candidat dans Verchères<sup>130</sup>, mais rien n'avance dans ce

126: Robert Rumilly, Honoré Mercier et son temps, t.2, p.393. Même si Rumilly parle du 15 juin, c'est bel et bien le 15 mai que sont célébrées les noces du couple Lemieux-Jetté.

127: Sort étrange que vivent les deux amis: cette même journée, Lomer Gouin enterre un de ses enfants. L'Électeur, 15 mai 1894, p.4.

128: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.175.

129: James Murray Beck, Pendulum of Power..., p.82.

130: L'Électeur, 15 août 1894, p.1.

sens. C'est plutôt vers la Gaspésie que les événements vont entraîner Lemieux. Laissons Lemieux raconter l'incident:

Au cours de 1894, je fus appelé à plaider une affaire assez difficile devant la Cour Supérieure, présidée par le juge Tait - très bienveillant pour les jeunes avocats.

[...]

Il y avait par hasard au prétoire, deux électeurs de Gaspé: Robert Lindsay de Douglstown, et A.T. Carter, du Bassin de Gaspé.

[...]

J'allais enlever ma toge au vestiaire lorsque Robert Lindsay s'approcha de moi: "Nous cherchons un candidat libéral pour faire la lutte dans Gaspé, mon ami Carter et moi, dit-il. Voulez-vous présenter? [sic] Notre convention aura lieu en mars [1895]. Acceptez d'être notre porte-drapeau et nous vous élirons." Surpris, je lui fis remarquer que je n'étais pas connu en Gaspésie. - "Qu'à cela ne tienne, reprit-il, vous ferez le tour du comté et comme vous parlez les deux langues, vous aurez du succès. Le comté réclame un changement politique. Vous serez élu."

Je répondis que j'y réfléchirais, que je consulterais mon chef, puis nous nous séparâmes.

Quelques mois après, je recevais une dépêche signée: Robert Lindsay, m'annonçant que la convention libérale réunie au chef-lieu, à Percé, m'avait choisi comme porte-drapeau<sup>131</sup>.

Lemieux devient donc candidat dans Gaspé, un bastion conservateur qui n'a connu aucun député libéral au fédéral, et si peu au provincial. À cette époque où les branches fédérale et provinciale sont si près l'une de l'autre qu'un candidat peut aussi bien se présenter à n'importe quel niveau, il semble que les services de Lemieux auraient pu être utilisés autant au provincial qu'au fédéral puisque, en avril 1895, L'Électeur mentionne que:

On dit que le candidat libéral dans le comté de Gaspé aux prochaines élections fédérales sera M. Bouthillier, riche négociant du village de Gaspé. On avait songé à M. Rodolphe Lemieux, avocat de cette ville [Montréal], mais on le réserve, dit-on, pour faire la lutte à l'hon. M. Flynn aux élections provinciales<sup>132</sup>.

---

131: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.22, p.6219-6221, Mémoires de Rodolphe Lemieux.  
132: L'Électeur, 30 avril 1895, p.2.

Edmund James Flynn est alors un des principaux hommes du Parti conservateur du Québec et du cabinet provincial; il deviendra premier ministre le 11 mai 1896. Vouloir opposer Lemieux à Flynn montre jusqu'à quel point les libéraux ont confiance dans les capacités du jeune homme, peut-être pas pour battre Flynn, mais au moins pour y faire une lutte suffisante pour l'ennuyer et le retenir dans son lointain comté, loin des autres luttes. Occuper l'ennemi fait également partie du rôle d'un candidat moins prestigieux.

Finalement, c'est à l'élection fédérale que Lemieux se présente en 1896; Lemieux accepte définitivement la candidature au début de janvier de cette année<sup>133</sup>. Dans un éditorial, L'Électeur fait alors l'éloge de son ancien collaborateur:

Finalement, sous la pression de l'hon. M. Laurier, M. Lemieux a consenti à se rendre au désir de la convention libérale. Il a notifié le président de la convention qu'il acceptait la candidature, et ira tout prochainement visiter le comté.

Nous félicitons nos amis du comté de Gaspé de leur bonne fortune. Ils vont avoir comme leur porte drapeau l'un des plus éloquents tribuns que nous avons dans notre Province. En l'élisant, ils contribueront largement à grandir aux Communes le prestige de notre race.

Ils auront la satisfaction d'inaugurer une carrière politique qui ne saurait manquer d'être brillante<sup>134</sup>.

L'Électeur, source très proche de Laurier et généralement bien informée, souligne le rôle qu'a joué le chef fédéral dans la décision de Lemieux d'accepter la candidature de Gaspé pour les élections fédérales. C'est dire que Laurier a travaillé pour voir réaliser sa prophétie de 1889: «J'ai hâte, mon cher Rodolphe, de vous voir sur le parquet de la Chambre des communes»<sup>135</sup>.

Il faut également noter, dans la partie des mémoires de Lemieux reproduites plus haut sur les émissaires du comté de Gaspé, que Lemieux leur a répondu que «j'y

133: Ibid., 8 janvier 1896, p.4.

134: Ibid., 13 janvier 1896, p.1.

135: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.1, p.54, Wilfrid Laurier à Rodolphe Lemieux, 31 décembre 1889.

réfléchirais, que je consulterais mon chef [...]». L'Électeur affirme que c'est Laurier qui a su décider le jeune homme à accepter Gaspé au fédéral. Ainsi, il nous est facile de conclure que Lemieux, après la mort de Mercier, se rallie directement à Laurier. C'est sous sa direction qu'il entreprend la plus importante campagne électorale qu'il ait eu à faire jusqu'alors: celle qui va le mener à Ottawa.

La campagne électorale fédérale de 1896, au Québec, se résume dans un dossier principal: les écoles du Manitoba, où l'on réveille encore une fois les traditionnelles oppositions entre les Canadiens français catholiques et les Canadiens anglais protestants. Au moment des élections générales de 1896, cette question est déjà à l'actualité depuis quelques années.

Le 12 février 1890, le gouvernement libéral du Manitoba, dirigé par Thomas Greenway, dépose un projet de loi qui abolit le système des écoles séparées et qui supprime la division des subventions entre les écoles catholiques, en grande majorité françaises, et protestantes<sup>136</sup>. Désormais, le système scolaire est déconfessionnalisé et seules les écoles non-confessionnelles recevront des fonds du gouvernement. Les écoles catholiques sont permises, mais elles seront privées, ce qui obligerait les catholiques à payer pour deux systèmes différents (le public et leur école privée). Paul Crunican explique ce geste du gouvernement par des pressions externes plus qu'internes: la population manitobaine d'origine ontarienne augmente et amène avec elle sa mentalité; la proportion de la population française diminue rapidement dû à cette immigration; les positions du gouvernement Mercier au Québec dans les dossiers des biens des Jésuites et de la pendaison de Riel ne sont pas pour entraîner la sympathie de la majorité envers la minorité<sup>137</sup>. Dans la même session, le Manitoba abolit le français comme langue officielle de la province, gardant ainsi seulement l'anglais<sup>138</sup>.

---

136: Paul Crunican, Priests and Politicians: Manitoba Schools and the Election of 1896, Toronto, University of Toronto Press, 1974, p.7.

137: Ibid., p.10.

138: Peter Waite, Canada, 1874-1896..., p.247.

Ce geste du gouvernement manitobain est contraire à l'article 22 de l'Acte du Manitoba de 1870 qui limite le droit de légiférer en matière scolaire pour la province: «Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'Union, par la loi ou par la coutume à aucune classe particulière de personnes dans la province relativement aux écoles séparées»<sup>139</sup>. Ce même article permet à ceux qui sont lésés de leurs droits de faire appel au gouvernement fédéral, et au gouvernement fédéral de décréter une loi réparatrice qui viendrait rendre ces droits à la minorité. C'est ce chemin que vont prendre les opposants à la loi de 1890.

Les catholiques du Manitoba partent en guerre contre l'administration Greenway. Très vite appuyés par les catholiques de tout le pays, ils demandent au gouvernement fédéral d'intervenir pour forcer la province à respecter les droits des minorités. Ce dossier, porté sur la place publique, devient embêtant pour le gouvernement fédéral comme pour l'opposition qui, chacun, craignent de perdre une partie importante de leur appui politique, peu importe la position qu'ils prendraient<sup>140</sup>. Mais les libéraux ont un avantage, c'est de ne pas être au pouvoir et donc de ne pas avoir à se mouiller les premiers. Ils décident donc de ne pas trop intervenir, de peur d'affaiblir le caractère national du parti<sup>141</sup>.

À la fin de 1895, le premier ministre fédéral Bowell décide de frapper un grand coup pour régler le problème. Il prend sur lui de redéfinir un nouveau système scolaire et de l'imposer au Manitoba. Il s'agit plus ou moins d'une remise en fonction du système des écoles séparées qui, bien qu'incomplète, est acceptée par les évêques catholiques qui espèrent pouvoir l'améliorer avec des négociations<sup>142</sup>.

---

139: Gouvernement du Canada, Acte de l'Amérique du nord britannique et modifications y apportées, 1867-1944, Ottawa, Edmond Cloutier, 1944, p.196.

140: Peter Waite, Canada, 1874-1896, p.245.

141: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.189.

142: Robert Rumilly, Henri Bourassa, Montréal, Chanteclerc, 1953, p.28.

Ce projet deviendra un projet de loi au début de 1896 avec l'arrivée de Charles Tupper à la tête des conservateurs. La loi «réparatrice du Manitoba» est présentée aux Communes le 11 février 1896. L'accord semble satisfaire les parties en présence, à l'exception du gouvernement manitobain et de l'opposition libérale fédérale qui y voit une bonne occasion de se faire du capital politique. «Après avoir d'abord admis ne posséder d'autre choix que d'appuyer le projet, Laurier opte pour le combat», remarquera l'historien Réal Bélanger<sup>143</sup>.

Le geste de Laurier n'a rien de surprenant. Comme tout homme politique qui voit le pouvoir lui faire des signes, il ne peut concevoir devoir offrir des fleurs à ses adversaires en acceptant l'entente. C'est le jeu de l'ambition et du pouvoir. Dans ce jeu, Laurier prend des risques, mais seulement aux dépens des catholiques du Manitoba:

Reste cependant que la minorité risque gros: au bout du compte elle peut perdre pour longtemps son droit complet aux écoles séparées inscrit dans deux constitutions. Mais Laurier, plus opportuniste que grand en cet hiver 1896, passe outre. Il n'a d'yeux que sur le prochain scrutin général<sup>144</sup>.

Laurier fait retarder l'étude du projet de loi aux Communes, ce qui crée des tensions importantes; alors qu'on leur promet réparation, les catholiques manitobains et les évêques se heurtent à une opposition menée par un des leurs: catholique et français. Lorsque le projet atteint l'étape de l'étude en comité, le 6 avril, c'est le *filibustering* qui commence. Les députés gardent la parole tant qu'ils en sont capables, ne prenant des pauses que pour manger<sup>145</sup>. L'opposition au projet est organisée et divisée en quatre quarts qui gardent le fort pendant huit heures chacun<sup>146</sup>. À une semaine de la fin de la session, le 16 avril, le gouvernement Tupper est obligé d'abandonner le projet en raison de l'obstruction

---

143: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.196.

144: *Ibid.*, p.197.

145: Les travaux se déroulent également pendant la nuit. Il n'y a eu qu'une journée de repos, le dimanche 12 avril.

146: Paul Crunican, *op. cit.*, p.231-233.

systématique des libéraux<sup>147</sup>. Les élections sont déclenchées, élections dont dépend le sort de la minorité catholique du Manitoba:

Les conservateurs promettent une nouvelle loi réparatrice, tandis que Laurier et ses troupes dénoncent l'insuffisance et l'inefficacité de ce projet et s'engagent vaguement à redresser les droits des catholiques manitobains "à la satisfaction légitime de la minorité comme de la majorité", selon la formule d'un ami du chef libéral, le curé Jean-Baptiste Proulx de Saint-Lin<sup>148</sup>.

C'est donc une position des plus floues que les libéraux présentent:

The liberals [...] never quite had to define what policy would be followed if power actually came their way. They did not have to exhibit an alternative which was so definite and detailed that it could not contain at the same time such diverse spirits as Joseph Martin [défenseur de la majorité] and Henri Bourassa [défenseur de la minorité]<sup>149</sup>.

Porte-parole privilégié des catholiques, et ennemi traditionnel des libéraux, le clergé est depuis le début dans le débat. Les évêques du Québec produisent, le 17 mai, une lettre pastorale qui proclame que

[...] tous les catholiques ne devront accorder leur suffrage qu'aux candidats qui s'engageront formellement et solennellement à voter, au Parlement, en faveur d'une législation rendant à la minorité catholique du Manitoba les droits scolaires qui lui sont reconnus par l'Honorable Conseil Privé d'Angleterre<sup>150</sup>.

Ce mandement est, de loin, le fait de cette campagne qui a le plus retenu l'attention<sup>151</sup>. Par leur mandement, les évêques ne pointent pas directement les libéraux ou les conservateurs. Il n'est donc pas question de parti politique ici, mais de simple promesse électorale, ce qui permet aux libéraux du Québec de se soustraire au jugement des évêques en promettant de suivre leurs

---

147: Peter Waite, *Canada, 1874-1896...*, p.270. De nos jours, le gouvernement a recours à la procédure de «clôture» qui permet de mettre un terme au débat sur une loi. En 1896, cette arme parlementaire n'existe pas au Canada.

148: Philippe Sylvain et Nive Voisine, *Histoire du catholicisme...*, t.2, vol.2, p.393.

149: Paul Crunican, *op. cit.*, p.314.

150: Philippe Sylvain et Nive Voisine, *op. cit.*, p.394.

151: Paul Crunican, *op. cit.*, p.255.

recommandations, ce que tous les candidats, sauf deux, font<sup>152</sup>. C'est aussi ce que fera Rodolphe Lemieux.

La campagne de Lemieux débute à Québec, à l'assemblée de St-Roch, le 7 mai. C'est le lancement officiel de la campagne de Laurier. Laurier, Adélar Turgeon, Charles Langelier, François-Xavier Lemieux, Jules Tessier et d'autres vedettes du Parti libéral prennent la parole devant plusieurs milliers de personnes. Lemieux, de passage dans la ville en route vers Gaspé, est aussi appelé à haranguer la foule. Il prédit à Laurier que, le soir du 23 juin, c'est Gaspé qui sera le premier comté gagné à la cause du parti<sup>153</sup>. Le lendemain, il prend le chemin du comté le plus à l'est du Québec.

Le comté de Gaspé est un comté gigantesque. Il part de la paroisse de Cap-Chat pour se terminer à Newport, couvrant ainsi la plus grande partie de la péninsule gaspésienne. À cela, il faut ajouter les Iles-de-la-Madeleine, petit archipel à l'époque très perdu, très isolé au coeur du golfe du St-Laurent. On voyage dans le comté «parfois en voiture, souvent à pieds, le plus souvent en barque»<sup>154</sup>. Pas ou peu de ponts pour enjamber les rivières; pas ou peu de quais dans les villages où seules les petites barques des pêcheurs peuvent accoster. Gaspé a toujours voté conservateur au fédéral en espérant un jour pouvoir bénéficier de bienfaits du pouvoir en terme de travaux. Malgré cela, le comté n'a jamais été gâté par les gouvernements. C'est ce à quoi s'attaque le jeune candidat.

Il compte remporter la victoire par un travail acharné et en convainquant les électeurs qu'il est digne de confiance. Il traverse l'immense comté, sans oublier un village. Les comptes rendus de la campagne de Gaspé sont rares dans les journaux, la raison étant probablement l'isolement de cette partie de la province.

---

152: Peter Waita, *op. cit.*, p.274.

153: *L'Électeur*, 8 mai 1896, p.1.

154: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.22, p.6222-6223, Mémoires de Rodolphe Lemieux.



Un court article nous donne quand même une bonne idée de la campagne que fait le jeune avocat<sup>155</sup>. Il a tenu, les 18 et 19 mai, des assemblées publiques à Rivière-aux-renards, à la Petite Rivière et au Petit Cap. Le 20 et le 21, il est à Cap-Chat et à Ste-Anne-des-Monts. Il prépare également, pour après le 3 juin, une tournée des Iles-de-la-Madeleine, devenant ainsi le premier candidat, fédéral comme provincial, à faire une visite dans l'archipel.

Ses thèmes électoraux sont ceux du parti: les traditionnels débats sur les tarifs douaniers, les scandales et la corruption des conservateurs, puis les écoles du Manitoba<sup>156</sup>. Dans ce dossier, Lemieux semble gagner des points sur les conservateurs. D'abord, ces derniers semblent vouloir jouer, encore une fois, la carte de l'opposition du clergé aux libéraux. Mais la situation est alors toute autre. La lettre pastorale des évêques ne fait pas l'effet escompté par les conservateurs:

Les bleus de cette paroisse [Mont-Louis] comptaient beaucoup sur le mandement de NN. SS. les Evêques. Comme ils ont été désappointés! La lecture du mandement fut faite par le Rév. M. Perron, curé de la paroisse, qui eut bien le soin d'expliquer qu'aucun des deux partis n'était particulièrement visé dans ce document épiscopal<sup>157</sup>.

Ainsi donc, la directive épiscopale ne peut plus servir à des fins partisans; c'est d'un grand secours pour Lemieux. Le 3 juin, lors de l'assemblée de nomination des candidats à Percé, un incident allait d'ailleurs lui permettre de prendre position dans le dossier. Son adversaire conservateur, le Dr Thomas Ennis, l'interrompt pour le forcer à affirmer sa position sur la loi réparatrice des écoles du Manitoba. Lemieux, suivant ainsi la sagesse et la prudence, indique qu'il signera un document l'engageant à voter aux Communes selon les volontés des évêques si son adversaire en fait de même. Il semblerait, selon le compte rendu, que Ennis n'a pas suivi Lemieux dans cette voie<sup>158</sup> pour des raisons inconnues. De loin,

---

155: *L'électeur*, 22 mai 1896, p.2.

156: *Ibid.*, 25 mai 1896, p.2.

157: *Ibid.*, 4 juin 1896, p.2.

158: *Ibid.*, 10 juin 1896, p.1.

Laurier surveille son jeune candidat et lui fait parvenir un télégramme d'encouragement<sup>159</sup>.

Le jour du scrutin, Lemieux enlève le comté de Gaspé avec une faible majorité de 42 voix. Cette victoire fragile est un grand moment pour les libéraux, car ils viennent d'enlever aux conservateurs un de leurs châteaux forts. Elle marque, symboliquement, le revirement que le Canada entreprend en cette journée du 23 juin 1896 alors qu'un Canada traditionnellement conservateur élit les libéraux<sup>160</sup>: 118 sièges sur 213, dont 49 au Québec et 43 en Ontario<sup>161</sup>, malgré le fait que les conservateurs reçoivent plus de votes (46,1%) que les libéraux (45,1%)<sup>162</sup>. C'est d'abord au Québec, jadis bastion conservateur, que ce changement s'est effectué dès 1891, alors que les libéraux ont obtenu une première majorité de sièges aux Communes pour cette province: 37 contre 28<sup>163</sup>. C'est là un signe doublement encourageant pour Laurier. Elle marque le début de l'ère Laurier; elle marque le début d'une longue domination des Lemieux dans le comté de Gaspé.

Les premières pensées de Lemieux après la victoire vont d'abord à ses électeurs et au comté. Il publie ses remerciements dans L'Électeur:

Quant à ce qui concerne plus spécialement le comté de Gaspé, j'ai confiance que le nouveau gouvernement verra à ce que justice lui soit rendue et qu'il recevra la part des octrois votés annuellement par le parlement.

[...]

Je remercie les conservateurs qui, cette année, ont mis de côté l'esprit de parti et se sont unis aux libéraux pour porter au pouvoir notre éminent compatriote, Wilfrid Laurier<sup>164</sup>.

Il est intéressant de voir que Lemieux parle des conservateurs qui ont mis de côté l'esprit de parti pour voter pour lui, ce qui semble exact compte tenu du passé

---

159: Ibid.

160: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, Canada, 1896-1921..., p.7.

161: James Murray Beck, Pendulum of Power..., p.86.

162: Ibid.

163: Ibid., p.71.

164: L'Électeur, 30 juin 1896, p.1.

électoral de Gaspé. Mais il semble par contre s'ancrer lui-même dans ce système en appuyant Laurier contre une loi réparatrice qui a déjà l'appui du clergé pour de simples raisons électoralistes et en refusant, d'après les faibles comptes rendus que nous avons, de prendre une position précise et ferme. Lemieux donne l'impression, bien au contraire, que l'esprit de parti n'a jamais si bien fonctionné; si Laurier n'a alors aucune idée de la façon dont il devra résoudre le problème, comment les jeunes candidats peuvent-ils le devancer? La politique du silence est, à ce moment, la meilleure des politiques.

#### **4- Où le système de partis devient le système des compromis pour Lemieux**

Je franchis le seuil du Parlement en 1896. Lointaines années! C'était le temps des jeunes enthousiasmes. En nos coeurs se levait l'espérance radieuse des grands jours qui par nous devaient renaître<sup>165</sup>.

Voilà en quelles paroles Lemieux raconte son entrée aux Communes et ses attentes face au renversement de 1896 qui entraîne de grands changements à Ottawa. Le Parti libéral «had a healthy infusion of new blood, including candidates of promise like Henri Bourassa and Rodolphe Lemieux»<sup>166</sup>, âgés respectivement de 26 et 29 ans. Le collège des députés est radicalement changé, comme l'explique Peter Waite: «Most of the men who had made Confederation were gone, and their work was in other hands now»<sup>167</sup>. Les conservateurs ont également de nouveaux hommes, comme Robert Laird Borden, futur chef du parti et premier ministre, mais ce sont les libéraux qui symbolisent le plus le renouveau.

C'est dans ce climat que Lemieux va devoir faire face aux compromis du pouvoir; c'est là que le jeune député va devoir faire preuve de toute sa fidélité au parti et

165: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.18, p.4282, "Regards vers le passé".

166: James Murray Beck, *op. cit.*, p.82.

167: Peter B. Waite, *Canada, 1874-1896...*, p.278.

à son chef. Confronté aux déchirants choix qu'il aura à faire entre sa conscience, son intérêt personnel, l'intérêt national et l'intérêt du parti, Lemieux devra faire les bons choix s'il veut répondre à ses ambitions et progresser dans le système. Il devra apprendre que la force n'est pas dans la rigidité et qu'un roseau a parfois le dessus sur un chêne. «Les vents me sont moins qu'à vous redoutables; Je plie, et ne romps pas»<sup>168</sup> disait Jean de la Fontaine.

Nous verrons, dans la fin de ce chapitre, trois cas importants où l'on peut observer Lemieux faire les choix qui s'imposent pour lui. Ces trois compromis se font sur des niveaux différents: un premier au sujet du programme, c'est le cas du règlement Laurier-Greenway; un second à un niveau plus partisan, c'est le cas de la place prise par Joseph-Israël Tarte à l'intérieur du parti; un troisième au niveau du nationalisme de Lemieux dans le cas de la participation du Canada à la Guerre des Boers. Nous pourrions alors voir Lemieux passer par-dessus ses convictions, ses idées, pour mieux défendre la position du parti, celle de son chef, pour le bien de l'unité nationale mais particulièrement pour celui du Parti libéral et de Laurier.

### Premier recul important: le règlement Laurier-Greenway

Au cours de la campagne électorale, Lemieux était prêt à s'engager par écrit à voter selon les mandements des évêques dans le dossier des écoles du Manitoba, c'est-à-dire pour «une législation rendant à la minorité catholique du Manitoba les droits scolaires qui lui sont reconnus par l'Honorable Conseil Privé d'Angleterre». C'est du moins ce que prétendent les journaux libéraux pendant la campagne. Mais voilà qu'une fois devenus le gouvernement, la réalité de l'administration rattrape les libéraux et les concessions commencent.

---

168: Extrait de la fable "Le chêne et le roseau" de Jean de la Fontaine.

À l'ouverture de la session, Laurier demande à Lemieux de seconder l'adresse au discours du trône. Il s'agit là d'un grand honneur qui lui est fait. Généralement, et on peut croire que c'est ici le cas, ce rôle est réservé au nouveau député du gouvernement qui est perçu comme le plus prometteur au sein de la députation. Ainsi, Laurier pointe Lemieux comme étant une future vedette de la Chambre et du parti. Mais il y a plus, dans ce sens que Laurier donne un mandat spécifique à Lemieux: celui de bien faire ressortir et paraître les politiques gouvernementales. Pour ce faire, il doit en chanter les louanges, peu importe ses opinions personnelles. Bien entendu, on peut se douter que le discours qu'il doit prononcer est écrit par les chefs du parti, sinon par Laurier lui-même. Par contre, aux yeux du public, lorsque Lemieux lira le discours, il en endossera tout le contenu.

Lorsque Lemieux présente son discours, on se rend compte qu'il apporte déjà des nuances à ce qui était présenté lors de sa campagne électorale. Lorsqu'il arrive à la partie de son discours qui concerne la question scolaire manitobaine, Lemieux prépare ses auditeurs à une solution mitoyenne: «Mais si des conflits s'élèvent entre elles [les deux "races" du Canada], la conciliation et la tolérance devront être recherchées avant tout pour dissiper les haines, les préjugés et les passions»<sup>169</sup>.

En effet, la solution que Laurier présente est loin de faire l'affaire de tous. Négocié avec le premier ministre manitobain Greenway, cet accord Laurier-Greenway ne concède que quelques droits fragiles aux catholiques. D'abord, l'enseignement religieux est confiné à la fin de la journée de classe, entre 15 h 30 et 16 h; les commissions scolaires doivent engager un enseignant catholique seulement lorsqu'il y a 40 enfants catholiques dans les villes et 25 dans les campagnes; un enseignement bilingue peut être dispensé seulement lorsqu'il y a 10 enfants non-anglophones<sup>170</sup>, peu importe la langue. On est ici très loin des droits des deux

---

169: *Les Débats*, session 1896, vol.I, p.27.

170: *Réal Bélanger, Wilfrid Laurier...*, p.210.

peuples fondateurs de la constitution; on est même très loin de la loi réparatrice des conservateurs.

En réalité, écrit Roberto Perin, l'accord Laurier-Greenway de novembre 1896 ne change rien à la situation créée par l'abolition par le gouvernement des écoles confessionnelles. Il ne fait que sanctionner un arrangement qui a fait son apparition après 1890 dans certaines zones rurales de la province<sup>171</sup>.

Cet arrangement ne fait pas l'affaire des francophones catholiques du Manitoba, mais c'est ce que Laurier a trouvé pour satisfaire les parties dans le respect de l'autonomie provinciale<sup>172</sup>. Le clergé catholique canadien-français est également contre l'entente, et sa réaction est puissante: «C'est la guerre ouverte, guerre qui risque d'atteindre la population du Québec»<sup>173</sup>. C'est pour contrer une trop grande influence négative de l'épiscopat québécois que Laurier fait appel à Rome. Au printemps 1897, Mgr Merry del Val arrive à Ottawa avec instruction d'enquêter sur la situation. Ses conclusions donnent naissance à l'encyclique *Affari vos* de décembre 1897 où le pape Léon XIII, après avoir reconnu l'imperfection de l'accord, se prononce pour la modération et la conciliation, ce qui donne raison à Laurier<sup>174</sup>.

Nous ne pouvons pas être d'accord avec Henry Blair Neatby lorsqu'il affirme que:

The settlement of the Manitoba school question was a vindication of Laurier's policy of compromise. He had settled a political dispute which had disrupted the country for most of a decade by removing it from national politics. Nor can there be any doubt that by the Laurier-Greenway compromise, the position of the minority had been improved in Manitoba<sup>175</sup>.

Au contraire, il faut conclure de l'arrangement Laurier-Greenway que Laurier était prêt à beaucoup de sacrifices pour garder son pouvoir politique, ses appuis

---

171: Roberto Perin, *Rome et le Canada...*, p.166.

172: William Christian et Colin Campbell, *Political Parties...*, p.53.

173: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.211.

174: *Ibid.*, p.212.

175: Henry Blair Neatby, *Laurier and a Liberal Quebec*, p.99.

nationaux. C'est la loi de la majorité qui l'emporte: «In the end it all came down to the fact that constitutional guarantees for the minority, even when favourably interpreted by the highest court of the realm, meant nothing in the face of majoritarian convictions and prejudices»<sup>176</sup>.

Lemieux, comme les autres libéraux, vote en faveur de l'accord. À ceux qui l'accusent de renier sa promesse de la campagne électorale, Lemieux affirme qu'il n'a alors rien signé puisque son adversaire ne voulait pas le faire. Cette affirmation est sans doute juste, mais les journaux libéraux ont quand même claironné son intention de le faire, ce qui constitue une sorte d'engagement.

C'est ici, le premier signe de l'intégration de Lemieux au nouveau système de partis et au respect de la ligne de parti qui en découle. Alors que, dans ses premières années, nous avons pu observer l'apparition et l'épaississement de la ligne de parti, il faut ici constater sa présence et son importance. Il semblait évident qu'une intervention trop musclée de Laurier dans les affaires du Manitoba lui aurait fait perdre de nombreux appuis, encore trop fragiles, dans les provinces anglaises. Il y allait donc de la survie du gouvernement de voter pour ce règlement. C'est ce que les députés du Québec, et Lemieux, ont accepté en votant avec Laurier. Premier compromis important après la prise du pouvoir, l'appui qu'il donne au règlement Laurier-Greenway montre bien l'acceptation par Lemieux des règles du jeu partisan et parlementaire.

### Acceptation par Lemieux des conservateurs dans le parti: le cas Tarte

Le second cas concerne l'unité des forces d'un même parti. Un bon soldat doit pouvoir accepter tous les combattants qui sont à ses côtés, malgré les différences

---

<sup>176</sup>: Lovell Clark, *The Manitoba School Question: Majority Rule or Minority Rights?*, Toronto, Copp Clark Publishing Company, 1968, p.7.

évidentes entre eux. C'est ce à quoi doit se confronter Lemieux après l'accession des libéraux au pouvoir.

Lorsqu'avec l'arrivée de Laurier au fédéral et Mercier au Québec, la reconstruction du Parti libéral s'est amorcée, elle s'est faite dans un esprit d'intégration des conservateurs modérés déçus de leur parti. Les deux éditions du Parti national avaient pour but de rassembler ces libéraux et ces conservateurs dans un seul parti travaillant pour les intérêts supérieurs de la province. Laurier réussit la même union des modérés sur la scène fédérale. Ce rapprochement, dans les deux cas, a permis au Parti libéral de se donner plus de force pour éventuellement prendre le pouvoir.

Dans la plupart des cas, l'intégration de ces conservateurs s'est faite sans trop de heurts, les libéraux modérés ayant délaissé leurs dogmes «rouges» depuis quelque temps et les conservateurs transfuges participant au développement rapide du parti. Leur présence dans le Parti libéral devient donc dans les normes et les habitudes, sauf pour quelques cas. Un de ceux-là causera de graves problèmes à Laurier. Il s'agit de Joseph-Israël Tarte.

Tarte est d'abord un journaliste conservateur à la plume agressive. Il ne craint pas d'afficher des opinions très nationalistes et en faveur des tarifs douaniers élevés. Mais c'est également un organisateur politique hors pair, qui sait manipuler des élections, attaquer ses adversaires et faire pencher la balance lors des élections. Ses méthodes ne sont pas toujours très franches, employant souvent le patronage quand ce n'est pas directement la corruption ou l'achat des votes. Son action d'organisateur repose sur deux principes de base: «Une élection sans argent, n'est-elle pas une élection perdue d'avance?» et «Nous ne faisons pas des élections avec des prières»<sup>177</sup>. Bref, Tarte est non seulement un journaliste, mais

---

177: Laurier Lapière, *Politics, Race and Religion in French Canada: Joseph Israel Tarte*, thèse de doctorat, University of Toronto, 1962, p.525.



également un politicien de première importance: «Certes, Tarte est un être complexe, peu scrupuleux, "maniganceux", craint par les Canadiens anglais à cause de ses prises de position très nationalistes, redouté par les libéraux du Québec qui le savent fortement opposé à Mercier»<sup>178</sup>.

En 1890, Tarte découvre que Thomas McGreevy, entrepreneur et député à Ottawa, travaille avec Hector Langevin, ministre de Macdonald, pour se faire attribuer d'importants contrats. Tarte en avertit Macdonald qui ne bouge pas. Insatisfait de la réaction du chef, Tarte décide de rendre publiques ces manigances. Ainsi débute le scandale McGreevy-Langevin.

Lorsque Tarte est menacé de poursuites par Langevin, il communique toutes ses informations à Wilfrid Laurier<sup>179</sup> qui lui offre immédiatement d'assurer sa défense. Langevin devra démissionner de son poste de ministre et Tarte n'est plus inquiété.

Mais l'organisateur est bloqué par les conservateurs. Aux élections fédérales de 1891, il se porte candidat indépendant dans Montmorency. Les libéraux n'opposent aucun adversaire à Tarte et lui prêtent même un des meilleurs organisateurs locaux: Charles Langelier<sup>180</sup>. Laurier écrit à l'éditeur du journal La Justice pour lui demander de ne pas nuire à Tarte: «Je sais que pour de bonnes raisons, vous ne l'aimez pas, mais j'ose espérer, que pour le succès de la cause commune, vous ne ferez pas d'obstacles à sa candidature»<sup>181</sup>. Tarte fait maintenant partie des plans de Laurier, peu importe le sentiment des libéraux et particulièrement des amis de Mercier.

En juin 1893, Tarte devient membre officiel du Parti libéral<sup>182</sup> et se met aux services de Laurier. C'est, pour Laurier, une grande victoire et un succès assuré

---

178: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.168.

179: Laurier Lapière, *op. cit.*, p.214-215.

180: *Ibid.*, p.225.

181: Wilfrid Laurier à L.-P. Pelletier, 14 février 1891. Cité dans *Ibid.*

182: *Ibid.*, p.247.

auprès de l'électorat, bien que ce ne soit pas le cas chez tous les chefs du parti. Son travail comme organisateur libéral sera une des premières causes du changement d'allégeance du Québec<sup>183</sup>.

Tarte est vu comme un opportuniste par plusieurs membres libéraux du Québec. Lorsque le parti prend le pouvoir, Tarte est nommé ministre des Travaux publics par Laurier, ce qui déplaît grandement à ses détracteurs. Pourquoi donner un poste important à un conservateur alors que de nombreux vieux libéraux ont autant de valeur? Pourquoi lui donner le ministère le plus important pour le patronage?

The old Liberals, often referred to as rouges, who had played an important role in reshaping their party after Confederation and who had survived the politico-religious wrangles of the 1870's and 1880's, did not view the new Liberals, or former Liberal-Conservatives, with any great enthusiasm. They saw the spoils of victory being enjoyed by others and determined to regain control of their own party. Their efforts in this direction were largely centred on Tarte<sup>184</sup>.

La résistance semble dépasser largement le groupe des anciens. Elle vient particulièrement de Montréal, où un groupe de jeunes lutte contre Tarte après que Laurier l'eut placé à la tête du district. Ce mouvement est très actif.

Le journal La Libre Parole Illustrée, journal conservateur de Montréal, publie le 26 septembre 1896 un article diffamatoire intitulé «M. Tarte». Robert Rumilly donne la paternité de cet article à Lomer Gouin et à Rodolphe Lemieux<sup>185</sup>, mais il ne semble pas exister de preuve de cette affirmation.

«M. Tarte» contient des attaques personnelles et professionnelles contre le nouveau converti. Dès le début, l'auteur (ou les auteurs) déplore l'état d'inertie

183: Richard Jones, Vers une hégémonie libérale. Aperçu de la politique canadienne de Laurier à King, Québec, P.U.L., 1980, p.16.

184: Laurier Lapière, op. cit., p.344.

185: Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, t. 8: Laurier, p.207-210. Il est intéressant de noter que Rumilly donne comme titre "Non Servam", alors qu'il n'existe aucun article dans ce journal portant ce titre.

dans lequel se retrouve le jeune gouvernement. Il tente par la suite de faire une scission entre son groupe et Tarte:

Mais il importe aussi de dégager la cause des libéraux sincères de celle des spéculateurs politiques qui mettent, sous tous les régimes, le trésor en coupe réglée et que l'on trouve dans tous les gouvernements, des transfuges et des saltimbanques qui se refont une virginité à l'ombre de noms honnêtes et respectables.

[...]

Le scandaleux ascendant pris par M. Tarte, Joseph-Israël sur les chefs de notre parti est un exemple frappant de cette faiblesse constitutive du parti au profit immense que sait en tirer un politicien et un sauteur.

[...]

Que le nom de Tarte soit synonyme de cynisme politique, de maquignonnage effréné, de boodlage sans nom, c'est ce que tout le monde admet.

Comment se fait-il donc que cet homme puisse contrôler un parti dont le chef est sans conteste l'homme politique le plus irréprochable du Canada, l'honorable Wilfrid Laurier, dont jamais la calomnie la plus audacieuse n'a même osé effleurer le nom?

[...]

Les nominations absolument renversantes de conservateurs récemment convertis que vient de faire le gouvernement tandis que tant de bons libéraux attendent la récompense de leurs légitimes services et l'attendront longtemps puisque M. Tarte semble inscrire sur la porte du ministère des Travaux Publics: *No liberal need apply* vont, nous l'espérons, ouvrir les yeux des chefs et leur montrer la nécessité de mettre un terme au scandale.

Il y a crise dans le parti et M. Tarte en est l'auteur, le vrai coupable. Il veut tout, tout, absolument tout<sup>186</sup>.

Même si le texte n'est pas signé, nous pouvons avoir une idée du groupe auquel appartient le ou les auteurs. D'abord, le texte n'est pas écrit par un membre régulier du journal, ni par un conservateur: Wilfrid Laurier est encore pour eux un ennemi, ils ne pourraient donc pas avoir écrit tant d'éloges à son sujet. Ensuite, l'article est écrit par un libéral frustré par le pouvoir qu'a Tarte auprès de Laurier: c'est donc quelqu'un qui a perdu du pouvoir ou aurait pu en avoir plus n'eût été de Tarte. L'auteur est donc un libéral proche de Laurier. Le dernier passage

---

186: La Libre Parole Illustrée, 26 septembre 1896, p.2.

appuie sur le sentiment de rejet que ressentent les libéraux des jours moins heureux qui se sentent brimés par Tarte et son attitude envers eux. Le message est clair: pour garder le parti, il faut se débarrasser de Tarte et de ce qu'il représente.

Il semble que Tarte soit à la source d'un malaise à l'intérieur du Parti libéral, un malaise qui fait que des libéraux ne se sentent plus chez eux dans la formation politique. L'opposition au ministre ne vient pas seulement du groupe montréalais, mais, plus le temps avance, plus cette opposition se généralise. Ainsi, même Ernest Pacaud, le plus fidèle des conseillers de Laurier, se plaint du traitement que Tarte fait subir aux membres du parti pour la distribution du patronage<sup>187</sup>. La faction montréalaise demande donc de liquider Tarte pour revenir aux vrais soldats. Il est très difficile de tenter d'identifier avec certitude l'auteur de l'article, quoique certains indices peuvent nous laisser croire que Lemieux pourrait l'avoir écrit, ou au moins y avoir participé. Mais le témoignage d'un proche des membres de ce groupe nous donne une idée plus claire.

Raoul Dandurand, dans ses mémoires, nous parle d'un groupe de résistants à Tarte:

Au printemps de 1897, un groupe de jeunes libéraux désireux, fort légitimement d'ailleurs, de jouer un rôle politique, avait fondé un journal, *le Signal*. Ils se montrèrent tout de suite peu sympathiques à Joseph-Israël Tarte, récent adepte du parti libéral, placé par Laurier à la tête de notre district [Montréal], et nommé, en même temps, ministre des Travaux publics. Il est certain que Tarte manquait absolument de souplesse et de douceur, se montrait très ombrageux et autoritaire sans raison, s'aliénant ainsi la sympathie et la confiance de ses lieutenants.

Le groupe libéral, dont je viens de parler, se composait de Lomer Guoin, Rodolphe Lemieux, Paul-G. Martineau, Philippe Demers,

---

187: Patrice A. Dutil, The Politics of Liberal..., p.193.

Honoré Gervais, J.-A. Drouin, David Lafortune, Godfroy Langlois, Wilfrid Mercier, Gonzalve Desaulniers et Camille Piché<sup>188</sup>.

Dandurand est un proche de Gouin et de Lemieux, il est donc une source fiable. Peut-être aussi que Lemieux n'a pas écrit l'article de La Libre Parole Illustrée, mais il faut l'identifier à coup sûr au groupe de résistants à Tarte. Patrice Dutil identifie Gouin comme étant le leader du groupe<sup>189</sup>, bien qu'il nuance l'implication idéologique que cela entend: «Lomer Gouin was always known to have been a singularly ambitious fellow of no particular ideological penchant [...]»<sup>190</sup>. Gouin, opportuniste, aurait trouvé ici l'occasion de se faire avancer plus rapidement. Comment expliquer la présence de Lemieux dans ce groupe, alors que nous l'avons positivement associé au groupe modéré? Il semble que Lemieux, pour les mêmes raisons que Pacaud, n'accepte pas le comportement de Tarte face à la distribution de faveurs aux libéraux; il en paie d'ailleurs lui-même le prix, comme nous allons le voir. Ainsi, son opposition à Tarte, comme celle de Pacaud, reflète plus une opposition partisane que sectaire: si Tarte avait été un bon vieux libéral, sa position aurait pu être différente.

Dans toute cette affaire, Laurier refuse de céder aux pressions internes et décide d'appuyer Tarte jusqu'au bout. Tarte est un élément de la victoire trop important pour s'en débarrasser; sa présence est stratégique beaucoup plus qu'idéologique. De plus, il est important de noter que l'opposition ne se fait pas contre Laurier, mais bien contre l'influence que Tarte a sur le chef. Ainsi, les opposants à Tarte ne sont pas en conflit avec Laurier, mais seulement avec le ministre.

Il reste alors au groupe, et à Lemieux, le choix entre deux solutions: soit une guerre ouverte et publique contre Tarte, ce qui risque de miner ses chances d'avancement si Laurier persiste à appuyer son organisateur; soit attendre

---

188: Marcel Hamelin, édit., Les mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942), Québec, P.U.L., 1967, p.57-58.

189: Patrice A. Dutil, op. cit., p.135.

190: Ibid., p.235.

patiemment et silencieusement que Tarte se mette lui-même les pieds dans les plats pour avancer à sa place. Mais est-ce qu'une confrontation publique, un déchirement du parti si peu de temps après l'accession au pouvoir, pourrait être une bonne solution pour le parti? Car, après tout, en tentant d'évacuer Tarte, c'est le parti qu'on cherche à sauver. Surtout, est-ce que se confronter à un des plus importants ministres de Laurier pourrait aider Lemieux à progresser plus rapidement? Il semble que Lemieux ne le croit pas. Il reste dans l'ombre, suivant les directives de Laurier.

C'est là que se situe la seconde situation qui nous témoigne de la nouvelle position de Lemieux face au parti: celle d'homme de parti. Alors qu'il semble facile, par le témoignage de Dandurand, de l'identifier au groupe résistant à Tarte, Lemieux préfère se rallier à son chef plutôt que de se confronter publiquement à Tarte, ce qui aurait pour conséquences d'affaiblir la position du parti et certainement celle de Lemieux dans le parti.

Lemieux paye cher son opposition voilée au ministre des Travaux publics, ce qui ne fait qu'appuyer sur l'importance qu'il porte au respect de la ligne de parti. En effet, Tarte, sans aucun doute au courant des penchants de Lemieux et de la rumeur faisant de lui l'auteur de l'article de La Libre Parole Illustrée, se plaît à bloquer les projets de Lemieux pour Gaspé. À au moins deux reprises, Lemieux doit faire part de ses griefs à Laurier. Lemieux se plaint de ses relations avec Tarte une fois en octobre 1897. Il accuse le ministre de rester sourd aux nombreuses représentations du député pour Gaspé et de refuser de dépenser les sommes votées en Chambre pour le comté: «Je suis convaincu que c'est de l'ostracisme à mon égard. De fait, sans être plus susceptible qu'il ne faut, je considère que mes rapports avec le Dpt [...] des Travaux Publics sont plutôt ceux d'un député de l'opposition»<sup>191</sup> écrit-il, enragé, à Laurier. De même en 1902 où

---

191: ANC, fonds Wilfrid Laurier, MG 26 G, p.17 611-17 612, Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 30 octobre 1897.

Lemieux revient à la charge auprès de Laurier pour obliger Tarte à faire construire les brise-lames qui ont été votés et promis. Il accuse Tarte de vouloir les faire disparaître des subsides<sup>192</sup>. L'argent pour développer Gaspé ne deviendra disponible, étrangement, qu'à partir du départ de Tarte. Mais Lemieux semble calculer que la meilleure solution est de s'en tenir à la position du parti et d'être patient en attendant son tour.

Cette cordiale entente est néanmoins d'assez courte durée, puisque Tarte va devenir victime de ses dogmes conservateurs et de son ambition. À l'été 1902, alors que Laurier est en Europe avec une santé chancelante, Tarte débute une tournée du Canada où il fait discours sur discours en faveur du protectionnisme douanier<sup>193</sup>. Il s'attaque ainsi au principe de base de la politique économique libérale: le libre-échange. Sans doute visait-il le poste de chef du parti, comme le rappelle Robert Laird Borden dans ses mémoires: «It is probable that in 1902 he believed Sir Wilfrid Laurier would not long survive and his ambition led him to place himself before the country in such a light as would secure the support of industrial and financial interests and give him the succession to the premiership»<sup>194</sup>.

Lors de son retour, Laurier se hâte de faire venir Tarte auprès de lui pour s'enquérir de ses actes. Maintenant que le Parti libéral est plus stable électoralement, qu'il s'est solidement implanté, Tarte devient moins vital. De plus, il est dangereux de conserver dans ses rangs quelqu'un de si imprévisible. Laurier congédie Tarte qui quitte en emportant le journal La Patrie qu'il avait acheté d'Honoré Beaugrand pour le parti en 1897.

---

192: Ibid., p.67 105-67 108, Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 20 août 1902.

193: Laurier Lapierre, *op. cit.*, p.445.

194: Robert Laird Borden, Robert Laird Borden: His Memoirs, vol.2: 1915-1920, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1969, p.92.

Lemieux est un de ceux qui semblent profiter le plus du départ de Tarte. Laurier, après la perte de la Patrie, fonde un nouveau quotidien à Montréal: Le Canada. Lemieux devient un des directeurs du journal et a comme tâche, comme tous les autres directeurs, de veiller à l'orthodoxie libérale du contenu<sup>195</sup>. De plus, dans le remaniement ministériel forcé par le départ de Tarte, des rumeurs importantes placent Lemieux comme Orateur des Communes<sup>196</sup>, mais ces rumeurs s'avèrent non fondées puisqu'il ne reçoit aucune promotion; c'est un politicien expérimenté, Raymond Préfontaine, qui accède au cabinet comme ministre de la Marine et des Pêcheries prenant la place de James Sutherland qui est envoyé aux Travaux publics.

Voici donc un second cas où Lemieux a dû choisir entre ses opinions et celles du parti et où il a choisi ces dernières. Lemieux se démarque de plus en plus comme un personnage qui répond bien à la définition de l'homme de parti, préférant montrer patiemment de la fidélité plutôt que de se voir éliminer du système. Je plie, et ne romps pas.

### Le nationalisme chancelant: Lemieux et la Guerre des Boers

La dernière des concessions faites par Lemieux à son parti et à son chef est sans doute celle qui a eu le plus d'importance. Alors que, dans les deux premiers cas, Lemieux ne devait que s'en tenir à la position du parti, il doit ici contredire des affirmations qu'il a jadis faites. C'est ainsi que Rodolphe Lemieux est amené, à la fin de 1899, à renier son passé nationaliste.

Nous avons vu comment Lemieux, en 1890, a présenté une résolution au Club national réclamant l'indépendance du Canada de l'Angleterre. Nous avons vu

---

195: Laurier se réserve le choix de l'éditeur du journal. Il choisit Godfroy Langlois pour ses qualités de journaliste mais aussi pour plaire aux radicaux de Montréal. Cependant, Langlois doit assurer Laurier qu'il restera loyal en tout temps aux directives du parti. Patrice A. Dutil, *op. cit.*, p.280.

196: La Patrie, 22 octobre 1902, p.10.



comment, en 1892, il a obtenu un grand succès en défendant l'option indépendantiste au parc Sohmer de Montréal. Il s'agit là du jeune Lemieux qu'on pourrait qualifier d'idéaliste. C'est en 1899 que l'idéalisme de Lemieux doit laisser sa place au pragmatisme du député et de l'homme de parti. Cette modification dans ses positions nationalistes peut remonter aussi loin que 1892; rappelons-nous la lettre de Laurier suivant l'assemblée de cette année. Laurier tente alors de faire comprendre à Lemieux que, comme formation nationale, le Parti libéral ne peut défendre une telle option tant que le Canada anglais n'est pas prêt à se lancer dans une telle aventure. Ce serait alors créer de sérieux troubles entre les deux "races"<sup>197</sup>. Laurier prépare alors tranquillement Lemieux à changer de cap, et le résultat se fera sentir en 1899, lors du débat sur la participation du Canada à la Guerre des Boers.

L'éclatement de ce conflit est le résultat de plusieurs années de tension pendant lesquelles l'État libre d'Orange et le Transvaal ont tenté de résister à l'invasion massive de chercheurs d'or venant de la colonie anglaise du Cap. Pour ce faire, ils ont décidé de ne pas accorder tous les droits politiques à ces étrangers<sup>198</sup>. C'est alors que les colons anglais, tacitement appuyés par le gouvernement britannique, préparent leur attaque au nom de l'affront fait aux citoyens anglais dans les deux pays Boers.

Bien entendu le Canada, comme les autres colonies britanniques, est pressenti pour faire son effort de guerre. Londres s'attend à une réponse affirmative de ses possessions. Laurier ne l'entend pas tout à fait ainsi. Il refuse d'abord de s'engager, prétextant que le Canada n'est pas en danger dans cette guerre et qu'il ne peut dépenser des sommes sans l'accord du Parlement<sup>199</sup>.

---

197: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.1, p.55A, Wilfrid Laurier à Rodolphe Lemieux, 18 décembre 1892.

198: Robert Page, La Guerre des Boers et l'impérialisme canadien, Ottawa, Société historique du Canada, 1987, p.12.

199: Henry Blair Neatby, "Laurier and Imperialism", Carl Berger, édit., Imperial Relations in the Age of Laurier, Toronto, U. of T. Press, 1969, p.6.

Mais la question de la participation éventuelle du Canada à la guerre continue à faire parler au Canada et divise le cabinet Laurier entre les «participationnistes» ontariens et des Maritimes et leurs adversaires québécois, menés par Tarte<sup>200</sup>. Lorsque la guerre est officiellement déclenchée, en octobre 1899, Laurier doit trouver un compromis, sinon il risque de perdre l'unité et la cohésion de ses troupes.

Pour régler définitivement la question de la participation, Tarte invite des représentants québécois des deux options: Henri Bourassa, Lomer Gouin et Lemieux du clan des contre; Napoléon Champagne, Napoléon-Antoine Belcourt du clan des pour. Pour superviser les discussions, nul autre que Laurier. La réunion se tient le soir du 12 octobre 1899<sup>201</sup>.

Plutôt que de se présenter à une réunion de discussion, les invités de Tarte voient Laurier prendre le plancher: «Laurier explique que des gens voudraient l'envoi de 10,000 hommes en Afrique, que d'autres comme Tarte ne voulaient rien; qu'il y avait lieu de trouver une voie moyenne»<sup>202</sup>. Les pressions sont fortes sur le premier ministre. Laurier leur annonce donc sa solution: le gouvernement canadien va équiper et fournir le transport à un corps de 1000 volontaires pour servir avec l'armée britannique et qu'une fois rendus sur place, ces soldats s'intégreraient aux forces anglaises<sup>203</sup>.

Les participants sont stupéfaits. Laurier n'est pas venu pour discuter avec eux, mais pour leur faire part de sa décision, qu'ils soient d'accord avec elle ou pas. Henri Bourassa, le plus fougueux des opposants, n'en revient pas. Il rappelle à Laurier ses promesses de ne pas envoyer de soldats. Rien n'y fait. Il cherche des

---

200: Robert Page, *op. cit.*

201: Laurier Lapierre, *Politics, Races and Religion...*, p.376.

202: Lors de conférences données en 1943, Bourassa a raconté ses souvenirs politiques, entre autres ceux sur cette question. *Le Devoir*, 11 novembre 1943, p.6.

203: Desmond Morton, *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991*, Sillery, Septentrion, 1992, p.170.

appuis parmi ses amis. Il se tourne vers Gouin qui reste muet. Rodolphe Lemieux se contente d'un calembour: «Puisque le vin est tiré, il faut le Boer». Bourassa, furieux, quitte la réunion<sup>204</sup>.

L'intégration de Lemieux dans le système de partis et son assujettissement à la ligne de parti ne fait ici plus de doute. Dans ce troisième cas, Lemieux n'hésite même pas, ne tente même pas de faire un pont entre Bourassa et Laurier; il accepte le verdict du chef immédiatement, bien que ce jugement soit contraire à ce qu'il professe. L'«avocat de l'indépendance» devient le défenseur de la participation. Il le fait pour le bien de l'unité du parti, comme Laurier le fait sans doute. Il le fait également parce qu'il sait qu'une contestation publique ne donnerait que des résultats négatifs.

Ceci est visible dans un texte que Lemieux écrira beaucoup plus tard, vers la fin de sa vie. Dans ce texte (qui pourrait être le texte d'une conférence ou ses mémoires), Lemieux passe rapidement sur la question de la position du Parti libéral face à la Guerre des Boers. Il explique quand même indirectement le raisonnement qu'il devait faire au moment où Laurier annonçait sa décision. Cela montre surtout jusqu'à quel point Lemieux accepte la position de Laurier:

Quelle conduite Sir Wilfrid va-t-il suivre? S'opposer à l'envoi des troupes canadiennes en Afrique-Sud? C'est courir à un désastre en s'aliénant la majorité des Canadiens anglais. Le permettre? C'est risquer de déplaire grandement aux Canadiens français. Le premier mouvement de Laurier fut de refuser carrément toute participation du Canada à la guerre du Transvaal sans l'adhésion du parlement [sic]. Mais à peine a-t-il manifesté cette intention, qu'une pluie de dépêches de protestations s'abat sur son bureau à Ottawa et que des articles tendancieux s'achament à enflammer le chauvinisme anglais. Que faire? S'exposer à être mis en minorité à la Chambre des Communes? A cette heure grave, où plus que jamais le Canada a besoin de la politique libérale, va-t-il abandonner le pouvoir aux

---

204: Le Devoir, 11 novembre 1943, p.6.

tories qui se déclarent disposés à mettre le pays tout entier au service de la métropole?<sup>205</sup>

Voilà donc les explications de Lemieux: c'est l'avenir du parti qui le pousse à accepter. Selon son jugement, le gouvernement Laurier aurait pu se faire renverser sur cette question, ce qui aurait privé les libéraux du pouvoir. Ainsi donc, Lemieux fait cet important accroc à ses principes pour une question de fidélité partisane. Personne mieux que lui ne pouvait l'expliquer.

Il faut parler ici d'un virage dans la carrière de Lemieux. Lemieux est un des jeunes protégés de Laurier, mais il ne pourra atteindre les hauts postes qu'après avoir démontré sans réserve son attachement et son dévouement à la cause du parti. Le soir du 12 octobre 1899, il vient de faire le premier et le plus important de ses pas. Délaissant ses vieilles idées et son ami Bourassa, «l'avocat de l'indépendance» suit son chef dans l'aventure de la Guerre des Boers. Je plie, et ne romps pas.

Le lendemain, Lemieux retrouve Bourassa à l'hôtel de ce dernier. Ils parlent une partie de la nuit et de la journée du 14 sur leurs positions respectives, Lemieux tentant de ramener Bourassa auprès de Laurier. Le 14, Lemieux écrit au premier ministre pour lui annoncer que Bourassa allait écrire un manifeste où il expliquerait les raisons de sa position et annoncerait sa démission comme député en protestation contre le geste de Laurier<sup>206</sup>.

Quelques jours plus tard, Lemieux et Bourassa devaient prendre la parole sur la même estrade au Club libéral de l'est de Montréal. Lemieux y va seul. Les journaux n'impriment rien à cette occasion au sujet de Bourassa, si ce n'est qu'il n'a pu venir à la réunion, mais Lemieux prépare le terrain pour la solution Laurier,

---

205: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.25, p.7206-7207, "Au Sud-Africain".

206: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.38 062, Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 14 octobre 1899.

une solution de compromis comme il l'a fait pour les écoles du Manitoba en 1896. Son discours fait ressortir cette nécessité d'en arriver à une position mitoyenne entre les deux parties lorsqu'il dit qu'il «réclame les privilèges du sujet britannique, mais il est prêt à en remplir les devoirs»<sup>207</sup>. Ainsi donc, Lemieux annonce discrètement que le gouvernement Laurier va plier devant les revendications du Canada anglais.

Quelle différence entre ces mots et ceux de 1892, ceux qui disaient que le Canada ne devait rien à l'Angleterre. Décidément, Lemieux prend la défense de la solution de Laurier très au sérieux. Il a fait son choix et, dans ce dossier comme dans les autres, c'est l'intérêt du parti qui a gagné; la conservation du pouvoir par le rapprochement des positions des Canadiens anglais et des Canadiens français sous la direction de Wilfrid Laurier doit être le but ultime de son travail partisan. En décembre, lorsque le premier ministre accorde la levée d'un second contingent, Lemieux s'empresse de lui écrire pour le féliciter de son geste et l'assurer que la population comprend et approuve le gouvernement<sup>208</sup>.

\* \* \* \* \*

Quinze années se sont passées entre les premiers pas de Rodolphe Lemieux dans les clubs politiques, en 1884, et son acceptation de l'envoi de troupes en Afrique du sud en 1899. Pendant ces 15 ans, Lemieux est passé de jeune militant libéral au rang de député prometteur. Il est surtout passé de l'extérieur du système de partis à l'intérieur de ce système, acceptant une fois pour toutes de respecter la ligne de parti. Nous avons en effet vu comment il s'est adapté, graduellement,

---

207: *La Patrie*, 19 octobre 1899, p.1.

208: *ANC*, fonds Wilfrid Laurier, p.40 147-40 151, Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 23 décembre 1899.

au moule contraignant de la discipline de parti pour faire de lui, au début de ce XX<sup>e</sup> siècle, un représentant du groupe des hommes de parti.

D'abord, principalement grâce à l'exemple de son père, il a appris les rudiments de la vie politique et s'est attaché à un parti: le Parti libéral. Il fait son apprentissage en évoluant à travers les différents courants du parti.

Une première étape importante est franchie par Lemieux lorsqu'il doit faire un choix entre deux factions du parti: celle des radicaux (à laquelle appartient Honoré Beaugrand) et celle des modérés (de Mercier et de Laurier). Suivant l'exemple de son père, Lemieux choisit le clan des modérés et passe au journal L'Électeur d'Ernest Pacaud. En choisissant son clan, Lemieux choisit également ses chefs auxquels il voue une fidélité sans reproche. On peut le constater par son attachement à Mercier alors qu'il est un des rares à rester fidèle au chef après sa déchéance. Cette fidélité, essentielle à l'homme de parti, Lemieux va la tourner exclusivement vers Laurier après le décès de Mercier.

Une autre étape importante est celle de sa candidature dans Gaspé en 1896. Il accepte de se porter candidat pour défendre le Parti libéral et ses idées. C'est ainsi que Lemieux lutte contre le projet de loi réparatrice du Manitoba, présentée par les conservateurs. En remportant le comté conservateur de Gaspé, Lemieux a rendu le plus grand service qu'il pouvait rendre à son parti: être un de ceux qui lui permettent de prendre le pouvoir.

Finalement, c'est une fois député qu'on peut le mieux évaluer le cheminement du jeune député dans le système de partis. C'est par l'étude de trois cas importants que l'on peut constater que Lemieux a bel et bien accepté la ligne de parti et son inviolabilité. Ces trois cas sont: le règlement Laurier-Greenway, l'influence de Tarte auprès de Laurier et la participation du Canada à la Guerre des Boers. Pourquoi Lemieux choisit-il d'appuyer, dans les trois cas, Laurier? D'abord pour des raisons

partisanes: le respect de la ligne de parti (et de son rejeton, la discipline de parti) assure le parti au pouvoir de conserver sa majorité en Chambre et donc, de garder le pouvoir. Il y a peut-être également, comme pour Laurier, la volonté d'assurer une entente la plus harmonieuse possible entre les deux peuples du Canada. Surtout, et comme pour tout homme de parti, il y a la volonté de monter dans les structures, ce qui ne peut se faire que contre une fidélité absolue.

Ces reculs de Lemieux, dans des dossiers si importants pour lui, montrent bien qu'il vient d'entrer à l'intérieur de cette nouvelle ligne, la ligne de parti. Il voit ainsi son propre avenir s'ouvrir à une importante carrière politique. Il prend un chemin différent de celui qu'Henri Bourassa a décidé de suivre avec l'affaire de la Guerre des Boers. Dorénavant, les amis que sont Lemieux et Bourassa feront route séparément: l'un à l'intérieur du parti, l'autre à l'extérieur; l'un comme chevalier du roi, l'autre comme chevalier errant.

Dans les années à venir, toute l'action de Lemieux va se porter vers la défense des intérêts du Parti libéral en général, de ceux de Wilfrid Laurier en particulier. Nous verrons comment, de représentant de la classe politique des hommes de parti, Lemieux passe au rang de prototype parfait de cette classe.

## **CHAPITRE 2**

### **LE CHEVALIER DU MONARQUE DEVIENT PRINCE**

**L'ascension dans le système de partis (1902-1911)**



Après le départ de Tarte, en 1902, Lemieux se trouve dans une meilleure position à l'intérieur du parti. Alors que le premier avait délibérément franchi la ligne de parti, Lemieux s'y était accroché sans faille. Il a su, dans ce dossier comme dans les autres, démontrer sa fidélité au parti et son respect de la ligne de parti; il avait ainsi fait la preuve de sa fiabilité à toute épreuve contre l'insécurité que Tarte amenait avec lui. Alors, Lemieux est maintenant prêt à monter les échelons et à atteindre le sommet de la pyramide libérale aux côtés de son chef Laurier. C'est ce qui se produira dans la période allant de 1902 à 1911, c'est-à-dire du départ de Tarte, ou plutôt du moment où Lemieux a fait sa place dans le système, jusqu'à la perte du pouvoir par les libéraux.

Dans ce second chapitre, nous verrons comment le respect de la ligne de parti par Lemieux lui permet d'avancer dans le système pour devenir l'un des libéraux les plus importants au pays. D'abord, nous étudierons les prises de positions de Lemieux comme des exemples d'adhésion totale au parti, puis nous regarderons comment ses actions le mènent à des promotions importantes.

### **1- Rodolphe Lemieux: sa position sur les dossiers libéraux**

Les premières années de Lemieux comme parlementaire sont principalement consacrées à la défense des intérêts du comté de Gaspé. Alors qu'il doit faire ses preuves comme soldat, il défend également certains dossiers et certains thèmes qui lui sont chers, comme la hausse des subsides aux provinces et le rapatriement des Canadiens français aux États-Unis<sup>1</sup>. C'est à partir de 1902-1903 que Lemieux adopte un discours beaucoup plus centré sur l'agenda politique libéral et sur les besoins du parti. Alors, il ne défend que les positions officielles du Parti libéral. Il

---

1: Ces deux thèmes sont un héritage de Mercier.

sera donc utile de revenir un peu en arrière pour mieux constater que c'est en 1902-1903 que Lemieux est devenu le soldat efficace que Laurier attendait de lui, suivant à la lettre les ordres de son chef.

### Le libéralisme selon Lemieux

Cette nouvelle période pour Lemieux est également celle où il se risque, pour ce qui semble être la première fois, à définir ce qu'est le libéralisme pour lui. Il y fait allusion en passant dans certains discours.

En 1904, lors d'un discours au Monument national de Montréal, Lemieux définit l'action de son parti ainsi: «Nous sommes libéraux - libéraux de l'école anglaise. Chez nous, le respect des institutions existantes se confond avec le désir des réformes et la passion des idées»<sup>2</sup>. Nous pouvons identifier quatre éléments de la définition: origine anglaise de l'idéologie, respect des institutions, mise en place de réformes et développement des idées.

Il revient à la charge quelques semaines plus tard, au Club national, dans un passage où il rappelle les problèmes qu'a connus le parti avec le clergé:

Nous ne sommes plus, Dieu merci! des fomentateurs d'anarchie; nous voulons au contraire affermir les institutions de notre pays. Nous ne sommes plus des rêveurs et des utopistes; nous offrons au contraire des garanties d'ordre, de paix et de ferme administration. Nous ne sommes plus des fils de Voltaire - comme l'affirmait un chef conservateur; notre pensée politique s'inspire de la grande école libérale anglaise - de cette école illustrée par Fox, Burke, Sheridan et à une époque plus rapprochée de nous -par Gladstone. Nous ne sommes plus les apôtres d'une religion nouvelle; nous sommes les adeptes de l'ancienne, de la vraie, de celle qui a enflammé le zèle de nos missionnaires et de nos martyrs et dont l'influence morale dans le monde grandit avec les âges. Nous ne sommes plus de farouches sectaires, de pâles conventionnels; nous sommes des constitutionnels et des modérés.

---

2: Le Canada, 9 février 1904, p.4.

**Nous ne sommes ni annexionnistes, ni impérialistes; nous sommes Canadiens, oui Canadiens, dans la plus large acceptation du mot<sup>3</sup>.**

Ce discours place bien les assises du libéralisme canadien. Nous y retrouvons les thèmes des origines anglaises, du respect des institutions et des échanges d'idées (où il rattache l'épithète «modéré»); s'ajoutent ceux de l'importante profession de foi catholique et de l'affirmation du nationalisme canadien. André Siegfried affirme avec raison que ce discours de Lemieux est dans la lignée exacte de celui de Laurier de 1877<sup>4</sup>.

Plus tard, en 1907, Lemieux insiste à nouveau, comme en 1904, sur le terme «modéré» alors qu'il affirme: «Quant à moi qui me suis toujours proclamé un LIBERAL MODERE [sic] [...]»<sup>5</sup>.

En 1908, il ajoute une dimension morale et humaine au libéralisme en affirmant:

Grâces à Dieu, nous jouissons de la paix civile et religieuse. Que les agitateurs en prennent leur parti - le règne de la justice, de la modération et de la conciliation est établi pour longtemps. [...] C'est le propre du libéralisme de viser au bien-être social et moral du peuple<sup>6</sup>.

En 1909, Lemieux rattache les réformes au concept de modernité alors qu'il dit: «Notre devoir, notre mission, à nous, c'est d'être de notre temps et de notre pays, c'est de poursuivre l'accomplissement des réformes et des progrès qui sont l'apanage de notre siècle»<sup>7</sup>. En 1911, il renchérit sur le rôle du libéralisme: «Le libéralisme canadien est fait de liberté, de tolérance, de concorde et de justice»<sup>8</sup>.

Ainsi, on peut conclure que le libéralisme canadien selon Lemieux présente une idéologie d'origine britannique, axée sur les réformes qui permettent au Canada

---

3: *Ibid.*, 8 mars 1904, p.12.

4: André Siegfried, *Le Canada, les deux races...*, p.239.

5: *Le Canada*, 26 août 1907, p.3.

6: *Ibid.*, 7 septembre 1908, p.11.

7: *Ibid.*, 2 juin 1909, p.11.

8: *Ibid.*, 29 mai 1911, p.1.

d'entrer dans la modernité. Ces réformes se font cependant, et à l'inverse de ce qui s'est fait en France ou en Italie, dans le plus pur respect des institutions implantées, tant politiques que religieuses, et avec une ouverture d'esprit face aux idées nouvelles ou différentes qui force l'action dans la modération et la concertation. Le but des réformes est d'assurer la justice sociale, un bien-être au plus grand nombre possible et un développement national important.

Le libéralisme comme le définit Lemieux n'a rien de particulièrement innovateur. En fait, avec un tel discours, nous ne sommes effectivement pas loin de la définition que Laurier donnait du libéralisme politique en 1877 alors qu'il disait: «Je suis un libéral. Je suis un de ceux qui pensent que partout, dans les choses humaines, il y a des abus à réformer, de nouveaux horizons à ouvrir, de nouvelles forces à développer»<sup>9</sup>. Lemieux ne se développe pas une pensée personnelle sur le libéralisme, ou s'il le fait, il la cache bien. C'est là une autre marque de l'homme de parti: ne pas mettre le chef et le parti dans l'embarras en tentant de réformer la pensée du parti.

Ainsi, par sa définition du libéralisme, Lemieux ne s'inscrit pas comme un réformateur de la pensée libérale, mais il se lie profondément avec le cheminement de Laurier et des modérés; il se détache avec force des radicaux du Québec qui peuvent miner la crédibilité du Parti libéral au pays, particulièrement au Canada anglais. C'est une grande profession de foi que fait Lemieux, une profession qui montre son attachement et sa fidélité à son parti.

Autant la définition du libéralisme de Lemieux est assez vague et peu novatrice, autant les thèmes qu'il aborde manquent de personnalité. Les grands thèmes exploités par le député de Gaspé sont, en général, ceux exploités par les libéraux depuis longtemps.

---

9: Cité dans Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.108.

## Lemieux et les thèmes importants chez les libéraux

Comme nous l'avons dit, les premiers thèmes exploités par Lemieux ont souvent été inspirés par ses attaches à Mercier. Ainsi, dès 1896, il reprend ceux du rapatriement des Canadiens français et de l'augmentation des subsides des provinces. Lemieux semble s'être éloigné de la ligne de parti pour ces deux dossiers, se reprenant sur les autres. Mais il le devait bien à son ancien chef.

Le rapatriement des Canadiens français aux États-Unis était un dossier cher au coeur de Mercier, et nous avons vu comment il a su y impliquer Lemieux. Il reprend ce thème dès ses premières années aux Communes, mais devient plus insistant à partir du début de 1902. Cette année-là, lors de la discussion sur le budget, Lemieux trace un portrait positif du développement démographique du Canada et particulièrement du Québec. Mais il insiste auprès du ministre de l'Intérieur, Clifford Sifton, sur le fait que si les Européens font de bons colons pour le Canada, les Canadiens français vivant aux États-Unis en feraient sans doute de meilleurs. Selon des chiffres qu'il a, il estime à 1 228 000 le nombre des Canadiens français vivant aux États-Unis. Lemieux demande au ministre de nommer des agents d'immigration aux États-Unis pour rapatrier ces Canadiens errants<sup>10</sup>.

Il revient à la charge l'année suivante, alors qu'il propose d'utiliser les surplus budgétaires du gouvernement pour le rapatriement:

Bien que le gouvernement, à mon avis, fasse acte de bonne politique en amenant ici des immigrants de toutes les nationalités pour coloniser nos terres incultes, il ne doit pas négliger l'oeuvre du rapatriement des Canadiens, partis du pays depuis nombre d'années pour aller se fixer aux États-Unis, et qui, si l'on s'occupait un peu de leur sort, reviendraient volontiers au pays, et cela en grand nombre<sup>11</sup>.

---

10: *Les Débats*, session 1902, vol.I, p.2421-2422.

11: *Ibid.*, session 1903, vol.I, p.2250.

Même son de cloche quelques semaines plus tard, toujours aux Communes. Puis, son action dans ce dossier s'estompe; il reprend le droit chemin et cesse de questionner le gouvernement à ce sujet. C'est ainsi que plus tard, en 1909, Lemieux est heureux de conclure à la bonne action libérale en ce domaine. Il affirme que non seulement l'exode est arrêté, mais que le rapatriement va bon train. Pourquoi croit-il? «Le Gouvernement a remanié la politique fiscale du pays [...]. Jamais, monsieur l'Orateur, les industries dans notre province n'ont été aussi florissantes que depuis dix ans»<sup>12</sup>. C'est donc, selon Lemieux, la politique du gouvernement libéral qui a freiné, puis renversé le mouvement d'émigration des Canadiens français vers les États-Unis. Sa légère dissidence sur ce dossier, jusqu'en 1903, n'a donc pas eu de graves conséquences.

Quant aux subsides fédéraux donnés aux provinces, c'est un peu le même cheminement. La constitution canadienne prévoit que le gouvernement fédéral octroie des sommes aux provinces pour leur permettre de rencontrer leurs obligations financières. Mais il a fallu rapidement constater les lacunes de ce système:

Les subsides fédéraux statutaires, qui avaient été conçus comme définitifs et qui représentaient environ la moitié des revenus provinciaux en 1867, furent rapidement considérés comme insuffisants et firent régulièrement l'objet de demandes d'augmentation<sup>13</sup>.

C'est autour du dossier des subsides aux provinces que Mercier organise la première conférence interprovinciale à Québec en 1887. Ce dossier n'est pas encore réglé lorsque Laurier prend le pouvoir en 1896. Rodolphe Lemieux reprend cet autre thème cher à Mercier et le porte aux Communes plusieurs fois, sous forme de questions. C'est particulièrement à partir de 1902 que Lemieux est actif lors de la période de questions ou lors des discussions sur le budget. Alors, il

---

12: Ibid., session 1909, vol.I, p.884.

13: Jacques-Yvan Morin et José Woehrling, Les constitutions du Canada et du Québec, du régime français à nos jours, Montréal, Thémis, 1992, p.357.

commence par démontrer l'injustice fiscale que subissent les provinces plus peuplées qui reçoivent un montant qui est non proportionnel à leur population, compte tenu des sommes versées aux autres provinces. Il démontre également le déséquilibre entre les hausses du revenu fédéral et les hausses des subsides aux provinces:

C'est-à-dire qu'au moment où le revenu fédéral s'est augmenté de 135 pour cent, la subvention est diminuée proportionnellement de 33 pour cent. En d'autres termes, nous [la province de Québec] avons versé dans le Trésor fédéral, de 1867 à 1901, \$412,000,000 et plus, et cependant notre subvention totale, pour la même période, n'a été que de \$39,315,232.

[...]

Ces chiffres, monsieur, indiquent, à mon sens, les causes qui ont paralysé, dans une certaine mesure, le développement des deux grandes provinces<sup>14</sup>.

Affirmant que les citoyens ne veulent pas être soumis à de nouveaux impôts, Lemieux termine en disant que les dépenses et les obligations croissantes des provinces rendent nécessaire une réforme dans la distribution des subsides.

Le dossier n'avance pas en 1902; Lemieux revient à la charge en 1903 lors d'une intervention aux Communes où il affirme que les provinces, d'ici peu, devront laisser tomber une gamme de services par manque de fonds<sup>15</sup>. Il démontre alors l'accroissement des charges de l'État provincial et le manque d'argent pour faire face à ces charges. Il pose enfin la question par rapport à la philosophie ayant donné naissance à la fédération:

Je le répète, cette demande me paraît rationnelle, juste et équitable. Les provinces ont délégué certains pouvoirs au gouvernement fédéral et lui ont cédé volontairement le plus clair de leurs revenus. Est-il raisonnable de croire que cette abdication de pouvoirs et cette cession de revenus aient pu constituer, dans l'esprit des Pères de la Confédération, au détriment des provinces, un état de gêne permanent, voisin de la pénurie?<sup>16</sup>.

---

14: *Les Débats*, session 1902, vol.I, p.2423-2424.

15: *Ibid.*, session 1903, vol.I, p.709.

16: *Ibid.*, p.714.

Enfin, ce sont les capacités de développement des provinces, donc, par le fait même, du Canada, qui sont mises en cause; si les provinces manquent d'argent, elles n'auront aucun intérêt à se développer et c'est le Canada entier qui reculera<sup>17</sup>.

Même message quelques semaines plus tard, lors du discours du budget de 1903. Lemieux revient constamment à la charge, particulièrement lorsque son grand ami Lomer Gouin prend la tête des libéraux provinciaux et de la province de Québec en 1905. Ce n'est pourtant qu'en 1907 que Laurier fait amender la constitution canadienne pour revoir le système des subsides aux provinces. Lemieux donne tout le crédit de cette réussite à son ami Gouin qui a su, selon lui, diriger l'offensive des provinces et convaincre le fédéral de l'urgence d'agir<sup>18</sup>.

Cette autre pression de Lemieux contre son propre gouvernement semble également sans trop de gravité. Après tout, c'est une position qui est défendue par tous les partis provinciaux et par Laurier lui-même avant qu'il ne prenne le pouvoir; elle n'est donc pas tellement hors de la ligne de parti. De plus, Laurier n'est pas tout à fait insensible aux revendications des provinces puisqu'en 1906 il convoque la première conférence fédérale-provinciale pour «adopter l'essentiel des recommandations qui avaient été présentées au gouvernement fédéral peu après la conférence interprovinciale de 1902»<sup>19</sup> sur les subsides.

Le rapatriement des Canadiens français et la hausse des subsides sont deux dossiers où Lemieux a oeuvré en faisant pression publiquement sur Laurier, mais ils ne peuvent être jugés comme une déviation directe de la ligne de parti. Le respect de la ligne de parti ne veut pas dire qu'un député ne peut pas tenter de faire avancer des dossiers. Plutôt, il faut les voir comme une continuité de la ligne

---

17: *Ibid.*, p.716.

18: *Le Canada*, 26 août 1907, p.2.

19: Gérard Veilleux, *Les relations intergouvernementales au Canada, 1867-1967*, Montréal, P.U.Q., p.33.



de parti de Mercier, donc libérale. D'ailleurs, dans le premier cas, Lemieux s'est rapidement rallié à Laurier alors que dans le deuxième, l'action de Laurier tend à montrer que le premier ministre a donné raison à son jeune député et à ses alliés. De plus, dans d'autres thèmes et dossiers importants, l'appui de Lemieux à Laurier est certain et sans réserve. Ce sont là des dossiers importants qui ont permis à Lemieux de marquer des points majeurs dans son cheminement.

Le premier des thèmes importants est la réforme des tarifs douaniers. À la prise du pouvoir de Laurier, alors que l'on s'attend à une baisse rapide des tarifs, il n'en est rien. En fait, face à une poussée du protectionnisme américain et à la forte opposition des secteurs manufacturiers et industriels canadiens, Laurier et son ministre des Finances, W.S. Fielding, ne baissent que légèrement les tarifs. Les libéraux gardent ainsi un appui important dans les secteurs industriels ontariens et se donnent plus de temps pour faire valoir leur position.

C'est dès l'ouverture du Parlement que les nouvelles politiques tarifaires des libéraux sont connues par l'entremise du discours du trône. Rodolphe Lemieux, chargé de seconder l'adresse en réponse au discours, doit alors affirmer que «Aucun changement ne sera fait au tarif, pour le présent du moins»<sup>20</sup>. Il annonce également que le gouvernement fera une large enquête sur la question.

Le premier avril 1897, en Chambre, Lemieux affirme que les libéraux doivent respecter leurs promesses, c'est-à-dire diminuer de façon importante les tarifs, mais que le gouvernement «ne doit pas ignorer l'acte récent du gouvernement des Etats-Unis»: une hausse de ses propres tarifs douaniers<sup>21</sup>. C'est la préparation du terrain à l'annonce du tarif préférentiel, annoncé le 22 avril, qui accorde la préférence aux pays qui feront de même, et un maintien des tarifs dans le cas

---

20: Les Débats, deuxième session 1896, vol.I, p.27.

21: Ibid., session 1897, vol.I, p.338.

contraire<sup>22</sup>. Lemieux a bien appuyé le projet libéral en plaçant les deux volets: la recherche de la diminution des tarifs et la réaction face à l'hostilité douanière de certains pays.

Quelques années plus tard, en 1902, alors que les libéraux ont effectivement pu procéder à une baisse sensible des tarifs douaniers, Lemieux justifie encore l'action gouvernementale. Il affirme que la politique tarifaire du gouvernement est le résultat d'une large consultation nationale sur les besoins des différentes classes du pays. Selon lui, le tarif Fielding semble être celui qui permet au plus grand nombre de Canadiens d'en tirer profit; en quelque sorte, la meilleure solution de compromis:

Quels ont été les résultats de cette politique? Une impulsion inouïe donnée au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, et partant, une prospérité dans précédent dans les annales de ce pays. Sans doute, M. l'Orateur, l'idéal, le *desideratum* de tous les amis de la liberté c'est bien le libre-échange tel que pratiqué en Angleterre. [...] [Mais] il faut à nos industries naissantes, une tutelle, mais qui ne doit pas être éternelle. Tout dépend des circonstances<sup>23</sup>.

Pour Lemieux, le jour n'est pas loin où le Canada pourra sérieusement songer à un régime de tarifs très bas avec les Américains, mais pour l'instant, il faut s'adapter aux circonstances. S'adapter aux circonstances, voilà ce qui semble être une ligne de conduite centrale dans son cas.

En 1904, Lemieux reprend le même discours alors qu'il met sur le dos des États-Unis le fait que les libéraux, après huit ans de pouvoir, n'aient pu mettre de l'avant le libre-échange:

Nous sommes les voisins d'un pays, où le protectionnisme à outrance paraît être la formule de la politique. Bon gré mal gré, il nous faut donc être protectionnistes, si nous voulons assurer le développement de nos industries.

---

22: Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier...*, p.215.

23: *Les Débats*, session 1902, vol.I, p.2418-2419.

[...]

J'avoue volontiers que le libre-échange est en vérité, une très séduisante théorie - mais une nation jeune comme la nôtre n'a pas le droit de se payer de mots ni de sacrifier aux doctrines les intérêts industriels et les besoins de la masse de la population<sup>24</sup>.

Il faut s'adapter aux circonstances, et les circonstances sont les trop protectionnistes États-Unis et la faiblesse des industries canadiennes. Voilà donc une position qui suit parfaitement celle de Laurier: il faut s'éloigner du libéralisme doctrinaire et chercher le juste milieu, la modération. Laurier et Lemieux sont deux libéraux modérés. Plus tard, nous le verrons, les circonstances changeront et la réciprocité sera envisagée.

L'ajustement de la pensée de Lemieux en accord avec celle de son chef se voit également dans le dossier des relations impériales, des liens que le Canada doit avoir avec la métropole. Nous avons vu comment il a déjà plié en 1899 face à la décision de Laurier d'envoyer des troupes en Afrique du Sud, alors qu'il était connu pour son indépendantisme. Sa position va se redresser, en même temps que celle de Laurier.

En 1902, un projet de fédération impériale est discuté en Angleterre, question de regrouper les colonies, sur certains points, dans un groupe dirigé de Londres. Lemieux se prononce sur la question le 8 avril 1902. Dans un discours aux Communes, Lemieux repousse toute idée d'impérialisme et de fédération impériale. La fédération impériale n'aurait pour effet que de minimiser le rôle des colonies et freiner définitivement leurs poussées autonomistes. Il s'élève contre l'impérialisme politique (la fédération impériale), l'impérialisme économique (une économie intégrée avec comme point de pivot la Grande-Bretagne) et constate mais craint l'impérialisme sentimental (le lien sentimental qui rattache les

---

24: Le Canada, 9 février 1904, p.4.

Canadiens d'origine britannique à la métropole)<sup>25</sup>. Quelques jours plus tard, le 15 avril, Laurier prend une position similaire, défendant l'autonomie des colonies<sup>26</sup>. Lemieux avait préparé le terrain à la prise de position du premier ministre. Encore une fois, il est au diapason avec Laurier.

En 1903, Lemieux prend des positions plus précises face aux relations avec l'empire. Aux Communes, à la fin d'avril, il précise sa pensée contre l'impérialisme:

Je le répète, nous sommes fidèles à la Grande-Bretagne; nous tenons à faire notre devoir envers l'empire, mais ce sera, de notre plein gré, *proprio motu* que nous le ferons. Jamais nous ne sacrifions nos droits publics; jamais nous ne consentirons à troquer notre indépendance politique, au gré de quelques ultras de l'impérialisme. Bref, nous sommes et entendons bien demeurer de fidèles sujets britanniques, mais avant tout nous sommes Canadiens et j'ajouterai que le Canada appartient de droit, non pas à quelques privilégiés, mais à tous les Canadiens<sup>27</sup>.

Voici donc que Lemieux, après avoir plié sous les pressions de Laurier en ce qui concerne la participation du Canada à la Guerre des Boers, se redresse pour combattre l'impérialisme et défendre l'autonomie canadienne. Il se redresse car son chef vient juste de faire de même lors de la conférence impériale de l'été 1902. Laurier a alors affirmé que les intérêts du Canada ne sauraient en rien céder le pas aux intérêts impériaux et que les décisions du gouvernement canadien ne seraient prises qu'en fonction du Canada seul. À la suite de cette prise de position très ferme, Henri Bourassa se réconcilie avec Laurier et son parti<sup>28</sup>. Lemieux peut donc prendre cette position aux Communes en 1903 puisqu'elle est complètement conforme à celle que vient de prendre Laurier. Plus dure que celle de 1899, mais plus modérée que celle de 1892, cette nouvelle position correspond au Parti libéral de 1902.

---

25: *Les Débats*, session 1902, vol.I, pp.2426-2430.

26: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.256.

27: *Les Débats*, session 1903, vol.I, p.2251.

28: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.258-259.

Plus tard cette année-là, en août, Lemieux prend position encore une fois contre l'impérialisme, mais dans des mots plus significatifs. Le 23 août 1903, la Ligue nationaliste tient une assemblée publique au Théâtre national de Montréal. Fondée plus tôt cette année par un groupe de nationalistes, la Ligue veut combattre contre l'impérialisme et pour l'indépendance canadienne. Henri Bourassa est parmi les principaux supporters de cette Ligue. L'assemblée d'août se veut une protestation contre une prise de position par le Congrès des chambres de commerce du Canada sur l'obligation du Canada de participer aux guerres impériales. Parmi les invités à cette assemblée se trouve Rodolphe Lemieux.

Il ne peut être présent en ce soir du 23 août, mais décide d'envoyer aux organisateurs une lettre d'appui à la protestation. Cette lettre ne laisse aucun doute sur la pensée de Lemieux face aux relations impériales:

Permettez-moi cependant d'exprimer mon étonnement de ce que les délégués des Chambres de Commerce du Canada, et de la province de Québec en particulier, aient cru devoir appuyer une résolution qui affirme un principe absolument faux, à savoir: l'obligation pour les Colonies de participer à la défense de l'Empire.

Inutile de vous dire que les Canadiens ne sauraient être liés par cette déclaration - En vertu de quel traité voudrait-on ajouter aux droits et aux devoirs respectifs de l'Empire et des Colonies? [...]

Le Parlement Canadien a seul le droit d'assumer une telle responsabilité et je n'hésite pas à dire que la résolution Drummond n'exprime aucunement [...] l'opinion calme et réfléchie du peuple canadien.

Au contraire, c'est l'attitude si virile prise l'an dernier lors de la conférence intercoloniale, par le Premier Ministre du Canada, qui répond au sentiment populaire<sup>29</sup>.

La conception du nationalisme de Lemieux en 1903, c'est celle de Laurier, du chef du Parti libéral. Lemieux ne fait que suivre la ligne de pensée de son chef. En suivant cette ligne, Lemieux devient un porte-parole important pour les libéraux lui qui, dix ans auparavant, s'était fait une réputation de défenseur de l'indépendance

---

29: ANC, fonds Henri-Bourassa, MG 27 II E 1, vol.17, p.160-161, Rodolphe Lemieux à Henri Bourassa, 4 avril 1903.

canadienne avec Bourassa. Il a donc une certaine crédibilité, ou du moins recueille-t-il l'attention des nationalistes du Québec lorsqu'il parle des relations impériales. En diffusant le discours libéral, il contribue à accroître le rayonnement du parti dans la province. Son discours étant on ne peut plus orthodoxe, son travail est important pour le Parti libéral.

L'action de Lemieux dans ce thème continue. En février 1904, il affirme dans un discours: «Au cours de la dernière session, le chef du parti libéral, dans un discours d'une belle inspiration, exprimait l'idée que le moment était venu pour le Canada de réclamer le pouvoir de négocier ses traités sous la réserve de la sanction royale»<sup>30</sup>.

Laurier a tenu de tels propos en réaction au règlement de la frontière de l'Alaska qui a vu le Canada perdre une partie de son territoire pour aider à créer des relations plus harmonieuses entre l'Angleterre et les États-Unis. Lemieux endosse les propos de Laurier dans une autre assemblée plus tard en 1904: «Notre prochaine conquête sera l'obtention du droit de négocier nous-mêmes nos propres traités, sujets, bien entendu, à la sanction royale»<sup>31</sup>. Encore une fois, il se fait le porte-étendard libéral en la matière, s'appuyant toujours sur les propos de Laurier pour articuler ses prises de position. Il conserve son orthodoxie.

Donc, dans le cas des relations avec l'empire, Lemieux ne peut donner un plus parfait exemple de discipline partisane. Ainsi, alors qu'il professait l'indépendance immédiate en 1892, il rebrousse chemin en 1899 pour suivre l'avis de Laurier dans le cas de la Guerre des Boers, puis suit parfaitement les balises imposées par le chef, reprenant un discours plus autonomiste en 1902.

---

30: *Le Canada*, 9 février 1904, p.4.

31: *Ibid.*, 25 mai 1904, p.4.

À ces preuves de fidélité et de discipline de Lemieux, il faut ajouter deux dossiers importants pour les libéraux: la construction du Transcontinental et la question scolaire dans le cas de la création des provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

Vers 1902-1903, le développement de l'Ouest canadien est tel que le *Canadian Pacific* ne peut plus suffire à la demande en croissance<sup>32</sup>. Il semble évident qu'un second réseau transcontinental canadien, plus au nord celui-là, doit être construit. Cependant, plusieurs facteurs prennent rapidement le dessus sur le réalisme:

Had the farmers' needs alone spurred railway growth, a sensible national policy might have been developed. Unfortunately, there were numerous other ambitions, needs, and pressures at work. Taken together, these helped to produce a railway policy awesome in its scale but shaky in its foundations<sup>33</sup>.

Deux compagnies se disputent les faveurs gouvernementales pour réaliser la nouvelle ligne projetée: la *Canadian Northern* et la *Grand Trunk Railway*. Au départ, Laurier et son ministre de l'Intérieur et responsable de l'Ouest, Clifford Sifton, favorisent une coopération des deux compagnies pour la réussite du projet, ce que les compagnies refusent. Le cabinet Laurier est divisé sur le choix des solutions à trouver, puisque chaque compagnie a ses partisans<sup>34</sup>. Laurier doit alors trancher, ce qu'il fait en faveur de la *Grand Trunk Railway*. À la suite de cette décision, le ministre des Chemins de fer et Canaux, A.G. Blair, remet sa démission d'abord parce qu'il a été tenu à l'écart de toutes les discussions, puis parce qu'il est un proche des propriétaires de la *Canadian Northern*<sup>35</sup>. L'entente prévoit que le gouvernement va construire un tronçon de Winnipeg à Moncton, en passant par Québec, et qu'il louera cette partie à la GTR. Cette dernière se charge de la construction de Winnipeg au Pacifique; le gouvernement fédéral, de plus, garantit 75% des actions de la compagnie<sup>36</sup>. La *Canadian Northern* se verra subventionnée

---

32: D.J. Hall, *Clifford Sifton*, vol.2: *A Lonely Eminence, 1901-1929*, Vancouver, U.B.C. Press, 1985, p.100.

33: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *Canada 1896-1921...*, p.149.

34: *Ibid.*, p.151.

35: *Ibid.*, p.152.

36: *Ibid.*

pour la continuation de ses activités présentes. Quant à Sifton, il se résigne à accepter ce choix de Laurier: «[...] he concluded that the policy could be sold and that the advantages of power outweighed the very obvious failings of the scheme»<sup>37</sup>.

Encore une fois, Laurier a fait appel à une politique de conciliation des intérêts de chacun, alors qu'une décision ferme aurait été préférable; comme l'affirme D.J. Hall, le Canada, malgré le trop plein d'optimisme gouvernemental, ne pouvait se permettre deux nouveaux réseaux:

Therein lay the heart of the case of the Laurier administration. It was built, not on logic, but on emotion. Times were prosperous; prospects for development seemed illimitable; and surely the expanding Canadian economy would support any burden, including two new transcontinental lines, frequently paralleling and duplicating one another's services. For there would be two lines: in light of the government's policy, the Canadian Northern knew it must quickly become transcontinental or perish. [...] The reality was, however, that when the times cried out for a bold and carefully conceived plan of development, based on sound knowledge and business principles, Laurier had produced only an amalgam of political compromises<sup>38</sup>.

Lemieux, quant à lui, prend la défense du projet de Laurier. Le 14 août 1903, aux Communes, il prononce un discours sur la nécessité d'une telle ligne et sur la valeur du projet de Laurier. Selon Lemieux, la construction du nouveau réseau est une mesure qui fournira de l'emploi à une multitude d'ouvriers et qui permettra aux agriculteurs l'accès à des régions de colonisation fertiles. C'est une mesure que le peuple canadien réclame. Cette construction permettra au Canada d'améliorer tout son réseau d'infrastructure:

En premier lieu, quant à la nécessité d'améliorer et de perfectionner nos moyens de transports, la chose ne souffre pas de doute. Tout le monde est parfaitement d'accord sur ce point. Quant à l'impérieux besoin de conserver le contrôle du commerce canadien, au lieu de le laisser dévier d'années en années vers les voies américaines, il

---

37: D.J. Hall, *op. cit.*, p.108.

38: *Ibid.*



ne saurait y avoir divergence d'opinion. Quant à l'importance de secouer le joug de la servitude commerciale, de développer le trafic de nos ports de l'Atlantique et de coloniser le nouvel Ontario, le nouveau Québec, les prairies de l'ouest et la grande solitude au nord du chemin de fer Canadien du Pacifique, tout le monde est parfaitement d'accord là-dessus. C'est là une politique large qui, de sa nature même, tend à assurer la solidarité et l'unité canadienne, son indépendance commerciale et sa stabilité<sup>39</sup>.

Puis Lemieux cite plusieurs opinions de gens du milieu favorables à la construction du chemin de fer pour démontrer qu'il serait très important pour la colonisation des nouvelles terres et pour l'expédition des biens vers les ports canadiens pour l'exportation. Décortiquant le contrat de la compagnie, Lemieux note qu'elle a plus d'obligations que de bénéfices; entre autres, elle ne reçoit aucun don de terres, contrairement au contrat pour la construction du *Canadian Pacific*. Il ne termine pas son discours sans s'en prendre au ministre démissionnaire Blair qui n'a pas, dans son opposition au projet, démontré pourquoi il serait mauvais pour le développement du pays. Son opposition à Blair vient sans doute également du fait que Blair n'a pas su faire passer les intérêts nationaux (voir ceux du parti), avant les siens et ceux de ses amis de la *Canadian Northern*.

Lemieux reprend sensiblement les mêmes arguments lors de la session de 1904, toujours pour défendre la construction du Transcontinental. Ainsi, il démontre à son chef sa soumission à la politique du parti et son intention de défendre la cause libérale. Ce qui n'a pas pourtant pas empêché le projet gouvernemental d'être, à moyen terme, un échec total.

Un autre dossier important va permettre à Lemieux de se mettre à l'avant-plan. En 1905, le gouvernement Laurier décide de la création de deux nouvelles provinces prises à même les Territoires du Nord-ouest, à partir des terres situées entre le

---

39: *Les Débats*, session 1903, vol.IV, p.9030.

Manitoba et la Colombie-britannique. Ces terres, ouvertes à la colonisation depuis déjà plusieurs années, vont devenir la Saskatchewan et l'Alberta.

Plusieurs problèmes importants se posent à la fondation des nouvelles provinces: propriété des ressources naturelles, subsides accordés, etc. Mais celui qui retiendra le plus l'attention, et qui aura le plus de conséquences directes, c'est celui des droits scolaires des minorités francophones catholiques. C'est sur ce point que les discussions publiques principales se feront, et c'est sur ce point que Rodolphe Lemieux interviendra le plus.

La loi sur les Territoires du Nord-ouest de 1875 établit les écoles séparées. Mais, dès leur instauration, leur pouvoir va en s'amenuisant en grande partie à cause de l'établissement sur les Territoires d'une importante vague d'immigrants anglophones qui engloutissent la population francophone et qui font pression auprès du gouvernement des Territoires pour retirer le système des écoles séparées<sup>40</sup>. C'est ainsi qu'en 1892, c'est ce gouvernement qui contrôle les écoles catholiques<sup>41</sup>. Il est naturel que les représentants de la minorité catholique, principalement le clergé, veuillent profiter du nouveau statut provincial pour reprendre leurs droits: «Mindful of the unhappy failure of the Manitoba Act to protect separate schools, both Laurier and Sbarretti [le délégué apostolique au Canada] desired to create the most ironclad protection possible for Catholic schools in the new provinces»<sup>42</sup>. Laurier laisse donc Charles Fitzpatrick (un Irlandais catholique du Québec) et Henri Bourassa rédiger la clause scolaire du «Bill d'autonomie»<sup>43</sup>. Cette clause redonnait tous les privilèges accordés pour le système scolaire en 1875.

---

40: Howard Palmer et Tamara Palmer, *Alberta: A New History*, Edmonton, Hurtig Publishers, 1990, p.131.

41: D.J. Hall, *op. cit.*, p.168.

42: *Ibid.*, p.171.

43: *Ibid.*, p.175.

La réaction du Canada anglais et protestant est rapide: «When the Laurier government revealed the school clauses of the autonomy bill in 1905, many concluded that it would bring back the church-controlled school system, which had been abolished in the North-West Territories in 1892»<sup>44</sup>. Même le ministre de l'Intérieur, Sifton, n'en revient pas de la clause et remet sa démission lorsqu'il en prend connaissance. Il débute alors une campagne pour faire reculer Laurier en s'alliant à la députation canadienne-anglaise protestante. Devant les ravages que peut faire Sifton pour l'unité du parti, Laurier doit céder et rechercher, encore, un compromis. Il laisse alors Sifton écrire la clause scolaire et l'accepte<sup>45</sup>. Ainsi, le «Bill d'autonomie» légalise le statu quo scolaire<sup>46</sup>, ce qui veut dire à toute fin pratique la disparition des droits scolaires des francophones de l'Ouest. Encore une fois, Laurier échoue dans sa volonté de faire respecter les droits des minorités françaises hors Québec. Faut-il voir dans son incapacité à tenir une position ferme une cause du fait qu'il soit le premier premier ministre canadien-français du pays, et qu'il ne voulait pas se faire accuser, au Canada anglais, de ne servir que la cause de sa race? Ce sont des accusations que l'on porte généralement rapidement contre une minorité et que l'on oublie toujours en ce qui concerne la majorité. Laurier, politicien, doit-il continuellement s'excuser auprès de son électorat anglo-protestant d'être un franco-catholique?

Laurier dépose la nouvelle clause en amendement le 22 mars 1905 aux Communes dans un geste que l'historien Réal Bélanger qualifie d'«humiliant»<sup>47</sup>. Comme il contrôle bien l'aile québécoise, il demande à ses troupes d'accepter ce «compromis» et de le défendre devant la population. Henri Bourassa, une fois de plus, se dresse contre la politique officielle. Les conservateurs anglophones, derrière Borden, demandent au gouvernement, par amendement, de laisser la question au soin de la province, ce contre quoi s'élève son aile québécoise, F.D.

44: Howard Palmer et Tamara Palmer, *op. cit.*, p.132.

45: D.J. Hall, *op. cit.*, p.177.

46: Howard Palmer et Tamara Palmer, *op. cit.*, p.132.

47: Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier...*, p.303.

Monk en tête<sup>48</sup>. C'est ainsi qu'une lutte s'installe, en 1905, au sujet des droits des minorités catholiques françaises au Canada.

Rodolphe Lemieux prend part à cette lutte, du côté de Laurier. C'est d'abord du côté des adversaires du système des écoles séparées que se tourne l'attention de Lemieux. Aux Communes, le 28 mars, il s'en prend à ceux qui veulent faire disparaître les droits des minorités dans les Prairies. Après avoir fait l'historique des explorations françaises dans la région, histoire de montrer les droits acquis par ce groupe, Lemieux rejette le droit au territoire de décider du mode linguistique qui doit y régner: «Mais la législature locale a-t-elle juridiction exclusive en matière d'instruction publique? On nous déclare que les pouvoirs des provinces sont absolus en cette matière. Il n'en est rien; au contraire ils sont restreints»<sup>49</sup>. Ils sont restreints, entre autres, grâce au droit d'intervention fédéral prévu dans l'article 93 de la constitution.

Lemieux va même jusqu'à appuyer la restitution des droits des francophones donnés en 1875 lorsqu'il affirme que: «[...] la loi édictée en 1875 par notre Parlement établissant un régime d'écoles séparées, peut être rééditée par la loi que nous discutons actuellement»<sup>50</sup>. Il ne fait aucun doute que Lemieux appuie totalement le projet tel que rédigé par Fitzpatrick et Bourassa: il est partisan du rétablissement des droits de 1875, et ce, six jours après que Laurier eut déposé son projet de compromis. Il faut bien comprendre ici que les conservateurs québécois appuient le projet Laurier en deuxième lecture, en opposition à la position de Borden qui serait une solution encore pire<sup>51</sup>. Il faut donc donner l'impression que la clause de Sifton n'est que celle de Bourassa et Fitzpatrick, mais remaniée.

---

48: François Béland, F.D. Monk, le Parti conservateur fédéral et l'idée d'un Canada pour les Canadiens (1896-1914), mémoire de maîtrise, Université Laval, 1986, p.59-60.

49: Les Débats, session 1905, vol.II, p.3439.

50: Ibid., p.3442.

51: François Béland, op. cit., p.51.

Cette situation n'a pas duré très longtemps. Lorsque Bourassa, Monk et leurs partisans commencent à attaquer le Parti libéral et Laurier sur la disparition réelle des droits de la minorité, Lemieux prend immédiatement sa place derrière son chef et son programme. Il est le premier à se porter aux tranchées pour repousser l'attaque des nationalistes contre la position de Laurier; ils font de cette question scolaire une guerre linguistique plus que religieuse<sup>52</sup>.

Exactement trois mois après son premier discours, il en prononce un second sur ce thème aux Communes, moins volumineux celui-là, mais où les cibles sont désormais les nationalistes qui refusent de voir la réalité et la nécessité des compromis dans une saine administration. Il en veut surtout à Bourassa d'attaquer ses anciens confrères en les désignant comme des serviteurs:

Le représentant de Labelle [Bourassa] a assimilé les libéraux canadiens-français aux tribus de l'Inde. Ils ramassent, a-t-il dit, les miettes dont ne voudraient pas les Bengalis ou les habitants du Pundjab. Au contraire, nous reconnaissons la belle situation que les Canadiens français occupent au Canada à l'heure qu'il est<sup>53</sup>.

Il accuse à son tour Bourassa de ne faire que de l'agitation dans la population:

L'homme courageux n'est pas celui qui se sert de ses talents et de son éloquence pour attiser les passions et soulever les préjugés populaires et qui dit à ses compatriotes: On ne vous traite pas comme des blancs mais comme des esclaves; vous méritez d'avoir un pain et vous ne recevez que la moitié d'un pain. Vous devriez résister et vous rebeller. Non, l'homme courageux, le vrai patriote, est celui qui dit aux siens: Nous sommes la minorité; nous vivons dans un pays où prévalent deux puissantes nationalités, deux grandes croyances, et nous devons nous conduire comme des amis et comme des hommes. Puisqu'il existe une entente cordiale au-delà de l'Atlantique, une entente cordiale devrait aussi exister sur nos bords. Nous ne pouvons pas espérer tout avoir et tout obtenir; il nous faut faire des concessions<sup>54</sup>.

---

52: J.-G.-H. Bergeron, Monk et Bourassa, en troisième lecture, présentent des amendements à la loi qui touchent strictement des droits linguistiques. *Ibid.*, p.61-62.

53: *Les Débats*, session 1905, vol.V, p.8570.

54: *Ibid.*, p.8571.

Les concessions, imposées par les réalités de la politique canadienne, Lemieux est prêt à les faire. Dorénavant, c'est contre les nationalistes qu'il défend le projet de loi, allant même jusqu'à se contredire face au discours qu'il tenait trois mois plus tôt. La question scolaire est réglée le 29 juin par un vote de la Chambre en faveur de l'amendement Sifton. Mais la discussion des droits des minorités continue dès le lendemain sur la question des droits du français comme langue officielle des provinces; c'est l'amendement proposé par Monk, qui veut légaliser l'égalité de l'anglais et du français dans les nouvelles provinces<sup>55</sup>. Dans un discours fait à cette occasion, Lemieux va même jusqu'à nier à la langue française dans les Prairies tout droit acquis<sup>56</sup>. Ceci, avec sa dernière position dans le dossier scolaire, est tout un revirement pour le député de Gaspé.

Dans ce discours, Lemieux veut démontrer que le français n'a jamais été utilisé comme langue officielle par les administrations des territoires. Parlant d'un article d'une loi de 1877 donnant ce droit au français, article invoqué par Bourassa et Monk, il dit qu'il a été aboli unanimement en 1890 par l'assemblée des Territoires sans que cela ne soulève de protestation dans les Territoires. De plus, l'usage du français ne correspond à aucun besoin réel, selon des sources citées par Lemieux. Reprochant aux nationalistes de combattre pour préserver des droits inexistantes, il les incite plutôt à combattre pour des causes réelles:

L'honorable député de Jacques-Cartier [Monk] ferait preuve de bien plus de sens pratique en s'instituant le défenseur des droits deux cent mille Canadiens-français [sic] qui habitent l'Ontario, que de se faire le champion de droits supposés qui n'existent que dans son imagination. Mais il n'entreprendra pas cette campagne, car ce serait s'attaquer à la constitution que le Canada s'est donnée en 1867<sup>57</sup>.

Lemieux termine en donnant les statistiques de population des Territoires du Nord-ouest, démontrant que la population française est trop faible pour instaurer le

---

55: François Béland, *op. cit.*, p.61.

56: *Les Débats*, *op. cit.*, p.8750-8773.

57: *Ibid.*, p.8762.

français comme langue officielle, allant même jusqu'à démontrer que les francophones sont beaucoup moins nombreux que les Russes ou les Allemands<sup>58</sup>.

Quelle volte-face de Lemieux! Alors qu'en mars, il défendait les droits de la minorité, voilà qu'en juin il les combat. Visiblement, Lemieux a dû avoir une conversation avec Laurier sur le sujet; les archives ne nous apprennent rien. C'est par contre un bel exemple d'une action d'homme de parti: dire le contraire de ce qu'on a déjà dit pour aider le parti contre ses adversaires et s'assurer de ne pas perdre ses chances de progression. Je plie, et ne romps pas...

Il est évident que les positions prises par Lemieux pendant le débat sont directement calquées sur les besoins du parti. Ainsi, lorsque le débat nécessitait une position de conciliation face aux nationalistes et aux conservateurs québécois (parce qu'ils préfèrent appuyer Laurier que Borden sur cette question), Lemieux suit la consigne. Mais du moment où les attaques surgissent, il doit changer son fusil d'épaule et démontrer que ces députés ont tort et que c'est Laurier qui a raison. Ainsi, Lemieux en vient à dire que les francophones de l'Ouest n'ont aucun droit acquis. Malheureusement pour Lemieux, c'est une volte-face que les nationalistes ne sont pas près d'oublier.

Ces derniers événements montrent bien que Lemieux s'est tout à fait intégré aux exigences du système de partis et du respect de la ligne de parti. Ainsi, depuis 1896, son cheminement a démontré à Laurier qu'il est devenu fiable, fidèle à souhait; on peut facilement voir la période 1902-1903 comme étant le moment où Lemieux se laisse définitivement entraîner dans le système. Il ne reste donc qu'à l'entraîner vers les sommets.

---

58: *Ibid.*, p.8764.

## **2- Les actions et les promotions**

Les prises de position de Lemieux, surtout les modifications qu'il y apporte pour se coller davantage sur la politique du parti et plaire de plus en plus à Laurier, ont un but précis: chercher les promotions, assurer son avancement dans les structures du parti. C'est là un principe inhérent à l'homme de parti. Tout politicien un tant soit peu ambitieux recherche un poste important, ultimement un ministère, pour faire reconnaître ses capacités; Lemieux n'échappe pas à la règle. C'est le chef lui-même qui distribue les promotions, qui vont de la responsabilité des élections dans une région, une province, jusqu'à un ministère important, en passant par la participation à des assemblées d'importance nationale. Ainsi, c'est en démontrant à Laurier sa fidélité et son ardeur à la défense de la cause libérale qu'un député, comme Lemieux, peut espérer avancer.

C'est exactement ce qui arrive à Rodolphe Lemieux à partir de janvier 1904, date où il reçoit sa première promotion «ministérielle»; janvier 1904, très peu de temps après le départ de Tarte. Nous allons ici regarder les liens qui existent entre les actions de Lemieux, entre 1896 et 1911, et les promotions qu'il reçoit. Par promotion, nous entendons le sens large, celui qui comprend non seulement les ministères, mais le niveau d'importance et de difficulté des responsabilités que Laurier lui confie. Pour mieux comprendre les étapes importantes, nous devons diviser la période en trois: de 1896 à 1906, c'est-à-dire entre son entrée au Parlement et sa nomination à un ministère majeur; de 1906 à 1910, c'est-à-dire de son ministère à la question de la marine de guerre; 1910 et 1911, c'est-à-dire de son implication comme premier soldat de Laurier au Québec contre les nationalistes à la défaite libérale.

Pendant cette période, Lemieux va atteindre le sommet du système politique et du Parti libéral et se situer aux côtés de son chef. C'est sa fidélité à Laurier qui va le mener au sommet; c'est cette même fidélité qui va, par la suite, le faire chuter.



**En attendant les grandes récompenses: 1896-1906**

Lemieux ne s'attend certes pas à recevoir une promotion en entrant au Parlement; il sait fort bien qu'elle ne vient d'abord qu'à ceux qui ont un bon bagage et qui ont fait leurs preuves. Néanmoins, l'honneur qui lui est fait de proposer la réponse au discours du trône démontre déjà que le chef du parti le respecte et met sa confiance en lui. Laurier semble lui dire que les promotions viendront s'il travaille toujours aussi fort.

Cependant, les premières promotions décernées à Lemieux ne sont pas pour lui, mais pour son père. H.-A Lemieux, ami de longue date et ancien compagnon de lutte de Laurier, est le premier Lemieux à recevoir les grâces du premier ministre. En novembre 1899, Laurier écrit à Rodolphe Lemieux pour offrir à son père un poste de son choix aux douanes. Laurier y exprime également le désir de revoir H.-A., «mon vieil ami»<sup>59</sup>. Quelque temps plus tard, en juin 1901, Lemieux écrit à Laurier pour le remercier de la nouvelle promotion et de l'augmentation de salaire que son père a reçues<sup>60</sup>.

Pour mériter ses promotions, Lemieux travaille sans cesse pour le parti. Ainsi, à peine remis de sa propre élection, il reprend du service pour les élections générales provinciales de 1897. Il est régulièrement vu dans le district de Montréal aux côtés de Marchand, de Gouin ou de Raoul Dandurand<sup>61</sup>. Après les élections, une fois les libéraux provinciaux au pouvoir, il est fréquent de le voir sur différentes tribunes discutant des dossiers fédéraux ou provinciaux, lors d'élections partielles ou autres. Son talent oratoire le sert: il devient un porte-parole important du parti.

---

59: ANC, Fonds Wilfrid Laurier, p.39 380. Wilfrid Laurier à Rodolphe Lemieux, 29 novembre 1899.

60: *Ibid.*, p.56 930-56 932. Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 16 juin 1901.

61: Entre autres, voir *La Patrie*, 15 février 1897, p.3, 22 février 1897, p.3, 27 avril 1897, p.1 et 7.

Ses amis le remarquent et l'aident dans sa progression vers le sommet. Ainsi, au milieu de 1900, alors que Lemieux n'est âgé que de 33 ans, il est déjà pressenti pour un poste de ministre. En effet, lorsque la rumeur du mauvais état de santé de Tarte se fait forte, le remaniement ministériel se prépare... dans les journaux. Le Soleil présente un scénario où Michel Esdras Bernier prendrait le ministère des Travaux publics et serait remplacé au Revenu intérieur par Louis-Philippe Brodeur ou par H.G. Carroll. Dans le même remaniement, Charles Fitzpatrick irait au Conseil privé de Londres et serait remplacé par Lemieux ou par Horace Archambault comme Solliciteur général<sup>62</sup>. Mais Tarte ne quitte pas le cabinet et les rumeurs cessent.

Entre-temps, Lemieux se voit confié certaines tâches plutôt mineures, histoire de lui permettre de faire ses preuves. Ainsi, en 1901, on le voit remplacer l'Orateur Brodeur pendant son absence<sup>63</sup>. En avril 1902, il est nommé substitut du Procureur général<sup>64</sup>.

En 1902, les rumeurs reprennent. Lemieux a alors montré sa valeur comme défenseur de la cause libérale, forçant presque Laurier à lui offrir une promotion. Il y a d'abord une petite rumeur, en janvier, qui le fait Solliciteur général<sup>65</sup>, mais elle est vite oubliée. C'est en octobre que les rumeurs sont les plus fortes. Lorsque Joseph-Israël Tarte est exclu du cabinet, en octobre 1902, La Patrie annonce que Lemieux serait appelé à prendre la place de Louis-Philippe Brodeur comme Orateur des Communes<sup>66</sup>. Finalement, comme nous l'avons vu, il n'en est rien; Lemieux reste simple député, simple écuyer. Mais le départ de Tarte est une délivrance pour Lemieux qui se débarrasse d'un ennemi au cabinet. Il y a gros à parier que l'aile opposée à Tarte est remontée dans l'estime de Laurier depuis le

---

62: Le Soleil, 22 juin 1900, p.6.

63: La Patrie, 19 avril 1901, p.3.

64: Ibid., 15 avril 1902, p.10.

65: The Gazette, 10 janvier 1902, p.1.

66: La Patrie, 22 octobre 1902, p.10. La rumeur est reprise par le journal le 8 novembre.

départ de ce dernier et que, ce faisant, la candidature de Lemieux est de plus en plus sérieuse.

Quant à Lemieux, il semble bien déterminé à montrer sa valeur à Laurier et à l'obliger à le promouvoir. C'est quelques mois plus tard qu'il débute sa défense du projet ferroviaire de Laurier et qu'il marque des points importants.

C'est en 1904 que Laurier appelle Lemieux à une fonction importante, un choix heureux sans doute pour l'un comme pour l'autre. Il faut dire par contre que l'intervention de certains de ses amis auprès du chef ont sans doute grandement aidé Lemieux. En janvier 1904, Laurent-Olivier David écrit à Laurier, son ami intime, que Lemieux s'impatiente. Il a effectivement avoué à David qu'il voudrait avoir le poste d'Orateur. Il conseille donc à Laurier de rencontrer son député et de mettre carte sur table avec lui quant aux projets que le chef entretient pour lui. Mais David va plus loin. Il prend la défense de Lemieux et presse Laurier d'agir. Il note la fougue de Lemieux et sa valeur: «Rodolphe a plus de valeur que des hommes qui ont des portefeuilles»<sup>67</sup> écrit-il. Quel compliment à faire au jeune Lemieux! Si un homme aussi haut placé que David prend le parti de Lemieux, sans doute que d'autres ont pu également le faire. Cette fois est la bonne: le 28 janvier, cinq jours après la lettre de David à Laurier, Lemieux est nommé Solliciteur général du Canada, poste supérieur à celui d'Orateur. Vraisemblablement, Laurier a eu le temps d'apprécier les qualités de juriste de Lemieux.

Il est très difficile de faire un lien direct entre la lettre de David et la décision de Laurier, mais il est certain que si Laurier hésitait encore, la missive l'a sans doute aidé à pencher du côté de Lemieux. Le réseau de sociabilité d'un politicien est très important pour son avancement; Lemieux l'a compris bien jeune et a toujours

---

67: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.81 458-81 459. Laurent-Olivier David à Wilfrid Laurier, 23 janvier 1904.

entretenu de bonnes relations avec ceux qui pouvaient l'aider à avancer dans le parti (que ce soit David ou Dandurand, Mercier, Gouin, Laurier même). Il est par contre certain que Laurier a su peser la valeur de son collègue de même que sa fidélité, prouvée par ses appuis au règlement Laurier-Greenway, à la participation du Canada à la guerre des Boers, au projet de ligne ferroviaire, et par sa patience dans ses luttes avec Tarte. Lemieux a prouvé ses valeurs d'homme de parti.

La nomination de Lemieux est bien reçue par les libéraux, particulièrement ceux du Québec. Il semble que David n'ait pas été le seul à voir en lui un homme important. Ainsi, le Canada félicite Laurier de son choix et s'en réjouit<sup>68</sup>. Quant à Laurier, peu de temps après le congédiement de Tarte, il semble heureux de pouvoir s'entourer d'amis fidèles et soumis à la discipline de parti<sup>69</sup>.

Le poste de Solliciteur général n'en est pas un de grand prestige car il n'est rien de plus que celui d'avocat général du gouvernement; son poids au cabinet est plutôt mince. Mais il permet à son titulaire de pouvoir se faire valoir et ainsi postuler à des postes supérieurs. Ainsi, Charles Fitzpatrick, Solliciteur général de 1896 à 1902, est devenu ministre de la Justice. Donc, cette promotion doit permettre à Lemieux de gravir les échelons du parti selon sa valeur.

Dans ses nouvelles fonctions, Lemieux doit être le représentant du gouvernement canadien dans ses actions juridiques. C'est ainsi qu'il doit régulièrement plaider devant les cours de justice, incluant au moins deux fois devant le comité judiciaire du Conseil privé de Londres, la plus haute instance judiciaire de l'empire. Il met ici ses compétences légales en fonction, lui qui détient un doctorat en histoire du droit et qui enseigne cette matière à l'Université Laval de Montréal. Ses fonctions gardent Lemieux souvent loin des Communes, mais ne lui coupent en rien ses fonctions d'orateur et d'organisateur libéral.

---

68: Le Canada, 30 janvier 1904, p.4.

69: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.284.

Lemieux passe une bonne partie du début de l'automne 1904 à veiller à l'organisation des élections générales fédérales qui se tiennent le 3 novembre. Ainsi, avec ses nouvelles responsabilités, le rôle de Lemieux s'accroît en période électorale. Il devient un des chefs du parti et doit veiller à ce que le travail des organisateurs libéraux se fasse dans la plus grande orthodoxie possible.

Comme membre du cabinet, il devient l'un des principaux orateurs invités dans les assemblées d'importance au Québec. De plus, Lemieux doit souvent parrainer les assemblées d'investiture et ainsi s'assurer que les candidats préférés de Laurier soient ceux choisis par les libéraux du comté. C'est le cas, entre autres, pour un nouvel arrivé comme candidat pour le comté de Kamouraska: Ernest Lapointe<sup>70</sup>. Il est également appelé à prendre la parole hors du Québec, comme c'est le cas lors d'une tournée qu'il effectue en Ontario au milieu d'octobre 1904.

Son prestige croît rapidement dans la province de Québec, tellement qu'il fait l'objet de grands honneurs de la part des partisans. D'abord, Lemieux devient parrain d'un club politique de Montréal, le Club Lemieux<sup>71</sup>, honneur réservé aux membres les plus importants des partis politiques. Puis, il y a le cas du comté de Nicolet.

En 1904, alors que la pratique tend à disparaître, il est possible pour un candidat de briguer les suffrages dans plus d'un comté, en autant qu'il ne reste député que d'une seule circonscription une fois les élections terminées<sup>72</sup>. Il est donc fréquent de voir les militants de plusieurs comtés offrir la candidature à un même candidat vedette, ceci dans le but de garantir à celui-ci au moins un siège ou d'augmenter le nombre de sièges pris par le parti le jour des élections.

---

70: Paul Bernier, Ernest Lapointe: Député de Kamouraska, 1904-1919, La Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud, 1979, p.23.

71: Le Canada, 11 octobre 1904, p.2. Il existe également un Club Lemieux à Gaspé.

72: Cette règle, et non une loi, concède une exception. Si une des élections du député est contestée par ses adversaires, il doit attendre le résultat de la contestation pour faire son choix. Cette règle prendra de l'importance dans le cas de Lemieux.

Le 6 octobre 1904, bien que Lemieux ne sente nullement son siège de Gaspé en danger, la convention libérale de Nicolet lui offre de briguer les suffrages dans leur comté<sup>73</sup>. Lemieux est présent à cette assemblée, mais il hésite. Il ne semble pas à l'aise avec l'idée de se présenter dans deux comtés à la fois. Il demande alors à la convention de lui permettre de consulter Laurier avant de prendre sa décision. Le 10 octobre, alors qu'il est en Ontario, Lemieux écrit à Rodolphe Boudreau, secrétaire de Laurier, pour demander conseil sur la situation. «Personnellement, je ne tiens pas à la double candidature - mais je veux gagner un comté à l'ennemi»<sup>74</sup>. Laurier demande donc à son Solliciteur général de se présenter dans Nicolet pour assurer un siège de plus aux libéraux. C'est dans le seul but de renforcer la position du parti que Lemieux accepte de se présenter dans deux comtés, malgré ses réticences.

La situation est par contre embêtante pour le candidat qui doit répondre à ses adversaires quant à son éventuel choix s'il était élu dans les deux comtés. C'est le cas notamment lors d'une assemblée à Nicolet le 1<sup>er</sup> novembre<sup>75</sup>. Certain de l'appui de Gaspé et conscient que Nicolet doit être conquis, il n'hésite pas à signer cette déclaration: «Je m'engage à opter pour le comté de Nicolet si je suis élu le 3 novembre prochain et à représenter le comté comme député»<sup>76</sup>. Le 3 novembre, deux jours avant le scrutin de Gaspé<sup>77</sup>, Lemieux est élu dans Nicolet, un comté à fort passé conservateur, avec une majorité de 342 voix.

Gaspé est un comté qui a été choyé par son député fédéral depuis 1896 et ne semble pas trouver de raison pour changer cet état de choses. Une fois les résultats du scrutin national connus, le candidat conservateur se retire de l'élection, laissant Lemieux être élu par acclamation<sup>78</sup>. Cette situation ne fait pas

---

73: Le Canada, 7 octobre 1904, p.2.

74: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.90 672. Rodolphe Lemieux à Rodolphe Boudreau, 10 octobre 1904.

75: Le Canada, 2 novembre 1904, p.5.

76: ACUTR, fonds Rodolphe Lemieux, 0024, spicilège 2, p.100-8.

77: À cette époque, lors des élections générales, il arrive que pour certains comtés éloignés le scrutin se tienne quelques jours plus tard. C'est le cas de Gaspé.

78: Le Canada, 7 novembre 1904, p.2.

l'affaire des libéraux locaux qui auraient sans doute préféré voir leur candidat et ministre augmenter sa majorité lors du scrutin. Il se passe alors un fait totalement inusité. Pour marquer leur respect, leur reconnaissance et leur fidélité à Lemieux, les électeurs des Iles-de-la-Madeleine décident de tenir quand même une élection fictive le 8 novembre entre Lemieux et le conservateur Beaudry. Évidemment, cette élection n'est pas officielle, mais Lemieux l'emporte par une confortable avance de 278 contre 19<sup>79</sup>. Le rédacteur de la nouvelle, sans doute un libéral local, termine en affirmant que «c'est un magnifique témoignage, bien mérité par notre excellent ami, le champion de la jeunesse, l'érudit infatigable, et l'orateur chéri du peuple»<sup>80</sup>. Lors de l'élection de 1904, le prestige de Lemieux a grandi, mais c'est surtout sa place dans la hiérarchie du Parti libéral qui a pris de l'ampleur<sup>81</sup>.

Immédiatement après l'annonce des résultats des élections fédérales, les élections provinciales sont annoncées. Mais, cette fois, Lemieux est très discret. Il ne participerait qu'à deux assemblées électorales de la campagne, les deux dans Nicolet. Il ne semble même pas aller prêter main forte à son frère Louis-Joseph qui décide de se présenter dans Gaspé, espérant profiter de la popularité de Rodolphe (ce qui le fait élire par acclamation<sup>82</sup>). Les raisons de ce que nous soupçonnons être une abstention volontaire se trouvent peut-être dans les milieux libéraux de Québec: il s'agit de la contestation du leadership provincial de Simon-Napoléon Parent par certains libéraux, ce qui va mener à la démission du premier ministre provincial. Lemieux y joue un rôle discret, mais à la fois important et révélateur.

---

79: *Ibid.*, 18 novembre 1904, p.4.

80: *Ibid.*

81: L'élection de Lemieux dans Nicolet étant contestée, il faut attendre à mars 1906 avant que ce dernier n'ait à faire un choix. Il choisit alors de conserver son siège de Gaspé, comté qui lui a fourni sa première chance.

82: Ainsi débute la domination politique des Lemieux sur Gaspé. Alors que Rodolphe est député fédéral du comté de 1896 à 1910, puis de 1917 à 1930, son frère Louis-Joseph est député provincial de 1904 à 1910, puis Gustave Lemieux le remplace de 1912 à 1931. Il y a fort à parier que le comté n'a pas eu beaucoup à souffrir des frictions entre les députés pendant cette période.

En 1900, Simon-Napoléon Parent prend la direction du Parti libéral provincial à la suite de la mort de Félix-Gabriel Marchand. Il ne semble pas posséder les qualités requises pour la tâche; en fait, sa chefferie souffre de certains handicaps: «Parent was to some extent a victim of his own inadequacies. [...] Lacking oratorical flair and any real enthusiasm for partisan debate, he was a totally uninspiring leader in the legislature. He did not even exercise strong leadership in cabinet [...]»<sup>83</sup>.

Il n'a pas un leadership fort, mais il a l'appui de Laurier. Cependant, c'est dès 1901 que l'on peut trouver les sources du problème de Parent avec la discipline de son parti «[...] when, in the assembly's first session, he was faced with the Montreal Light, Heat, and Power Company's application for a charter»<sup>84</sup>. Parent, en faveur de la compagnie monopolisatrice, se frotte aux libéraux progressistes (ou radicaux) de Montréal dont Lomer Gouin est un des meneurs. Par la suite, les relations entre Parent et ce groupe ne feront qu'envenimer à mesure que le premier ministre se renferme dans sa position de conflit avec les libéraux progressistes. En 1903, des libéraux nationalistes, partisans de Henri Bourassa et de la Ligue nationaliste, accusent Parent de mauvaise administration des terres publiques, de collusion avec les grandes compagnies et de pratiquer un trop grand favoritisme à l'endroit de sa famille et de ses amis proches<sup>85</sup>.

En novembre 1903, Lemieux écrit à Laurier que l'élection fédérale à venir pourrait être difficile par suite de l'impopularité de l'administration provinciale<sup>86</sup>. Il ajoute:

Toutes les questions épineuses, difficiles, nous viennent de la politique provinciale.

Je ne vous écris pas ces choses parce que je suis l'associé de Gouin.<sup>87</sup> Personnellement, je suis au mieux avec Parent & c'est mon ami. Je réglerai dans une heure de conversation avec lui toutes mes

83: Bernard Vigod, *Quebec before Duplessis: The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1986, p.22.

84: Patrice A. Dutil, "The Politics of Progressivism in Quebec: the Gouin 'Coup' revised", *CHR*, 64, 4 (déc. 1988), p.446.

85: Bernard Vigod, *op. cit.*, p.23.

86: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.79 405. Lemieux à Laurier, 30 novembre 1903.

87: Lemieux et Gouin, malgré leurs obligations parlementaires et partisanes réciproques, conservent leur bureau d'avocat commun.



difficultés de Gaspé. [...] Et puis, il ne faut pas que l'impopularité de l'administration provinciale nous fasse perdre du terrain dans la province. Il importe que nous restions forts.<sup>88</sup>

Lemieux semble déjà se faire le porte-parole de son ami Gouin auprès de Laurier; ses propos veulent confirmer la division des libéraux provinciaux causée par de graves conflits entre Parent et les dissidents.

Parent ne fait rien pour aider à sa cause lorsque, au lendemain des élections fédérales de novembre 1904, il déclenche des élections provinciales sans même en avertir le cabinet. Il ne veut pas seulement prendre par surprise les conservateurs, ce qu'il fait, mais il veut également empêcher les libéraux progressistes de Montréal de préparer une campagne contre lui. Il est question ici de contrer Godfroy Langlois du Canada, Lomer Gouin et le sénateur Philippe-Auguste Choquette de Québec<sup>89</sup>. Parent espère ainsi sauver sa peau.

Ces élections anticipées que Parent voulait comme un triomphe personnel se transforment rapidement en épilogue de sa carrière politique. Comme le rapporte l'historien Bernard Vigod: «On election day one of Choquette's candidates defeated a cabinet minister, and although only six Conservatives won seats, it was not at all clear whether Parent could control the new legislature»<sup>90</sup>. En fait, les élections se font principalement entre libéraux «parentistes» et «antiparentistes».

La contestation est telle après les élections que Laurier doit intervenir directement et imposer ses décisions comme chef national. Parent, s'il doit quitter, doit être capable de le faire la tête haute, et les dissidents doivent vivre avec cette décision, sinon Laurier usera de son pouvoir:

Laurier also tried to arrange an honourable retirement for Parent by organizing a "peace conference" in Montreal on 28 December. Then,

---

88: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.79 405. Lemieux à Laurier, 30 novembre 1903.

89: Patrice A. Dutil, The Politics of Liberal..., p.301.

90: Bernard Vigod, op. cit., p.25.

in January, Parent tried to conciliate both the *nationaliste* and "Gouiniste" dissidents by adding the highly regarded Dominique Monet to his cabinet. But these developments would not satisfy the bloodlust of Choquette, who ignored Laurier's direct order to desist and virtually blackmailed Gouin and two other ministers into resigning<sup>91</sup>.

Les pressions de Laurier forcent trois ministres du cabinet Parent, Lomer Gouin, Adélard Turgeon et William A. Weir, à démissionner en signe de protestation contre Parent le 4 février 1905. Immédiatement, Laurier envoie à Québec trois émissaires, Louis-Philippe Brodeur, Rodolphe Lemieux et Raoul Dandurand, pour tenter de recoller le parti. Brodeur est choisi parce qu'il est un partisan de Parent, Lemieux l'est plutôt comme étant proche des dissidents, particulièrement de Gouin, et Dandurand pour ses qualités indéniables de diplomate. Cependant, l'intervention de ces trois médiateurs ne donne aucun résultat, ce qui les oblige à amener les belligérants devant Laurier lui-même, à Ottawa, le 12 février, alors qu'ils comparaissent devant le chef séparément<sup>92</sup>. Finalement, une entente intervient entre les deux parties: «On 22 February Parent agreed to resign as soon as a legislative committee had cleared his name, and to recommend Gouin as his successor»<sup>93</sup>. Quant à Parent, il est nommé à la tête de la Commission des chemins de fer nationaux par Laurier.

Faut-il voir là une guerre idéologique entre les radicaux et les modérés. Il est facile de le conclure et c'est sans doute l'idée de base qui animait des gens comme Langlois. Mais qu'en est-il d'un des principaux intéressés, Lomer Gouin? Peut-on dire que Gouin a agi par idéologie ou par opportunisme? Il est facile de constater qu'une fois au pouvoir, Gouin n'a pas beaucoup fait avancer les revendications des progressistes<sup>94</sup>. Il n'a donc rien d'un doctrinaire, comme on l'avait déjà noté pour sa participation à la campagne contre Tarte quelques années plus tôt. Il a

---

91: Ibid.

92: Patrice A. Dutil, *op.cit.*, p.322.

93: Bernard Vigod, *op. cit.*, p.25.

94: Comme le conclut d'ailleurs Patrice A. Dutil dans "The Politics of Progressivism...", p.465.

probablement vu, dans une opposition bien menée contre Parent, une excellente occasion de prendre le contrôle du parti, contrôle qu'il gardera pendant 15 ans.

Quant à Lemieux, sa place auprès de Gouin est on ne peut plus naturelle. Amis de longue date, les deux hommes semblent s'épauler tout au long de leur ascension. Identifié comme un libéral modéré, Lemieux participe même au banquet fait en l'honneur de Parent au moment de son retrait alors qu'aucun progressiste, ni aucun putschiste (incluant Gouin) n'y est<sup>95</sup>. Lemieux ne craint donc pas d'être associé au groupe rival de celui de Gouin.

Mais il est intéressant de voir comment Lemieux, alors Solliciteur général, devient le lien entre Ottawa et le nouveau gouvernement Gouin à Québec. Alors que ce dernier veut pratiquer une politique à la Mercier, c'est-à-dire moins liée directement avec Ottawa, le député de Gaspé devient un rouage important du parti en assurant Laurier d'excellentes communications entre la province et Ottawa. Nous l'avons vu en 1903 avec sa lettre à Laurier et en 1905 alors qu'il sert d'émissaire de Laurier auprès de Gouin pour tenter de trouver un compromis (un autre). Nous le verrons encore plus tard: dorénavant, toutes les communications importantes entre Québec et Ottawa passeront par Lemieux, qui prend alors une grande place dans l'organisation du Parti libéral. Lemieux et Gouin forment une paire solide, l'un à Québec, l'autre à Ottawa.

Lemieux devient de plus en plus un homme important pour Laurier alors qu'il participe à des assemblées en Ontario<sup>96</sup> ou qu'il estime un candidat libéral du Québec comme quelqu'un de «très faible», mais jugeant quand même ses chances de l'emporter comme bonnes<sup>97</sup>, ou toute autre activité réglant la vie politique au Québec. C'est à titre de lien entre Québec et Ottawa que le premier

<sup>95</sup>: Patrice A. Dutil, *The Politics of Liberal...*, p.329.

<sup>96</sup>: *Le Canada*, 4 mars 1905, p.4.

<sup>97</sup>: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.107 177. Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 15 février 1906.

ministre du Québec demande à Lemieux, en mai 1906, d'intervenir auprès du Laurier pour que le fédéral subventionne la construction du chemin de fer du Témiscamingue afin de favoriser la colonisation de cette région<sup>98</sup>.

En 1906, Lemieux est devenu très important pour Laurier et les libéraux du Québec. Ayant fait ses preuves depuis ses débuts, il est prêt à recevoir une importante promotion. Dès le 1<sup>er</sup> juin, le bien informé Canada annonce un remaniement ministériel à venir causé par la nomination du ministre de la Justice, Charles Fitzpatrick, à la Cour suprême. On verrait, selon le journal, Lemieux prendre la direction du ministère des Postes en remplacement de Allen B. Aylesworth qui prendrait la place de Fitzpatrick. Quant au poste de Solliciteur général, il serait confié à Victor Geoffrion, Honoré Gervais ou à Napoléon Belcourt<sup>99</sup>. Finalement, le 4 juin, les prédictions du Canada se sont (encore) vérifiées, sauf pour le poste de Solliciteur général qui ne sera confié au remplaçant de Lemieux qu'en février 1907, remplaçant qui sera Jacques Bureau. Mais, pour Lemieux, c'est une nouvelle période qui s'ouvre.

### L'ascension vers le sommet: 1906-1909

Le 4 juin 1906, Rodolphe Lemieux est donc nommé ministre des Postes et ministre du Travail<sup>100</sup>. Si le poste de Solliciteur général est un poste mineur du cabinet, celui de ministre des Postes en est un majeur. Il s'agit d'un ministère en pleine expansion puisque ses activités doivent suivre l'évolution de la population et de l'économie. Plus important encore, le ministère des Postes fournit du travail à des milliers de maîtres de postes et d'employés au pays, employés que l'on veut les plus libéraux possible; le ministère des Postes, comme celui des Travaux publics, est un ministère de patronage important<sup>101</sup>.

---

98: Ibid., p.110 388-110 390. Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 16 mai 1906.

99: Le Canada, 1<sup>er</sup> juin 1906.

100: Le ministère du Travail n'existant pas encore de façon autonome, il est alors d'usage que le ministre des Postes s'occupe aussi du Travail.

101: Vincent Lemieux, La Parti libéral du Québec..., p.24.

Lemieux devient, pour Le Canada, celui qui a la meilleure promotion dans ce remaniement ministériel<sup>102</sup> et plusieurs s'attendaient à voir Lemieux grimper les échelons rapidement. D'ailleurs, l'attachement de Laurier pour son protégé est fort connu:

Laurier reportait sur ce [Lemieux] studieux, émule de [Henri] Bourassa dans la fréquentation des bibliothèques, l'affection et les espoirs d'abord placés sur le député de Labelle. Lemieux n'avait certes pas la force de percussion de Bourassa; il excellait à débiter, avec une élégante correction, en anglais comme en français, de jolies phrases pleines de lieux communs. C'est la sagesse pour un homme d'Etat. Le nouveau ministre des Postes pouvait, le cas échéant, s'élever plus haut, grâce à sa culture, à sa distinction, à son tact<sup>103</sup>.

Lemieux avait surtout prouvé sa valeur comme homme de parti. Il était à une position importante dans le parti, d'abord comme organisateur et orateur électoral, mais aussi comme intermédiaire entre Laurier et Gouin. Il est depuis 1902-1903, pour Laurier, une valeur sûre; il est donc normal que la promotion la plus importante de 1906 lui appartienne.

La nouvelle est, encore une fois, bien accueillie chez les libéraux. L'éditorial du Canada en dit long sur l'estime et l'espoir que les libéraux portent sur Lemieux:

Nous adressons notre plus cordiale acclamation à l'hon. M. Lemieux à l'occasion de son avènement à la direction du ministère des Postes.

Dès la minute où la rumeur publique laissa entrevoir la retraite de l'hon. M. Fitzpatrick, il n'y eut qu'une voix parmi les libéraux de la province de Québec pour désigner M. Lemieux comme successeur de M. Fitzpatrick dans le cabinet<sup>104</sup>.

Néanmoins, à partir de 1906, ce n'est pas la performance de Lemieux comme ministre qui retient le plus l'attention, mais plutôt son rôle comme un des chefs du

---

102: Le Canada, 1<sup>er</sup> juin 1904, p.1.

103: Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, t.12: Les écoles du Nord-Ouest, p.163.

104: Le Canada, 4 juin 1906, p.4.

Parti libéral, organisateur politique, propagandiste et représentant libéral. C'est principalement sur ces fonctions que nous devons nous attarder, après avoir survolé rapidement sa fonction ministérielle.

Rien ne nous laisse voir que Lemieux soit un grand ministre des Postes. Il gère son ministère honnêtement, mais semble surtout se contenter de continuer les politiques établies par ses prédécesseurs et de suivre l'évolution du pays. Aux Postes, Lemieux profite de la grande expansion que connaît le Canada pour favoriser une politique de plus grande ouverture sur l'extérieur. Entre autres, il négocie et obtient des réductions de tarifs postaux avec l'Angleterre et les États-Unis. Avec la mère-patrie, il travaille également à la mise sur pied du câble «*all-red*», lien télégraphique entre toutes les parties de l'empire qui passerait par le Canada. Ainsi, le Canada s'ouvre sur le monde.

À l'intérieur, la croissance canadienne se voit dans l'expansion du service des postes. À l'approche des élections de 1908, le ministère des Postes, par l'entremise de la presse libérale, fait un résumé des réformes mises de l'avant par Rodolphe Lemieux. L'occasion choisie pour faire cette mise au point est l'annonce du nouveau service de tri du courrier à bord des trains, ce qui doit réduire considérablement le temps de distribution. On ne manque pas d'éloges pour le ministre et ses réformes:

En une foule d'endroits, le service postal, d'hebdomadaire qu'il était, a été mis semi-hebdomadaire ou quotidien. Les bureaux de poste ont été multipliés, dans les villes et les paroisses, et les noms qui leur ont été donnés par le Ministre, indiquent un égal souci de l'amélioration des conditions locales et du respect des traditions historiques françaises. Le salaire des maîtres de poste a été élevé, le nombre des employés des bureaux, des facteurs et des commis de malles a été augmenté, et le salaire des anciens également élevé. Dans plusieurs villes, la livraison gratuite a été établie. Le service de la malle transatlantique a été perfectionné. [...]

L'honorable M. Lemieux a prouvé depuis le peu de temps qu'il est à la tête de ce département, que les revenus peuvent s'allier aux

améliorations, et l'économie à la libéralité, selon ce mot de M. Fielding, que la véritable économie consiste dans une sage dépense. Si nous tenons compte des conditions, l'honorable M. Lemieux est en train de doter le Canada d'un service postal modèle<sup>105</sup>.

L'éditorialiste termine son article par le rejet des «utopies dangereuses» que propose l'opposition conservatrice: la livraison gratuite du courrier dans les campagnes.

Mais c'est au cours de la campagne électorale que Lemieux fait état lui-même de son bilan, et celui du gouvernement, au service des Postes. Dans une assemblée publique à Niagara Falls, le 15 septembre, le ministre est fier d'annoncer que depuis 1903, alors que William Mulock était le ministre titulaire, le service des Postes a fait des profits de l'ordre de 4 282 219\$ en rajoutant:

Ce magnifique excédent coïncide avec une augmentation substantielle des émoluments des maîtres de Poste; avec une augmentation considérable dans le nombre de bureaux de poste; avec une augmentation énorme du service de malles et - en dernier lieu - quoique ce ne soit point le moins important, avec une réduction de la taxe postale<sup>106</sup>.

Lemieux veut présenter un bilan impressionnant des réformes libérales depuis 1896: établissement du tarif à 1¢ pour le courrier des villes; baisse du tarif de 3¢ à 2¢ pour le courrier à l'intérieur du pays; même chose pour le courrier vers les États-Unis; baisse du tarif de 5¢ à 2¢ pour le courrier à destination d'un pays de l'empire britannique; baisse du tarif des journaux et périodiques canadiens à destination du Canada ou d'un pays de l'empire de 8¢ la livre à ¼¢ la livre; baisse pour les journaux et périodiques anglais à destination du Canada de 8¢ la livre à 2¢<sup>107</sup>. Mais Lemieux garde un as dans sa manche.

---

105: *Ibid.*, 2 mai 1908, p.4.

106: Rodolphe Lemieux, *Le Service des Postes: quelques statistiques*, s.l., [1908], p.4.

107: *Ibid.*, p.4.

Dans cette assemblée, Lemieux annonce ce qui avait été donné comme irréalisable par Le Canada quatre mois plus tôt: la distribution gratuite de la poste rurale, au même titre que dans les villes<sup>108</sup>. C'est un dur coup pour l'opposition conservatrice qui réclame cette distribution gratuite depuis longtemps. C'est par contre un excellent coup de la part de Lemieux qui, devant son chef Laurier présent à cette assemblée, annonce non seulement la grande prospérité de son administration, mais enlève par le fait même des munitions à l'adversaire.

L'administration de Lemieux a-t-elle été supérieure, inférieure, égale à celle de ses prédécesseurs? Il est difficile de répondre à une telle question car l'activité aux Postes dépend d'abord du nombre de la population et de l'activité économique. Si le ministre peut réduire les tarifs et faire des profits, c'est que la situation canadienne le lui permet par une augmentation importante du trafic postal au pays et par la diminution des coûts de transport. On peut alors conclure que Lemieux a su suivre l'évolution canadienne et adapter son ministère aux réalités du jour, mais sans laisser sa marque par des réformes importantes. Mais si cela permet de faire marquer des points au parti en établissant des politiques populaires comme les baisses des coûts des services, c'est tant mieux.

En tant que ministre des Postes, Lemieux est également responsable du Travail, ministère alors non-autonome. Il semble que Lemieux ne s'occupait guère de ce ministère, encore moins que de celui des Postes, mais il lui permet quand même de se faire remarquer. Au début du siècle, les conflits de travail sont relativement fréquents. Le gouvernement Laurier pratique la politique de la bonne volonté des parties à chercher une entente plutôt que d'intervenir. «Dans cette société qui est à un point tournant de son histoire, raconte Réal Bélanger, Laurier et son Cabinet choisissent de se faire simplement les arbitres des conflits ouvriers-patrons»<sup>109</sup>. Mais en 1906, une grève éclate dans les mines de charbon d'Alberta, privant les

---

108: James Murray Beck, Pendulum of Power..., p.113.

109: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.315.



Albertains du combustible nécessaire pour traverser le rude hiver<sup>110</sup>. Laurier comprend qu'il doit trouver une solution à ce type de conflits. À la suggestion de Lemieux et de Laurier, William Lyon Mackenzie King, spécialiste en relations de travail et sous-ministre de ce ministère, se met à la rédaction d'une loi qui impose l'arbitrage dans les secteurs d'intérêt public<sup>111</sup>.

À la fin de décembre 1906, la première version du projet de loi est complétée. La confiance de Lemieux en son sous-ministre est telle que:

Lemieux even wished to show King's draft of the bill to R.L. Borden, the Leader of the Opposition, before he had seen it himself and, of course, before the Cabinet had approved it. King objected, and eventually the bill, together with some of Lemieux's speech which King had prepared, was sent to Quebec so that the Minister might read them there<sup>112</sup>.

Quelques jours plus tard, le projet de loi est présenté au Parlement. Généralement acceptée avec beaucoup d'espoir dans les milieux concernés, la loi porte désormais, et selon la coutume, le nom de son parrain: c'est maintenant la «Loi Lemieux». Elle est attendue et bien accueillie dans les milieux ouvriers<sup>113</sup>. Mais son application connaît des limites importantes, en ce sens que les conclusions de l'arbitrage ne sont pas obligatoires. Les patrons refusent donc tout arbitrage qui ne leur est pas favorable et, en cas de grève, ils congédient les grévistes et engagent des briseurs de grèves<sup>114</sup>. Les réjouissances des ouvriers ne seront que trop brèves, mais le gouvernement de Laurier ne peut aller plus loin<sup>115</sup>.

Le rôle de Lemieux dans la conception de la loi est très faible, pour ne pas dire nul; c'est exclusivement le travail de King. C'est pourtant le ministre qui reçoit les félicitations au moment de sa présentation et c'est encore Lemieux qui prend la

---

110: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, Canada 1896-1921..., p.121.

111: Robert MacGregor Dawson, William Lyon Mackenzie King, vol.1: 1874-1923, Toronto, U. of T. Press, 1958, p.134-135.

112: Ibid., p.135.

113: Jacques Rouillard, Histoire du syndicalisme québécois, Montréal, Boréal, 1989, p.138.

114: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.316.

115: Ibid.

paternité de la «Loi Lemieux». Mais ce que Lemieux retire de plus important de son passage au Travail est l'amitié de son sous-ministre qui deviendra, quelques années plus tard, son patron.

Certains historiens se sont acharnés à trouver des conflits entre Lemieux et King, conflits datant de cet événement, pour expliquer certains faits qui auront lieu plusieurs années plus tard. Robert MacGregor Dawson prétend que «King never reconciled to the linking of Lemieux's name with a statute to which the Minister had made no contribution whatsoever and which had so unquestioned a right to be known as King's special child»<sup>116</sup>. John A. Thompson et Allen Seager, quant à eux, affirment que «King was most unhappy when his special child became popularly known as the Lemieux Act after its official sponsor, his minister, Rodolphe Lemieux»<sup>117</sup>.

En fait, les relations entre Lemieux et King sont beaucoup plus harmonieuses que ces historiens veulent le laisser voir, et de nombreuses preuves sont là pour nous démontrer que non seulement le conflit viscéral entre Lemieux et King est une légende, mais que les deux hommes sont, en ces années, en voie de se tisser une amitié personnelle très solide, amitié qui continuera par la suite.

Au début de 1907, à l'époque où King doit, selon ces historiens, être en conflit avec Lemieux, le sous-ministre écrit à un de ses amis de Berlin (Ontario) qui lui a demandé si le ministre des Postes pourrait participer à un banquet organisé par le *Board of Trade* local. King lui répond en ces termes:

Mr. Lemieux will give you a splendid address. He is one of the best speakers in the Cabinet, and as a comparatively young man, will, I think, appeal to the members of the Board.

[...]

116: Robert Macgregor Dawson, *op. cit.*, p.136. Dawson ne donne aucune référence pour soutenir son affirmation.

117: John Herd Thompson et Allen Seager, *Canada, 1922-1939: Decades of Discord*, Toronto, McClelland and Stewart, 1985, p. 18.

Mr. Lemieux and I are great personal friends, and in fact he told me that except I were going up with him, he would not accept the invitation, but would do so because of our personal relations<sup>118</sup>.

C'est King lui-même qui parle ainsi de sa grande amitié pour Lemieux et ce, à la toute fin des débats aux Communes sur la loi Lemieux. Mais les preuves ne s'arrêtent pas là.

Dès le milieu de 1907, King commence à parler sérieusement d'une carrière en politique. Non seulement Lemieux l'appuie-t-il, mais il met tout en oeuvre pour que, si cette volonté se confirme, un ministère du Travail indépendant soit créé en y plaçant King comme ministre. Lemieux participe à un banquet lançant la campagne politique de King en juin 1907<sup>119</sup>, puis se fait l'allié de King auprès de Laurier<sup>120</sup>.

À la suite de son élection, en 1908, et de son entrée en Chambre, King doit attendre la création d'un ministère du Travail. Encore une fois, c'est son ami Rodolphe Lemieux qui vient à son aide lors des discussions sur le projet. En effet, le ministre titulaire fait voter par la Chambre la création de ce ministère autonome, avec King à sa tête<sup>121</sup>. La loi est adoptée le 15 mai 1909 et King entre au cabinet le 2 juin.

Mais l'amitié de King pour Lemieux dépasse largement les cadres professionnels. À preuve, cette lettre de Berthe Lemieux, épouse du ministre, qui écrit à King à l'occasion de sa nomination comme ministre:

J'ai longtemps hésité avant de vous écrire, j'avais peur de vous prendre votre temps, mais je ne puis résister au désir de vous dire combien de suis heureuse de tous vos succès. Vous répéter les

---

118: ANC, fonds William Lyon Mackenzie King, MG 26 J, vol.7, p.6671-6673, W.L.M. King à M. Harvey, 11 mars 1907.

119: *Ibid.*, p.6694, W.L.M. King à H.J. Sims, 4 juin 1907.

120: F.A. McGregor, *The Fall & Rise of Mackenzie King: 1911-1919*, Toronto, Macmillan of Canada, 1962, p.33-34.

121: *Les Débats*, session 1909, vol.IV, p.7058-7070.

nombreux éloges qui ont été faits de vous, serait mettre votre humilité à une telle épreuve que je ne l'entreprendrai pas. [...] J'étais très fière d'être un peu votre amie. [...] Croyez bien à ma sincère amitié,  
Bien à vous  
Berthe J. Lemieux<sup>122</sup>.

Tous les indices nous portent donc à conclure que Rodolphe Lemieux et W.L.M. King se portent une grande amitié qui touche même le plan personnel. Il semble donc faux de voir, dans ces années, les racines d'un profond conflit entre les deux hommes alors que la situation est tout à fait l'inverse.

Il y a plus dans les fonctions de Lemieux que ses tâches de ministre. En fait, ce sont les tâches extérieures à son ministère qui nous semblent les plus importantes et qui prennent le plus de son temps et de son énergie. Parmi celles-ci, il y a le rôle que Lemieux joue dans la recherche, par Laurier, d'une plus grande autonomie canadienne. En 1907, le Canada est un pays qui n'est pas maître de sa diplomatie et de ses relations extérieures. Ce pouvoir est resté, en 1867, entre les mains de la métropole qui veut assurer une politique commune pour toutes les parties de son empire et ainsi s'assurer d'un poids international important. Le désavantage de cette façon de faire est que les colonies ne peuvent faire passer leurs intérêts avant ceux de l'Angleterre, ce qui risque de mener à des problèmes importants, comme ce fut le cas lors du règlement de la frontière de l'Alaska avec les États-Unis, en 1903, où le représentant britannique vote en faveur des États-Unis. «Le jugement, peut-être juste en soi, déchaîne la fureur au Canada» écrit l'historien Réal Bélanger<sup>123</sup>, et particulièrement celle de Laurier qui est prêt à prendre de plus en plus d'autonomie pour le Canada afin que les intérêts du pays soient mieux défendus.

---

122: ANC, fonds W.L.M. King, vol.14, p.11 063-11 064. Berthe Lemieux à W.L.M. King, 15 juillet 1909.

123: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.263.

Rodolphe Lemieux suit encore Laurier dans cette voie. Lors d'une assemblée à Sorel, le 24 mai 1904, il affirme: «Notre prochaine conquête sera l'obtention du droit de négocier nous-mêmes nos propres traités, sujets, bien entendu, à la sanction royale»<sup>124</sup>. Afin d'aider le parti à réaliser le projet d'autonomie, Lemieux va prendre des allures de diplomate officiel. Après avoir représenté le gouvernement à diverses cérémonies officielles ou négociations aux États-Unis et en Europe, Laurier confie une tâche diplomatique importante à Lemieux: négocier un accord avec le Japon sur l'entrée des ressortissants japonais au Canada.

Le traité anglo-japonais de 1895 sur le commerce et la navigation ouvrait toutes grandes les portes des colonies britanniques à la migration nipponne. De nombreux Japonais cherchent une terre d'accueil pour régler leur problème de surpopulation agraire. Attirés par le territoire et le travail disponibles, les Japonais choisissent le Canada comme destination; ils entrent au Canada par Vancouver.

Timide à ses débuts, ce mouvement migratoire prend de l'ampleur avec le temps. Selon les chiffres officiels du gouvernement, il en serait entré 354 en 1904-1905, 1 922 en 1905-1906, 2 233 de juillet à décembre 1906 et un nombre record de 8 125 de janvier à octobre 1907.<sup>125</sup> En trois ans, le nombre d'immigrants japonais s'est multiplié par 23, et le mouvement ne semble pas vouloir diminuer. La grande majorité s'installent dans la province occidentale du Canada. Comme les Chinois, les Japonais sont vus comme non-assimilables, donc indésirables par une bonne partie de la population<sup>126</sup>. Ils deviennent rapidement les boucs-émissaires des maux économiques et sociaux que connaît la province: «All economic classes feared Japanese competition, and politicians were exploiting these fears for partisan advantages»<sup>127</sup>. De violentes émeutes raciales s'y produisent, principalement en 1907, ce qui amène le gouvernement fédéral à envoyer un

---

124: *Le Canada*, 25 mai 1904, p.4.

125: *Les Débats*, session 1907-1908, vol.I, p.1658.

126: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *Canada 1896-1921...*, p.68.

127: Patricia E. Roy, *A White Man's Province: British Columbia Politicians and Chinese and Japanese Immigrants, 1858-1914*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1989, p.155.

analyste<sup>128</sup> sur place pour tenter de trouver une solution au problème. Devant les fortes pressions faites sur Laurier pour fermer l'immigration asiatique<sup>129</sup>, il concocte une solution drastique, mais délicate: il faut demander au gouvernement japonais de réduire le nombre d'émigrants qui quittent le Japon pour le Canada.

La voie normale de négociation entre le Canada et le Japon aurait dû être la suivante: le gouvernement de Laurier demande au gouvernement impérial de régler le problème; si le gouvernement impérial accepte de se pencher sur le cas, l'ambassadeur d'Angleterre au Japon rencontre le ministre responsable au Japon, avec ou sans la présence d'un représentant du Canada. Il mène les négociations et conclut un accord qu'il juge acceptable pour le bien de l'empire. Mais voilà que le gouvernement de Londres peut avoir de grandes réticences à vouloir conclure un tel arrangement avec son nouvel et surtout si puissant allié asiatique. Les chances sont bonnes pour que le problème soit réglé de façon acceptable pour l'empire, mais pas du tout pour le Canada. Wilfrid Laurier, se souvenant sans doute du trop récent règlement de la question de la frontière de l'Alaska, voit là l'occasion rêvée de prendre en main une partie de la politique extérieure du Canada.

Laurier doit envoyer comme émissaire un homme en il a la confiance la plus absolue, tant comme négociateur que comme diplomate. Plusieurs consultations sont faites chez les chefs du parti, autant chez les ministres qu'à l'extérieur du cabinet.

When King's advice was sought, he suggested that either Rodolphe Lemieux [...] or Sydney Fisher (Minister of Agriculture) would be suitable as a Commissioner to conduct the negotiations. The House being then in session, Sir Wilfrid was reluctant to send a Minister, and King himself became a possibility<sup>130</sup>.

---

128: Il s'agit du sous-ministre du Travail, W.L.M. King.

129: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *op. cit.*, p.68.

130: Robert MacGregor Dawson, William Lyon Mackenzie King..., p.150.

Laurier décide finalement d'envoyer Lemieux qui l'a si bien servi jusqu'ici et en qui il a une grande confiance, et de garder King au Canada pour s'occuper des troubles à Vancouver. Le 12 octobre, le conseil des ministres accepte cette décision et Lemieux devient officiellement négociateur du Canada dans le dossier de l'immigration japonaise<sup>131</sup>.

Lemieux saisit bien l'importance de sa mission dans la quête d'autonomie du Canada que le Parti libéral porte dans son programme. Il s'en ouvre dans ses mémoires:

Mais, raconte-t-il, certains journaux hostiles au Cabinet et fort enclins à verser dans le jingoïsme le plus étroit, n'en critiquèrent pas moins avec violence la décision prise par le gouvernement Laurier de négocier directement avec le Japon. Pourquoi ne pas s'adresser à Londres? Pourquoi ne pas laisser le Foreign Office négocier avec le gouvernement du Japon?

Suivre ces avis tendancieux, c'était admettre que le Canada restait sous la tutelle de Downing Street, c'était avouer que notre gouvernement était incompetent à faire valoir les intérêts du pays. Aussi bien, le Conseil des Ministres passa-t-il outre à ces avis intéressés et me nomma-t-il sans autre formalité<sup>132</sup>.

Le rôle de Lemieux dans les négociations est d'amener le gouvernement japonais à réduire volontairement le nombre d'émigrants qui quittent en direction du Canada, comme il était convenu de le faire dès le traité de 1895. Au départ de Lemieux d'Ottawa, Laurier donne ces dernières instructions à son ministre:

Il faudra [...] obtenir un règlement de nature à pacifier l'Ouest qui est hostile à l'intrusion des jaunes. D'un autre côté, il faut éviter d'irriter le Japon qui est notre voisin sur le Pacifique et qui est l'allié de la Grande-Bretagne. L'intérêt du Canada doit vous guider dans le cours des négociations, ne l'oubliez pas<sup>133</sup>.

Ainsi, Lemieux doit trouver, comme le ferait Laurier, une voie du juste milieu qui va bien servir les intérêts du Canada et du gouvernement. Pour l'aider, il est

---

131: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.3, p.94.

132: *Ibid.*, vol.22, p.6065-6066, "Deux missions: le Japon".

133: *Ibid.*, p.6065.

accompagné du sous-secrétaire d'État chargé des relations extérieures: Joseph Pope.

L'attention de l'opinion publique canadienne est retenue par cette démarche du gouvernement. Si l'opposition la voit comme une pure perte de temps puisque l'autorité diplomatique est en Angleterre, les libéraux y prêtent par contre une grande importance, puisque la «mission Lemieux» marque une étape importante vers l'autonomie canadienne. Le fait que le ministre ne passe pas par Londres pour y obtenir ses lettres d'accréditation revêt un caractère symbolique important: «C'est le Canada qui va lui-même, sans intermédiaire, traiter avec une des plus grandes puissances du monde»<sup>134</sup>. Pour les libéraux, Lemieux accomplit une mission importante pour la réalisation de leur programme.

Le 29 octobre 1907, la délégation canadienne s'embarque à bord de l'*Empress of China* à destination de Tokyo. Une traversée très houleuse donne matière à plaisir aux détracteurs du ministre et de sa mission:

Il part! La flotte canadienne est tout entière sur l'Atlantique, mais Lui [Lemieux] s'embarque sur le Pacifique, pour le Japon. Alors pourquoi toute la flotte à l'autre bout du continent, et non pas à ses côtés, comme escorte d'honneur?

[...]

Mais la nature elle-même ne peut rester insensible, et comme on voit dans l'écriture que quand le Maître parut sur les flots "il se fit un grand calme," aujourd'hui, quand l'Océan Pacifique sentit qu'il portait sur les flots le grand homme canadien, le gendre de toute une province, du coup il en perdit son nom: à peine M. Rodolphe Lemieux eut-il mis le pied sur la [sic] bateau, "QU'IL SE FIT UN GRAND VENT!"<sup>135</sup>.

La délégation canadienne arrive à Tokyo le 14 novembre. Lemieux s'empresse de rencontrer l'ambassadeur britannique, Sir Claude MacDonald. Ce dernier ne

---

134: *Le Canada*, 26 octobre 1907, p.4.

135: Article du *Nationaliste* repris dans *L'Événement*, 30 octobre 1907, p.6. Les journaux conservateurs et nationalistes prennent un malin plaisir à ridiculiser l'importance qu'a et semble se donner Lemieux; notez la référence au fait qu'il est le gendre de Louis-Amable Jetté, alors lieutenant-gouverneur du Québec.



connaît rien du problème qui amène le ministre au Japon; Londres ne lui a envoyé qu'un câble lui demandant de présenter Lemieux au gouvernement japonais<sup>136</sup>. Aussitôt mis au courant, MacDonald est emballé par le travail qui s'annonce et offre toute sa collaboration à Lemieux et à son équipe. Il câble même au *Foreign Office* pour que ce dernier lui donne la permission d'appuyer et d'aider la démarche canadienne<sup>137</sup>. Il l'obtient et consacre tout son temps à la mission canadienne, non en temps que négociateur, mais plutôt comme conseiller en matières de relations avec les Japonais. Il laissera toute la latitude possible au ministre canadien.

Les négociations avec les autorités japonaises sont très délicates à mener. Longtemps traités comme des inférieurs par les occidentaux malgré leur puissance évidente et leur culture millénaire, les Japonais ont gardé une certaine réticence face aux politiciens venus du «soleil couchant». D'autant plus que celui-là demande de réduire le nombre d'émigrants car ils sont jugés nuisibles dans le pays hôte. Pour un peuple au sens de l'honneur si développé, c'est un très dur coup. La recette de la réussite est d'user de beaucoup de tact et d'être très patient.

Mais la chance sourit à Lemieux. En effet, pour contrer ses problèmes d'étroitesse territoriale, le Japon délaisse l'Amérique, change de cap et vise plutôt une colonisation purement asiatique. Comme le raconte Lemieux:

Le comte Tadasu Hayashi, qui avait autrefois négocié l'alliance du Japon avec la Grande-Bretagne, reconnu au cours de nos conférences, que la sphère d'influence de son pays n'était plus en Amérique, mais en Asie.

"Nous pourrions, disait-il, d'autant mieux restreindre l'immigration des nôtres vers la Colombie Britannique, que nous avons l'intention de coloniser la Mandchourie et la Corée"<sup>138</sup>.

---

136: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.4, p.173-174, Lemieux à Laurier, 16 novembre 1907.

137: *Ibid.*

138: *Ibid.*, vol.22, p.6069, "Deux missions: le Japon".

Lemieux peut donc mener ses négociations avec l'espoir d'en arriver à un règlement satisfaisant pour les deux parties. Ces négociations se font donc avec le ministre des Affaires étrangères du Japon, le comte Hayashi, homme de grande culture et parlant un excellent français, ce qui n'a pas dû nuire au climat de travail.

Finalement, le 5 décembre, Lemieux peut télégraphier à Laurier qu'une entente a été conclue. Il y aura prohibition de toute émigration vers le Canada sauf dans quatre cas: le cas d'un retour au Canada pour une seconde fois; le cas des domestiques pour des résidents Japonais seulement; le cas de contractuels approuvés par le gouvernement canadien; le cas de travailleurs agricoles pour des fermes appartenant à des Japonais<sup>139</sup>. Lemieux est satisfait de cette entente. La réponse à venir d'Ottawa le satisfera moins.

«Proposed arrangement not satisfactory will cable again monday Laurier». C'est par ce court message que Laurier répond à Lemieux le 8 décembre<sup>140</sup>. L'entente ne convient pas au cabinet. En fait, ce que le cabinet veut, c'est un engagement écrit de la part du gouvernement japonais qui établit un nombre limite, et non pas seulement des critères. Mais Lemieux considère qu'«il est pourtant impossible d'obtenir mieux»<sup>141</sup>.

Pour le ministre, il est impossible de faire une telle demande au gouvernement japonais. Il a vite saisi ce sentiment de mépris chez les Japonais pour la façon dont les Asiatiques sont traités par les occidentaux. Demander une telle chose serait un affront à leur faire. Lemieux ne comprend pas l'insistance exagérée de son chef. «J'ai pris un tel intérêt dans cette question que je n'en dors plus»<sup>142</sup> avoue-t-il à son beau-père.

---

139: *Ibid.*, vol.5, p.419-420.

140: *Ibid.*, p.441.

141: *Ibid.*, p.448, Rodolphe Lemieux à L.-A. Jetté, 9 décembre 1907.

142: *Ibid.*, p.456-458, Lemieux à Jetté, 10 décembre 1907.

Mais les négociateurs japonais bougent. Voyant dans quelle impasse se trouve Lemieux, constatant l'insistance du gouvernement canadien pour une mention d'un chiffre limite, le comte Hayashi accepte de produire une lettre se rendant aux exigences du Canada. Par contre, ils le feront par dessous la table pour ne pas froisser l'orgueil du peuple japonais et ne pas créer d'embarras au Canada. Cette lettre sera conservée par l'ambassadeur MacDonald et signée par les autorités nipponnes<sup>143</sup>.

Le même jour où Lemieux écrit ces mots à Jetté, il envoie un message à Laurier expliquant la situation. Il espère ainsi régler l'imbroglie qui s'est glissée. Il explique donc, en six points, les raisons pour lesquelles il faut accepter cet accord. D'abord, le gouvernement japonais n'est aucunement obligé de bouger; il le fait par bonne volonté. Ensuite, le fier peuple du Japon n'acceptera jamais un traité qui inclut une limitation numérique. Troisièmement, le gouvernement japonais ne signera rien s'il est obligé de sanctionner un chiffre. Puis, il faut profiter de la bonne volonté nipponne qui accepte de le faire sous le couvert du secret. Cinquièmement, le cas si délicat d'Hawaï est réglé<sup>144</sup>. Finalement, cet accord est accepté comme le seul et meilleur possible par l'ambassadeur MacDonald, qui connaît bien les Japonais, par Joseph Pope, en qui Laurier met toute sa confiance, et par Lemieux. Il faut raisonner le cabinet et accepter l'accord<sup>145</sup>.

Rien ne bouge à Ottawa qui insiste pour obtenir la limite numérique. Lemieux est exaspéré: «Nous jouons sur les mots - sur un mot. [...] Cinq minutes de conversation avec Sir Wilfrid régleraient la situation - mais je suis si loin!»<sup>146</sup> Le 19, Lemieux annonce à Laurier que le gouvernement japonais s'engage, dans la lettre

---

143: *Ibid.*

144: Plusieurs immigrants japonais passaient par Hawaï, ce qui leur permettait de ne pas être touchés par les limites vagues fixées par l'accord de 1895, puisqu'ils n'arrivaient pas directement du Japon. L'accord de Tokyo rectifie cette clause.

145: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.5, p.468-474, Lemieux à Laurier, 10 décembre 1907.

146: *Ibid.*, vol.6, p.591-594, Lemieux à Jetté, 17 décembre 1907.

secrète, à restreindre le nombre des immigrants à 400 par année. «Impossible to do better»<sup>147</sup> dit-il à son chef.

Le temps passe et la décision d'Ottawa se fait attendre. Lemieux s'impatiente:

Je suis toujours dans l'indécis - grâce à l'indécision d'Ottawa. Après trois semaines d'attente, on me télégraphie que "peut-être on n'a pas très bien compris" [...].

[...]

Un secrétaire ignorant aura sans doute déchiffré mes dépêches, les aura rendues indéchiffrables - ou bien ce qui est fort possible, les députés de la Colombie chercheraient à imposer des conditions inacceptables. Il faut connaître la jactance de ces Westerners qui croient dicter, le chapeau sur la tête, des conditions humiliantes à une nation de 45 millions d'âmes, arrivée au rang de première puissance, alliée de la Grande-Bretagne et qui fait trembler les États-Unis en ce moment<sup>148</sup>.

Visiblement, Lemieux en a assez des revendications des représentants de l'Ouest qui voudraient interdire l'immigration asiatique. Finalement, la veille de Noël, Laurier rappelle Lemieux à Ottawa. Le chef ne veut plus prendre de décision sur la question avant de donner l'occasion au ministre de s'expliquer de vive voix avec le cabinet<sup>149</sup>. Le ministre quitte Tokyo avec amertume, déçu de n'avoir pu convaincre son premier ministre de la justesse de son accord. «This is not a Merry Xmas for me», écrit-il à l'ambassadeur MacDonald au moment de partir<sup>150</sup>.

Le 11 janvier 1908, Lemieux peut expliquer son accord au cabinet et le rallier à sa solution. Il semble même que l'arrangement soit plus que ce que les ministres exigeaient. Selon Lemieux, le retard a été causé par une incompréhension de certains messages de Lemieux, la peur de dire oui à un accord avant d'avoir été rassuré par le négociateur ainsi que par les députés de Colombie-britannique qui voulaient en discuter personnellement avec Lemieux afin qu'il puisse répondre à

147: Ibid., p.622-623, Lemieux à Laurier, 19 décembre 1907.

148: Ibid., p.672-673, Lemieux à Jetté, 22 décembre 1907.

149: Ibid., p.725, Laurier à Lemieux, 24 décembre 1907.

150: Ibid., p.750, Lemieux à Sir Claude MacDonald, 25 décembre 1907.

des questions directes<sup>151</sup>. La mission Lemieux est un franc succès aux yeux du gouvernement Laurier.

La presse ne sait rien de l'accord avant que Lemieux n'ait fait rapport au cabinet, ce qui lui laisse le champ libre pour imaginer différentes situations. C'est la presse oppositionniste qui se délecte le plus du retour hâtif de Lemieux. Lemieux écrit, au sujet de son retour:

La presse du Canada recevait son inspiration de Washington - or, j'avais refusé de m'associer à l'ambassadeur américain à Tokyo, afin de conduire à ma guise les négociations où je représentais l'intérêt du Canada et nul autre.

Donc, la presse américaine, de San-Francisco à Boston, condamnait mon intransigeance et sans être au fait des concessions obtenues, prenait un malin plaisir à claironner mon fiasco. Et la presse tory reprenait con animo la même antienne.

Personnellement, j'étais condamné au silence. Ce silence, je me flatte de l'avoir observé religieusement jusqu'à mon retour à Ottawa, où je fis mon rapport au Conseil des Ministres et ensuite à la Chambre des Communes<sup>152</sup>.

L'opposition, à Ottawa comme dans ses journaux, se réjouit d'avance de l'échec des négociations. D'abord parce que ça arrive à Lemieux, qui prend de plus en plus de place au Québec. Puis parce que cela prouve que seule l'Angleterre peut efficacement représenter le Canada devant les grandes puissances. L'Événement parle de la mission Lemieux comme d'un fiasco tant pour le gouvernement que pour les qualités diplomatiques du ministre des Postes<sup>153</sup>.

Mais le sentiment d'échec est vite dissipé. À la suite de sa rencontre avec le cabinet, Lemieux et Joseph Pope se mettent à la rédaction du rapport qui est présenté aux Communes le 21 janvier. En quelques mots, Lemieux justifie le caractère secret de certaines parties de l'accord en soulignant que l'idée qu'on se

---

151: Ibid., vol.7, p.801-802, Rodolphe Lemieux à W.T.R. Preston, 14 janvier 1908.

152: Ibid., vol.22, p.6079, "Deux missions: Le Japon".

153: L'Événement, 27 décembre 1907, p. 7.

fait au Canada du Japon n'est peut-être pas la bonne, que le Japon ne devait pas être pris comme un pays qui n'avait d'autre choix que de céder:

L'exclusion [de toute immigration nipponne au Canada] constituerait une grave infraction au traité d'alliance qui unit la mère patrie au Japon.

Pouvons-nous demander aux alliés et amis de la Grande-Bretagne de s'avouer, aux yeux du monde, race inférieure - ce qu'ils ne sont pas? Ils sont au contraire la puissance naissante de l'Orient. J'ai déjà dit que la révision des traités de 1894 avait été pour la Japon le moyen d'entrer dans le concert des nations civilisées sur un pied d'égalité.

Toute déviation de cette attitude blesserait l'orgueil national du Japon et réveillerait avec encore plus d'intensité le mouvement d'hostilité à l'endroit des étrangers, en Orient<sup>154</sup>.

C'est sans aucun doute cette façon d'aborder le problème qui a permis à Lemieux de remporter un tel succès dans sa mission. La Chambre, opposition comprise, se montre satisfaite des résultats et félicite Lemieux pour ce succès.

Pour le Canada, l'accord conclu par Lemieux, connu sous le nom de «*Gentlemen's Agreement*», est d'abord la solution à un problème racial gênant, mais surtout «the first important Canadian essay into independent diplomacy and a successful one [...]»<sup>155</sup>. Le Times de Londres reconnaît là l'importance du geste: «En somme, ce premier essai de négociations sur une des questions les plus difficiles du jour a été suivi d'un succès honorable, ce qui est de bon augure pour les futures tentatives de ce genre»<sup>156</sup>. À vrai dire, le succès de l'accord est tel que les États-Unis, peu de temps après, concluent sensiblement le même accord avec le gouvernement japonais<sup>157</sup>.

Lemieux vient de faire entrer le Canada dans une phase importante de l'acquisition de son indépendance. Depuis le milieu de 1907, le Canada a obtenu le droit de

---

154: Les Débats, session 1907-1908, vol.1, p.1679.

155: Arthur R.M. Lower, Colony to Nation: A History of Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1977, p.451.

156: Cité dans Le Canada, 11 février 1908, p.4.

157: Robert MacGregor Dawson, William Lyon Mackenzie King, t.1, p.152.

négocier seul ses traités commerciaux en le faisant avec la France<sup>158</sup>. En effet, les ministres Louis-Philippe Brodeur et W.S. Fielding avaient obtenu de l'ambassadeur britannique à Paris, sous les recommandations de Londres, de négocier le traité seuls et de le signer conjointement avec le représentant de Londres<sup>159</sup>. Au Japon, c'est une autre affaire. Il n'est plus question de parler avec un allié d'avantages économiques réciproques, mais de lui faire comprendre qu'il doit céder unilatéralement une partie de ses droits. C'est là une question très complexe de diplomatie pure que Lemieux règle avec beaucoup d'adresse. C'est un pas de géant que Lemieux permet de faire dans l'avancement du rêve autonomiste de Laurier et des libéraux.

Pour Lemieux, il s'agit également d'une grande étape. Il vient, encore une fois, de prouver qu'il est un des piliers du régime Laurier, que le chef peut lui faire confiance en tout temps. Ainsi, il aurait pu, au moment où le cabinet refusait de donner son accord à distance, suivre la vague et risquer de mettre fin aux négociations en prenant la ligne dure pour faire plaisir aux *Westerners*. Au lieu de cela, il s'entête à défendre son accord sachant que l'intérêt du Canada ne pouvait être bien défendu que par celui-ci. Même à distance et sous la pression, il reste fidèle aux intérêts du Canada et du Parti libéral. À partir de ce moment, Laurier fait de Lemieux son inséparable second, son homme des grandes occasions. Sa place dans le Parti libéral ne fait que prendre de l'importance.

À peine remis de sa mission au Japon, Lemieux se met à la tâche de préparer les élections fédérales générales de 1908. Il les prépare d'abord en prenant une certaine part dans les élections provinciales en Ontario et au Québec. Son message est clair: le Parti libéral, où qu'il soit, est le parti du progrès. En Ontario, devant la Chambre de commerce de London, il parle de la prospérité libérale, de

---

158: John Hilliker, Le ministère des Affaires extérieures du Canada, vol.1: Les années de formation, 1909-1946, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p.29.

159: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.127 355, Brodeur à Laurier, 4 août 1907.

la place du Canada dans l'empire, de l'union des deux races et des dossiers importants que sont la ligne télégraphique «*all-red*» et sa mission au Japon<sup>160</sup>. Au Québec, comme au Monument national de Montréal, il fait l'éloge de son ami Gouin, «digne héritier de Mercier» dans sa lutte pour l'augmentation des subsides, lutte qu'il a gagnée grâce à ses talents<sup>161</sup>. Puis, une fois cette période passée, la lutte dans l'arène fédérale débute: les élections sont annoncées pour le 26 octobre, le 29 dans Gaspé.

Lemieux est un des rouages les plus importants du parti dans ces élections. Il est d'abord le responsable du vaste district électoral de Québec, englobant tout ce qui est à l'est de Trois-Rivières. Il veille donc au bon fonctionnement de la campagne dans chaque comté tant pour les assemblées d'investiture que pour le déroulement des assemblées partisans. Il voit également à ce que le message libéral passe bien partout. C'est en ses qualités d'organisateur de Québec que Lemieux reçoit du sénateur Philippe Landry, organisateur conservateur de la même région, une offre à transmettre à Laurier pour «*pairer*» avec Charlevoix<sup>162</sup>.

Mais ses fonctions lors des élections de 1908 dépassent largement celles de responsable du district de Québec. En effet, Lemieux devient le responsable de la publicité libérale dans la province de Québec. En plus d'occuper les postes de ministre des Postes, ministre du Travail et responsable du district de Québec, le député de Gaspé devient en quelque sorte le responsable d'un fantôme «*ministère de la Propagande libérale*».

À la fin de juillet 1908, Rodolphe Lemieux envoie une lettre circulaire aux députés libéraux fédéraux leur annonçant qu'il a, à leur disposition, des «*brochures*

---

160: *Le Canada*, 29 février 1908, p.1 et 13.

161: *IBID.*, 21 mai 1908, p. 9.

162: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.145 044-145 046, Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 21 septembre 1908. Le «*pairage*» est une manoeuvre électorale qui consiste à s'entendre avec ses adversaires pour s'assurer mutuellement un comté. Ainsi, lorsque Landry veut «*pairer*» avec Laurier pour Charlevoix, il demande à Laurier de laisser le chemin libre à son candidat dans Charlevoix en échange du même service pour Laurier dans son comté de Québec-est.



électorales traitant des questions particulièrement discutées dans la province de Québec»<sup>163</sup>. Cette brochure est destinée aux orateurs libéraux dans le but de leur donner de la matière pour leurs discours. Quelques jours plus tard, Lemieux envoie une nouvelle circulaire pour demander la coopération des députés dans sa tâche d'écriture d'une brochure de toutes les réalisations libérales dans le secteur des travaux publics pour chaque comté<sup>164</sup>.

Le rôle de Lemieux est donc des plus importants. En plus de toutes ses fonctions régulières, il est celui qui est chargé de l'écriture de la littérature partisane, de la propagande. C'est un poste de très haut niveau; non seulement Lemieux a-t-il atteint le groupe du sommet de la pyramide, mais encore est-il passé au sommet du sommet. En tant que responsable de la diffusion du programme, il est devenu la personne ressource pour tous les libéraux du Québec.

Lemieux s'occupe beaucoup du district de Québec pendant la campagne électorale. Il préside les conventions, dont celle de L'Islet, où la candidature lui est offerte<sup>165</sup>. Il doit refuser, en expliquant le fait qu'en 1904, c'est Laurier qui lui a demandé de se présenter dans Nicolet en même temps que dans Gaspé. Le député de Gaspé se promène lors de ces élections dans toute la province, en plus de faire une incursion en Ontario. Le plus souvent, il est aux côtés de Lomer Gouin, réélu premier ministre du Québec en juin, ou de Laurier lui-même. Une assemblée à Québec en compagnie de Gouin, d'Alexandre Taschereau et d'autres vedettes du parti attire plus de 20 000 personnes<sup>166</sup>. Le 14 octobre, à l'assemblée de mise en candidature dans Gaspé, Lemieux reçoit les éloges de son adversaire William Flynn, neveu de l'ancien premier ministre provincial E.J. Flynn: «Il [Flynn] dit qu'il n'avait pas de reproches à adresser à l'hon. M. Lemieux. "C'est un honnête

---

163: *Ibid.*, p.142 990, Lettre de Rodolphe Lemieux aux députés libéraux fédéraux, 31 juillet 1908.

164: *Ibid.*, p.142 991, Lettre circulaire de Rodolphe Lemieux aux députés libéraux fédéraux, 3 août 1908.

165: *Le Canada*, 9 septembre 1908, p.5.

166: *Ibid.*, 19 septembre 1908, p.14.

homme, dit-il, et je vois qu'il a travaillé dans l'intérêt du Comté [sic]"»<sup>167</sup>. Le soir du 29 octobre, trois jours après la quatrième victoire libérale de suite au Canada, Rodolphe Lemieux est facilement réélu dans Gaspé. Il est en poste pour relever de nouveaux défis et n'en manquera pas dans les années à venir.

### Lemieux au sommet du parti: 1910-1911

À la fin de 1909, Lemieux est sans contredit l'un des plus importants membres du gouvernement Laurier et l'un des libéraux les plus influents du pays: il est un des principaux organisateurs du Québec<sup>168</sup> et se charge de la propagande dans la province, il est le lien direct entre Laurier et Gouin, en fait, il est peut-être celui en qui Laurier a le plus confiance comme le prouve sa mission au Japon. Mais c'est à partir de 1910 que Lemieux devient le plus important au Québec, alors qu'il prend les commandes de la lutte contre les nationalistes d'Henri Bourassa. Ayant brisé une fois pour toutes la ligne de parti, Bourassa s'attaque au gouvernement Laurier principalement au sujet du projet de marine de guerre. Probablement en raison de l'état de santé précaire du ministre de la Marine, Louis-Philippe Brodeur, c'est Lemieux qui se porte à l'avant pour prendre la défense du projet et du gouvernement. Pour le bien de son parti et pour protéger le monarque, le prince prend les armes et affronte celui qui fut son frère. C'est alors qu'il devient le prototype parfait de l'homme de parti.

Qu'est-ce qui a pu pousser deux hommes, Rodolphe Lemieux et Henri Bourassa, jadis amis et partenaires idéologiques, à devenir ennemis jurés en quelques années? Il ne fait nul doute qu'il s'agit là d'un conflit dépassant le plan idéologique visible au premier regard, mais qu'il est également question d'une divergence de vue profonde quant au système politique canadien, au rôle des partis politiques

---

167: *Ibid.*, p.19 octobre 1908, p.5.

168: C'est Louis-Philippe Brodeur qui est alors le responsable de l'ensemble de la province pour Laurier.

dans ce système et à celui des individus qui en font partie. Lemieux considère que les intérêts du parti sont supérieurs aux intérêts personnels et que le consensus à l'intérieur du parti est essentiel à la survie du parti; qu'une guerre idéologique permanente à l'intérieur de ce parti ne peut que nuire à la performance politique, comme ce fut le cas avant l'avènement de la ligne de parti. En bref, l'intérêt du pays passe par les intérêts des partis et par le respect de la ligne de parti qui assure la stabilité nécessaire à l'évolution nationale. Comme il le dira lui-même en 1913: «On se rappelle ce que dit un jour lord Melbourne à ses collègues: "Messieurs, peu importe les opinions que nous professons; mais, ne l'oubliez pas, il faut que nous professions tous les mêmes opinions en présence du public"»<sup>169</sup>. Voilà ce que Lemieux entend par la ligne de parti.

Bourassa, lui, pense tout autrement. Il est un homme de principes, passionné par la politique et pour qui les compromis se font souvent au détriment des idées et des intérêts supérieurs du pays, et plus souvent encore au seul avantage de la majorité. Pour Bourassa, il n'existe qu'une ligne entre deux points: la ligne droite. Mais c'est là que la position de Bourassa devient irréaliste: au Canada, de par la composition sociale et l'histoire, la politique favorise une ligne courbe, plus surnoise: le compromis, cet outil qui permet aux premiers ministres de rechercher un certain équilibre entre les attentes de la majorité et de la minorité.

Robert Rumilly, qui a connu les deux hommes, note les points communs et les différences de point de vue entre Lemieux et Bourassa, jadis deux protégés de Laurier:

Rodolphe Lemieux et Henri Bourassa avaient commencé en même temps leur carrière [...] Rodolphe Lemieux, à peine l'aîné de Bourassa, partage son goût de l'étude, sa curiosité des grandes questions européennes. Il sympathise avec lui, mais en réprouvant sa violence. Lemieux extrait le miel de ses lectures, pour orner ses discours. Bourassa extrait la leçon de l'histoire, pour nourrir ses

---

169: Les Débats, session 1912-1913, vol.II, p.3144-3145.

philippiques. Lemieux concilie; Bourassa tranche. Lemieux est tout équilibre, Bourassa tout impétuosité. Lemieux suscite la raillerie des jeunes frondeurs par son attitude compassée; Bourassa suscite la mauvaise humeur des vieux députés par ses observations cinglantes<sup>170</sup>.

Ces différences de vue entre Lemieux et Bourassa vont amener les deux hommes à se séparer et s'opposer dans plusieurs dossiers importants. Mais, malgré ces oppositions politiques, il faudra longtemps avant que l'amitié des deux hommes ne se brise. En effet, c'est souvent Lemieux qui agit entre Laurier et Bourassa pour recoller les pots cassés jusqu'en 1907, date où Bourassa quitte définitivement le Parti libéral. Ce fut le cas, notamment, lors de la question de la Guerre des Boers où Lemieux est intervenu auprès de Bourassa afin de le ramener vers Laurier.

Jusqu'alors, les relations entre Bourassa et Lemieux sont excellentes, au point où le député de Gaspé invite celui de Labelle à faire le tour de la Gaspésie avec lui à l'été 1902<sup>171</sup>. Ensemble, ils parcourent cet inaccessible comté, jetant un coup d'oeil sur les travaux entrepris par le gouvernement Laurier sous les pressions de Lemieux. L'amitié existant entre les deux hommes va même jusqu'à être à l'origine de la réconciliation entre Bourassa et Laurier sur le dossier du nationalisme en 1902. C'est à la conférence impériale de 1902 que Laurier refuse catégoriquement le projet de fédération impériale au nom de l'autonomie canadienne<sup>172</sup>. Au retour du premier ministre au Canada, Rodolphe Lemieux s'empresse de remettre une copie du rapport confidentiel des discussions à Bourassa afin que ce dernier puisse réaliser que la position de Laurier en est une purement canadienne<sup>173</sup>. Bourassa se laisse convaincre et se réconcilie avec son chef. C'est le retour de l'enfant prodigue au bercail, grâce à l'attention particulière que lui porte son ami Rodolphe Lemieux qui peut, en 1903, donner ainsi son appui à la Ligue nationaliste.

170: Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, t.12:, p.52.

171: La Patrie, 27 août 1902, p.8.

172: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.257-258.

173: Robert Rumilly, Henri Bourassa..., p.133.

Par la suite, les choses se gâtent. D'abord, en 1904, Bourassa aurait fait part à Lemieux de son intention de quitter la vie politique<sup>174</sup>. Il semblerait que les ambitions de Bourassa, qui n'a pas encore eu de promotion, soient responsables de cette volonté de quitter. Henry Blair Neatby va même jusqu'à avancer que «In 1904 it was Rodolphe Lemieux and not Bourassa who became Solicitor-General, and in the same year Bourassa's request for the Speakership was refused»<sup>175</sup>. Neatby poursuit: «Jealousy may explain in part the political bitterness between Lemieux and Bourassa by 1911»<sup>176</sup>.

C'est la question des écoles des nouvelles provinces créées en 1905 qui marque une première brisure importante entre Bourassa et les libéraux. Lors de la mise sur pied du projet, en 1904, Laurier assure Bourassa que les droits de la minorité catholique seront respectés, et qu'il compte sur le député de Labelle pour venir défendre cette position aux Communes en faisant contrepoids aux députés radicaux du Canada anglais<sup>177</sup>. Il laisse même Bourassa participer à la rédaction de l'article de la loi qui traite du système des écoles séparées, où il peut assurer l'enseignement catholique et français. Mais Laurier doit reculer. Bourassa ne peut accepter une telle chose puisque cela attaque directement ses principes nationalistes d'un Canada aux deux peuples fondateurs et égaux. Il devient un adversaire de Laurier à partir de ce moment, las de tous les accrocs que Laurier fait subir à ses principes.

La rupture de Bourassa avec les libéraux s'annonce dès lors de façon ouverte. Les attaques venant des nationalistes<sup>178</sup> contre le gouvernement Laurier fusent de toute part. Ces attaques viennent très rarement de Bourassa, mais beaucoup plus de ses ouailles, jeunes guerriers anxieux de passer à l'attaque pour faire triompher

---

174: *Ibid.*, p.187.

175: Henry Blair Neatby, *Laurier and a Liberal Quebec...*, p.121.

176: *Ibid.*

177: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.296.

178: Il s'agit ici du groupe politique qui réclame l'indépendance canadienne face à l'Angleterre. Plus simplement, il s'agit du groupe qui se place derrière Henri Bourassa dans ses luttes contre les impérialistes et contre le gouvernement Laurier.

leur idéologie nationaliste. Il s'agit de jeunes idéalistes qui, comme Bourassa, n'ont rien à faire des compromis et dédaignent ceux qui en font. Le principal lieutenant de Bourassa dans ce groupe, et celui qui sera le plus farouche des combattants, est le jeune avocat de Québec, Armand Lavergne, fils du très grand ami de Laurier, Joseph Lavergne. Élevé dans la plus pure orthodoxie libérale et en constant contact avec le chef, Armand prend pourtant rapidement le côté de Bourassa en matière nationaliste et il est prêt à suivre son leader dans son combat<sup>179</sup>.

Dès 1905, Rodolphe Lemieux devient leur cible favorite car il est pour eux le plus bel exemple du genre de politicien qu'ils refusent d'être. Dans une lettre à Armand Lavergne, Dominique Monet parle de Lemieux comme d'un «valet le plus plat, le courtisan le plus flagorneur qui se puisse jamais rencontrer, même dans le monde politique»<sup>180</sup>. Monet explique ensuite, en poésie, ce qu'il voit en Lemieux:

Il avait l'échine élastique  
Aux courbettes bien entraîné  
On le jugea prédestiné  
A la carrière politique

Dans la guerre Sud-Africaine  
Il eut un accès de vertu  
Marche debout en capitaine  
A la tête de "sa tribu"

Il prit une voix altière  
Pendant toute [sic] un après-midi  
Mais retomba sur sa litière  
Épuisé d'en avoir tant dit!

Alors voulant qu'on lui pardonne  
Ce jour d'insolite fierté  
Il prête au pied de la Couronne  
Le serment de servilité

179: Après avoir été libéral, puis nationaliste, Armand Lavergne terminera sa carrière comme conservateur dans un revirement surprenant.

180: ANC, fonds Armand Lavergne et famille, MG 27 II E 12, vol.1, Dominique Monet à Armand Lavergne, 6 juillet 1905.

Et le nouveau Chamberlainiste  
[Fout] dès lors, tout ce qu'il valait  
Et tout le parti jingoïste  
Applaudit son ancien valet<sup>181</sup>.

Voilà un fait intéressant. Les nationalistes reprochent à Lemieux d'être un homme qui préfère travailler pour les intérêts du parti plutôt que pour ceux de ses idées et d'entrer ainsi dans le jeu des compromis du pouvoir. Ils l'accusent d'être un homme de parti plutôt que, comme Bourassa, un homme fidèle à ses principes, bien qu'isolé. En qualifiant Lemieux d'«aplaventrisme» on croit lui faire une grave accusation alors qu'en fait, on appuie sur le fait que Lemieux est le parfait stéréotype de l'homme de parti. Les nationalistes appuient sur les «courbettes bien entraînées» alors que Lemieux répond: «Je plie, et ne romps pas»

Même ses adversaires lui reconnaissent donc ce trait. À tel point que lors d'une assemblée à Beauport en 1906, devant Henri Bourassa et une foule de 20 000 personnes, Lemieux réplique aux accusations qu'il reçoit d'être un instrument servile au service du parti: «L'on m'accusera sans doute de partisanerie outrée. Messieurs, servir loyalement son parti et son chef n'est pas du servilisme. Servir la vanité des ambitieux, voilà du servilisme!»<sup>182</sup>. Les nationalistes le disent: Lemieux est un homme de parti. Ils l'entendent comme une injure, comme s'ils le qualifiaient de valet. Pour eux, il n'y a pas plus bas que de suivre la ligne de parti.

Il semble cependant que tout espoir ne soit pas perdu de revoir Bourassa à l'intérieur du Parti libéral. Fondamentalement libéral, il donne des signes d'hésitation à se dissocier complètement des politiques et des dirigeants du parti. Ainsi, au début d'avril 1907, il critique le gouvernement de ne pas avoir nommé Lemieux ministre de la Marine et des Pêcheries en l'absence du ministre Brodeur<sup>183</sup>.

---

181: *Ibid.*

182: *Le Soleil*, 22 octobre 1906, p.1.

183: *Les Débats*, session 1906-1907, vol.III, p.6033-6035.

Bourassa n'est donc pas le plus virulent des adversaires du parti et de Lemieux. Mais ce sont ses partisans qui mènent l'offensive plus farouchement, particulièrement Lavergne qui aime attaquer Lemieux, comme il le fait le 25 avril 1907. Aux Communes<sup>184</sup>, après avoir accusé le ministre de lâcheté (terme non parlementaire), Lavergne est rappelé à l'ordre quatre fois par l'Orateur avant de déclarer: «[...] je retire l'expression et je dis que le directeur général des Postes a été très brave», ce à quoi Lemieux, pas plus intimidé qu'il ne le faut, répond: «Je vous remercie du compliment»<sup>185</sup>.

Mais bien que la rupture ne soit pas encore tout à fait irréversible, Lemieux garde l'oeil ouvert. Ainsi écrit-il à Laurier au sujet d'une assemblée qu'a donnée Bourassa à l'Université Laval de Montréal où il fut applaudi par des conservateurs. Ces événements «me portent à croire que l'alliance tory-castor est presque un [sic] fait accompli»<sup>186</sup> conclut-il. Cette union allait se faire dans les mois suivants.

Au cours de 1907, lorsque Bourassa entre en conflit avec le gouvernement libéral du Québec et particulièrement avec son ministre des Terres et Forêts, Adélard Turgeon, Lemieux va tout tenter pour ramener son ami Henri dans les rangs lorsque ce dernier dit qu'il va démissionner pour aller dans l'arène provinciale. Le Parti libéral fédéral craint énormément les conséquences d'une telle bataille. Ayant peur de voir Bourassa et ses partisans faire alliance avec les conservateurs pour affaiblir le Parti libéral au Québec, Raoul Dandurand et Rodolphe Lemieux convoquent Bourassa chez Dandurand. Ce dernier raconte la soirée:

Le soir même, j'invitai Bourassa et Lemieux. C'est l'une des soirées les plus agréables dont j'ai gardé le souvenir. Chacun de nous exprima très librement sa pensée sur les hommes et sur les choses. Il me souvient que Lemieux plaidait contre le départ de Bourassa, ne cessant de répéter que le parti avait besoin de lui aux Communes pour faire contrepoids au groupe anglosaxon à tendances

---

184: Lavergne est député de Montmagny depuis 1904.

185: *Ibid.*, vol.IV, p.7936.

186: *ANC*, fonds Wilfrid Laurier, p.125 130-125 137, Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 8 mai 1907.



**impérialistes, et pour permettre à Laurier de pratiquer la politique du juste milieu<sup>187</sup>.**

Lemieux ressort les arguments employés par Laurier en 1905 pour convaincre Bourassa de rester lutter dans le dossier des nouvelles provinces; on ne peut trouver de discours plus officiel que les paroles du chef; Laurier a besoin de l'extrémisme de Bourassa pour contrer celui du Canada anglais. Dandurand, lui, veut voir Bourassa rester afin qu'il puisse éventuellement prendre la place de Gouin comme chef du parti au Québec. «Lorsqu'il [Bourassa] nous quitte, bien après minuit, Lemieux et moi nous regardâmes d'un air interrogateur, incapables de tirer de notre conversation des conclusions bien nettes». <sup>188</sup>

Rien n'y fait. Bourassa est bel et bien parti en guerre contre les libéraux provinciaux avec les conservateurs du Québec. Il a définitivement quitté le Parti libéral. Plus tard, pendant que Lemieux navigue vers le Japon, il écrit à Laurier: «Il n'y a plus de doute sur l'avenir de notre ami Bourassa. Il devient le chef de la réaction dans Québec. Etrange carrière!» <sup>189</sup>

Lorsque les nationalistes attaquent, Lemieux n'est jamais loin de la ligne de feu, comme certains de ses collègues. L.-O. David le confirme d'ailleurs:

**Lemieux, Brodeur, Dandurand et quelques autres reçoivent les coups que l'on n'ose porter à leur chef. Généralement les adversaires de M. Laurier le respectent et craignent de s'amoindrir en l'attaquant personnellement, mais ils tirent à boulets rouges sur son entourage, sur ses fidèles lieutenants; ils espèrent le démolir en faisant le vide autour de lui. Cette tactique n'est pas nouvelle, il faut l'avouer<sup>190</sup>.**

**Et les nationalistes ne manquent pas Lemieux. Lavergne<sup>191</sup> frappe allègrement sur le ministre, et particulièrement sur ce qui est assimilé par les nationalistes à de**

187: Marcel Hamelin, Les mémoires..., p.142.

188: Ibid., p.143.

189: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.131 842-131 843, Lemieux à Laurier, 12 novembre 1907.

190: L.-O. David, Souvenirs et biographies, Montréal, Librairie Beauchemin, 1911, p.207.

191: L'article qui suit est signé Montjorge, mais ce pseudonyme serait celui de Lavergne. Bernard Vinet, Pseudonymes québécois, Québec, Éditions Garneau, 1974, p.178.

l'aplaventrisme, c'est-à-dire le fait que Lemieux ait choisi de suivre la ligne du parti plutôt que la route isolée des hommes de principes. Pour les nationalistes, Lemieux est un valet. «S'il fallait avoir des principes, écrit Armand Lavergne, il n'y aurait pas moyen d'être ministre: demandez à Rodolphe Lemieux»<sup>192</sup>. Le jeune nationaliste n'a pas digéré le fait que Lemieux ait passé outre ses principes nationalistes d'antan. Plus loin:

Et est-ce en tant que nationaliste que Rodolphe Lemieux est devenu ministre, est allé au Japon, sera bientôt siré? Non, hein? - Vous êtes intelligents, vous, vous comprenez ça. C'est clair! Soyez serviles, et vous arriverez! Quand vous serez dans l'opposition, faites payer vos discours par la C. E.; au pouvoir, soyez serviles, et vous serez ambassadeur. De la servilité, de la servilité et encore de la servilité, et si vous n'avez pas un jour le portefeuille des postes, je retire tout ce que j'ai dit [...]<sup>193</sup>.

Les organes conservateurs du Québec reprennent en chœur les attaques contre celui qui semble le plus important ministre fédéral pour le Québec: Rodolphe Lemieux. C'est ainsi que L'Événement publie, par exemple, un soi-disant discours de Lemieux pour mettre l'emphase sur ce qu'ils voient comme de la pure vanité. «Je suis Rodolphe. - L'Etat, c'est moi» lui font-ils dire<sup>194</sup>. Les conservateurs du Québec ressentent d'ailleurs subitement le besoin de se créer des liens étroits avec Bourassa et les nationalistes. Non pas qu'ils partagent une idéologie inébranlable, mais du moins sont-ils unis dans une cause: la perte du Parti libéral à Québec et à Ottawa.

Le projet libéral de création d'une marine de guerre canadienne représente l'apogée des luttes entre les nationalistes et les libéraux. Trouvant ses racines en 1909, ce projet va mener les libéraux, et Lemieux, dans une guerre ouverte sans merci qui va culminer avec les élections générales de 1911.

---

192: Le Nationaliste, 3 mai 1908, p.1.

193: Ibid.

194: L'Événement, 19 septembre 1908, p.8.

Le problème de la marine canadienne trouve son origine de l'autre côté de l'Atlantique. La Grande-Bretagne post-victorienne donne l'image d'une société riche et puissante, insouciante de ce qui se passe ailleurs dans le monde tant sa puissance semble assurée par une économie florissante et une puissance militaire sans égale. La réalité est toute autre et les tensions entre les différentes puissances européennes, particulièrement entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne malgré le lien de sang qui unit les chefs des deux états<sup>195</sup>, obscurcissent l'horizon de l'empire britannique. C'est peut-être pour cette raison, en plus de leur politique officielle d'encouragement à l'autonomie des colonies, que les libéraux anglais invitent les États membres de l'empire britannique à prendre une plus grande responsabilité dans leur défense maritime lorsqu'ils reviennent au pouvoir en 1903<sup>196</sup>.

L'Allemagne, en ce début de siècle, se lance en effet dans une vaste campagne d'armement et de construction d'une flotte de navires de guerre pouvant mettre en péril l'hégémonie de l'Angleterre dans ce domaine. C'est toute l'Angleterre qui sent le danger et l'urgence:

[...] au début des années 1900, alors que la course à la construction navale avec l'Allemagne s'accélérait, la marine et les contribuables britanniques avaient besoin d'aide. En 1909, lorsque le gouvernement britannique proposa de construire quatre énormes navires, la marine en demanda six, et le public inspiré par des actualités à sensation et l'opposition tory, en réclama huit. Les libéraux britanniques, qui posaient simultanément les fondations d'un État-providence, se tournèrent vers les colonies pour obtenir une aide financière<sup>197</sup>.

C'est dans ce climat d'anxiété que le Parlement canadien adopte à l'unanimité, le 29 mars 1909, une résolution qui accorde «toute dépense nécessaire destinée à encourager l'organisation rapide d'un service naval canadien en coopération et

195: Guillaume II, petit-fils de la reine Victoria, est donc le neveu du roi Édouard VII.  
196: R. Douglas Francis, Richard Jones et Donald B. Smith, *Destinies: Canadian History Since Confederation*, Toronto, Holt, Rinehart and Winston of Canada, 1988, p.137-138.  
197: Desmond Morton, *Une histoire militaire...*, p.183.

relation intime avec la marine impériale»<sup>198</sup>. Ainsi, en se dotant d'une marine de guerre nationale, le Canada allège le fardeau des Britanniques qui peuvent alors se concentrer sur leur propre défense. Le Canada fait du même coup un pas de plus vers l'indépendance en organisant sa propre armée.

Au début, l'idée d'une marine de guerre canadienne semblait acceptée partout. Mais voilà que, soudainement, l'appui s'effrite<sup>199</sup>. Cette solution, celle de construire une flotte canadienne, ne semble plus satisfaire les Canadiens anglais avant même la fin de 1909:

Prominent English-Canadian members of the party [conservateur] - notably the premiers of Ontario, Manitoba and British Columbia, on whose support both the federal party organization and Borden's own position as leader depended - denounced Laurier's decision for a "tin-pot" navy in the face of Admiralty's advice that the empire really needed dreadnought battle-cruisers<sup>200</sup>.

Ainsi, les libéraux se font reprocher de ne pas donner la bonne aide à l'Angleterre. Borden, pour ne pas perdre ces appuis importants, doit suivre le mouvement. Toutefois, tant que le projet de loi créant la marine de guerre canadienne n'est pas déposé, on ne sait trop à quoi s'attendre. Laurier et ses ministres nagent dans les grandes lignes de la résolution du 29 mars; Lemieux ne fait pas exception.

Le ministre des Postes communique sa position lors de certaines assemblées de l'été 1909, dont au banquet en l'honneur de Lomer Gouin au Club de réforme de Montréal le 1<sup>er</sup> juin. Lemieux reconnaît les grandes libertés dont jouit le Canada au sein de l'empire britannique, libertés qui font du pays une nation dans l'empire. Mais ces libertés entraînent des obligations, des devoirs face à cet empire. Après avoir brièvement parlé de l'état d'urgence causé par les tensions en Europe,

---

198: Réal Bélanger, *L'impossible défi...*, p.64.

199: Desmond Morton, *op. cit.*, p.184.

200: Michael L. Hadley et Roger Sarty, *Tin-Pots and Pirate Ships: Canadian Naval Forces and German Sea Raiders: 1880-1918*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991, p.55-56.

Lemieux s'attaque d'un même souffle aux deux groupes qui se montrent de plus en plus opposés à la marine nationale:

Oh! je sais bien que l'attitude du Premier Ministre est vivement critiquée par les extrémistes, mais le bon sens et la raison finissent toujours par triompher. A ceux qui voudraient offrir une contribution directe au trésor anglais, je dis: "No taxation without representation." A ceux qui voient dans l'organisation de notre défense nationale un fléchissement vers le militarisme, je réponds que si nous aspirons à devenir une grande nation, nous devons songer à protéger notre territoire; qu'avec le développement que prend chaque jour notre pays, nous devons prendre conscience de nous-mêmes et assumer les responsabilités qui s'imposent.

Je le répète, en assumant la défense de son littoral, le Canada reste fidèle au principe d'autonomie, tout en sauvegardant sa dignité de nation dans l'Empire<sup>201</sup>.

Il faut attendre le 12 janvier 1910 avant de voir Laurier déposer aux Communes son projet de «Loi concernant la marine de guerre du Canada». «Cette marine de guerre sera sous l'autorité du gouvernement canadien mais en cas de circonstance critique, elle pourrait être placée sous contrôle impérial par un décret ministériel que le Parlement devrait ratifier»<sup>202</sup>. La marine sera composée de six destroyers et de cinq croiseurs qui pourront combattre où l'Angleterre sera impliquée<sup>203</sup>.

Laurier veut que cette mesure puisse répondre aux attentes de tous. Elle donne une aide, quoique indirecte, à l'Angleterre puisqu'elle la libère du fardeau de la défense du Canada, mais elle permet au Canada de garder le contrôle sur cette marine qui sera construite, équipée et payée par le Canada, respectant ainsi l'autonomie du pays. Mais les réactions sont totalement opposées aux attentes de Laurier.

---

201: *Le Canada*, 2 juin 1909, p.11.

202: *Réal Bélanger, op. cit.*, p.67.

203: *Ibid.*

Ainsi, le Canada anglais, plus impérialiste, aurait préféré une aide monétaire directe à la mère patrie qui aurait pu se bâtir une défense à son goût. Au Québec, chez les nationalistes en particulier, on craint que l'Angleterre ne conserve le contrôle exclusif de la marine puisque le Canada s'est engagé à la lui prêter au besoin. On craint surtout que cela n'entraîne le pays dans des guerres qui ne le concernent pas.

Et voilà que les éternels principes de compromis soutenus par le vieux chef s'effondrent. Sur cette question cruciale, alors que Laurier a encore une fois cherché à trouver le juste milieu entre les différentes positions des deux communautés canadiennes, il se heurte non pas à un mais à deux murs à la fois, deux murs qui se referment sur sa politique et qui l'écrasent: l'un la jugeant trop nationaliste et pas assez impérialiste, l'autre trop impérialiste et pas assez nationaliste. Quelle confusion! Quel bel exemple de la dualité canadienne: les deux communautés n'ont sur ce point aucun lien commun; on pourrait croire réellement que leurs commentaires concernent deux projets totalement différents. Mais la résistance est là, et vient de partout. Elle s'organise dans toutes les provinces et particulièrement au Québec. Même du côté des libéraux la pression monte. Cependant, la poigne de Laurier et le contrôle qu'il exerce sur ses députés et partisans avec la discipline de parti maintient le bloc solide, malgré les oppositions de certains Canadiens anglais<sup>204</sup>.

Henri Bourassa est encore une fois le premier à passer à l'attaque. Pour claironner ses positions et celles de son groupe à travers la province, il a besoin d'un outil. Il se l'est donné deux jours avant le dépôt du projet de loi, le 10 janvier, avec la création d'un nouveau quotidien à Montréal: Le Devoir. Ce journal, dont Bourassa assure lui-même la direction, est en grande partie issu du Nationaliste, cet organe hebdomadaire de la Ligue nationaliste fondé par Olivar Asselin en 1904. Le

---

204: Desmond Morton, op. cit., p.184.

nouveau journal regroupe plusieurs proches de Bourassa: Omer Héroux, Georges Pelletier, Armand Lavergne, Jules Fournier<sup>205</sup>.

Bourassa est très clair dans ses intentions avec Le Devoir: au provincial, il combat le gouvernement Gouin pour faire disparaître «la vénalité, l'insouciance, la lâcheté, l'esprit de parti avilissant et étroit»<sup>206</sup>. Il appuie l'opposition conservatrice car il voit en Mathias Tellier, son chef, le contraire de ces défauts. Au fédéral, Bourassa hésite à encourager les conservateurs ou les libéraux: «le souci de la conquête ou de la conservation du pouvoir semble être leur seul mobile»<sup>207</sup> affirme-t-il. Mais, chose certaine, Le Devoir combatta le projet de marine canadienne (qui n'est pas encore déposé en Chambre):

À l'heure même où nous entrons en scène, le parlement est saisi d'une question de la plus haute importance qui n'est qu'un épisode nouveau du mouvement impérialiste: la construction d'une marine canadienne.

Assisterons-nous à une répétition de la comédie de 1899? Le peuple canadien sera-t-il la dupe des machinations et des misérables intrigues des partis?<sup>208</sup>

Dans ce dossier, Bourassa annonce ses couleurs très vite. Une fois ces questions posées, il donne son appui absolu à Monk, chef des conservateurs fédéraux du Québec, «s'il maintient son attitude avec fermeté, logique et persévérance»<sup>209</sup>. L'alliance entre les conservateurs et les nationalistes est donc en voie de se faire dès janvier<sup>210</sup>. C'est que Monk n'est pas d'accord avec la position de Borden qui voudrait que le Canada donne une somme d'argent directement à Londres pour que le gouvernement anglais en dispose à sa convenance<sup>211</sup>. Monk préfère appuyer la position nationaliste qui s'oppose à mettre la marine canadienne au service de la Grande-Bretagne.

---

205: André Beaulieu et Jean Hamelin, Les journaux du Québec de 1764 à 1964, Québec, P.U.L., 1965, p.83-84.

206: Le Devoir, 10 janvier 1910, p.1.

207: Ibid.

208: Ibid.

209: Ibid.

210: François Béland, F.D. Monk..., p.89-90.

211: Réal Bélanger, L'impossible défi..., p.68.

Dès le début de janvier 1910, avant même que la loi ne soit présentée au Parlement et pendant que s'organise l'équipe de combat du Devoir, Lemieux s'est mis à la tâche, en tant que «ministre de la Propagande». Il met à la disposition des députés libéraux une brochure intitulée: La vérité sur la question de la Défense navale<sup>212</sup>. Vraisemblablement conçue par Lemieux, cette brochure donne aux députés et chefs locaux toutes les informations pour contrer l'effort des nationalistes. «En politique, peut-on y lire, il y a toujours eu, il y aura toujours des esprits outrés, des excessifs, des énergumènes prêts à faire de la démagogie, à exciter le préjugé populaire»<sup>213</sup>. La brochure est divisée en quatre parties: un historique de la loi, une explication du projet de loi, une attaque contre les réactions des «fanatiques» et une partie sur la loyauté des Canadiens face à l'empire.

Le ministre des Postes reprend sa plume pour combattre l'effet néfaste que peut avoir Le Devoir. Il prépare une campagne médiatique bien orchestrée pour répondre à toutes les attaques de Bourassa. Ce sera désormais le principal travail de Lemieux au cours des deux prochaines années: il devra tenter de contrer celui qui était, il y a de cela si peu de temps, un ami sincère tant au plan politique que personnel.

Bourassa, quant à lui, n'attend pas les délibérations au Parlement pour se mettre en train. Dès le 20 janvier il livre un magistral discours au Monument national de Montréal. Disséquant le projet Laurier, il tente de démolir chaque point de la loi. Publié dans une brochure de 37 pages, ce discours est distribué partout dans la province sous le titre: Le Projet de Loi Navale. Sa Nature, Ses Conséquences. Il devient rapidement la bible des dénigreur de la marine de Laurier.

---

212: Une lettre circulaire se promène chez les députés libéraux leur demandant le nombre de brochures qu'ils désirent. Cette circulaire émane du bureau de Lemieux. ANC, fonds L.-P. Brodeur, MG 27 II C 4, vol.4, chemise 29, Ulrich Barthe à Louis-Philippe Brodeur, 13 janvier 1910.

213: La vérité sur la question de la défense navale, s.l., 1911, p.3.



C'est dans ce contexte que s'ouvrent les débats parlementaires sur la loi de la marine. Lemieux prend la parole le 3 février 1910. On peut diviser en deux parties le discours du ministre: une évolution du Canada depuis 1896 qui a mené à une plus grande autonomie du Canada, d'où le besoin d'une marine, et une réponse aux attaques des adversaires, principalement celles des nationalistes. Quant à sa défense personnelle face aux remarques de Monk laissant entendre que Lemieux, par son attitude de fidélité au parti, recherchait un titre de noblesse,<sup>214</sup> ce dernier répond:

[...] il [Monk] aurait pu peut-être m'épargner ses sarcasmes lorsqu'il a parlé de l'ordre de chevalerie qu'on faisait miroiter devant les yeux du ministre des Postes.

[...] je me permettrai de dire à mon honorable ami [Monk] que si je suis un chevalier, je suis un chevalier du travail, rien de plus, rien de moins; [...]<sup>215</sup>.

Lemieux s'attarde à l'évolution du Canada depuis l'accession des libéraux au pouvoir pour démontrer que le pays a vraiment besoin d'une marine, ce qui serait un autre pas vers son autonomie:

N'avons-nous pas une côte maritime, ou plutôt deux grands rivages maritimes à défendre? Ne faut-il pas protéger nos routes commerciales? Sur l'Atlantique, nous avons des villes maritimes qui grandissent; à l'ouest, nous avons également Vancouver, Victoria, Prince-Rupert et tout un vaste territoire où des cités commerciales et industrielles vont s'implanter avant longtemps<sup>216</sup>.

La seule conclusion possible de l'évolution du Canada, selon Lemieux, est la création d'une marine de guerre entièrement canadienne.

Mais la troisième partie de son exposé, de loin la plus longue, répond aux arguments amenés par l'opposition pour combattre la marine. Lemieux note les deux positions extrémistes et contradictoires des adversaires de la loi:

---

214: Tout au long de sa carrière, Lemieux a été vu comme un futur «Sir Rodolphe». Jamais Lemieux ne reçut ce titre. Il fut même un ardent partisan de son abolition pour les Canadiens.

215: *Les Débats*, session 1909-1910, vol.II, p.3190-3191.

216: *Ibid.*, p.3197.

"Vous en faites trop", dira l'honorable député de Jacques-Cartier [Monk] à ses fidèles électeurs de Lachine. [...] "Vous en faites trop", criera-t-il un peu partout dans la province de Québec.

"Vous n'en faites pas assez", dira l'honorable chef de l'opposition [Borden] dans la province d'Ontario. "Vous n'en faites pas assez", répétera-t-il dans les autres provinces anglaises.

C'est le privilège traditionnel du parti libéral de toujours tendre à un juste milieu et de manoeuvrer de manière à éviter des écueils à droite ou à gauche dans les questions complexes; [...] <sup>217</sup>.

Une fois ceci mis en place, il s'attaque à l'argumentation nationaliste qu'il est chargé de combattre. Après avoir démontré que la doctrine Monroe ne s'applique pas aux colonies de puissances européennes, contrairement à ce qu'a laissé entendre Bourassa dans ses discours, Lemieux constate que le Canada a bel et bien un devoir à remplir envers la Grande-Bretagne car c'est sous sa protection que le pays s'est développé et a atteint l'autonomie dont il jouit aujourd'hui et ce, sans qu'il ne soit victime d'exploitation de la part de la mère patrie. Quant à l'argument voulant que le Parti libéral et Laurier aient changé d'idée sur le sujet, Lemieux renvoie les nationalistes à des déclarations du premier ministre suivant la conférence impériale de 1902, où le projet fut discuté et où Laurier a énoncé sa volonté de créer une marine entièrement canadienne. Évidemment, Lemieux ne mentionne pas ses déclarations dans la lettre d'appui à la Ligue nationaliste de 1903. En ce qui a trait au recours à un plébiscite, Lemieux prétend que:

Lorsque l'on fait appel chez nous au sentiment du devoir non seulement envers la Couronne mais envers le Canada il n'y a pas lieu à plébiscite. [...] Pas n'est besoin [sic] de consulter le pays, parce qu'il [le gouvernement] sait par intuition que le pays est de tout coeur avec lui <sup>218</sup>.

Aux critiques impérialistes faites en Ontario, Lemieux consacre un peu de sa verve:

La force du sentiment national s'affirmerait beaucoup moins énergiquement au Canada si les sommes contribuées par nous étaient

---

217: *Ibid.*, p.3191.

218: *Ibid.*, p.3204-3205.

dépensées sans notre concours en Angleterre, au lieu d'avoir une marine à nous, composée de navires construits sous nos yeux, dans nos chantiers et pourvus d'équipages composés de Canadiens<sup>219</sup>.

Mais Lemieux ne pouvait terminer son discours sans écorcher ses adversaires au Québec. C'est d'abord Bourassa qui écope. Tenant pour acquis qu'un plébiscite ne pourrait que démontrer la grande division au Canada et isoler un Québec minoritaire, Lemieux s'en prend aux partisans de la consultation populaire:

Quant à moi, monsieur, je ne veux pas de ce superbe isolement pour la race canadienne-française. Je déclare à mon honorable ami [Monk] et à son allié, l'ex-député de Labelle, M. Bourassa, un des plus beaux talents qu'ait jamais produits la race canadienne-française, que, par leur attitude sur cette question, en proposant ce superbe isolement des Canadiens-français [sic] dans notre Confédération, ils ne sont pas fidèles aux traditions de leur race<sup>220</sup>.

Telle est la substance du long et puissant discours que Lemieux livre aux Communes le 3 février 1910. Désormais, son action devient des plus directes, attaquant le plus souvent possible Bourassa, Monk et les nationalistes en général sur leurs positions qu'il qualifie d'extrémistes et de contraires aux intérêts du Canada et du Canada français. C'est à partir d'avril qu'on peut bien sentir que l'alliance entre les nationalistes et les conservateurs du Québec est à la veille de se faire officiellement<sup>221</sup>. C'est alors une «coalition qui se manifesterait à la grandeur du Québec et qui aurait justement pour objet de montrer à l'opinion publique les dangers de la marine Laurier»<sup>222</sup>. «D'un coup, voilà le système de partis canadien frappé en plein coeur. Au rancart le bipartisme rigide si bien mis au point par les chefs de partis d'Ottawa»<sup>223</sup>.

Mais, encore une fois, c'est surtout dans des activités extra-parlementaires que Lemieux remplit son rôle. Cette fois, c'est par la presse libérale que le travail se

---

219: *Ibid.*, p.3211-3212.

220: *Ibid.*, p.3213.

221: François Bélanger, *F.D. Monk...*, p.93.

222: *Ibid.*, p.97.

223: Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier...*, p.357-358.

fait. L'ancien journaliste qu'est Lemieux reprend du service au début de 1910, sous le couvert de l'anonymat, pour combattre l'influence des nationalistes au Québec. C'est dans deux séries d'articles, l'une signée «St-Denis» et l'autre «Ajax», que Lemieux fait son travail. Ces articles sont publiés dans un large éventail d'organes libéraux mais principalement le modéré Canada et la Vigie<sup>224</sup>.

Les articles de Lemieux tourment autour de deux pôles. D'abord des attaques directes et féroces contre Bourassa, Monk et les nationalistes, puis, une apologie des libertés politiques et religieuses que connaît le Canada sous le régime britannique, libertés que l'on se doit de défendre si le Canada, et particulièrement le Canada français, veut les conserver.

Lorsqu'il attaque Bourassa, Lemieux revient souvent sur l'extrémisme sans raison d'être de celui-ci et sur les chances d'isoler le Québec s'il s'entête à conserver une telle position intransigeante. Mais il l'attaque souvent personnellement, un peu comme les jeunes nationalistes le font avec lui, et il en profite pour écorcher ceux qui le suivent, comme c'est le cas du clergé dans cet extrait:

Rendons-lui justice toutefois; en fait de polissonneries et de gamineries, nous déclarons volontiers que le rédacteur du "DEVOIR" est hors concours. Belle école en vérité, pour nos chers enfants, les collégiens auxquels, pieusement, l'on impose, paraît-il, la lecture de cette prose! [...]

Au fond, M. Bourassa est un monomaniacque, et nous comprenons son faible pour l'isolement. L'atavisme existe en ceci comme en bien d'autres choses. M. Bourassa est le lointain echo de son aïeul, M. Papineau. C'est la voix du sang qui parle<sup>225</sup>.

Il faut certainement noter, dans toutes les attaques contre Bourassa, la violence utilisée par Lemieux qui ne ménage rien pour tenter d'affaiblir son adversaire. Comme le font les jeunes nationalistes, il frappe souvent et fort, sans mesurer les

---

224: La Vigie est un journal libéral de Québec que semblent contrôler les jeunes du parti. André Beaulieu et Jean Hamelin, Les journaux du Québec de 1764 à 1964, p.226.

225: Le Canada, 22 février 1910, p.4.

conséquences de telles attaques. L'anonymat permet au ministre de se laisser aller alors que, publiquement, il tente de conserver des propos plus mesurés.

Lemieux, dans ses attaques, va jusqu'à tenter d'expliquer les prises de positions de Bourassa face à Laurier non comme des conflits idéologiques, mais comme des vengeances personnelles dues au fait que Laurier n'a jamais octroyé de poste à Bourassa. Dans une défense de son chef, Lemieux laisse passer cette accusation:

Le grand prêtre du nationalisme étroit que représente la petite clique de Montréal se trompe du tout au tout. Nous croyons que Sir Wilfrid Laurier a raison parce que ses actes lui sont inspirés par un patriotisme éclairé, par le désir - qu'il sait mettre en action - de faire le Canada aussi grand que possible. Que cette ligne de conduite lui vaille les attaques des nationalistes, cela ne doit pas nous surprendre. Les quêteurs de places éconduits ne pardonnent jamais à ceux qui ont refusé de satisfaire leurs appétits. Nous n'espérons pas pouvoir jamais ouvrir les yeux à M. Bourassa et à ses partisans, mais on se console facilement de l'hostilité de ces prétendus frondeurs qui ne sont, après tout, que des batteurs d'estrade, des saltimbanques politiques chez qui une basse envie tient lieu de tout sentiment d'honneur et de loyauté<sup>226</sup>.

Il est évident que «les quêteurs de places éconduits» fait référence aux conversations de Lemieux et de Bourassa en 1904, alors que ce dernier aurait demandé une promotion de la part de Laurier, accusation que Bourassa a toujours fortement niée.

Lemieux défend aussi le régime anglais, d'où découlent les libertés politiques et religieuses que connaissent les Canadiens. Dans ces articles, il prétend que les nationalistes ont tort de prétendre que l'Angleterre n'a rien donné et ne donnera jamais rien au Canada. Il préfère ce régime à tout autre:

Chers professeurs du nationalisme, quel contraste entre l'Europe et le Canada! Ici nous vivons sous le drapeau britannique. Notre

---

226: *Ibid.*, 24 février 1910, p.4.

souverain est protestant et chef reconnu de l'Eglise Anglicane. Mais son drapeau couvre de ses plis toutes les libertés. [On] trouve bien ici et là quelques fanatiques, mais les gouvernants s'inclinent devant la majesté de la Religion, quelque nom qu'elle porte. Nos églises, tout ce qui se rattache au culte catholique, sont sous la protection de l'Union Jack, et tout attentat contre notre religion serait ici réprimé par les soldats du roi Edouard qui se fait un titre de gloire de couvrir de son égide ses fidèles sujets catholiques<sup>227</sup>.

Ainsi, en démontrant que c'est le roi d'Angleterre qui veille à la liberté religieuse donnée aux catholiques, Lemieux espère neutraliser l'influence des curés qui n'oseront contredire ces affirmations.

Au total, Lemieux publie, sous ses deux pseudonymes, 32 articles entre février et août 1910. Tous ces articles sont mordants, souvent violents à l'endroit des nationalistes et de Bourassa. Mais les nationalistes ne laissent pas Lemieux les attaquer sans réplique. Ainsi, c'est grâce au Devoir que nous connaissons l'identité de St-Denis<sup>228</sup>; plus tard, Omer Héroux dévoilera l'identité de Ajax<sup>229</sup>.

Comme ils le font habituellement, les nationalistes s'en prennent à la facilité de Lemieux pour les compromis dans ses principes. C'est le cas ici de Jules Fournier:

M. Rodolphe Lemieux, pour qui le connaît, c'est le bourgeois, c'est le rentier par excellence, - c'est Sancho Pança lui-même!

À côté de M. Rodolphe Lemieux, M. Brodeur est un lion rugissant, M. Charles Gauvreau est un tigre des jungles.

Tout ce qu'il y a de plus douillet, de plus précautionneux et, dois-je le dire? de plus poltron, c'est M. Rodolphe Lemieux...

[...]

Cela ne m'empêche pas d'admirer vivement M. Lemieux.

D'abord, je sais qu'il est sincère, cet homme-là. Tout comme l'illustre Tartarin, il sent deux hommes en lui: Sancho Pança et Don Quichotte. A la guerre, Sancho Pança aurait sûrement le dessus; Sancho Pança donnerait sûrement la dysenterie à don Quichotte; mais quand il [sic] écrit, c'est don Quichotte qui est le boss (comme

---

227: Ibid., 24 mars 1910, p.4.

228: Le Devoir, 9 mars 1910, p.1.

229: Ibid., 10 juin 1910, p.1.

on dit à l'Académie du docteur Choquette). Et alors il est sincère, très sincère, absolument sincère - tout comme Tartarin racontant ses chasses aux fauves...<sup>230</sup>.

Dans un article satirique signé Patrice Grandville, Le Devoir publie également ce qu'il prétend être un article de St-Denis. Cette composition nationaliste joue encore une fois sur les compromis de Lemieux et sur un certain égocentrisme poussé:

Notre illustre et vénéré chef, fait dire à Lemieux l'auteur, Sir Wilfrid Laurier, qui sait s'entourer des ministres les plus intelligents dont ait bénéficié le Canada depuis 1608, - l'honorable M. Rodolphe Lemieux en est le prototype, - a eu la main heureuse, le jour où il chargea M. Murphy du portefeuille de secrétaire d'État.

Ce jeune et brillant ministre a saisi à deux bras, - au figuré, car, en réalité, M. Murphy est manchot, - le gouvernail de ce ministère, afin de le maintenir dans des eaux limpides et calmes. C'est du reste ce que fait aussi, au ministère des Postes, notre illustre et noble compatriote, M. Rodolphe Lemieux, dont le mérite est incontestable<sup>231</sup>.

Que retenir de ce passage? Lemieux est le prototype des ministres qui entourent Laurier. On peut se demander de quel genre de ministres s'entoure Laurier. Si, d'après tout le contexte des attaques à l'endroit de Lemieux, les ministres de Laurier sont des gens à l'échine faible (du point de vue nationaliste), des aplaventristses, et si Lemieux en est le prototype, alors Lemieux est le prototype de ce que nous avons défini comme l'homme de parti aux dires mêmes des nationalistes.

Si Lemieux se permet de ressortir les conversations qu'il a eues avec Bourassa au sujet d'un poste politique, Bourassa fait de même avec Lemieux en publiant dans Le Devoir la lettre que Lemieux lui a adressée en 1903 en appui à la création de la Ligue nationaliste. Lemieux y affirmait que le Canada ne doit pas participer aux conflits britanniques. Le ministre, selon les nationalistes, a

---

230: Ibid., 9 mars 1910, p.1.

231: Ces paragraphes pris au hasard de l'article démontrent comment l'auteur veut ridiculiser Lemieux. Ibid., 1<sup>er</sup> juillet 1910, p.1.

grandement changé ses opinions depuis. Dans Le Canada<sup>232</sup>, Lemieux fait paraître un démenti, notant que la marine de Laurier doit protéger les côtes du Canada et que cela n'a rien à voir avec les conflits anglais. Il y réaffirme ses positions de 1903. Mais cette lettre hantera Lemieux tout au long de sa lutte autour de la marine, les nationalistes affirmant que le projet permet de mettre la marine au service de l'Angleterre lorsqu'elle en fera la demande, ce qui semble aller à l'encontre des vues du Lemieux de 1903.

Lemieux, en tant que responsable de la propagande au Québec, doit mettre les bouchées doubles pour contrer l'influence des nationalistes au Québec. Il fait distribuer aux partisans et orateurs le discours de Laurier aux Communes sur la marine afin de le répandre dans la province<sup>233</sup>.

Au cours du printemps et de l'été 1910, le mouvement nationaliste au Québec s'amplifie et fait beaucoup de bruit. L'alliance des conservateurs du Québec et des nationalistes, avec comme seul objectif de battre Laurier au Québec sur la question de la marine, devient de plus en plus solide et efficace. Les attaques de cette coalition sont prises très au sérieux par les libéraux.

Au début d'avril, une seconde brochure signée Lemieux fait son apparition. Celle-ci est beaucoup plus volumineuse que la précédente puisqu'elle contient 148 pages. Il s'agit de Le Bill de la Marine, 1910 qui est distribuée à travers la province. Cette énorme brochure politique contient toute l'argumentation nécessaire, aux dires des libéraux, pour contrer les arguments nationalistes. Cet outil n'est pas signé, mais la similitude des premières parties du texte avec le discours en Chambre de Lemieux, et le rôle que joue le ministre dans cette lutte, ne peuvent que nous amener à conclure, comme Robert Rumilly, que Lemieux est l'auteur de cet outil

---

232: Le Canada, 28 mars 1910, p.4.

233: ANC, fonds L.-P. Brodeur, vol.4, chemise 29, Rodolphe Lemieux à Louis-Philippe Brodeur, 30 mars 1910.



de propagande.<sup>234</sup> Ce qui est certain, c'est que Lemieux est encore une fois responsable de la diffusion de la brochure.<sup>235</sup>

Mais les activités de Lemieux, dans sa guerre contre les nationalistes, ne se limitent pas à des activités journalistiques clandestines. Il est véritablement partout dans la province de Québec pour tenter d'enrayer la croissance du mouvement nationaliste chez certains libéraux hésitants, chez les jeunes et le clergé. Car les membres de l'Église ne se gênent pas pour prendre une part active au débat.

Le Devoir devient le journal le plus lu dans les salles des collèges et les paroissiens entendent souvent leur curé faire l'éloge de la cause nationaliste. Laurier est très au courant de ce problème et «il exige [de ses journaux] de répondre du tac au tac à Bourassa et à l'Action sociale catholique»<sup>236</sup>, organe officieux de l'Archevêché de Québec.

Lemieux, en tant qu'organisateur du parti, se promène pendant tout l'été 1910 pour mettre en branle la machine libérale. Mais il doit interrompre ses activités en août 1910 pour se rendre en Afrique-du-Sud représenter le Canada à l'ouverture du Parlement de ce nouvel État. Pendant son absence, le Parti libéral subit une défaite amère. Louis Lavergne, député fédéral de Drummond-Arthabaska et ami personnel de Wilfrid Laurier, est nommé au Sénat le 13 octobre. Laurier appelle donc des élections partielles dans cette circonscription, même si le chef est inquiet de l'éventuel résultat:

Mais l'opinion générale donne si facilement la victoire aux libéraux qu'il [Laurier] se laisse lui-même gagner par cette appréciation prématurée qui devrait conduire, en outre, et comme l'espèrent ses partisans, à l'écrasement du venin conservateur-nationaliste opposé à la marine<sup>237</sup>.

---

234: Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, t.15: Mgr Bruchési, p.67.  
235: ANC, fonds L.-P. Brodeur, vol.4, chemise 29, Lemieux à Brodeur, 30 mars 1910.  
236: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.361.  
237: Réal Bélanger, L'impossible défi..., p.77.

Les nationalistes se jettent dans la lutte avec une grande ardeur, même si Lavergne est si incertain de leur succès qu'il ne veut sacrifier son siège à Québec pour se porter candidat<sup>238</sup>. Ils gagnent pourtant avec un agriculteur local comme candidat. C'est une grande victoire nationaliste et un dur coup pour le Parti libéral: «[...] alors que le résultat de Drummond-Arthabaska sème le désarroi et la colère chez les partisans libéraux [...] il provoque, par ailleurs, un enthousiasme délirant chez les conservateurs-nationalistes de la province de Québec [...]»<sup>239</sup>. Le voyage en Afrique-du-Sud de Lemieux, officiellement un voyage diplomatique, prend alors une grande importance pour le parti.

Cette nouvelle mission diplomatique de Lemieux est importante pour deux raisons: d'abord parce qu'il doit être le représentant officiel du Canada dans un important événement impérial, mais aussi parce que Lemieux profite de ce voyage pour aller protester au Vatican des positions politiques prises par plusieurs membres du clergé dans le dossier de la marine.

Au début d'août 1910, Laurier communique à Lemieux son désir de le voir le représenter aux festivités entourant l'ouverture du Parlement d'Afrique-du-Sud puisqu'il ne peut y être présent lui-même. Visiblement, Laurier a choisi son représentant pour ses qualités de diplomate qu'il a si bien démontrées dans le passé, mais également pour pouvoir porter le message à la population sud-africaine qu'il est possible pour un pays de s'appuyer sur deux peuples fondateurs de façon égale; Le Canada en est un exemple aux yeux du gouvernement Laurier. Quant à Lemieux, il est l'exemple de la minorité non-opprimée participant activement à la vie politique du pays sous le régime britannique. C'est du moins ce qui est avancé pour expliquer le choix de Lemieux:

I wired you yesterday that the P.M.G. [Postmaster General] had been appointed to go to South Africa. Sir Frederick [Borden], Sir

---

238: Douglas J. Wurtele, "The Drummond-Arthabaska By-Election of 1911", *Dalhousie Review*, 40, 1 (printemps 1960), p.17.

239: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.85.

Wilfrid thinks, would have made an excellent representative, but that under all the circumstances it was better to send a Minister of French origin, as he will be able to tell them of the conditions of French under British rule in Canada<sup>240</sup>.

Lemieux part donc avec la mission de démontrer qu'à l'intérieur d'un pays de l'Empire et avec les règles britanniques, la paix est possible entre deux peuples si différents. C'est du moins ce que prétendent Laurier et ses partisans. Il s'agit là d'une tâche ardue si l'on considère le passé récent de l'Afrique-du-Sud qui sort à peine d'une guerre coloniale sanglante.

Lemieux accepte cette nouvelle tâche et en profite pour faire une suggestion à Laurier. La poussée du nationalisme au Québec atteint des proportions importantes et semble rallier un bon nombre de membres du clergé qui ne se gênent pas pour attaquer le gouvernement Laurier. Fréquemment aux prises avec un tel problème, Laurier l'a très souvent réglé en passant par Rome. Lemieux offre à son chef de faire les mêmes démarches: s'attarder à Rome pendant son long voyage et rencontrer discrètement les autorités du Vatican pour leur demander d'intervenir afin de faire taire les curés et les évêques<sup>241</sup>. Cette histoire d'ingérence politique du clergé doit cesser car le Parti libéral ne pourrait résister bien longtemps devant les attaques féroces de ses adversaires.

Lemieux part donc vers l'Europe, en route vers l'Afrique, avec une double mission: une officielle et une officieuse, plus partisane. Il s'acquitte de sa première avec brio. Le soir de l'inauguration du Parlement d'Afrique-du-Sud, le 3 novembre, un banquet est offert pour les représentants des dominions de l'Empire. Invité à prendre la parole, Lemieux démontre les similitudes qui existent entre le cas canadien et celui du nouveau pays, particulièrement en ce qui concerne l'existence

---

240: ANC, fonds W.L.M. King, vol.14, p.12 905, G.P. Graham à W.L.M. King, 13 août 1910.  
241: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.173 493-173 489, Lemieux à Laurier, 4 août 1910.

de deux races. Le Canada, comme l'Afrique-du-Sud, est un pays britannique où deux races, jadis ennemies, se côtoient dans l'harmonie:

Three and forty years ago, on the first day of July, 1867, we also, in Canada, constituted out of the elements of weak colonies a powerful union, a Dominion soon to be known as a great country. In spite of evil forebodings, the success of the Canadian Confederation has overstepped all the most sanguine expectations of its promoters<sup>242</sup>.

En voulant faire un parallèle entre les Boers et les Canadiens français au sujet de la loyauté des vaincus face aux vainqueurs, Lemieux parle de l'allégeance des Canadiens français face à l'Angleterre:

As you are aware, the province of Quebec - my native land - has a large population of mainly French origin, governed by the old French laws, with a system of education of its own. I am sure you will realize, here, in South Africa, how strongly we cling to our language and laws, a legacy of past generations, a legacy associated with historic and family recollections which makes them as dear as life to our people.

[...]

Under the benign influence of the Crown, our traditions have been preserved - our customs - our laws have been maintained. Religious liberty, we fully enjoy. The French language is officially recognized. It is freely used in the courts of the land and in Parliament.

Indeed, if we did not cling to the memories of the past, we should be unworthy of the great nation which gave us life. If we did not proclaim our loyalty, we should be ungrateful to the great nation which gave us liberty. French by descent and affection - we are British by allegiance and conviction.

In my humble judgment, there is more than one similitude between the circumstances which brought about the Union in both our Countries, and so far as mortal eyes can pierce the mists of the future, no reason can be discerned why English and Dutch in South Africa could not accomplish what French and English have accomplished in North America. Will not history repeat itself?<sup>243</sup>

---

242: Rodolphe Lemieux, Speech delivered by the Honourable Rodolphe Lemieux, K.C., Postmaster General of Canada, on the occasion of the Inauguration of the South African Union, s.l., [1910], p.6.

243: Ibid., p.7-9.

Lemieux remporte un franc succès avec son discours. Non seulement a-t-il livré le message qu'on attendait de lui et qu'on lui avait commandé, c'est-à-dire démontrer par l'exemple canadien que l'harmonie est possible dans un pays formé de deux nationalités opposées dans les libertés britanniques, mais en plus a-t-il retenu l'attention de l'empire. Le correspondant du Times de Londres ne se gêne pas pour affirmer, au sujet du banquet, que: «L'événement le plus important de cette démonstration fut un éloquent discours de M. Lemieux, représentant le Canada, reconnu universellement comme le plus habile et le plus distingué des délégués des autres Dominions»<sup>244</sup>.

Le discours de Lemieux s'inscrit très bien dans la vision libérale, ou «lauriériste», du Canada, par l'équilibre des droits entre la majorité et la minorité, par l'épanouissement de chacune de ses composantes dans le respect l'une de l'autre. Il semble également faire fi des problèmes que pose un tel système dans des endroits où la minorité officielle est très limitée géographiquement ou numériquement, comme au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, dans les Prairies ou en Ontario. Ce côté négatif n'est pas démontré.

Une fois sa mission en Afrique-du-Sud terminée, Lemieux revient en Europe à temps pour Noël qu'il passe à Rome. Publiquement, ce n'est qu'une escale qui permet au ministre de célébrer la fête de la Nativité au centre de la catholicité, mais son séjour est bien plus que cela. Il est à Rome en mission politique partisane.

Ce n'est pas la première fois que Lemieux se présente à Rome et au Vatican pour des causes partisans. En octobre 1909, après avoir participé à la convention de l'Union postale internationale à Berne, le ministre visite la France, l'Angleterre et l'Italie où il rencontre le pape Pie X<sup>245</sup>. Sa visite du Vatican l'amène cependant à

---

244: Cité dans Le Canada, 23 novembre 1910, p.4.

245: Ibid., 18 décembre 1909, p.11.

rencontrer pour la première fois le cardinal Merry del Val, secrétaire d'État du Vatican. Merry del Val connaît bien le cas canadien, ayant eu à intervenir à plusieurs reprises; il connaît aussi bien Laurier et son parti; il s'en est d'ailleurs fait un partisan. Avec lui, Lemieux discute alors de cette même intervention de certains évêques canadiens dans le dossier de la marine de guerre. Selon Lemieux, Merry del Val «ne s'est pas gêné pour condamner l'entêtement de Mgr Bernard»<sup>246</sup>. C'est le cardinal qui arrange alors l'audience privée entre Lemieux et la pape.

En 1910, Lemieux doit refaire la même procédure. Plusieurs membres du clergé appuient les nationalistes de Bourassa dans sa lutte contre le projet de marine de guerre du gouvernement Laurier, qualifiant ce projet de camouflage impérialiste contre l'évolution du Canada. Lemieux, comme nous l'avons vu, veut que le Vatican intervienne pour faire taire ses fonctionnaires. Une fois en Europe, en septembre, il s'ouvre de son projet à son ami W.L.M. King:

Confidentially, I expect to leave tomorrow evening for Rome, where there are some political matters to settle. As you are aware, we are still at war with the clergy in the Province of Quebec, and it is necessary that we should stop this. This is really the reason which prevents me from meeting you in Brussels. Nobody but yourself knows it. Please keep it very secret<sup>247</sup>.

L'expression «at war» démontre bien que Lemieux ne plaisante pas avec ce grave problème pour le parti. Cela est confirmé par une lettre que Lemieux envoie à Laurier et où il discute du problème. Lemieux, homme très religieux, en a contre l'omnipotence de Mgr Bruchési et ses implications politiques:

Vous me trouvez, sans doute, bien défiant à l'endroit de Mgr B.? Oui, parce que, en l'étudiant de près depuis deux ans, j'en suis arrivé à la conclusion qu'il était l'ennemi de toute pensée libérale, fut-ce la plus modérée. Il est l'inspirateur de la campagne malsaine qui

---

246: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.160 793, Lemieux à Laurier, 11 octobre 1909. Mgr Bernard est l'évêque de Saint-Hyacinthe.

247: ANC, fonds W.L.M. King, vol.14, p.13 473, Lemieux à King, 8 septembre 1910.

se poursuit à Montréal contre vous et notre parti. Il croit l'heure propice, pour une nouvelle St Barthelémy des libéraux<sup>248</sup>.

Il ne pourra se rendre à Rome qu'en décembre. À peine arrivé dans la capitale italienne, Lemieux apprend que Henri Bourassa est dans la ville avec espoir de rencontrer le pape pour plaider sa cause. Il veut faire une contre-offensive aux libéraux en présentant lui-même les raisons qui poussent des curés à intervenir dans les débats politiques. Lemieux se presse donc de rencontrer Mgr Merry del Val, qui lui garantit que des instructions partiront bientôt pour rappeler les membres du clergé à l'ordre<sup>249</sup> Le cardinal Secrétaire d'État lui aurait même affirmé qu'il en a assez de ces histoires de désobéissance: «Vous savez que Mgr del Val s'est plaint à votre humble serviteur des critiques acerbes des petits abbés nationalistes qui étudient au séminaire canadien à Rome. [...] C'est un bien fidel [sic] ami».<sup>250</sup>

Lemieux s'est donc bien acquitté de ses deux tâches lors de cet important voyage: représenter le Canada à l'inauguration du Parlement d'Afrique-du-Sud et, en bon avocat, plaider la cause du Parti libéral auprès des autorités vaticanes contre l'ingérence des religieux dans les dossiers politiques, spécialement ceux qui attaquent le parti. C'est déjà beaucoup d'honneur pour un homme de se faire confier ces tâches, mais celles de Lemieux ne s'arrêtent pas là. Pendant ces années, Rodolphe Lemieux est principalement occupé à la lutte contre les nationalistes d'Henri Bourassa; il est le chevalier défendant son roi.

Tout au long de son voyage, Lemieux est tenu au courant de l'actualité politique canadienne. Ainsi peut-il informer son ami Lomer Gouin, en tant qu'intermédiaire officiel entre Québec et Ottawa, que des représentants canadiens-anglais, dont le ministre des Travaux publics William Pugsley, veulent demander le retrait de la

248: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.175 285-175 286, Lemieux à Laurier, 1<sup>er</sup> octobre 1910.

249: *ibid.*, p.178 780-178 781, Lemieux à Laurier, 26 décembre 1910.

250: ANC, Fonds Rodolphe Lemieux, vol.10, p.1355-1357, Lemieux à Jetté, janvier 1911.

représentation proportionnelle au Parlement si l'Ungava est cédée au Québec, ce que la province demande depuis longtemps<sup>251</sup>. Il est aussi mis au courant de la défaite libérale de Drummond-Arthabaska. Lorsque Lemieux revient d'Europe, le 16 janvier 1911, il est plus décidé que jamais à combattre les nationalistes. Remis de la surprise de novembre, il écrit à Fernand Rinfret, rédacteur-en-chef du Canada: «Je vais pouvoir reprendre ma plume & collaborer avec vous à la rédaction du Canada. La défaite de Drummond & Arthabaska ne m'émeut pas outre mesure. C'est un coup de fouet salutaire»<sup>252</sup>.

La tension entre Lemieux et les nationalistes n'a pas perdu de son importance depuis son départ. Dès le 19 janvier, Le Canada consacre un éditorial à comparer la façon dont chacun est reçu lors de son retour d'Europe. Ainsi, après avoir noté que Bourassa est reçu à l'Assemblée législative de Québec par un parfait silence, l'éditorialiste se plaît à décrire les salves d'applaudissements que reçoit Lemieux à son entrée aux Communes des deux côtés de la Chambre. Il est certain que Lemieux n'est pas applaudi pour lui-même, mais pour le succès de son voyage en Afrique-du-Sud, mais l'éditorial du quotidien ne montre qu'un côté de la médaille; la bataille entre Bourassa et Lemieux, suspendue depuis août 1910, doit reprendre très rapidement en janvier 1911.

Lemieux consacre la fin de l'hiver aux travaux des Communes, poste de ministre oblige, et à la préparation de sa tournée estivale qu'il veut être entièrement contre les nationalistes. Lorsqu'arrivent les beaux jours du printemps, les assemblées publiques reprennent de plus belle. C'est alors que les attaques contre Bourassa se font de plus en plus féroces.

Lemieux avait déjà mentionné que Bourassa se livrait à une guerre personnelle contre Laurier parce que le premier ministre lui avait refusé un poste. Le ministre

---

251: Ibid., p.1222-1223, Lemieux à Guin, octobre 1910.

252: Ibid., p.1359, Lemieux à Fernand Rinfret, janvier 1911.



revient de plus en plus sur ce thème, voulant montrer Bourassa comme un opportuniste et ainsi noircir son image d'intégrité. Lors d'une assemblée à Louiseville, en juin, il approfondit ce thème:

**M. Bourassa parle souvent de repus et de SALAIRES.**

**Ce fier aristocrate n'aurait pourtant pas dédaigné les grasses prébendes au temps jadis.**

**Ce pur d'entre les purs voulait être Commissaire du Canada à Paris.**

**[...]**

**Cette vertu égarée au milieu de tant de vices voulait succéder à feu M. Beausoleil comme Maître de Poste à Montréal. C'est ainsi qu'il voulait s'entraîner au métier - d'homme de lettres.**

**Ce farouche représentant des gauches voulait aussi vêtir la toge d'orateur-suppléant de la Chambre des Communes. Il était prêt à diriger de sa houlette le troupeau des moutons ministériels. [...]**

**On lui fit comprendre qu'on ne destituait pas un vieillard qui avait bien servi son pays [Hector Fabre, commissaire du Canada à Paris], qu'on ne confiait pas à un jeune homme de trente-cinq ans une retraite destinée à un vétéran [maître de poste]. On lui fit savoir que pour diriger les débats d'une assemblée délibérante, il lui manquait une qualité essentielle: LE JUGEMENT.**

**Profondément déçu, le coeur ulcéré, le Seigneur de Montebello pointa du doigt la fenêtre du Premier Ministre et proféra alors cette menace dont tous les actes de sa vie se sont ressentis depuis: "DITES A SIR WILFRID LAURIER ET A SES COLLEGUES QUE JE SUIS PLUS DANGEREUX DE MON SIEGE DE DEPUTE QUE DU FAUTEUIL DE L'ORATEUR"<sup>253</sup>.**

La guerre entre les nationalistes et Lemieux reprend de plus belle et conserve ce climat de grande tension dans la province. Ailleurs au Canada, c'est un autre dossier qui retient l'attention depuis quelques mois: celui de la réciprocité commerciale avec les États-Unis.

En 1910, le gouvernement Laurier entame des négociations avec les États-Unis pour une réduction importante des tarifs douaniers entre les deux pays. Ces négociations s'ouvrent sur l'initiative du président américain William Howard Taft,

---

<sup>253</sup>: Le Canada, 26 juin 1911, p.2.

partisan des tarifs bas pour favoriser les échanges ainsi et éviter une guerre des tarifs avec le Canada<sup>254</sup>.

Par cette occasion, Laurier voit l'occasion de faire avancer le vieux programme libéral qui vise, rappelons-le, le libre-échange avec les Américains, bien que cette clause ait été laissée en suspens depuis le congrès de 1893. De plus, c'est également l'occasion de solidifier la position du parti dans les milieux ruraux, et dans l'Ouest particulièrement. En effet, les agriculteurs réclament depuis longtemps un abaissement important des tarifs douaniers, ce qui favoriserait un meilleur écoulement de leurs marchandises et leur donnerait l'occasion de pouvoir acheter leurs dispendieux instruments agricoles à de moindres coûts. D'autres raisons ont pu également pousser Laurier à entamer ces négociations:

He [Laurier] may have believed that the prospect of a free American market for farm products would provide a formidable offset outside of Montreal to the *nationaliste* movement in the Province of Quebec. Or he may just have concluded that his government needed a new and dramatic policy after almost fifteen years in office<sup>255</sup>.

Les négociations vont bon train, de sorte que le 26 janvier 1911, le ministre des Finances du Canada, W.S. Fielding, annonce la conclusion d'un accord. Cet accord, en gros, «[...] provided for free trade between Canada and the United States in a long list of natural products and a few selected manufactured goods and for reciprocal tariff reductions on several other articles»<sup>256</sup>.

En bon libéral, Rodolphe Lemieux se réjouit de l'accord. Dans son discours aux Communes, le 21 février, il exprime cette satisfaction. Pour lui, tout est une question de débouchés pour la production canadienne. Ces débouchés permettront au Canada de connaître une nouvelle ère d'expansion économique. Lemieux présente la richesse en matières premières du Canada comme un atout

254: Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier...*, p.366.

255: Paul Stevens, *The 1911 General Election: A Study in Canadian Politics*, Toronto, Copp Clark Publishing Company, 1970, p.1.

256: *Ibid.*, p.2.

puisque ces matières sont très recherchées sur les marchés mondiaux. Le ministre répond aux arguments défavorables à l'accord en prétendant que l'annexion est, pour lui, impossible puisque le Canada n'est plus une petite colonie, mais un pays bien implanté et ayant un grand contrôle sur sa vie politique et économique. Alors, «[...] pourquoi n'accepterions-nous pas l'invitation qui nous est faite d'étendre notre commerce aux États-Unis? Car, soit dit en passant, c'est Washington qui, cette fois, invite Ottawa, et non pas Ottawa qui s'adresse à Washington»<sup>257</sup>.

Puis, Lemieux passe à l'historique de la réciprocité avec les États-Unis, en commençant en 1847, soit à l'abrogation des tarifs préférentiels anglais en faveur des produits canadiens. Il en vient à parler de l'élection de 1891 élection qui, selon l'opposition, a démontré que les Canadiens ne veulent pas de la réciprocité. Lemieux nuance la portée de cette élection. Pour lui, en 1891, les Canadiens ont rejeté la politique de réciprocité totale, absolue, ce qui est loin de la proposition de 1911 qu'il appelle «réciprocité mitigée»<sup>258</sup>, c'est-à-dire une réciprocité partielle. Il ajoute, au sujet de la réciprocité de 1891 tirée du programme libéral:

Et permettez-moi de dire en passant que cette politique de réciprocité absolue, que, pour ma part, je ne voudrais pas préconiser aujourd'hui - parce que j'ai vieilli et en vieillissant j'ai dû m'assagir, - séduisait tellement l'électorat du Dominion qu'il se divisa presque également aux bureaux de votation<sup>259</sup>.

Lemieux se plaît à rappeler ici que, lors des élections générales de 1891, les conservateurs ont obtenu 51,1% des votes contre 47,1% pour les libéraux, ce qui ne laisse un écart que de 4%<sup>260</sup>. Mais il est intéressant de voir comment Lemieux revient sur ses positions antérieures sur le sujet, alors qu'il défendait les vertus du libre-échange sur les estrades en 1891. Ainsi, il nous dit qu'il ne défendrait plus une réciprocité absolue puisque en vieillissant, il a «dû» s'assagir. Il ne s'est pas assagi, il a dû le faire. Le temps et les événements l'ont donc forcé à changer son

---

257: *Les Débats*, session 1910-1911, vol.III, p.4198.

258: *Ibid.*, p.4203.

259: *Ibid.*, p.4204.

260: James Murray Beck, *Pendulum of Power...*, p.71.

discours pour s'adapter aux circonstances amenées par la situation du parti au pouvoir. Je plie, et ne romps pas.

Lemieux termine son long discours d'abord en passant en revue l'opinion favorable de plusieurs anciens parlementaires sur la réciprocité partielle, dont John A. Macdonald, puis en refoulant l'argument voulant qu'un tel accord affaiblirait les liens entre le Canada et l'Angleterre en affirmant, citations à l'appui, que les politiciens britanniques ne sont pas du tout de cet avis.

Ces positions qu'il nous expose aux Communes, Lemieux les reprend tout au long de l'été lors des assemblées publiques. C'est le cas, entre autres, de l'assemblée tenue au Club de la garnison de Québec le 31 mars<sup>261</sup>. Lors d'une autre assemblée, il insiste sur le fait que c'est le président américain qui est venu dire aux Canadiens qu'il avait besoin de leurs richesses<sup>262</sup>.

Mais quelle différence voit-on entre les positions de Lemieux en 1911 et celles qu'il a prises depuis 1891? Lemieux, en bon orateur libéral, a fortement milité en 1891 en faveur de la réciprocité illimitée proposée par le Parti libéral de Laurier. Il est jeune orateur à l'époque et prend part à de nombreuses assemblées dans la province de Québec. Mais Lemieux insiste aux Communes pour affirmer qu'il ne serait plus prêt à défendre une telle position.

Dès le début du gouvernement Laurier, à la lecture du discours du trône en 1896, Lemieux annonce déjà que Laurier ne procédera pas à des négociations avec les Américains pour un accord de réciprocité puisque ce n'est plus la politique officielle du parti; tout au plus diminuera-t-il les tarifs. Comme c'est Lemieux qui annonce cette nouvelle, cela signifie qu'il endosse cette politique ou, du moins, qu'il

---

261: Le Canada, 1<sup>er</sup> avril 1911, p.10 et 9.

262: Ibid., 29 mai 1911, p.1 et 5.

endosse son chef dans la décision qu'il a prise. Il reprend sensiblement le même discours en 1897.

En 1902, alors que le gouvernement Laurier procède à une baisse substantielle des tarifs douaniers, Lemieux endosse encore une fois l'action de Laurier et de Fielding, affirmant que cette baisse est la conséquence d'une vaste consultation nationale<sup>263</sup>. Mais, en 1902, les libéraux semblent consulter plus les industriels que les agriculteurs. Après avoir mentionné que l'idéal reste le libre-échange, Lemieux affirme du même souffle que le gouvernement doit protéger les industries naissantes du Canada, discours plutôt protectionniste<sup>264</sup>.

Et voilà qu'en 1911 le point de vue des agriculteurs est plus lourd que celui des industriels, que les États-Unis sont plus favorables à conclure un arrangement. Alors le discours se modifie, d'autant plus que le poids politique des agriculteurs, l'Ouest se peuplant rapidement, prend de plus en plus d'importance. Il n'est plus question de protection des industries, mais de marchés pour l'agriculture et les matières premières. Les libéraux, et Lemieux en tête, semblent ajuster leurs discours libre-échangistes selon les humeurs des voisins et les différents vents d'opinion au pays. Je plie, et ne romps pas; puis, lorsque le vent tombe, je me redresse...

Au Québec, l'accord de réciprocité est assez bien reçu, à l'exception peut-être de membres des milieux d'affaires, de la finance et de l'industrie montréalais<sup>265</sup>. Dans une société encore rurale et une province riche en matières premières comme le Québec, la réciprocité semble faire l'unanimité. Même Henri Bourassa, pourtant désireux de frapper les libéraux aussi souvent qu'il le peut, refuse de s'associer à des groupes anti-réciprocité:

---

263: *Les Débats*, session 1902, vol.I, p.2418.

264: *Ibid.*, p.2418-2419.

265: Paul Stevens, *op. cit.*, p.2.

I do not think you quite catch the real situation in Quebec, for the main fight here is not on reciprocity but on imperialism. Far from being in the same "opposition waggon", as you call it, with Sifton, Sam Hughes and Sproule, we have stopped the most frantic appeals of the Anti-Reciprocity League. Moreover, we, and we alone, have cut short Sifton's campaign in Quebec.

The more I study the question, the less I can bring myself to think that reciprocity has the importance which its ardent supporters like you think, or its strong opponents believe<sup>266</sup>.

Mais ailleurs au pays, particulièrement en Ontario, bastion de l'industrie canadienne, une opposition s'organise. Elle vient d'abord de certains gros industriels libéraux, qui se sentent trahis par le gouvernement Laurier. Ce mouvement prend de l'ampleur rapidement:

Dès février 1911, dix-huit personnalités connues du monde des affaires de Toronto, sympathisants libéraux pour la plupart, publient un manifeste où elles dénoncent la réciprocité et prétendent qu'elle favoriserait un affaiblissement des liens impériaux. L'ancien ministre libéral, Clifford Sifton, qui avait démissionné du cabinet sur la question des écoles confessionnelles en Alberta et en Saskatchewan en 1905, élève la voix contre la réciprocité; il organisera en grande partie la campagne conservatrice<sup>267</sup>.

La campagne anti-réciprocité en Ontario prend rapidement une tournure impérialiste, parlant de réciprocité comme d'une annexion aux États-Unis:

Déguisant leurs intérêts économiques sous des dehors de patriotisme, les adversaires de la réciprocité déclaraient qu'elle vendait le pays aux Américains et que, comme la politique navale, elle montrait clairement que les libéraux et leur chef canadiens-français [sic] trahissaient les intérêts du Canada et de l'Empire<sup>268</sup>.

Devant cette importante levée de boucliers contre le projet de réciprocité commerciale avec les États-Unis, Laurier se voit contraint à dissoudre le Parlement prématurément le 29 juillet 1911 afin de consulter le peuple sur la question. L'élection doit avoir lieu le 21 septembre.

---

266: ANC, fonds Henri Bourassa, vol.17, p.487, Henri Bourassa à E.W. Thomson, 5 août 1911.  
267: Richard Jones, *Vers une hégémonie libérale...*, p.100-101.  
268: Ramsay Cook, *Le Canada...*, p.162.

La bataille s'annonce difficile pour les libéraux, car le parti n'est plus ce qu'il était. Il est vieux et fatigué, il manque de vigueur et les conservateurs, impatients de gagner, l'attaquent constamment<sup>269</sup>. Les organisations provinciales sont affaiblies: La Nouvelle-Écosse est bien tenue par Fielding, l'Alberta et la Saskatchewan ont gardé leur penchant libéral, mais l'organisation en Ontario se meurt, devenue presque inexistante<sup>270</sup>, et l'opposition à la réciprocité y est féroce. Au Québec, le cas est autre: c'est la question de la marine qui prime encore, forcée par les nationalistes:

Il ne fait pas de doute que la réciprocité est la question la plus discutée dans cette campagne [...] Au Québec, les partisans de Laurier voudraient bien que la campagne se limitât à cette seule question, et s'ils abordent quand même l'affaire de la marine, c'est que le succès apparent de la propagande électorale des nationalistes les oblige à répondre<sup>271</sup>.

Pendant l'absence de Laurier au début de l'été 1911, ses ministres préparent le terrain dans leur province respective. Ainsi, avec l'effacement progressif de Louis-Philippe Brodeur pour des raisons de santé, Lemieux met la machine libérale en marche pour l'été afin de défendre Laurier et ses deux gros dossiers que sont la réciprocité et la marine<sup>272</sup>. Il prend les commandes non seulement comme organisateur provincial, mais comme principal acteur de cette campagne, comme le prouve une affiche électorale de C.A. Wilson, député libéral de Laval, où ce dernier partage la vedette avec Laurier et Lemieux<sup>273</sup>. Ainsi l'été, avant et après le déclenchement des élections, devient une longue confrontation entre Lemieux et Bourassa.

Les nationalistes sont les plus agressifs et ne manquent pas Lemieux dans leurs attaques. Elles sont presque toutes personnelles, tournant autour de deux thèmes:

---

269: Ibid., p.163.

270: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, Canada 1896-1921..., p.184.

271: Richard Jones, *op. cit.*, p.107.

272: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.96.

273: ACUTR, fonds Rodolphe Lemieux, p.99.

Lemieux est servile et Lemieux est prétentieux. Voici comment Le Devoir le présente:

**LES QUATRE LEMIEUX**  
**Ou Rodolphe à quatre faces**  
**L'INDÉPENDANT**

"Nous, les membres du club National **DÉSAPPROUVONS TOUTE POLITIQUE TENDANT À NOUS aliéner les sympathies américaines** au moment où l'opinion publique réclame énergiquement l'établissement de relations commerciales plus étroites entre les États-Unis et le Canada;

Que tout en professant une admiration sincère pour le système constitutionnel anglais, les membres de ce club *appellent de leurs vœux et désirent obtenir par tous les moyens constitutionnels, L'INDÉPENDANCE* de notre pays et l'émancipation complète de toutes les attaches européennes.

Après les discours prononcés par MM. Lemieux, Larochelle et Schaffers, la résolution a **ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**".

Résolution votée par le club National le 21 février 1890, sur la proposition de M. Rodolphe Lemieux.

**L'AUTONOMISTE**

"Permettez-moi cependant d'exprimer mon étonnement de ce que les délégués des Chambres de Commerce du Canada, et de la province de Québec en particulier, aient cru devoir appuyer une résolution qui affirme **UN PRINCIPE ABSOLUMENT FAUX**, à savoir: **L'OBLIGATION POUR LES COLONIES DE PARTICIPER À LA DÉFENSE DE L'EMPIRE.**"

**L'IMPÉRIALISTE**

**NOUS VOULONS AIDER À LA MÉTROPOLE EN CAS DE DANGER**; pour rien au monde voudrions-nous qu'elle fut écrasée [sic] et amoindrie. (M. Rodolphe Lemieux à l'Assomption, 8 juin 1911.)

**LE TRAITRE**

**M. A. LAVERGNE:** Supposant qu'il n'y a pas de traité garantissant l'usage de la langue française dans les territoires du Nord-Ouest - ce que je n'admets pas - le parlement fédéral n'aurait-il pas le droit de rendre la langue française langue officielle dans les territoires du Nord-Ouest?

**M. LEMIEUX:** Le Parlement est souverain. Il a le droit de faire tout ce qu'il veut. Mais il faut que nous agissions en hommes de bon sens et non pas comme les enfants qui demandent la lune. Nous devons demander nos droits et rien de plus que nos droits, et mon honorable ami ne devrait pas réclamer de privilèges spéciaux lorsqu'ils ne sont pas garantis par la constitution.



(Extrait du discours prononcé par M. Rodolphe Lemieux sur la motion de M. Monk demandant la reconnaissance officielle de la langue française dans les nouvelles paroisses de l'Ouest. Colonnes 8750 et suivantes, Débats de 1905.)<sup>274</sup>.

Mais c'est vraiment dans l'éditorial du 27 juin que Bourassa vide son sac. Intitulé «M. Rodolphe Lemieux: Les dessous d'une âme vile», l'éditorial se veut le coup fatal que Bourassa voudrait bien assener à son rival. D'abord, Bourassa nie avoir demandé un poste en 1904, comme l'affirme Lemieux, mais avoue avoir demandé de lui réserver l'emploi de maître de poste à Montréal au cas où il quitterait la politique après les élections. Puis, il s'en prend à Lemieux et à ses méthodes d'attaque contre ses adversaires, lui en particulier: «Sous dix masques différents - Ajax, St-Denis, A.J., etc. - tantôt dans la *Vigie*, tantôt dans le *Canada*, Lemieux s'est embusqué maintes fois depuis trois ans pour me tirer dans le dos des flèches qu'il trempe dans le venin de ses rancunes de valet»<sup>275</sup>. Encore une fois, Bourassa compare Lemieux à un valet parce qu'il suit la ligne de parti.

Cette guerre verbale se poursuit ainsi une bonne partie de l'été, alors que Lemieux participe à au moins 17 assemblées publiques entre le 29 mai et la fin juillet, en plus de continuer à écrire des pamphlets et de coordonner le travail des forces libérales dans la province de Québec.

Mais ce que veulent les nationalistes, c'est une confrontation entre leurs champions (Bourassa et Lavergne) et Lemieux. Ils pourront ainsi régler leurs comptes et montrer que leur clan est capable de rivaliser avec le pompeux Rodolphe. C'est Armand Lavergne qui passe le premier à l'attaque avec un article intitulé: «À son Excellence M. Rodolphe Lemieux, ministre des postes» dans Le Devoir du 13 juillet. Il y invite officiellement Lemieux à venir les affronter où et quand il le voudra:

---

274: *Le Devoir*, 15 juin 1911, p.1. Les majuscules et les italiques font partie du texte qui est originellement réparti sur quatre colonnes.

275: *Ibid.*, 27 juin 1911, p.1.

Rencontrons-nous donc; je vous laisse le choix du lieu, de l'heure et du jour: à Gaspé, à Saint-Roch de Québec, à la Rivière-du-Loup. Ce que je vous demande, c'est de m'avertir deux jours d'avance, afin que je puisse remettre mes autres engagements.

Tout est à votre avantage: vous êtes tout, je ne suis rien. Ministre, éloquent, riche, puissant, vous avez à votre disposition une flotte, l'armée, l'argent, les fonctionnaires et tous les pensionnaires ou affamés des différentes auges où vous présidez. Je n'ai nulle de ces choses à ma disposition; je ne suis qu'une voix, mais une voix libre, qui, ne s'étant jamais vendue, vous parlera le langage de votre jeunesse.

Car ces idées que je défends, furent les vôtres, monsieur; vous combattiez pour elles autrefois... Oh! pas pour rien, sans doute, à cinquante piastres par discours.

C'était le bon temps, le temps de l'enthousiasme, de l'indépendance, de la jeunesse, du sacrifice pour le parti, tout en commençant votre fortune<sup>276</sup>.

Devant le manque de réaction de Lemieux à l'article de Lavergne, Le Devoir lance une souscription nationale pour recueillir des fonds dans le but d'attirer Lemieux vers une assemblée contradictoire en le payant<sup>277</sup>. Les nationalistes ont sans doute voulu piquer l'orgueil de Lemieux au maximum, assez pour lui faire accepter de les rencontrer. La souscription ne fut pas un grand succès: le journal a recueilli 7,65\$ entre le 17 et le 25 juillet. L'argent a servi à organiser un concours littéraire ayant comme sujet la manie de Lemieux de refuser la confrontation. Encore là, succès mitigé.

Lemieux n'a rien à gagner à se confronter aux nationalistes, et il le sait. Pour le moment, le vent est chez les adversaires, et le climat est tel que toute confrontation publique ne peut que se conclure en un échec sanglant pour les libéraux. Ce sont ces échecs qu'il faut éviter le plus possible puisque les libéraux savent que les élections sont proches, très proches. Le rôle de Lemieux est donc

---

276: Ibid., 13 juillet 1911, p.1. Lavergne termine son article par ce post-scriptum: «Par ces temps de chaleur, vous nous avez dit à Québec, que vous aviez craint la foudre, mais qu'un savant vous avait appris qu'il n'y avait qu'un seul arbre sur lequel elle ne tombait jamais, sur le laurier. Elle ne tombe pas non plus sur le pissenlit, venez sans crainte vous êtes en sûreté».

277: Ibid., 17 juillet 1911, p.1.

de prendre les coups, sans perdre la face. C'est la seule façon pour le Parti libéral de bien combattre les nationalistes.

Mais les nationalistes le talonnent et organisent, partout où le ministre va, des assemblées nationalistes soit le jour même, soit dans les jours suivants. Et ce qui pourrait être vu comme de simples coïncidences de campagne électorale n'ont vraiment rien à voir avec le hasard. Ainsi, D.-O. Laspérance écrit à Bourassa pour organiser une assemblée contradictoire le 16 juillet à Rivière-du-Loup puisque Lemieux y sera, même s'il préférerait tenir une assemblée nationaliste la semaine suivante<sup>278</sup>. Wilfrid Laliberté, de Victoriaville, demande à Bourassa de tenir une assemblée dans cette ville car Lemieux vient d'y passer<sup>279</sup>. Bourassa lui-même donne la preuve de la recherche de la confrontation en écrivant à un partisan de Bagot qui l'invite à prendre part à une assemblée contradictoire à Saint-Hyacinthe le 13 août. Bourassa doit refuser car il sera à Charlesbourg ce soir là, «à moins que M. Lemieux ne figure au programme»<sup>280</sup>.

Voilà justement l'occasion qui se présente: Lemieux sera présent à Saint-Hyacinthe le 13 août. Dès que la nouvelle est connue, Bourassa et Lavergne préparent leur coup:

Vous avez sans doute lu dans le Canada de ce matin, écrit Bourassa à Lavergne, la nouvelle de la venue de Lemieux à Saint-Hyacinthe. Il a cru évidemment que nous serions retenus à [sic] Beauce ou à Charlesbourg.

[...]

Il est impossible que nous n'allions pas tous deux le rencontrer<sup>281</sup>.

Bourassa fait donc annuler l'assemblée nationaliste prévue à Charlesbourg pour amener ses forces avec lui à Saint-Hyacinthe pour rencontrer leur principal

---

278: ANC, fonds Henri Bourassa, vol.17, p.394, D.-O. Laspérance à Henri Bourassa, 28 juin 1911.

279: Ibid., p.399, Wilfrid Laliberté à Henri Bourassa, 5 juillet 1911.

280: Ibid., p.408, Henri Bourassa à Victor Sylvestre, 5 août 1911.

281: ANC, fonds Armand Lavergne et famille, vol.1, Henri Bourassa à Armand Lavergne, 8 août 1911.

adversaire. Bourassa est pleinement conscient de l'importance de cette assemblée pour la politique des nationalistes; il veut se «reposer un peu avant le combat des taureaux. C'est une sale besogne, mais une besogne nécessaire: faisons la \_\_ [sic] aux petits oignons!»<sup>282</sup>.

C'est ainsi que, le 13 août 1911, se retrouvent à Saint-Hyacinthe Rodolphe Lemieux, Henri-Séverin Béland et Oscar Gladu du côté libéral, et Henri Bourassa et Armand Lavergne pour les nationalistes. Le Devoir et les journaux libéraux font grand état de cette rencontre qui suscite beaucoup d'intérêt. Saint-Hyacinthe devient un centre d'attraction irrésistible pour les partisans des deux clans. Des trains spéciaux sont mis à la disposition de ceux qui, à partir de Montréal, de Québec ou d'ailleurs, veulent assister à la confrontation. Cet engouement fait l'objet de commentaires particuliers, comme celui de La Presse sur les faits à retenir de la journée:

Et d'abord ce fut le mouvement du flot humain qui fut poussé par les convois de chemins de fer, réguliers et spéciaux, vers la ville de Saint-Hyacinthe.

A toutes les gares terminus et intermédiaires, des foules envahissantes se pressaient, se ruèrent dans les wagons alignés en une interminable file. Des milliers de personnes y trouvèrent place; un nombre presque égal [sic] en fut exclu et cela au grand regret de tous<sup>283</sup>.

Ce ras-de-marée humain amène 30 000 personnes devant l'estrade sur laquelle doit avoir lieu le débat; 30 000 personnes dans un village d'à peine 9000 âmes. Cette situation est tout-à-fait inhabituelle pour le village, ce qui crée un climat très particulier:

The scene was a lively one and the hotels and tradesmen reaped quite a harvest, eatables running short and after the meeting it was impossible to even get bread in some of the hotels, and naturally drinkables were at a premium [il fait très chaud cette journée-là]. Ginger beer was sold on the ground at 15 cents a bottle, while 5 and

---

282: Ibid

283: La Presse, 14 août 1911, p.2.

even 10 cents were charged for a glass of milk or water. As the heat was intense all the visitors had to pay up or do without<sup>284</sup>.

À 14 h 30, à l'arrivée des libéraux, on se rend déjà compte de la tension chez le ministre Lemieux et son adversaire Bourassa. Alors que Béland salue amicalement ses adversaires, Lemieux et Bourassa se tournent volontairement le dos<sup>285</sup>. Le Devoir, sans doute pour mieux ridiculiser le député de Gaspé, va jusqu'à féliciter Béland de son attitude, contrairement à celle de Lemieux: «Le contraste était frappant, entre M. Béland, digne, affable et poli, et son collègue Rodolphe, enragé, la figure pâle de colère, les poings crispés, et qui parlait comme une harengère des halles»<sup>286</sup>.

Puis, l'assemblée débute. C'est le Parti libéral qui a le droit de commencer et de terminer, puisqu'il s'agit d'une assemblée libérale où les nationalistes se sont imposés. Rodolphe Lemieux prend le premier la parole en tant que nouveau ministre de la Marine et des Pêcheries et ministre du Service de la marine. En effet, le 11 août, Lemieux est devenu le ministre responsable de l'épineux dossier de la marine nationale suite à la démission du ministre Brodeur pour des raisons de santé. Lemieux hérite également, et de façon officielle, d'organisateur libéral pour la province de Québec. Ce mini remaniement permet à Henri-Sévérin Béland, député de Beauce, ami de Lemieux et son partenaire à l'assemblée de Saint-Hyacinthe, d'entrer au cabinet comme ministre des Postes<sup>287</sup>.

Non seulement Laurier a-t-il confié à Lemieux la tâche de combattre les nationalistes sur ce dossier de la marine, encore vient-il de lui donner le titre officiel. Il est dorénavant le numéro deux du parti au Québec, seul derrière Laurier.

---

284: The Quebec Chronicle, 14 août 1911, p.1.

285: La Patrie, 14 août 1911, p.1.

286: Le Devoir, 14 août 1911, p.1.

287: En fait, sa nomination ne sera officielle que le 19 août, mais tous savent qu'il sera nommé.

Responsable du dossier le plus difficile pour les libéraux au Québec, c'est un Lemieux arrivé au sommet de sa carrière qui harangue la foule.

Dès les premiers mots, Lemieux place bien cette assemblée. Ainsi, il remercie la foule d'être venue de partout au Québec «entendre les choses que j'ai à dire aux chefs de la bande nationaliste qui me vilipendent, m'injurient et m'insultent depuis des mois»<sup>288</sup>. L'assemblée en est donc une de règlement de compte entre Lemieux et les nationalistes.

Les chefs nationalistes, poursuit-il, ont répété sans cesse que je n'oserais pas venir ici m'expliquer avec eux devant vous. Eh bien! messieurs me voilà et nous allons voir si j'ai peur et surtout [si] j'ai peur de dire à ces professionnels de la déclaration du mensonge et de l'odieuse calomnie ce que je pense d'eux et ce qu'avec moi pensent beaucoup de bons et d'honnêtes libéraux<sup>289</sup>.

Avec une telle introduction, il est à prévoir que l'assemblée ne sera pas un simple échange d'idées, mais qu'elle sera très houleuse et remplie d'émotions de toutes sortes. D'ailleurs, le premier incident vient très rapidement lorsque Armand Lavergne, pendant une lancée où le ministre attaque Bourassa, fait des signes pour attiser les réactions de ses partisans dans la foule. Lemieux lui ordonne aussitôt de reprendre sa place derrière et, devant l'inertie de Lavergne, lui place le poing près du visage pour l'intimider<sup>290</sup>. Lavergne fait son travail à merveille: Lemieux perd son calme légendaire et entre dans le jeu des nationalistes qui veulent le montrer comme un homme indigne de confiance.

Puis, le ministre tente de couper l'herbe sous le pied des nationalistes en forçant la discussion sur la réciprocité, plutôt que sur la marine. Selon lui, «[...] les élections se font par la faute des conservateurs et se font sur la question de réciprocité»<sup>291</sup>. Il fait donc l'historique de cette entente en mettant en valeur les

288: La Presse, 14 août 1911, p.1.

289: Ibid., p.1-2.

290: Ibid., p.2.

291: Ibid.

avantages d'un tel traité pour le Québec et le Canada. Il accuse Bourassa de s'y opposer, alors que la province entière y est favorable et lui reproche ses contradictions avec des déclarations antérieures:

M. Bourassa, notre adversaire dans la présente lutte à [sic] déclaré l'autre jour aux Trois-Rivières, que la question de la réciprocité n'est pas la question primordiale dans le présent combat. [...] L'an dernier il publiait sur cette question une conférence. Dans ce livret il disait que la réciprocité était le moyen le plus sûr de détruire l'impérialisme, et que c'était là la seule raison pour laquelle il la verrait adopter avec bonheur<sup>292</sup>.

Alors, pourquoi s'y opposer aujourd'hui? Le dossier de la réciprocité représente la majorité du discours de Lemieux.

Mais il ne peut passer sous silence le dossier de la marine alors qu'il insiste sur l'étrange alliance entre les conservateurs et les nationalistes puisque ces deux groupes ont des discours opposés: «Tandis que M. Borden insulte à [sic] Laurier parce que sa marine n'est pas assez impériale, tandis que M. Bourassa prétend qu'elle l'est de [sic] trop»<sup>293</sup>. C'est alors que Bourassa passe outre les règles des assemblée contradictoires et interrompt Lemieux, ce qui, encore une fois, met le ministre hors de lui. Il profère les mêmes menaces à Bourassa qu'à Lavergne, ce qui fait sursauter la foule. Lorsque cette dernière se rapproche de l'estrade pour ne pas manquer ce qui promet d'être un combat en règle, les premiers rangs se voient écrasés sur l'estrade. Une partie de celle-ci s'effondre, emportant certains journalistes et dignitaires<sup>294</sup>, dont le père du ministre<sup>295</sup>. Une fois le calme revenu, Lemieux termine son discours en proposant trois hourras pour Laurier<sup>296</sup>.

Henri Bourassa prend alors la parole, fier de son ami Lavergne qui a réussi à faire perdre son calme à Lemieux. Bourassa débute son discours: «Vous êtes peut-être

---

292: La Patrie, 14 août 1911, p.2.

293: La Presse, 14 août 1911, p.2.

294: Ibid.

295: La Patrie, 14 août 1911, p.1.

296: La Presse, 14 août 1911, p.2.

étonnés, messieurs, qu'un crétin, un raté, un castor puisse ainsi mettre en colère, faire sortir de sa peau un homme de l'importance sociale de M. Lemieux»<sup>297</sup>.

Il passe assez rapidement à la question de la réciprocité. Il nie être contre l'accord, affirmant qu'il a refusé de publier dans Le Devoir un manifeste anti-réciprocité<sup>298</sup>.

Mais il décèle une intention derrière ce dossier qu'il dénonce:

[...] M. Laurier et ses collègues ont amené la question de la réciprocité devant le peuple du pays pour faire oublier la question de la marine.

Je répète encore à la barbe du nouveau ministre de la marine que dans les élections actuelles, la grande question, celle qui doit primer toutes les autres, c'est celle de la marine. Pourquoi?

[...]

Discutée dès la prochaine session, la réciprocité sera rejetée ou adoptée, tandis que la marine occupera chaque session du parlement<sup>299</sup>.

Bourassa traite ainsi des dangers de la loi de la marine comme un premier pas vers l'impérialisme ouvert. Après quoi, il lit la lettre que Lemieux lui a fait parvenir en 1903 au sujet de la Ligue nationaliste avant d'ajouter que la marine, à moyen terme, signifie la conscription au Canada<sup>300</sup>. Après avoir réaffirmé son admiration pour Laurier, Bourassa termine en demandant aux électeurs de toujours garder en mémoire que c'est une élection sur la marine dont il s'agit.

Vient ensuite Béland, le nouveau ministre des Postes du Canada. Les remous causés par le discours de Bourassa ne se sont pas encore calmés, de sorte que Béland a du mal à se faire entendre au début<sup>301</sup>. Béland ridiculise Bourassa et son idée fixe de marine: «Quand on parle de réciprocité à M. Bourassa, il répond: marine. Pour lui la prospérité de nos campagnes ne compte pas, il se borne à tous

---

297: Ibid.

298: Ibid.

299: Ibid.

300: La Patrie, 14 août 1911, p.2.

301: La Presse, 14 août 1911, p.2.



les arguments à répondre: marine. On dirait un enfant ou un oiseau savant qui ne sait pas dire autre chose»<sup>302</sup>.

Puis, il passe à l'attaque contre Armand Lavergne, le ridiculisant en le traitant de bon enfant qui veut se faire prendre pour un adulte sévère:

J'en viens à Armand, qui est dans le fond un bon petit garçon. Quand on a cité M. Bourassa, il faut le citer après, sans ça, il ne serait pas content et ça me ferait de la peine. C'est un bon garçon Armand, un bon petit garçon. Il ne dit pas toujours la même chose, il ne comprend pas toujours ce qu'il dit, mais ça ne fait rien c'est un bon petit garçon<sup>303</sup>.

Béland termine en lançant un appel aux électeurs pour reporter Laurier au pouvoir: «Je vous demande messieurs, de vous rallier autour de celui qui donnera au pays la paix, la sécurité et la prospérité dont il a besoin pour grandir dans le monde»<sup>304</sup>.

L'orateur suivant est Armand Lavergne, qui ne semble pas du tout disposé à jouer au «bon petit garçon». Provocateur-né, il est déjà celui qui a permis la colère de Lemieux. Il ne rate pas son coup encore cette fois.

Lavergne s'attaque tout de suite aux libéraux et à certains scandales qu'il a dénichés, dont un le touche de près:

Il y a huit jours, si j'avais voulu me vendre et devenir un ministériel sous les ordres de M. Rodolphe Lemieux, mon père aurait été nommé juge en chef de la Cour d'Appel. Ce poste, qui était occupé par le juge Jetté, a été confié au juge Archambault. Si j'avais voulu cesser la lutte que je fais pour les principes que vous connaissez, mon père l'occuperait aujourd'hui, mais je n'ai pas voulu salir ses cheveux blancs et je n'ai pas voulu trahir l'honneur de ma famille<sup>305</sup>.

---

302: Ibid.

303: Ibid.

304: Ibid.

305: La Patrie, 14 août 1911, p.11.

À ces mots, Lemieux se lève et demande à Lavergne des preuves. Ce dernier se contente de dire qu'il les donnera plus tard. Les deux hommes, encore une fois, passent près d'en venir aux coups<sup>306</sup>.

Lavergne poursuit sa campagne de salissage. Il attaque Lemieux sur sa position dans le dossier des écoles des nouvelles provinces de 1905:

Traître, vous avez renié la langue de votre mère! Messieurs, voici l'homme qui a demandé à la majorité anglaise, qui en rougissait pour lui, de sacrifier la langue française dans l'Ouest, en disant qu'il y avait là plus de Doukhobors que de Canadiens-français [sic]<sup>307</sup>.

Finalement, Oscar Gladu, dernier orateur, tente de prendre la parole pour les libéraux. Il veut parler contre les abus de violence verbale des nationalistes, mais en vain. Peu de gens peuvent l'entendre puisque le tumulte est grand à la suite du discours de Lavergne: les libéraux le huent toujours et les nationalistes quittent déjà les lieux dans un grand chahut. Lorsque Gladu termine son discours, les libéraux quittent à leur tour. L'assemblée de Saint-Hyacinthe est terminée; elle a duré 3 heures et 45 minutes<sup>308</sup>. «The assemblée [sic] at Ste. Hyacinthe on August 13 was the largest and bitterest of these meetings in 1911 and set the tone for many which followed in the course of the campaign»<sup>309</sup>. En plus d'être l'assemblée la plus importante de cette élection, elle est une des plus grandioses de l'histoire politique du Québec, tant par son impact que par l'agressivité déployée par les participants.

Qui ressort vainqueur de Saint-Hyacinthe? Il est très difficile de donner une réponse ferme à cette question. Mais il faut donner un avantage certain aux nationalistes pour les raisons suivantes. D'abord, les libéraux n'avaient rien à gagner dans une telle confrontation, et ils ne l'ont acceptée que parce qu'ils ne

---

306: *Ibid.*

307: *Ibid.*

308: *L'Action sociale catholique*, 14 août 1911, p.5.

309: Paul Stevens, *The 1911 General Election...*, p.147.

pouvaient plus reculer. De plus, l'attitude agressive de Lemieux nous montre bien qu'il craint cette confrontation, qu'il sent qu'il a tout à perdre. Finalement, la presse conservatrice-nationaliste est de loin celle qui fait le plus de bruit après l'assemblée, ce qui est un signe que les nationalistes en sont plus fiers que les libéraux: Le Canada coupe court aux discours tandis que Le Soleil, malgré un titre ronflant: «Ils ont eu leur leçon», ne consacre que 2½ colonnes à l'assemblée, contrairement aux trois pages de Devoir. Les nationalistes sont très fiers de cette assemblée et propagent partout l'image de vainqueurs.

Fiers d'avoir pu neutraliser le plus important ministre de Laurier, ils ne cessent pas pour autant de rechercher la confrontation avec Lemieux. Ce dernier se fait offrir, le 22 août, la candidature dans Rouville. Il accepte, sans doute pour sécuriser un autre comté pour les libéraux qui sentent la soupe chaude<sup>310</sup>. Le candidat des nationalistes dans ce comté, le docteur Dubreuil, demande immédiatement l'aide de Bourassa dans ce comté, sa seule chance de battre Lemieux<sup>311</sup>. De même, Émile Léonard insiste auprès de Bourassa pour qu'il vienne tenir une assemblée à Longue-Pointe le même soir que celle de Lemieux<sup>312</sup>.

Une fois l'assemblée de Saint-Hyacinthe passée, les attaques des nationalistes se poursuivent contre Rodolphe Lemieux. Contre lui, on publie de plus en plus de poèmes<sup>313</sup> et d'autres textes ridiculisant le ministre de la Marine. Celui-ci, que la campagne ne ménage pas, continue inlassablement à participer au plus grand nombre d'assemblées possible, incluant celle de Saint-Jérôme du 24 août alors que, victime d'une laryngite, il insiste pour prendre la parole<sup>314</sup>, ce qui le confirme parmi les orateurs essentiels aux libéraux, parmi ceux qui peuvent encore renverser la vapeur.

---

310: Il est intéressant de noter que Lemieux se fait offrir la candidature également dans Saint-Jacques et dans Soulanges. Des raisons stratégiques l'amènent sans doute à choisir Rouville.

311: ANC, fonds Henri Bourassa, vol.17, p.518, H. Dubreuil à Henri Bourassa, 7 septembre 1911.

312: Ibid., p.527, Émile Léonard à Henri Bourassa, 19 septembre 1911.

313: L'Événement, 14 août 1911, p.6.

314: Le Canada, 25 août 1911, p.1.

À la fin de la campagne électorale, Le Devoir publie une dernière parodie sur Lemieux, «Rodolphe rêve», où on montre un rêve du ministre se voyant premier ministre<sup>315</sup>. Mais ce que les nationalistes montrent comme un rêve pour Rodolphe est un véritable cauchemar. Les élections du 21 septembre confirment ce que les libéraux savaient déjà: ils sont chassés du pouvoir avec seulement 87 sièges contre 134 pour les conservateurs.

On a traditionnellement donné beaucoup d'importance à la performance des conservateurs-nationalistes qui remportent, selon le décompte de l'historien Réal Bélanger<sup>316</sup>, 17 des 27 sièges de l'opposition au Québec<sup>317</sup>. Mais ce n'est pas assez pour pouvoir exercer un contrôle sur le nouveau gouvernement Borden qui, avec ou sans eux, est assuré d'une majorité aux Communes<sup>318</sup>. Comme le souligne Richard Jones: «Certes, Laurier aurait pu être battu sans la marine et sans Bourassa et, cette fois, même un Québec solidement libéral n'aurait pu le sauver»<sup>319</sup>.

Il faut donc noter que ce n'est pas au Québec que le gouvernement Laurier a été le plus atteint puisqu'il n'y perd que 16 sièges. C'est en Ontario que la chute est la plus importante. Alors que les libéraux n'étaient déjà pas forts dans cette province, ils perdent 24 sièges aux mains des conservateurs. Le pouvoir industriel a bien fait son travail pour enrayer le projet de réciprocité.

En fait, le Canada dont Laurier avait pris les commandes en 1896 n'a rien à voir avec celui de 1911. C'est une société qui connaît une expansion démographique spectaculaire et une urbanisation très rapide. C'est également une nation qui se

315: Le Devoir, 20 septembre 1911, p.1.

316: Réal Bélanger, L'impossible défi..., p.111.

317: Les 27 sièges aux adversaires représentent un recul de 16 sièges par rapport aux élections de 1908 pour les libéraux. En tenant compte du fait que les nationalistes ont pris 17 sièges aux libéraux, on peut se demander si l'opposition des milieux d'affaires montréalais à la réciprocité, identifié par Paul Stevens, a vraiment eu des effets sur le résultat final.

318: Réal Bélanger, op. cit., p.112.

319: Richard Jones, Vers une hégémonie libérale, p.117.

voit de plus en plus comme un pays autonome et de moins en moins comme une simple colonie. L'économie a pris également une expansion considérable. Alors, il faut conclure, avec l'historien Réal Bélanger, que:

Laurier, semble-t-il, n'a pas su répondre adéquatement aux demandes de cette société en transition. La réponse du chef libéral [en ce qui concerne les nouveaux besoins du Canada], en définitive, fut une réponse puisée dans les vieilles politiques du parti: la réciprocité avec les États-Unis. Ce nouveau Canada ne pouvait tout simplement plus se satisfaire d'une panacée du passé et il s'est donné à Borden. Dans le fond, c'est le libéralisme de Laurier que les Canadiens ont rejeté [...] <sup>320</sup>.

Rodolphe Lemieux, quant à lui, est élu dans Rouville. Mais la nouvelle la plus décourageante pour ce pilier du parti survient lors de l'élection dans Gaspé, tenue quelques jours plus tard, alors qu'il est défait dans la circonscription qu'il affectionne tant. Sans doute que les électeurs, au courant des résultats nationaux, ont préféré un député du pouvoir que de l'opposition. Mais Lemieux, bien que déçu, n'en gardera pas rigueur aux gens de Gaspé.

Comment l'organisateur libéral qu'est Lemieux explique-t-il la défaite? Quelques semaines après cette défaite, Lemieux prend la parole au Club libéral Saint-Louis. Abattu par la défaite qui prend une dimension personnelle en ce qui concerne les résultats au Québec, Lemieux se doit de rappeler les troupes pour le nouveau combat qui débute pour le Parti libéral.

Le parti libéral a été vaincu le 21 septembre, [...] mais il est loin d'être abattu ou découragé.

[...]

La tâche du parti libéral, sa tâche de demain, de toujours, c'est de préparer la voie aux réformes, c'est de creuser les sillons du progrès, c'est d'assurer à tous les bienfaits de la liberté, c'est de faire prévaloir en toutes choses les idées de justice et de tolérance. C'est là la tâche glorieuse du libéralisme britannique dont nous nous réclamons, nous libéraux canadiens <sup>321</sup>.

---

320: Réal Bélanger, *op. cit.*, p.115.

321: *Le Canada*, 2 novembre 1911, p.8.

Malheureusement pour Lemieux, et comme il aurait dû le constater avec son chef, le libéralisme avait évolué partout, sauf au Canada: «the individualistic Gladstonian liberalism to which Laurier owed allegiance had already passed into the collectivist liberalism of Lloyd George»<sup>322</sup>. Par la suite, Lemieux pointe les raisons qu'il juge avoir mené à la perte de pouvoir des libéraux. D'abord, le gouvernement a été vaincu sur la question de la réciprocité, qui a été mal jugée par la population qui l'a souvent confondue en Ontario avec de l'annexionnisme. Mais ce n'est pas tout:

Il faut aussi rechercher ailleurs les causes de la débâcle dans Ontario. J'ai lu et relu certaines brochures distribuées un peu partout dans la grande province anglaise et protestante. Dans ces brochures, l'on a chauffé à blanc le fanatisme religieux, de nos frères séparés<sup>323</sup>.

Il faut bien se douter que Lemieux va expliquer une partie de la défaite libérale par la campagne contre la loi de la marine de guerre. Lemieux regrette la double campagne faite contre la loi qui a été combattue parce qu'à la fois trop et pas assez impérialiste.

Finalement, Lemieux pose les balises autour desquelles la nouvelle opposition de Sa Majesté entend pourchasser le nouveau gouvernement. Misant sur le fait que certains candidats nationalistes du Québec ont finalement fait le jeu du Parti conservateur en entrant dans le cabinet, Lemieux attaque:

La province de Québec sait maintenant comment en un vil plomb l'or pur s'est changé. Ceux qui le [Borden] répudiaient hier, MM. Monk, Nantel et Pelletier, ont accepté de lui et avec empressement les portefeuilles qu'ils avaient mine de dédaigner la veille des élections<sup>324</sup>.

C'est sur ce point que Lemieux entend frapper l'alliance conservateurs-nationalistes au Parlement: sur l'impossibilité de l'alliance impure.

---

322: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *Canada 1896-1921...*, p.198.

323: *Le Canada*, 2 novembre 1911, p.8.

324: *Ibid.*, p.2.

Pendant les élections de 1911, Lemieux s'est porté à la défense de son chef et de la politique du Parti libéral. Il a été la figure de proue du navire libéral pour le Québec, devant faire face quotidiennement aux attaques virulentes des nationalistes. Comme un roc, il a su faire face à l'adversité; comme un homme de parti, il a su défendre les idées de son parti et la personne de son chef.

\* \* \* \* \*

Entre 1902 et 1911, nous avons assisté à un cheminement exceptionnel. Peu de gens connaissent une évolution aussi rapide et importante. C'est, sans nul doute, grâce à ses talents et à ses qualifications que Lemieux parvient, en 1911, à combler aussi rapidement ses ambitions en devenant le principal ministre de Wilfrid Laurier au Québec. Mais sa dévotion à son chef et à son parti, sa capacité d'adaptation aux différentes situations amenées par l'exercice du pouvoir, bref, ses qualités d'homme de parti, y sont certainement pour beaucoup.

Nous avons vu comment cet homme, une fois au pouvoir, se met au service de son parti. Il prend position sur les dossiers touchant le gouvernement, cette position étant invariablement celle de son chef, même s'il doit revenir sur des déclarations ou des positions antérieures. Il défend ensuite ces positions à travers la province sans ménagement.

Ce dévouement amène le député vers les sommets du parti. Malgré le fait qu'il aimerait gravir les échelons plus vite, et même s'il le mentionne en privé, il ne se décourage pas. Patiemment, il attend que son tour vienne. Lorsque son tour arrive, il doit rapidement démontrer un grand dévouement à sa tâche de même que beaucoup de capacité personnelles.

Les preuves de Lemieux sont vite faites, ce qui lui permet de devenir ministre à l'âge de 39 ans. C'est une très grande récompense comme une très grande responsabilité, c'est-à-dire que les services qu'il a rendus au parti sont tels qu'il a accès aux récompenses les plus importantes, mais aussi aux postes les plus difficiles. Devenir ministre fait d'un député un décideur, un de ceux qui forment les politiques du parti et qui le représentent auprès de la population. Un ministre devient, par le fait même, responsable des organisations de comté de sa région. On ne peut atteindre un tel niveau à l'intérieur du parti que lorsque le chef, le premier ministre, est bien convaincu que tout notre travail est fait en fonction du bien du parti; que rien que nous fassions ne puisse le mettre en danger. Un ministre est le parti et doit défendre le parti avant lui-même.

Il ne fait aucun doute que, lorsqu'un individu atteint un poste de ministre, il est arrivé au sommet de la pyramide de son parti, tout aux côtés de son chef. On serait alors porté à penser qu'une fois atteint ce poste, le seul poste supérieur est celui de premier ministre. Pourtant, une fois que l'on regarde de plus près le sommet de la pyramide, on se rend compte que les ministres ne sont pas tous égaux, qu'il existe un «sommet au sommet». On fait la différence entre les ministres par les responsabilités et les différentes tâches qui lui sont confiées.

De ce côté, Lemieux est bien servi. Une fois rendu au sommet, il travaille à s'élever encore davantage en recueillant des tâches importantes pour le Parti libéral. D'abord comme chef du parti pour sa province. Il devient responsable du déroulement des élections, fédérales ou provinciales, dans son district ou dans toute la province. Il devient l'incarnation du parti auprès des partisans. Dans ce rôle, il doit sans cesse montrer une grande fidélité au chef puisqu'il en est le représentant. Il doit également recueillir l'appui des organisateurs locaux s'il veut conserver cette tâche et continuer son escalade.



Ensuite, il oeuvre comme diplomate, où il accomplit d'importants voyages en tant que représentant du gouvernement, comme c'est le cas en Afrique-du-Sud, ou comme négociateur, au Japon ou au Vatican par exemple.

Comme représentant du gouvernement, sa tâche consiste à augmenter le rayonnement de celui-ci en s'effaçant pour plutôt vanter les mérites de son pays, mais surtout de son chef et de son parti, ce qu'il fait à merveille. En tant que négociateur, il doit tirer le maximum des situations pour démontrer que le gouvernement (donc le parti) est considéré par les autres puissances comme un égal donc, une grande nation. S'afficher sur le scène internationale, c'est faire naître au pays une fierté associée au gouvernement.

Les tâches diplomatiques ne sont pas destinées au premier venu. Seuls quelques privilégiés peuvent en recevoir, ce qui démontre déjà que le sommet du sommet est proche. Ce niveau est atteint lorsque le politicien désigné pour défendre le parti dans le dossier le plus dangereux dans l'actualité.

Le dossier de la marine de guerre est sans aucun doute le plus explosif pour les libéraux au Québec. Attaqués de toute part, les libéraux doivent recevoir les coups en espérant subir le moins de pertes possible. Seul un grand chevalier peut alors défendre son roi en acceptant de recevoir tous les coups et de les redonner à ses adversaires. C'est ce que fait Lemieux. En se plaçant devant son ancien ami Bourassa et ses nationalistes, Lemieux se sacrifie pour protéger l'intégrité du personnage de Laurier. Il devient la cible des adversaires du gouvernement, celui qu'il faut abattre. Mais, par le fait même, il est celui qui reçoit la plus grande reconnaissance de la part de son chef et des fidèles partisans. Ce sacrifice aurait pu lui être fatal s'il ne s'était pas présenté dans un deuxième comté, mais il était prêt à faire ce sacrifice pour son chef. Se sacrifier pour le bien du parti, c'est sans doute le geste ultime que peut poser un homme de parti.

Jamais Lemieux n'aurait pu être plus près du sommet qu'à l'été 1911. Au-dessus de lui, au Québec, on ne peut voir que Laurier, trônant sur son parti comme un roi légendaire, protégé des plus vilains coups par ses grands chevaliers, et par un en particulier. Son ascension dans le système de partis est complète. Il a atteint ce sommet en laissant de côté ce qui semblait être ses intérêts immédiats, en se concentrant sur ce que pouvait, dans l'avenir, lui apporter une soumission de ces intérêts à ceux du Parti libéral. Son travail ardu, son leadership certain, mais encore plus sa prise à coeur des intérêts du parti l'ont propulsé là où il est. À lui maintenant d'y rester.

**CHAPITRE 3**  
**COMBATTANT AUX CÔTÉS DU ROI DÉCHU**

**Le maintien au sommet du système de partis (1911-1919)**

Le Parti libéral doit quitter le pouvoir en septembre 1911, 15 ans après s'en être emparé. Pendant ces 15 ans, Rodolphe Lemieux s'est propulsé au sommet de la formation politique. Se réfugiant derrière la ligne de parti, dans le système de partis imposé à partir de la période Laurier, il est devenu «le libéral le plus important au Québec après Laurier»<sup>1</sup>. En tant que ministre, il a su administrer l'expansion canadienne aux Postes; en tant que député, il a défendu ses électeurs de Gaspé autant qu'il est possible de le faire; mais c'est en tant que combattant sur le terrain qu'il a fait davantage ses preuves.

Sans le savoir encore, le Canada vient de vivre le début d'une nouvelle ère politique: celle du «bipartisme-et-demi». En effet, les élections de 1908 sont les dernières où seulement les deux partis traditionnels, Parti libéral et Parti conservateur, s'affrontent. En 1911, nous avons vu la place tenue par les nationalistes québécois qui, bien que ne formant pas un parti officiel, font une alliance avec les conservateurs du Québec pour mieux combattre les libéraux, prenant ainsi des airs de parti politique<sup>2</sup>. Évidemment, nous ne pouvons voir l'élection de 1911 comme l'implantation véritable d'un tiers parti au Canada puisque l'expérience de Bourassa et des nationalistes s'est rapidement avérée un échec<sup>3</sup>. Mais cette élection marque indéniablement le début du système électoral nouveau genre, où les simples partis conservateur et libéral ne sont plus les seuls au combat. En 1917, il y aura les unionistes, mélange très hétérogène de conservateurs et de libéraux conscriptionnistes, puis, en 1921, il y aura l'entrée en scène du Parti progressiste qui, lui, deviendra le premier tiers parti d'importance au niveau fédéral. Depuis, plus aucune élection fédérale ne s'est faite à deux

---

1: Réal Bélanger, Paul-Émile Lamarche: Le pays avant le parti, Québec, Presses de l'Université Laval, 1984, p.187.

2: En ceci, nous différons considérablement d'opinion d'avec Michael Carroll qui parle de cette alliance comme d'un mythe. Voir Michael Carroll, Henri Bourassa and the "Unholy Alliance" of 1911, mémoire de maîtrise, Carleton University, 1969, 75p.

3: Henry Blair Neatby, Laurier and a Liberal..., p.204.

partis. C'est en ce sens que l'élection de 1911 marque un nouveau départ politique pour le Canada.

Bien peu de personnes en 1911 se doutent de ce qui est en train de se produire dans le système de partis. Laurier, qui a pour ainsi dire implanté le bipartisme réel au Canada, verra ce système être chambardé avant la fin de sa vie. Sa succession évoluera dans un système totalement différent. C'est ce cheminement, d'un système bipartiste à un système redéfini par l'arrivée du gouvernement d'union, que nous allons aussi étudier dans ce chapitre.

Pendant que les modifications s'établissent progressivement dans ce système jusqu'en 1919, Rodolphe Lemieux prend encore beaucoup de place à l'intérieur du Parti libéral. Mais il ne s'inscrira pas dans ces modifications en cours, modifications qui vont favoriser la chute de Laurier. Il restera fidèle à son chef et au système de partis qu'il connaît et contrôle partiellement. Ainsi, nous verrons Lemieux s'acharner sur les nationalistes, qui ont attaqué le système, puis refuser de se joindre au gouvernement d'union de 1917.

Les lendemains des élections de 1911 ne sont pas des plus faciles pour les libéraux; la transition entre le pouvoir et l'opposition ne s'est pas faite sans difficulté pour eux. Il leur est très difficile d'accepter cette nouvelle situation, habitués qu'ils sont au pouvoir. La première réunion du cabinet Laurier après l'élection, rencontre destinée à préparer cette transition, se tient le 26 septembre 1911 et se fait sous le signe de l'amertume. King, qui participe à la réunion bien qu'il ait été défait aux élections, raconte comment Lemieux et sa famille vivent cette situation:

Mr. Lemieux seemed considerably depressed, he feels the loss of position, and I imagine too that having to make a living in addition to salary will be hard after other life - He has too a wife & family. He

sd. speaking of his boy "Roddy", if you will be a man now, grow up manlike, I will not regret anything of the defeat<sup>4</sup>.

Lemieux a ses raisons de ressentir la défaite très profondément. Pendant la campagne, il a été partout, tous les jours. Sa campagne électorale a duré deux ans et la lutte contre les nationalistes de Bourassa persiste depuis 1907. Cette défaite est donc très douloureuse. Mais les libéraux entendent reprendre le travail de plus belle. La défaite semble avoir rapproché les membres du parti; jusqu'à Laurier qui se laisse aller à des familiarités avec ses collègues: «Former colleagues such as Murphy, Macdonald and Lemieux became Charlie, Ned and Rodolphe in his [Laurier] correspondence»<sup>5</sup>.

Cette défaite, attribuable à première vue à l'opposition à la réciprocité, est due également en bonne partie au Parti libéral lui-même qui, après tant d'années au pouvoir, commence à ressembler bien plus à un parti de «conservatisme étroit», plus que celui de Borden<sup>6</sup>. Il doit se réorienter, se redéfinir et prendre une voie plus réformiste, comme celle de John Dafoe et de Newton Rowell. Les hésitations de Laurier à suivre cette voie vont amener ces libéraux progressistes à reprocher à Laurier d'être trop influencé par les conservateurs du Québec. On l'accuse de s'entourer d'une vieille équipe qui empêche le renouvellement du programme du parti<sup>7</sup>.

Également à la suite de la défaite, en 1912, Laurier crée une organisation nationale permanente pour le parti, passant ainsi par-dessus les organisations provinciales qui sont, traditionnellement, la base de la formation. Ceci ne se fait pas sans difficultés:

Certes, il [Laurier] doit être prudent pour ne pas heurter la susceptibilité des organisations provinciales soucieuses de leur

---

4: ANC, fonds W.L.M. King, Journal de W.L.M. King, fiche 24, p.2304, 26 septembre 1911.

5: Henry Blair Neatby, *op. cit.*, p.226.

6: Réal Bélanger, «Le libéralisme de Wilfrid Laurier: évolution et contenu (1841-1919)», Yvan Lamonde, dir., *Combats libéraux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fidès, 1995, p.62-63.

7: *Ibid.*, p.66-67.

autonomie et désireuses de jouer à nouveau leur rôle. Le chef ne les provoquera donc pas, mais il met sur pied un Bureau central d'informations, avec à sa tête nul autre que Mackenzie King. D'Ottawa, ce bureau publiera le *Canadian Liberal Monthly* qui renseignera les militants sur les politiques du parti [...]»<sup>8</sup>.

Ainsi, Laurier se dote d'un organisme de propagande encore plus officiel que la presse libérale. Il y place King, sans emploi depuis sa défaite. Laurier répond ainsi sans doute aux demandes faites depuis la fin de 1911 par les Lemieux, Rodolphe et Berthe, pour trouver un emploi de ce genre à l'ancien ministre et ami<sup>9</sup>.

C'est dans ce contexte de réorganisation générale qu'évoluent les libéraux en général et Lemieux en particulier. Ses premiers mois dans l'opposition seront consacrés principalement à faire casser l'alliance entre les nationalistes et les conservateurs pour revenir, le plus rapidement possible, au système bipartiste. C'est en travaillant dans ce système que les libéraux peuvent espérer récupérer l'appui solide de la province de Québec et ainsi reprendre le pouvoir.

### **1- Le nouveau rôle de Lemieux: opposition aux nationalistes et au gouvernement conservateur**

On peut effectivement découper l'action de Lemieux, en tant que membre de l'opposition officielle à Ottawa, en deux périodes entre 1911 et le début de la Première Guerre mondiale: la première concerne son combat contre les conservateurs-nationalistes aux Communes et la seconde se concentre sur l'attaque contre le gouvernement conservateur, les conservateurs-nationalistes étant disparus quelque part en 1912. Dans la première, Lemieux tient à venger le

---

8: Réal Bédinger, *Wilfrid Laurier...*, p.391.

9: F.A. McGregor, *The Fall & Rise...*, p.63-64.

parti de l'affront subi au Québec, où les libéraux se sont fait ravir plusieurs sièges par l'action des nationalistes.

### Échec aux conservateurs-nationalistes

L'alliance entre les nationalistes du Québec et le Parti conservateur de cette province n'était pas destinée à durer bien longtemps. Immédiatement après les élections, l'effritement de cette association commence à se faire sentir. Comme le remarque Armand Lavergne: «La lune de miel du mariage conservateur-nationaliste ne devait pas, les conservateurs au pouvoir, durer plus que l'espace d'un matin»<sup>10</sup>. Borden, rassuré par le fait que les nationalistes ne peuvent mettre en péril son gouvernement, n'a pas à donner une grande importance à ce groupe parlementaire.

C'est dès la formation du cabinet que l'on se rend compte que les conservateurs-nationalistes ne pourront peser bien lourd dans le gouvernement malgré une certaine bonne volonté initiale du nouveau premier ministre. Comme l'explique Réal Bélanger, «Borden ne peut tout simplement pas oublier les membres de l'alliance conservatrice-nationaliste au grand dam des "vieux conservateurs orthodoxes" qui aimeraient bien les écarter le plus possible de ces hautes fonctions»<sup>11</sup> car le chef veut solidifier ses positions au Québec. Mais la faiblesse de la représentation nationaliste lui donne plus de latitude puisqu'il peut les placer à des postes mineurs. Ainsi, Borden choisit d'abord Monk qui, comme leader des conservateurs fédéraux du Québec, ne pouvait être évité<sup>12</sup>. Puis, après avoir offert des postes à Bourassa et, semble-t-il, à Lavergne, Borden choisit Wilfrid-Bruno Nantel et Louis-Philippe Pelletier, deux députés élus sous la bannière des conservateurs-nationalistes. Devant la force de l'élément anglais du cabinet, il est

---

10: Armand Lavergne, Trente ans de vie nationale, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1934, p.211.

11: Réal Bélanger, L'impossible défi..., p.118.

12: Robert Craig Brown, Robert Laird Borden, vol.1: 1854-1914, Toronto, Macmillan of Canada, 1980, p.207.



évident que ces ministres ne font pas le poids. Comme le fait remarquer l'historien Richard Jones:

[...] la présence au cabinet de l'impérialiste George Foster, du francophobe Sam Hughes (à la Milice) et de Robert Rogers, qui s'opposera aux francophones sur l'opportunité de garantir les droits scolaires des catholiques dans le district du Keewatin au moment où il est annexé au Manitoba, fait plus que compenser le rôle des Canadiens français<sup>13</sup>.

Rapidement, l'alliance se dissout. Un à un, la plupart des députés conservateurs-nationalistes réintègrent les rangs conservateurs. D'abord, les trois nouveaux ministres s'identifient tout de suite aux conservateurs<sup>14</sup>, peut-être question de se refaire une image plus positive auprès de leurs collègues. Puis c'est Albert Sévigny, un des principaux combattants aux côtés de Bourassa et de Lavergne, qui, en bon homme de parti sans doute, renie ses engagements nationalistes des élections pour reprendre sa véritable étiquette de conservateur. Dès le 27 octobre 1911, il affirme ne pas être nationaliste et que son seul chef est Borden, reniant ainsi toutes ses paroles des deux dernières années<sup>15</sup>. Finalement, Nantel veut rassurer de la même façon Borden en lui affirmant, le 23 novembre, qu'il n'a jamais été autre chose qu'un bon conservateur<sup>16</sup>.

L'alliance agonise quelque temps après sa naissance. Visiblement, la plupart des conservateurs ont vu, dans cette alliance, l'occasion rêvée d'ébranler les fondations du Parti libéral et l'ont utilisée comme telle. Les conservateurs étaient restés des conservateurs et, une fois qu'ils n'ont plus eu besoin des nationalistes, ils ont rapidement repris leurs couleurs. Il faut compter deux exceptions notables à cette conduite: Paul-Émile Lamarche qui refusera jusqu'au bout de faire le jeu des conservateurs et F.D. Monk qui acceptera le jeu du pouvoir au début, mais qui

---

13: Richard Jones, *Vers une hégémonie libérale...*, p.126.

14: François Béland, *F.D. Monk...*, p.129.

15: Réal Bélanger, *L'impossible défi...*, p.120-121.

16: Réal Bélanger, *Paul-Émile Lamarche...*, p.159.

quittera les rangs conservateurs lorsqu'il ne se sentira plus à l'aise avec les politiques gouvernementales.

Les faiblesses des conservateurs-nationalistes à Ottawa sont visibles et les libéraux les constatent rapidement. Ils ont donc la partie facile pour attaquer sévèrement leurs adversaires et régler leurs comptes. Dès l'ouverture de la session, à la fin de 1911, c'est Laurier qui donne le ton en attaquant particulièrement les conservateurs-nationalistes qui se réclament désormais du Parti conservateur<sup>17</sup>.

Rodolphe Lemieux, comme c'est souvent le cas, est un des premiers à monter aux barricades pour suivre l'exemple de son chef. Mais la situation a beaucoup changé depuis les dernières années. Aujourd'hui, c'est lui qui est dans l'opposition, c'est à son tour d'être à l'attaque et aux adversaires à se défendre continuellement. Lemieux mène une grande offensive contre les conservateurs-nationalistes en 1911 et 1912 car il doit, pour le Parti libéral, reprendre le chemin perdu. Il doit démontrer que l'alliance entre les conservateurs et les nationalistes ne sert en rien les intérêts du Québec et, qu'en fait, les nationalistes ne sont rien de moins que des conservateurs déguisés qui ont berné les électeurs. Dès les premiers jours, Lemieux passe à l'attaque.

Le tout débute aux Communes lors de la discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône. Lemieux passe en revue les déclarations des nouveaux députés conservateurs-nationalistes faites en 1910 et 1911, alors qu'ils s'en prenaient à la position de Borden dans le dossier de la marine. Il se demande qui, dans cette «alliance immorale», a dû sacrifier ses convictions pour que des nationalistes entrent au cabinet. Borden ou Monk? Douce revanche pour lui de retourner les accusations qu'il a reçues. Il met ensuite les nationalistes au défi de réaliser

---

17: Réal Bélanger, L'impossible défi..., p.126.

leurs promesses, notamment celle du retrait de la clause scolaire dans les statuts des provinces de l'Ouest:

Monsieur l'Orateur, il se trouve aujourd'hui dans la province de Québec de bonnes âmes pieuses qui s'attendent à ce que demain, après l'adoption présumée de l'adresse en réponse au discours du trône, les honorables députés qui nous ont remplacés sur les banquettes ministérielles, vont révoquer le statut de 1905 accordant l'autonomie aux provinces de l'Ouest, l'article 16 en particulier et accorder au Nord-Ouest un système d'écoles séparées semblables à celles que nous avons dans la province de Québec. [...] A maintes reprises, au cours de la dernière campagne, les nouveaux ministres de la province de Québec ont pris cet engagement et je demande à l'honorable ministre de l'Intérieur d'entendre favorablement leurs appels<sup>18</sup>.

Lemieux utilise donc les railleries pour bien démontrer aux électeurs québécois que le vote accordé aux conservateurs-nationalistes ne donnera rien puisque les promesses que ces derniers ont faites ne peuvent être remplies qu'avec l'accord de la majorité anglaise du Parti conservateur. C'est une façon de démontrer que seul le Parti libéral peut défendre adéquatement les droits des minorités.

La guerre des mots se poursuit. En mars 1912, c'est la profession de foi conservatrice de Pelletier que Lemieux met en doute aux Communes. Alors que le nouveau ministre des Postes se rapproche de la position des conservateurs au sujet de la marine, Lemieux lui rappelle que c'est comme nationaliste qu'il s'est fait élire. Mais Pelletier nie s'être présenté sous l'étiquette nationaliste<sup>19</sup>.

Puis viennent les élections provinciales du 15 mai 1912, et on s'attend à une reprise de la campagne fédérale de l'année précédente. Pourtant, il n'en est rien. Henri Bourassa, depuis 1908 principal moteur de l'opposition à Québec, s'est retiré du combat «déçu qu'il est des conservateurs fédéraux et de la politique en

---

18: *Les Débats*, session 1911-1912, vol.I, p.266-267.

19: *Ibid.*, vol.III, p.5425-5426.

général»<sup>20</sup>. Quant à Lavergne, il reste présent mais est conscient de la grande faiblesse des nationalistes: «La trahison de ceux [les députés nationalistes à Ottawa] que j'avais endossés [...] avait ébranlé fortement la confiance qu'avaient en moi mes électeurs»<sup>21</sup>. Le champ est donc parfait pour une grande revanche des libéraux au Québec, ce qui se fait. Les libéraux de Gouin savourent une victoire importante, prenant 64 des 81 sièges de l'Assemblée législative<sup>22</sup>. Lemieux a encore une fois participé à la campagne, mais de façon plus discrète qu'à l'habitude. En effet, il ne participe qu'à quelques grandes assemblées à Montréal et dans son comté de Rouville; la bataille étant presque gagnée d'avance, ses services semblent être plus précieux à Ottawa. Mais le soir du 15 mai, pour lui comme pour tous les libéraux, c'est une grande victoire sur les nationalistes québécois; c'est la consécration de l'inefficacité de l'action nationaliste à Ottawa.

C'est bien au cours de 1912 que l'alliance conservateurs-nationalistes va disparaître lorsque Borden propose sa politique d'aide à l'Angleterre pour modifier celle de la marine de guerre de Laurier. La position des conservateurs et celle des nationalistes sont alors on ne peut plus opposées, et ce qui avait uni les forces en 1910-1911 (l'opposition à la marine de Laurier) va clouer définitivement le cercueil de l'alliance.

Le précédent gouvernement libéral avait fait voter la loi créant la marine de guerre canadienne en 1910. Pour la défaire, Borden se doit donc de la remplacer par sa propre loi, mais il refuse de le faire tout de suite après son élection, sachant le dossier trop épineux et ce, malgré les pressions du groupe conservateur-nationaliste<sup>23</sup>. Désireux de s'informer sur la situation militaire réelle, et comptant sans doute sur le temps pour faire oublier leur programme aux quelques conservateurs-nationalistes restant alors, le premier ministre se rend en Angleterre

---

20: Réal Bélanger, *L'impossible défi...*, p.138.

21: Armand Lavergne, *Trente ans...*, p.219.

22: Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain*, t.1: *De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal, 1979, p.575.

23: Réal Bélanger, *L'impossible défi...*, p.146.

à l'été 1912. À son retour, sa décision est prise: devant l'imminence d'une guerre européenne et devant la puissance de la nouvelle marine allemande, le Canada doit venir en aide à l'Angleterre.

Borden opte pour une contribution monétaire d'urgence de 35 millions\$ qui sera remise directement à l'Angleterre pour la construction de trois navires. Cette contribution directe ne fait pas partie des plans des nationalistes. Au contraire, ils voudraient que le Canada ne fasse aucune contribution à la défense de l'Angleterre, mais seulement à celle du Canada. Henri Bourassa somme les nationalistes aux Communes de protester ou de démissionner. En septembre 1912, Monk insiste auprès de Borden pour qu'il ait recours à un plébiscite national sur la question<sup>24</sup>, comme Monk l'avait promis lors des élections de 1911. Devant le refus de Borden sur ce point, Monk démissionne de son poste de ministre des Travaux publics le 18 octobre<sup>25</sup>. Comme l'affirme l'historien Réal Bélanger:

Cette décision frappe comme un fouet le parti conservateur et Borden qui est fort déçu. Désormais, personne ne peut prétendre que le futur projet de loi respectera les politiques défendues par les conservateurs-nationalistes en 1910 et 1911. C'est le signe que le gouvernement s'oriente manifestement dans la voie impérialiste<sup>26</sup>.

La démission de Monk marque définitivement la fin de l'alliance entre les conservateurs et les nationalistes. Il ne reste plus aucun nationaliste dans le cabinet Borden, Pelletier et Nantel ayant déjà renié leur affiliation passée<sup>27</sup>. Ainsi, la première faille dans le système bipartiste vient d'être colmatée. À l'exception du député Paul-Émile Lamarche qui reste fidèle au programme nationaliste, seuls restent sur la scène fédérale les conservateurs et les libéraux, du moins pour l'instant.

---

24: *Ibid.*, p.147.

25: François Bélanger, *F.D. Monk...*, p.152.

26: Réal Bélanger, *Paul-Émile Lamarche...*, p.223.

27: François Bélanger, *op. cit.*, p.154.

Les conservateurs-nationalistes n'ont pas fait la percée électorale espérée par Bourassa, ce qui ne leur a pas permis de détenir la balance du pouvoir à Ottawa. Alors seulement auraient-ils eu un poids politique important. Leur petit nombre, en plus des nombreuses défections dans leurs rangs par d'anciens conservateurs revenus au bercail en échange de positions ou de patronage, ne leur permet pas d'avoir du pouvoir à Ottawa.

On pourrait peut-être s'attendre à voir alors un rapprochement entre Bourassa et les libéraux, à la suite de la déconfiture de son expérience conjointe avec les conservateurs et à la position impérialiste prise par le cabinet Borden. Pourtant, le directeur du Devoir ne fait pas de mouvement dans cette direction. Même s'il constate que son action n'a donné que peu de résultats notables, outre la perte de pouvoir des libéraux, Bourassa garde encore ses distances avec Laurier et ses partisans, particulièrement avec Lemieux. En fait, l'acrimonie entre Bourassa et Lemieux ne semble n'avoir rien perdu de sa verdeur des dernières années. Ainsi, lorsque Bourassa s'attaque à Lemieux dans Le Devoir après l'élection fédérale partielle de Richelieu en octobre 1912, élection gagnée par les libéraux, Le Canada répond simplement: «M. Bourassa n'a pu commenter l'élection de Richelieu sans insulter l'hon. M. Lemieux. C'est passé chez lui à l'état maladif»<sup>28</sup>.

Ce sont par contre les libéraux qui semblent ouvrir la porte à leur ancien député. Profitant de la scission entre les nationalistes et les conservateurs, ils tendent la main subtilement à Bourassa, reconnaissant à leur ancien collègue un certain pouvoir qu'il détient encore au Québec. Un retour de Bourassa dans les rangs libéraux serait sans doute une bonne façon d'expulser les conservateurs de la carte politique québécoise. Les libéraux, après avoir été les victimes de l'ébranlement du système de partis en 1911, utiliseraient l'échec de ce réaligement pour se redresser, plus forts qu'avant.

---

28: Le Canada, 26 octobre 1912, p.1.

Cette discrète volonté de faire baisser les tensions entre Bourassa et les libéraux se voit même chez Lemieux. Lorsque Bourassa s'en prend à ses anciens collaborateurs, les anciens conservateurs-nationalistes, Lemieux ne manque pas l'occasion pour tenter un rapprochement en parlant des qualités de Bourassa, comme le démontre cet échange aux Communes avec Albert Sévigny:

M. SÉVIGNY: L'honorable député [Lemieux] sait-il qu'aujourd'hui en la province de Québec, M. Bourassa, le chef des nationalistes, voue aux gémonies l'Orateur suppléant [P.-E. Blondin] et le député de Dorchester [Sévigny], parce que nous avons prêté notre appui au Gouvernement sur cette question?

M. LEMIEUX: Certainement, ils sont dénoncés par M. Bourassa, un homme sincère.

Une VOIX: Allons donc!

M. LEMIEUX: M. Bourassa ne figure pas parmi mes amis. Il ne m'a jamais ménagé. Je ne l'ai jamais ménagé, mais je n'hésite nullement à le dire, il est sincère dans ses convictions. Les doctrines qu'il a formulées à la tribune et dans son journal au cours des élections de 1911, il y est resté fidèle; mais les honorables députés qui en 1911 ont par leurs paroles [sic] et leurs écrits enseigné les mêmes doctrines que M. Bourassa les ont abandonnés [sic] aujourd'hui<sup>29</sup>.

Il semble donc que Lemieux ne considère plus Bourassa comme un adversaire dangereux, mais plutôt comme un associé possible contre les conservateurs et leurs politiques. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Les relations entre les deux hommes ne semblent pas s'améliorer assez pour permettre une réconciliation; il ne semble y avoir aucun contact entre eux pendant encore plusieurs années.

À partir de la démission de Monk, les relations entre les partis changent donc. La scène politique fédérale est revenue à un bipartisme plus habituel et plus sécurisant pour les deux grands partis; les libéraux peuvent alors se concentrer sur les attaques contre le gouvernement conservateur même si, à chaque fois que l'occasion se présente, ils ne manquent pas de frapper sur les députés

<sup>29</sup>: Les Débats, session 1912-1913, vol.V, p.9562-9563.

conservateurs qui se sont fait élire en 1911 sous la bannière nationaliste. Lorsque les journaux libéraux et nationalistes se mettent ensemble pour attaquer ces anciens nationalistes qui appuient la politique de Borden<sup>30</sup>, on ne peut que constater un début de réconciliation entre les libéraux et les nationalistes.

Les libéraux profitent donc de la disparition du bloc nationaliste aux Communes pour montrer le Parti libéral comme le seul défenseur des intérêts du Canada contre ceux des impérialistes anglais. «The more I think of it, the more I realize that now is the time to oppose though [sic] Canadianism to ultra jingoism - It is the duty of the liberal opposition to educate public opinion»<sup>31</sup>, écrit Rodolphe Lemieux à W.L.M. King. Dans ce travail, Bourassa aidera indirectement le Parti libéral.

### Échec aux conservateurs

Jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale, Lemieux concentre ses activités sur le gouvernement conservateur et ne reparle des conservateurs-nationalistes qu'en quelques occasions. Il suit encore ainsi le chemin tracé par Laurier qui, «bien sûr, donne le ton. Présent dès le début des séances, il [Laurier] pose nombre de questions, surveille les moindres gestes de son vis-à-vis et incite ses députés à critiquer avec sévérité et pertinence leurs adversaires»<sup>32</sup>. Comme pour tout le Parti libéral, les politiques conservatrices deviennent la cible privilégiée de Lemieux, et c'est à l'offre du gouvernement Borden au gouvernement britannique de 35 millions\$ pour la construction de trois navires que les libéraux vont principalement s'attaquer en 1912-1913.

La charge officielle débute aux Communes lors des discussions sur la «résolution relative aux forces navales de l'empire» présentée au début de décembre 1912.

30: Réal Bélanger, L'impossible défi..., p.154-155.

31: ANC, fonds W.L.M. King, vol.19, p.17 542-17 643, Rodolphe Lemieux à W.L.M. King, 10 novembre 1912.

32: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.395.



L'argument principal que Borden utilise pour justifier son geste est l'urgence du besoin britannique en navires de guerre. À cette occasion, Rodolphe Lemieux aiguise ses armes et se prépare à la bataille. Pour ce faire, il suivra, encore une fois, la voie tracée par son chef, Laurier, le 12 décembre, pose les balises de l'attaque libérale: le projet des conservateurs ne doit pas être adopté parce que l'urgence de 1909 n'existe plus et parce qu'il attaque le principe d'autonomie du Canada, si important pour Laurier<sup>33</sup>.

C'est autour de ces deux thèmes que les différents discours de Lemieux vont s'articuler. Il a d'abord l'intention de prouver que la situation d'urgence qui existait en 1909, celle qui justifiait la marine de Laurier, n'existe plus, malgré ce que l'histoire a depuis prouvé. Le 11 février 1913, Lemieux parle aux Communes:

Il existait alors [en 1909] une urgence réelle; le peuple canadien, l'empire britannique tout entier étaient convaincus de l'existence d'une crise [...].Et voici que cette année, à notre surprise, le gouvernement nous présente cette mesure d'un tribut, parce qu'il y a urgence, prétend-il. En Angleterre personne ne songe à pareille urgence; personne ne croit à l'existence d'une crise; et cependant voilà que le Gouvernement [sic] s'avise de dire qu'il existe une crise, ou plutôt qu'elle a existé [...]<sup>34</sup>.

Lemieux ajoute à son argumentation des citations de personnages politiques britanniques qui nient l'existence d'un danger imminent pour l'Angleterre. Il affirme ensuite que le Canada n'aura jamais son mot à dire dans la conduite de la défense impériale, malgré les dires de Borden, ce qui est un danger à la recherche d'autonomie canadienne. Il cite encore une fois des opinions anglaises pour qui la défense de l'empire est une affaire de la métropole, et continue ainsi:

Pas de préférence, pas de voix dans les Conseils de l'empire. Le résultat plus que jamais saute aux yeux. N'ayant pas voix au chapitre, il ne sera plus question de la création d'une marine de guerre permanente. C'est là que les nationalistes triomphent.

---

33: *Ibid.*, p.401.

34: *Les Débats*, session 1912-1913, vol.II, p.3143.

**Mais, par contre, nous versons dans la politique de tributs. En ma qualité de Canadien, je condamne cete [sic] politique et c'est aussi ce que je fais en me réclamant de mon titre de sujet britannique et - ai-je besoin de le dire? de libéral convaincu<sup>35</sup>.**

Lemieux poursuit sur la politique libérale d'autonomie des colonies. En rappelant le souvenir de l'ancien premier ministre conservateur John A. Macdonald et en vantant étrangement sa *National Policy*, il espère frapper le coeur des vieux conservateurs. Ainsi s'exprime-t-il le 28 février:

**C'est trop demander à la naïveté des Canadiens; cette politique est anticanadienne et antibritannique; j'espère que le peuple de ce pays aura bientôt l'occasion de la juger. Si le nom de sir John A. Macdonald survit dans l'histoire, c'est parce qu'il est considéré comme l'auteur d'une politique nationale canadienne. Il n'avait pas peur d'une politique nationale. Depuis quelques années, tous les esprits semblent tournés vers l'impérialisme; or, le meilleur moyen pour nous d'aider et de servir l'empire, c'est de penser un peu plus au Canada. Faisons des colonies anglaises de grands et riches pays et le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve, les Indes et les autres possessions britanniques, pareils aux colonnes qui soutiennent le dôme majestueux de Saint-Paul de Londres, deviendront les piliers de l'empire<sup>36</sup>.**

Ainsi se font les interventions, une douzaine en tout, de Lemieux aux Communes sur la question de la «Marine de Borden». La résolution conservatrice sur la contribution monétaire du Canada à la défense de l'empire, déposée à la toute fin de l'année précédente, est finalement adoptée à la suite d'interminables discussions, en juin 1913, après que les conservateurs eurent imposé la clôture du débat pour la première fois dans l'histoire canadienne<sup>37</sup>.

Mais les discussions continuent à l'extérieur des Communes, dans les rues et les journaux du Canada et du Québec. Ainsi, lors d'une assemblée à Saint-Hyacinthe en l'honneur de Laurier, Lemieux renchérit sur le thème de l'urgence:

35: *Ibid.*, p.3159.

36: *Ibid.*, vol.III, p.4489.

37: André Bernard, *La politique au Canada et au Québec*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977 (1976), p.488.

Je le répète, l'urgence est un subterfuge grossier inventé par les jingoes. La flotte anglaise, de l'aveu même du premier lord de l'Amirauté, est la plus puissante du monde et elle le sera pendant de longues années à venir.

Quant aux dangers d'une attaque soudaine - autre cauchemar jingo - ils cesseront lorsque cessera la folle rivalité des armements à outrance, la cupidité des constructeurs de Dreadnoughts et les provocations de la presse jingo<sup>38</sup>.

Le projet de contribution directe de Borden est très mal reçu au Sénat, qui est alors composé à très grande majorité de libéraux. Les sénateurs, dans un geste sans équivoque, rejettent simplement le projet sans même proposer d'amendement. Toutes les discussions, toute l'énergie dépensée au Canada depuis 1909, depuis quatre ans, sur ce dossier aboutit à un résultat nul. Aucune aide n'est envoyée en Angleterre. C'est grâce à ce dossier que le système de partis a été ébranlé lors des élections de 1911 en menant à l'alliance des conservateurs et des nationalistes du Québec. C'est également grâce à ce même dossier que l'alliance s'est défaite et que les libéraux ont pu faire taire leurs adversaires nationalistes. Quant à Lemieux, il a, encore une fois, suivi les lignes tracées par Laurier et aidé son parti à infliger une défaite aux ennemis du parti.

La disparition (ou presque) des conservateurs-nationalistes des Communes a ramené le Canada dans un système bipartiste standard. Mais le retour à ce système n'est cependant que de courte durée. La Première Guerre mondiale va donner une autre occasion de renverser le système de partis au Canada.

---

38: Le Canada, 18 août 1913, p.3.

## **2- La Première Guerre mondiale: un système de partis complètement renversé**

La Première Guerre mondiale va amener le Canada à redéfinir une autre fois son système de partis. Avant la fin de la guerre, et dans le but de mieux administrer la participation du Canada à celle-ci, les Canadiens seront confrontés à un nouveau système de partis lorsque sera implanté le gouvernement d'union, composé de conservateurs et de libéraux.

Dans ce nouveau système, Lemieux devra se positionner, réagir à cette nouvelle attaque contre le système dans lequel il évolue depuis le début de sa carrière. Ainsi, il prouvera encore une fois sa fidélité à Laurier dans une des plus graves crises qu'ait connues le Parti libéral. À la suite de la guerre, le Parti libéral ne sera plus le même.

### **Le déclenchement de la Première Guerre mondiale**

Lorsque la Grande-Bretagne entre en guerre en août 1914, le Canada se voit automatiquement impliqué dans le conflit à titre de colonie britannique. Le gouvernement Borden convoque immédiatement une session spéciale du Parlement pour faire voter la *Loi des mesures de guerre*, qui donne au gouvernement de grands pouvoirs et lui permet de prendre des décisions face à la conduite de la guerre sans passer nécessairement par le Parlement. Elle donne au gouvernement fédéral tous les pouvoirs dans sept matières précises: la censure, le contrôle et la suppression des publications et des moyens de communication; l'arrestation, la détention, l'exclusion et la déportation; le contrôle de tous les ports et des eaux territoriales du Canada de même que des mouvements des navires; les transports par terre, air ou par eau pour les personnes et les choses; le commerce, l'exportation, l'importation, la production

et la fabrication; finalement, la confiscation et la saisie de même que la disposition des biens saisis<sup>39</sup>.

La *Loi des mesures de guerre* accorde donc de très grands pouvoirs au gouvernement canadien. Elle lui attribue le contrôle de toutes choses et de toutes personnes pour la bonne conduite de la guerre. Cette loi est votée à l'unanimité. Le Canada entre en guerre dans la plus parfaite harmonie entre le gouvernement et l'opposition qui répond à l'appel de l'Angleterre par ces mots de son chef Laurier: «Ready, aye, ready».

La réaction première au Québec est en général très enthousiaste et de nombreuses manifestations viennent démontrer que les Canadiens français sont prêts à faire leur part pour gagner cette guerre qui ne devrait durer que peu de temps.

Enthusiasm was not limited to the cities and the towns where men of English speech predominated and where loyalty to the old country in her hour of need might naturally have been expected. Throughout the length and breadth of the province of Quebec there were demonstrations of popular acclaim for the cause of Britain and her allies<sup>40</sup>.

Ce premier mouvement est assez naturel pour plusieurs: de toutes parts on dit que la guerre sera de courte durée, il ne s'agit donc que d'un mauvais moment à passer.

Même les nationalistes du Québec s'inscrivent un peu dans cette vague positive. Bourassa ne veut pas s'opposer à l'épiscopat, qui vient de prendre position pour une participation importante du Canada, en condamnant systématiquement toute implication du pays dans la guerre. Il décide donc d'afficher une certaine position

---

39: *Statuts refondus du Canada, 1915 (5 George V)*, chapitre 2.

40: Elizabeth H. Armstrong, *The Crisis of Quebec, 1914-18*, New-York, Columbia University Press, 1937, p.55.

médiane. Il se déclare contre la participation forcée, mais pour une attitude de non-indifférence, c'est-à-dire pour une participation volontaire du Canada basée sur le respect des liens qui unissent le pays et l'Angleterre. L'appui à la guerre ne doit pas être une obligation, il doit répondre à un certain devoir «humanitaire». C'est donc une position moins radicale prise par le journaliste, si on la compare à ses positions antérieures sur la participation canadienne à des conflits impliquant l'Angleterre. Malgré tout, il se heurtera à certains membres du haut-clergé (dont Mgr Bruchési) qui préconisent une participation moins limitée<sup>41</sup>.

La position de Lemieux face à la participation du Canada à la guerre a fait l'objet de certains commentaires d'historiens qui laissent entendre qu'il n'était pas, au début, en parfait accord avec la position de Laurier. Ainsi, Réal Bélanger écrit que «[...] certains, tels Rodolphe Lemieux et Lucien Pacaud, auraient préféré voir le chef nuancer ses propos quant à l'engagement du Canada dans les guerres»<sup>42</sup> européennes. John English parle même de certaines dissidences dans le caucus québécois, entre autres celle de Lemieux:

Rodolphe Lemieux, a former minister, placed clear limits upon Canada's role in a European war: "What is to be done by Canada if the Motherland is involved, as seems quite possible? Canada being an integral part of the British Empire, is certainly at war when the Empire is at war. The reason is that the British flag is our flag, and because it protects our rights, our liberties and everything that is dear and sacred in this free land. We should rally as one man to the defense, first of our coast and then of the great Empire to which we belong". This is a distinction that is most definitely a difference. Lemieux's speech, unlike his leader's, has a pragmatic air, a recognition that there can indeed be priorities and limits in wartime<sup>43</sup>.

La source de la confusion semble être le compte rendu que fait Castell Hopkins, dans la Canadian Annual Review, 1914<sup>44</sup>, d'une assemblée donnée par Lemieux

---

41: Pour une étude plus approfondie de la position de Bourassa, voir: René Eurocher, «Henri Bourassa, les évêques et la guerre de 1914-1918», Communications historiques 1971, La Société historique du Canada, pp.248-275.

42: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.408.

43: John English, The Decline of Politics..., p.91.

44: J.C. Hopkins, Canadian Annual Review, 1914, Toronto, Annual Review Publishing Company, 1915, p.141.

en août 1914, quelques jours avant que la guerre ne soit officiellement déclarée, compte rendu cité par English. En fait, il s'agit d'un passage dont la traduction a laissé des sous-entendus qui sont à la base de la mauvaise interprétation. Ainsi, lorsqu'on retourne à la source, on peut mieux évaluer les paroles de Lemieux.

Dans son édition du 3 août 1914, La Presse fait le compte rendu de l'assemblée de Rawdon du 2 août, deux jours avant le déclenchement de la guerre, assemblée qui fête le 35<sup>e</sup> anniversaire du club Letellier de cette municipalité. Lemieux y est l'invité d'honneur et y prononce un discours. Au cours de son allocution, Lemieux parle du rôle que devra jouer le Canada en cas de conflit en ces termes:

Nous du Canada, nous faisons partie intégrale de l'empire et le premier devoir qui nous incombe, c'est de défendre le sol qui nous a vu naître et de prêter main forte à la mère-patrie. L'Europe est en feu, la guerre a éclaté et l'heure est solennelle plus que vous ne sauriez le croire<sup>45</sup>.

Il n'est plus question ici d'un ordre de priorité comme il est fait mention dans la traduction de Hopkins utilisée par English: «[...] to the defense, first of our coast and then of the great Empire to which we belong». En fait, son affirmation amène les deux niveaux d'intervention au même palier: la défense du Canada et la défense de la mère-patrie ensemble.

Ainsi, on ne peut pas conclure que Lemieux ait brisé la ligne de parti par sa déclaration, au contraire. Il semble que ses paroles aient été dans le sens de celles que Laurier a données quelques jours plus tard aux Communes, où il est dit que le Canada ne peut rester insensible à la position de la Grande-Bretagne et se doit de l'aider au meilleur de ses capacités. Lemieux, dans sa position donnée à Rawdon, suit parfaitement la ligne de parti tracée par Laurier.

---

45: La Presse, 3 août 1914, p.2.

Tout au long de la guerre, Lemieux est un des libéraux les plus actifs. Ainsi, il attaque sans cesse le gouvernement conservateur pour son administration de la guerre, et particulièrement le ministre de la Milice, Sam Hughes, au sujet des nombreux scandales rattachés aux fournitures militaires.

Un travail important pour Lemieux à cette période est d'empêcher à tout prix la tenue d'élections fédérales. Le mandat du gouvernement Borden arrive à échéance en 1916 et les libéraux, dès 1915, craignent des élections. Il semble certain que l'ardeur des Canadiens au début de la guerre les pousserait à voter pour le gouvernement, ce qui signifierait encore cinq ans dans l'opposition pour le Parti libéral. Il faut plutôt attendre que la situation en Europe s'aggrave et que l'appui de la population envers son gouvernement diminue. En 1915, ce n'est pas le cas.

Dès 1914, d'ailleurs, les conservateurs songent à avoir recours à des élections anticipées pour profiter de l'enthousiasme populaire pour renouveler leur mandat. Au moment du déclenchement de la guerre l'idée fait surface, mais l'appui inconditionnel de Laurier aux politiques de guerre du gouvernement désarme les stratèges conservateurs.

Nevertheless, écrit Robert Craig Brown, Borden could not ignore the political potential of a quick election. His government was entering its fourth year in office and the strong endorsement of its war policies suggested that its popularity with the electorate was at a peak. If the party waited and the war did not end quickly, his policies would certainly become more controversial and the advantage would be lost<sup>46</sup>.

Borden refuse finalement de bouger, craignant que les libéraux et l'opinion publique ne les accusent de vouloir profiter de la situation. En mai 1915, les rumeurs sont à nouveau fortes au sujet d'une dissolution du Parlement et, donc, d'élections en temps de guerre. Le jeu des libéraux est de refuser cette élection,

---

46: Robert Craig Brown, Robert Laird Borden, v.2: 1914-1937, p.18.



sous le couvert du patriotisme et de l'effort de guerre à faire, puisque, encore une fois, le courant semble favorable à un appui au gouvernement. Il faut attendre encore que le peuple se lasse de la guerre et du gouvernement qui l'incarne. Lemieux est celui tout désigné pour mener cette offensive.

Il entreprend donc une série d'assemblées, la plupart reliées à l'encouragement au recrutement. Mais le sujet tourne vite aux dénonciations des intentions des conservateurs d'imposer des élections en temps de guerre. Il utilise un ton ultra patriotique pour refuser cette éventualité:

Dans les événements qui vont se produire d'ici à quelques jours, nous aurons peut-être à apprendre la dissolution du parlement [sic]. Personnellement, je refuse d'y croire, mais tout de même si j'en repousse l'idée, je ne puis m'empêcher de l'envisager telle qu'elle se présente à l'esprit de tout le monde. Après Langemarck, où les terres des Flandres ont été rougis par le sang de nos enfants, après la résistance héroïque des Canadiens, je me demande comment pourrait-on songer au Canada à une dissolution du parlement [sic]<sup>47</sup>.

Lemieux demande comment une clique à l'intérieur du parti conservateur - il vise ici le ministre Robert «Bob» Rogers - peut exiger de faire passer les intérêts du parti avant ceux du pays. Ce dont a besoin l'Angleterre aujourd'hui, poursuit-il, ce sont des soldats, pas des votes<sup>48</sup>. À une autre assemblée, il dévoile ce que la foule présente veut: «[...] ce sont des balles et non des bulletins de vote qu'elle veut à l'heure actuelle, des officiers recruteurs et non des officiers-rapporteurs. En suivant ces mesures, nous n'avons pas à craindre la venue des officiers allemands [...]»<sup>49</sup>. Étrange de voir Lemieux penser d'abord aux besoins de la Grande-Bretagne plutôt qu'à ceux du Canada. En fait, c'est surtout aux intérêts du Parti libéral qu'il pense avant tout autre. Le temps joue pour les libéraux; il faut attendre encore quelque temps pour des élections.

---

47: Le Canada, 3 mai 1915, p.8.

48: Ibid.

49: La Presse, 5 août 1915, p.8.

Un peu plus tard, les attaques de Lemieux sur le sujet deviennent plus rudes alors qu'il implique le gouverneur général dans la lutte. Il laisse entendre, sans pour cela amener des preuves, que des élections étaient prévues pour novembre 1914. Il parle d'un complot de certains conservateurs pour déclencher ces élections, complot qui n'impliquerait pas le premier ministre Borden mais son ministre Bob Rogers. «Il est certain, ajoute-t-il, que sans l'énergique VETO [sic] du Gouverneur-général [sic], cette scandaleuse exploitation du sentiment jingo s'accomplissait»<sup>50</sup>. Lemieux prend soin d'éviter d'inclure Borden dans ses attaques pour ne pas être accusé de rompre le pacte fait entre les deux chefs de parti au début de la guerre. Mais il ne se gêne pas pour s'en prendre à ses ministres les plus importants.

Le Canada, encore une fois, fait suivre le discours de Lemieux d'un éditorial l'appuyant sans réserve, indice clair que Lemieux parle ainsi au nom du parti et de Laurier. Le journal appuie d'ailleurs sur ce fait: «M. Lemieux est l'un des chefs du parti libéral et le lieutenant autorisé de Sir Wilfrid Laurier dans la province. Son discours a fait ressortir, en des termes éloquents, la ferme et patriotique attitude de notre parti pendant la guerre»<sup>51</sup>. L'éditorial reprend les arguments et les insinuations de Lemieux, comme pour leur donner un caractère officiel. Devant les pressions venant de toutes parts, incluant celles de Lemieux, Borden renonce à des élections en 1915<sup>52</sup>.

Malgré le fait que Lemieux attaque sans cesse le gouvernement conservateur sur l'administration de la guerre, il n'en collabore pas moins avec lui lorsque vient le temps d'encourager les Canadiens à s'enrôler dans l'armée pour défendre la patrie. De ce côté, Lemieux, comme Laurier et tout le Parti libéral, abat un grand travail.

---

50: *Le Canada*, 14 juin 1915, p.5.

51: *Ibid.*, 15 juin 1915, p.4.

52: Robert Craig Brown, *op. cit.*, p.42.

Il participe à de nombreuses assemblées de recrutement à travers la province, encourageant les Canadiens français à s'enrôler. Il est d'ailleurs l'un des politiciens qui ont fait le plus de pression auprès de Borden pour la création d'un régiment entièrement canadien-français alors qu'il mène la délégation de 25 libéraux du Québec faisant partie du groupe de 50 notables qui rencontrent le premier ministre à cet effet. Leur action donne la formation du 22<sup>e</sup> bataillon canadien-français<sup>53</sup>. Il participe très souvent à des assemblées réunissant des orateurs libéraux et conservateurs comme Thomas Chase-Casgrain<sup>54</sup>, P.-É. Blondin<sup>55</sup>, etc. Lemieux croit que l'enrôlement est un devoir civil essentiel: «Et c'est pourquoi je proclame qu'il est de notre devoir de nous enrôler pour aller défendre sur le sol héroïque de la Belgique les prérogatives que nous avons conquises après trois siècles d'efforts et de sacrifices»<sup>56</sup>. Ainsi, malgré la maladie qui l'affecte dans ses activités au cours de 1915<sup>57</sup>, il consacre quand même une bonne partie de l'été à prononcer des discours pour le recrutement. C'est sans doute pour cet effort de guerre que Lemieux ne semble pas réagir à la déclaration d'intention de Borden, au nouvel an de 1916, de porter les effectifs du Canada de 250 000 soldats à 500 000. En fait, Lemieux ne réagit pas publiquement et aucune trace privée ne laisse présager une réaction négative à cette annonce.

L'assemblée la plus importante à laquelle participe Lemieux est sans doute celle qui a lieu à l'université McGill de Montréal où il partage la tribune avec le premier ministre Borden. Lemieux y remplace Laurier, retenu par la maladie. Cette assemblée se tient le 4 août 1916, au second anniversaire de la guerre. Comme à l'habitude, Lemieux y exhorte les Canadiens à s'enrôler pour défendre l'Angleterre et la France contre l'envahisseur:

---

53: Jean-Pierre Gagnon, Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français), 1914-1919: Étude socio-militaire, Québec et Ottawa, Presses de l'Université Laval et ministère de la Défense nationale, 1986, p.31-32.

54: Chase-Casgrain est un Canadien français impérialiste, en quelque sorte, l'antithèse de Henri Bourassa.

55: Réal Bélanger, L'impossible défi..., p.199.

56: La Patrie, 5 août 1915, p.2.

57: Les Débats, session 1916, vol.I, p.48.

And here we are assembled this evening to resolve as we did a year ago that this war is Canada's war, that we stand by the ideals of great Britain and her great Allies; that with renewed courage and confidence, we, as free British subjects, will not lay down our arms until justice and liberty have been fully vindicated<sup>58</sup>.

Pour Lemieux, l'effort fourni par les soldats canadiens est vital pour le pays:

The brave men, explique-t-il, who fought and fell at Langemark, At [sic] S.-Julien, at Ypres, gave us tangible evidence of their unflinching devotion and loyalty to King and country, to the principles of democracy.

Let us on this second anniversary of the war, we the living, be dedicated to the unfinished work of those honoured dead<sup>59</sup>.

Lemieux est pleinement dédié à la cause de la participation canadienne et dépense de grandes énergies à appuyer le recrutement au Québec. Mais au début de 1917, un élément nouveau va redéfinir la place des pions sur l'échiquier. C'est pendant cette année que le système de partis canadien va subir un autre dur coup, plus fort que celui de 1911.

### Lemieux, la conscription et le gouvernement d'union

Alors que la plupart des pays croyaient au début que la guerre serait courte, elle s'éternise plutôt de plus en plus. Au début de 1917, plus personne n'en voit la fin. Les morts de tous côtés se comptent par dizaines de milliers chaque jour et, rapidement, le besoin de forces fraîches se fait pressant pour les deux camps. Les pressions de la part de ses alliés européens se font fortes sur le Canada pour qu'il augmente sa contribution en soldats.

Parallèlement à cela, le recrutement au pays chute dramatiquement depuis le milieu de 1916. Borden, au printemps de 1917, ne croit plus pouvoir fournir à

---

58: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.15, p.3003. Ce discours ayant été prononcé en anglais à l'université McGill, nous le citons en anglais.

59: Ibid., p.3007.

l'Angleterre les 500 000 soldats qu'il a promis le 1<sup>er</sup> janvier 1916<sup>60</sup>. Ainsi, le recrutement au pays passe de 30 000 en janvier 1916 à 34 913 en mars pour ensuite dégringoler à environ 17 000 en mai, 8389 en juillet, 5544 en octobre, 5848 en novembre et 5200 en décembre 1916. Pour les premiers mois de 1917, la situation est encore pire alors que pendant avril et mai on peut compter seulement 11 290 enrôlés pour remplacer les 24 000 soldats sur la liste des pertes pour ces deux mêmes mois<sup>61</sup>.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la baisse importante de recrutement au Canada. D'abord, les raisons de s'enrôler tombent à mesure que la guerre avance. Comme l'explique l'historien Desmond Morton: «Au cours de l'été 1915, deux des motivations les plus puissantes en faveur de l'enrôlement avaient disparu. Peu de gens croyaient maintenant que la guerre allait être courte et passionnante, et personne n'avait besoin de travail»<sup>62</sup>. De plus, le bassin de population du Canada a des limites. Au moment où le premier ministre promet 500 000 soldats, le Canada ne compte que huit millions d'habitants, dont seulement un million et demi sont des hommes en âge d'être enrôlés<sup>63</sup>. Peut-être doit-on également parler de la composition ethnique du Canada: lorsqu'il est facile pour un homme né en Grande-Bretagne ou fils de parents nés en Grande-Bretagne de s'enrôler pour la défense de l'empire, cela l'est beaucoup moins pour un immigrant récent qui n'a aucun lien avec Albion ou pour un Canadien français qui, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, a coupé les liens sentimentaux avec l'Europe. En fait, de la fin de septembre 1914 à la fin de mars 1915, un peu plus de 70% des 36 267 recrues étaient nées hors du Canada, dont 64% sont nés en Grande-Bretagne<sup>64</sup>. Ces chiffres sont confirmés par une analyse du recrutement faite par le sénateur Mason en mars 1916<sup>65</sup>.

---

60: Jean-Pierre Gagnon, *op. cit.*, p.139.

61: Ces chiffres sont tirés de Robert Craig Brown, *op. cit.*, pp.60-83.

62: Desmond Morton, *Une histoire militaire...*, p.200.

63: *Ibid.*, p.199.

64: J.L. Granatstein et J.M. Hitsman, *Broken Promises: A History of Conscription in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1977, p.23.

65: Elizabeth H. Armstrong, *The Crisis...*, p.122.

Le recrutement au Québec est moindre que dans le reste du pays. À cela il faut apporter un certain nombre de raisons. Outre les liens affectifs coupés avec les vieilles puissances d'Europe, les structures de l'armée ne favorisent pas l'intégration des recrues canadiennes-françaises: peu de régiments leur sont consacrés et les officiers sont, le plus souvent, des Canadiens anglais ou des Canadiens français sans compétence. De plus, la structure socio-économique du Québec n'aide pas. En effet, le Québec est largement peuplé par trois groupes très peu enclins à l'enrôlement: les agriculteurs, les ouvriers bien payés des villes et les hommes mariés<sup>66</sup>. Ainsi, le Québec s'enrôle très peu.

Dans les facteurs décourageant l'enrôlement des Canadiens français, faut-il parler du conflit scolaire en Ontario? Cela semble, à la lecture des journaux libéraux et nationalistes de même que de l'historiographie, une des raisons fondamentales de ce manque d'élan. Le conflit a débuté en juin 1912 où le gouvernement ontarien de James Whitney promulgue le règlement scolaire numéro 17 qui restreint l'enseignement en français aux deux ou trois premières années d'enseignement<sup>67</sup>. La communauté francophone ontarienne se mobilise alors contre cette nouvelle directive qui brime ses droits acquis; l'aide du Québec vient aussitôt. Pendant la guerre, lorsque les attaques contre le faible taux d'enrôlement des Canadiens français se font de plus en plus fortes, la presse en général, Le Devoir surtout, demande au Canada anglais pourquoi ils devraient aller se battre pour un pays qui ne leur reconnaît plus leurs droits les plus fondamentaux. À Ottawa, l'opposition libérale prend évidemment la défense de la minorité. Le 9 mai 1916, Ernest Lapointe dépose une motion à la Chambre des communes qui «invite respectueusement l'Assemblée législative [de l'Ontario] à faire en sorte qu'il ne soit pas porté atteinte au privilège que les enfants d'origine française ont de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle»<sup>68</sup>. C'est Laurier qui a écrit cette

66: Desmond Morton, *op. cit.*, p.221-222.

67: Robert Choquette, Langue et religion: histoire des conflits anglo-français en Ontario, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980, p.172-173.

68: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.421.

motion avec l'aide de Rodolphe Lemieux et probablement de Lapointe, de L.-O. David et du député nationaliste Paul-Émile Lamarche<sup>69</sup>, qui semble se rapprocher de Laurier depuis que le groupe des conservateurs-nationalistes est disparu. Lors du vote sur la motion, alors qu'elle est défaite par 107 voix contre 60, tous les députés libéraux de l'Ontario, avec ceux du Québec et des Maritimes, votent en sa faveur<sup>70</sup>. Mais il a fallu que Laurier y mette tout son poids, car son choix de ne pas respecter l'autonomie provinciale, comme il l'avait fait dans le cas du Manitoba ou des provinces de l'Ouest, choque les libéraux progressistes ontariens<sup>71</sup>. Laurier, par ce geste, mine son leadership en Ontario.

Dans la défense des intérêts de la minorité, et bien plus dans celle de la ligne tracée par Laurier, Lemieux demeure un des principaux généraux. Dans un discours sans grande envolée prononcé le 10 mai, le même jour que celui de Laurier, Lemieux fait appel la coutume britannique de respecter chaque sujet de l'empire peu importe sa langue<sup>72</sup>.

Mais la question du rôle du conflit scolaire ontarien dans le manque d'ardeur des Canadiens français à s'enrôler reste entière. Peut-être doit-on poser une autre question face à ce facteur: si le conflit scolaire ontarien n'avait pas existé, les Canadiens français se seraient-ils enrôlés en plus grand nombre? À cette question, on ne peut répondre que non car les premiers facteurs, et particulièrement l'appartenance nord-américaine, sont de loin suffisants pour empêcher le recrutement des Canadiens français. Bien que l'affaire du règlement 17 ait été un dossier des plus importants pour les politiciens d'alors, dans un contexte de lutte pour les droits des minorités françaises et catholiques au Canada, on ne doit pas le voir comme un facteur crucial dans l'évolution du

---

69: *Ibid.*

70: Robert Choquette, *op. cit.*, p.203.

71: Réal Bélanger, «Le libéralisme...», p.67.

72: *Les Débats*, session 1916, vol.IV, pp.3892-3896.

recrutement des Canadiens français pendant la Première Guerre mondiale. Il n'est devenu, bien malgré lui, que le symbole de la résistance francophone.

Avec le constat de la baisse dramatique du recrutement, les pressions deviennent très fortes sur le premier ministre Borden, surtout de la part de l'impérialiste Ontario, pour instaurer un service militaire obligatoire au Canada. Mais Borden a fait des promesses en 1914 sur le sujet. Il a été très clair: «There has not been, there will not be, compulsion or conscription»<sup>73</sup>. Forts de cette promesse, maintes fois répétée par le premier ministre, les libéraux donnent leur appui serein à l'effort de guerre et combattent ceux qui, dès le début de la guerre, souhaitent l'imposition d'une conscription.

Mais la mauvaise situation de l'armée canadienne et les besoins pressants des troupes en Europe forcent Borden à réviser sa position. Lors d'un voyage en Angleterre pour y rencontrer les autorités impériales, entre février et mai 1917, Borden est confronté avec la réalité du front européen: «Il vit, raconte l'historien Desmond Morton, ce que les Canadiens qui restaient au pays ne verraient jamais: des blessés destinés à retourner encore et encore aux tranchées jusqu'à ce qu'ils y trouvent la mort ou qu'ils soient si terriblement mutilés que même l'armée n'en voudrait plus»<sup>74</sup>. Borden doit se rendre à l'évidence que le recrutement volontaire ne peut plus suffire si le Canada veut conserver son implication présente dans la guerre et si le gouvernement veut remplir ses promesses. Cela, en plus des pressions faites sur lui par ses ministres et ses militants canadiens-anglais, incite le premier ministre à revenir sur sa promesse initiale. Le 17 mai, il annonce au cabinet son intention d'imposer le service militaire obligatoire au Canada<sup>75</sup>.

---

73: Robert Craig Brown, *Robert Laird Borden...*, vol.2, p.22.

74: Desmond Morton, *op.cit.*, p.220.

75: John English, *The Decline...*, p.129.



Pour permettre la réussite de son plan, Borden doit élaborer une fine stratégie. Le Parlement vient à échéance à l'automne 1917, après un prolongement accordé en 1916, et tout laisse croire que l'opposition libérale ne voudra pas permettre une nouvelle extension. Le Parti libéral et Wilfrid Laurier se sentent alors de plus en plus près du pouvoir, comptant utiliser les différents scandales mis à jour depuis le début de la guerre. Borden constate la faiblesse de sa position et entrevoit une solution: un cabinet d'union qui, comme en Grande-Bretagne, réunirait des membres des deux partis pour gérer l'effort de guerre et mettre en place la conscription. Il en fait part à ses ministres. Ce projet est accepté par eux, même si Albert Sévigny, favorable au projet, prévient Borden que cela signifie la disparition du Parti conservateur au Québec pour les 25 prochaines années<sup>76</sup>.

La nouvelle de l'imposition prochaine de la conscription et de la formation d'un cabinet d'union fait rapidement le tour du Canada. Ainsi, dès le 21 mai, le Manitoba Free Press, journal libéral mais dédié pour le temps de la guerre à une plus grande participation du Canada, écrit que la conscription est souhaitée, mais que seul un gouvernement d'union peut amener avec lui l'ensemble de la population canadienne<sup>77</sup>. L'idée de gouvernement d'union n'est pas nouvelle et le Free Press en a été dès le début un ardent défenseur:

The move towards coalition government did not appear Meduse-like before the public in May 1917. Its beginnings, Liberal in origin, dated back to late 1916 when such papers as the Winnipeg Free Press came out strongly in favour of it. The movement gathered a full head of steam in 1917 as the belief grew that only an all-party or non-party government would permit Canada to put forth its maximum effort, enable conscription to be enforced, and make it possible to avoid a distracting wartime election<sup>78</sup>.

---

76: L'historien Réal Bélanger a démontré que, contrairement à ce qui est écrit dans le journal de Borden, c'est bien Sévigny et non Blondin qui a tenu ces paroles (Voir Réal Bélanger, L'impossible défi..., p.263).

77: Ramsay Cook, "Dafoe, Laurier, and the Formation of Union Government", CHR, 42, 3 (sept. 1961), p.196.

78: James Murray Beck, Pendulum of Power..., p.136-137.

Mais, chez les conservateurs, on n'envisage l'union que dans le contexte de l'imposition de la conscription. Comme l'explique John English:

The principal reasons why coalition was not considered early in the war were the pledge by Laurier to observe a party truce, the seeming unanimity with which Canada responded to the announcement of war, and the benefits which many Tories expected from war contracts and patronage<sup>79</sup>.

De plus, du côté libéral, il semble qu'il vaille mieux laisser les conservateurs s'embourber seuls dans la guerre et les différents scandales s'y rattachant pour ensuite être dans une meilleure position pour reprendre le pouvoir<sup>80</sup>.

Le 25 mai 1917, dans le but de faire passer son projet de conscription, Borden offre la coalition à Laurier: dans le cabinet, il y aurait un nombre égal de libéraux et de conservateurs, à l'exclusion du poste de premier ministre que Borden garderait<sup>81</sup>. Mais Borden fait cette offre à Laurier tout en connaissant bien la réponse que va lui faire le chef libéral:

Probably neither was serious in this political flirtation. Borden knew that Laurier could not accept any coalition for which the price was support of conscription, and Laurier certainly would never have accepted a role as Borden's deputy when an election promised a strong possibility of a Liberal victory. Both, however, were performing for the benefit of others, in particular, the members of their respective parties<sup>82</sup>.

Le chef libéral ne répond pas immédiatement à la proposition de Borden. Il a besoin de temps pour juger l'état de ses troupes:

Though opposed to conscription, Sir Wilfrid did not say no to Borden. He knew that several of his followers outside Quebec favoured conscription and probably would support it in Parliament. He also knew that the idea of a coalition or national government of some kind was as popular in English Canada as conscription<sup>83</sup>.

---

79: John English, *op. cit.*, p.94.

80: *Ibid.*

81: *Ibid.*, p.131.

82: *Ibid.*

83: Robert Craig Brown, *Robert Laird Borden...*, vol.2, p.86.

Laurier, en ne répondant pas immédiatement à Borden, veut gagner du temps pour tenter de convaincre certains de ses hommes de l'impossibilité d'un tel gouvernement<sup>84</sup>. Mais les pressions restent fortes sur le chef libéral. Ainsi, les rumeurs laissent entendre que George P. Graham et Frederick Pardee d'Ontario ainsi que Frank Carvell du Nouveau-Brunswick, tous trois des chefs libéraux dans leur province, sont de fervents partisans de la coalition<sup>85</sup>, sans compter les libéraux de l'Ouest comme Dafoe, directeur du Manitoba Free Press. Même William Lyon Mackenzie King se montre d'abord favorable à la conscription<sup>86</sup> et désireux de participer au cabinet d'union<sup>87</sup>.

Il semble certain que le Parti libéral soit sur le point d'éclater et que plusieurs de ses membres soient prêts à accepter l'offre de Borden dans le but d'augmenter la participation du Canada à la guerre. Mais c'est à Laurier de décider quelle sera la position officielle du parti. Alors seulement pourra-t-il mieux évaluer ses forces.

Il convoque, pour le 2 juin, une réunion des principaux chefs libéraux du Québec chez Raoul Dandurand à Montréal. Sont présents Simon-Napoléon Parent, Lomer Gouin, les sénateurs F.-L. Béique, Raoul Dandurand, Marcellin Wilson, P.-B. Casgrain et, bien entendu, son fidèle Rodolphe Lemieux. Laurier leur fait état des pressions venant des libéraux canadiens-anglais favorables à la conscription, notamment des hommes influents comme Michael Clark, Frank Carvell, George P. Graham, Fred Pardee, Newton Rowell, John W. Dafoe et King<sup>88</sup>. Selon Robert Rumilly, toutes les personnes présentes à la réunion semblent refuser l'union<sup>89</sup>, résultat plutôt facile à prévoir.

---

84: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.429.

85: Roger Graham, Arthur Meighen: a biography, vol.1: The door of opportunity, Toronto, Clarke, Irwin & Company, 1960, p.124.

86: J.L. Granatstein et J.M. Hitsman, Broken Promises..., p.69-70.

87: Henry Borden édit., Letters to Limbo, Toronto, University of Toronto Press, 1971, p.152.

88: Robert Craig Brown, op. cit., p.87.

89: Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, t.22: La conscription, p.93.

Rodolphe Lemieux, en tant que leader des libéraux fédéraux au Québec et ami de Laurier, prend cette situation très au sérieux. Il semble craindre que Laurier ne se laisse embarquer dans le projet Borden<sup>90</sup>. En effet, Lemieux a sans doute senti pendant la réunion une hésitation chez Laurier à refuser cette union. Alors il décide de lui écrire dès le 3 juin pour le supplier de ne pas entrer dans ce piège.

Ce que Lemieux dit à son chef, c'est qu'il s'agit bel et bien d'un piège dans lequel il ne doit pas tomber. Il ne fait aucun doute, à la lecture de la lettre de Lemieux, que ce dernier n'est pas encore certain ou convaincu de la réponse que fera Laurier à la proposition de Borden:

Une influence néfaste - aussi néfaste et mystérieuse - se fait sentir. Une fatalité pousse certains de nos amis à se perdre, à se déshonorer, pour sauver le torisme aux abois. Il ne faut pas être grand observateur pour se rendre compte que cette idée de coalition ne représente pas la mentalité du peuple. Ce que demande le peuple, ce qu'il réclame, c'est une élection ou au moins un référendum.

[...]

La coalition est la dernière planche de salut du jingoisme. C'est par elle que l'on espère vous découronner, vous qui êtes l'obstacle aux projets anti-canadiens du clan de Toronto. Le jour où vous cèderiez aux obsessions des conspirateurs, vous perdriez votre très grand prestige. Le charme serait rompu.

Faites la coalition demain sans conscription [c'était là une possibilité], et je prédis que dans trois ou six mois, cette hantise de la conscription renaîtra - alors que les bulletins de guerre seront peut-être moins brillants qu'ils ne le sont en ce moment. Vous serez de nouveau violemment sollicité de courber l'irrédentisme de Québec. La crise sera plus aiguë, l'agitation plus houleuse - Et fidèle à vos convictions, vous résignerez - mais vous n'aurez plus votre emprise, votre influence morale d'aujourd'hui.

Permettez-moi de vous dire que la raison politique vous commande de résister à toute idée de coalition. C'est un piège que l'on vous tend.

[...]

---

90: Peut-être est-ce là une preuve de l'importance du secret des intentions de Laurier sur la question.

**Si nos alliés du parti libéral, oublieux de la tradition canadienne, persistent à s'orienter vers la réaction, n'hésitez pas à abdiquer. Votre geste sera compris à Londres, où il y a encore des libéraux qui ne sont pas disposés à se faire régenter par Lord Milner, l'âme du jingoisme colonial. En prenant cette attitude, vous affirmerez un fois de plus, après une longue et belle carrière, que l'autonomie des Dominions est la seule base de l'unité impériale<sup>91</sup>.**

Les arguments de Lemieux sont lourds et importants. Accepter l'union, c'est renier les principes sur lesquels s'est développé le Parti libéral sous Laurier, comme celui de l'autonomie du Canada. Qui le ferait serait «déshonoré», c'est-à-dire qu'il ne serait qu'un transfuge, changeant de parti de la sorte, ne pourrait plus être respecté. Par la suite, il montre bien qu'il a connaissance des revendications des libéraux progressistes puisqu'il dit à Laurier que le but de la coalition est de l'éliminer comme chef, mais l'identification des «conspirateurs» au groupe de Toronto (sans doute ici autant libéraux que conservateurs) montre également qu'il n'a peut-être pas pris au sérieux le mouvement des libéraux de l'Ouest comme Clifford Sifton. Finalement, Lemieux s'inquiète du sort réservé à Laurier s'il accepte une telle offre, alors que les conservateurs n'attendent de lui que de pouvoir «courber l'irréductibilité de Québec». Pour lui, accepter l'union signifie la fin de la carrière de Laurier. Lemieux l'y eût-il suivi quand même? Difficile de répondre à cette question, mais rien ne le laisse présager.

On peut bien sentir ici comment le respect de la ligne de parti et de son inviolabilité est important pour Lemieux. Alors que plusieurs libéraux, surtout canadiens-anglais, ne se sentent plus tenus par la ligne de parti, Lemieux s'accroche fermement à ce système de partis implanté par Laurier. C'est là une nouvelle preuve que, pour Lemieux, être un homme de parti signifie conserver l'unité dans le parti avec le chef et avec ses décisions.

---

91: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.195 934-195 937, Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 3 juin 1917.

Laurier est sans aucun doute possible sensible aux arguments de son fidèle soldat et ami. Mais ses hésitations ne sont que des manoeuvres pour tenter de garder les libéraux unis. Laurier est personnellement opposé à la conscription et veut éviter d'y impliquer le Parti libéral en démontrant à ses troupes l'impossibilité de fonctionnement d'un tel gouvernement d'union<sup>92</sup>. Il sait également que, s'il accepte l'offre de Borden, il commet un véritable suicide politique au Québec et qu'ainsi Henri Bourassa, farouchement opposé à cette conscription, prendrait le contrôle de la province<sup>93</sup>. C'est finalement une réponse négative que Laurier donne à Borden le 6 juin.

C'est à cette date que débute l'un des plus importants chambardements dans le système de partis canadien. Le premier ministre Borden compte sur les sentiments pro-britanniques du Canada anglais pour miner le Parti libéral. «La question de la conscription est plus forte que les lignes de parti, explique l'historien Richard Jones, et elle fait appel aux sentiments les plus vifs de ses partisans canadiens-anglais qui prétendent mettre l'intérêt du pays avant celui du parti»<sup>94</sup>. Ainsi, après avoir reçu le refus de Laurier, Borden se tourne vers les libéraux canadiens-anglais favorables à la conscription pour qu'ils refusent le jugement de leur chef et se joignent à un gouvernement d'union. Borden cherche ses futurs alliés parmi ceux qui sont les moins près de Laurier: «Realizing that his efforts to win federal Liberal members were failing, Sir Robert Borden turned to provincial Liberals and prominent Liberals outside active political life who were more distant from Laurier's charm and guile»<sup>95</sup>, donc, là où la discipline de parti est la moins forte, la moins contraignante. Une fois qu'ils constatent que le gouvernement d'union gagne des adeptes parmi les libéraux provinciaux, les libéraux fédéraux conscriptionnistes entrent dans le mouvement.

---

92: Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier...*, p.429.

93: J.L. Granatstein, et J.M. Hitsman, *op. cit.*, p.68.

94: Richard Jones, *Vers une hégémonie libérale...*, p.134.

95: John English, *The Decline of Politics...*, p.136.

Les premières brèches dans la ligne de parti libérale se voient dès les discussions aux Communes sur la conscription. Laurier tente alors de ramener au parti ses brebis égarées en proposant un référendum national sur la question<sup>96</sup>, promettant de se plier à la décision populaire. Mais cette tentative de réconciliation du parti échoue. Lorsque la loi est votée, seulement dix libéraux hors Québec votent avec Laurier, dix hommes considérés comme la «steady old guard element of Liberalism»<sup>97</sup>. Les scissions libérales sont maintenant visibles par tout le pays<sup>98</sup>.

Après avoir tenté un compromis avec la question du référendum national, Laurier doit agir face à ses partisans qui se permettent encore de défier la ligne de parti. Il raidit alors ses positions et promet d'expulser du Parti libéral ceux qui ne s'en tiendraient pas à la discipline de parti:

Those Liberals who rejected a referendum must therefore be driven out of the party and, in going, give up their right to determine the future course of the party and to choose Laurier's successor. For those prominent English-Canadian Liberals like King who stayed with the old leader, their decision was made easier by Laurier's shrewd declaration that the next Liberal leader must be an English Canadian and a Protestant<sup>99</sup>.

Pour la plupart des libéraux conscriptionnistes, à part peut-être King, il semble que ces menaces de Laurier aient eu peu de poids. Le chef étant déjà à l'âge vénérable de 76 ans, ils voient le gouvernement d'union comme un refuge où attendre que, une fois Laurier parti et que la force du Québec dans le parti ait diminué, ils puissent en reprendre le contrôle sans avoir à travailler avec la domination du Québec<sup>100</sup>. Ils peuvent donc participer à l'imposition de la conscription avec les conservateurs de Borden.

---

96: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *Canada 1896-1921...*, p.271.

97: John English, *op. cit.*, p.139.

98: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *op. cit.*, p.271.

99: John English, *op. cit.*, p.134.

100: *Ibid.*, p.159.

Borden et les unionistes reçoivent les anciens libéraux dans leur camp à la condition qu'ils acceptent complètement les bases du gouvernement d'union, c'est-à-dire une totale adhésion au mouvement unioniste et à la conscription<sup>101</sup>. Borden s'allie rapidement certains libéraux importants du Canada anglais. L'un de ces libéraux est le très influent Clifford Sifton<sup>102</sup>. En fait, la position prise par l'ancien ministre de l'Intérieur de Laurier est très difficile à expliquer. Comme le mentionne D.J. Hall:

He appeared at first to side with Borden; then to attack conscription and support Laurier, while depreciating the potential racial division in the country attendant upon conscription; and finally to reverse himself once more, supporting Borden, conscription, and coalition, and becoming a leader in exploiting the very racial divisions he had previously denounced. He had opposed a wartime election and reversed himself. He declared that there could be no moral justification for imposing conscription without either an election or a referendum on the issue and then supported a government which was committed to neither before compulsory service was implemented. All this happened within the space of a month<sup>103</sup>.

Finalement, Sifton prend position pour Borden et le gouvernement d'union. Comme plusieurs, il cède aux avantages politiques découlant d'un appui à la politique de Borden:

Borden's measure signified a commitment to the war effort; possibly a coalition with the Liberals of English Canada would legitimize it and give the government a broad enough base to win. Laurier [...] would once more be attacked as the man who had sold out the broad interests of Canada for the narrow concerns of his home province<sup>104</sup>.

Ainsi, la position de Sifton, et celle de ceux qui le suivent, prend autant une allure de contestation de la ligne de parti que de Laurier lui-même. Peu importe ce qu'en dit Laurier, semblent se dire les libéraux unionistes, nous appuierons l'effort de guerre et reprendrons le contrôle du Parti libéral lorsque le vieux chef ne sera plus

---

101: *Ibid.*, p.166.

102: On peut également mentionner W.S. Fielding qui a voté pour la conscription, mais qui refuse d'entrer dans le cabinet d'union.

103: D.J. Hall, *Clifford Sifton*, vol.2, p.279-280.

104: *Ibid.*, p.282.



là. Le système de partis jusqu'alors connu, où l'attachement au chef est aussi important que l'attachement au parti, est disparu. Laurier, fidèle à ses politiques passées, se retrouve isolé avec les représentants de la province de Québec dans sa résistance à l'imposition de la conscription. Quant à Lemieux, il s'en tient à ses propos de la lettre à Laurier du 3 juin, c'est à dire à une opposition farouche à cette union entre des libéraux et des conservateurs. La ligne de parti, pour Lemieux, est infranchissable, et qui la traverse devient «déhonoré» selon ses propos. Il a alors beau jeu puisque étant dans les dirigeants du parti, il préfère sans doute ne pas voir l'opposition sérieuse des libéraux de l'Ouest à l'itinéraire préparé pour le parti par Laurier.

Clifford Sifton devient un homme important pour Borden. Il peut attirer les libéraux, spécialement ceux de l'Ouest où les conservateurs sont faibles, dans le gouvernement d'union. Borden réussit aussi à approcher les leaders agricoles Thomas Crerar, du Manitoba, et Henry Wise Wood de l'Alberta<sup>105</sup>. Finalement, le 12 octobre 1917, le cabinet d'union est complété: 13 conservateurs et 10 libéraux en font partie, dont seulement 3 viennent du caucus fédéral de Laurier, les autres venant des ailes provinciales<sup>106</sup>. Thomas Crerar fait partie de ce groupe en tant que représentant du milieu agricole de l'Ouest.

Les problèmes de Borden ne s'arrêtent pas avec l'instauration de son cabinet d'union. Laurier a carrément refusé au gouvernement une nouvelle prolongation de mandat, ce qui oblige Borden à appeler des élections générales au pays pour le 17 décembre<sup>107</sup>. C'est sur le champ de bataille canadien que le sort de la conscription se jouera.

---

105: John English, *op. cit.*, p.151-152.

106: J.L. Granatstein et J.M. Hitsman, *op. cit.*, p.73.

107: Borden aurait pu s'en tenir au vote du Parlement, mais préférait avoir l'appui de l'opposition pour cette mesure exceptionnelle.

## Les élections de 1917

Les élections du 17 décembre 1917 ont un caractère référendaire puisque le vainqueur de ce combat politique décidera de l'imposition de la conscription ou de la tenue d'un référendum national sur la question, ceci étant la position de Laurier. Comme dans le cas de l'élection de 1911, elle n'a rien d'une élection canadienne traditionnelle puisque ce ne sont pas des conservateurs et des libéraux qui s'affrontent, mais bien deux clans où les éléments sont mélangés puisqu'il n'y a pas qu'au Canada anglais où l'on assiste à une union des forces; au Québec, les nationalistes et bon nombre de conservateurs font équipe avec les libéraux pour vaincre la conscription parce que, dans la province, l'élection de Laurier est associée à un retrait immédiat de la conscription. L'élection ne se fait donc pas sur des bases de partis connus, mais pratiquement seulement sur le dossier de l'effort de guerre canadien.

Depuis longtemps, les libéraux se préparent à cette élection et même si l'avènement du cabinet d'union complique leur travail, ils sont prêts à passer à l'attaque. Lemieux est lui aussi fin prêt. Responsable de l'immense district de Montréal en même temps que de la coordination des forces de la province, il veille à la sélection de la plupart des candidats libéraux anticonscriptionnistes pour cette région, mais également un peu partout dans la province. La sélection des candidats anticonscriptionnistes ne semble pas lui causer trop de problèmes. D'abord pour lui-même, puisque pas moins de six comtés lui ont demandé officiellement d'y être candidat: outre Gaspé (où il retourne même après sa défaite de 1911<sup>108</sup>), il reçoit des offres de Rouville, Nicolet, Maisonneuve, Hochelaga et Lotbinière<sup>109</sup>. Il en accepte finalement deux: Gaspé (candidature offerte dès 1915) et Maisonneuve, où le candidat pressenti, C.A. Wilson, refuse l'investiture en

---

108: Il est important de noter ici que, même si les Gaspésiens l'ont défait en 1911, Lemieux est sans casse resté en contact avec eux et a défendu les dossiers du comté aussi fortement que lorsqu'il en était le député. Lemieux est très attaché à Gaspé.

109: ANC, fonds Wilfrid Laurier, p.194 749, Rodolphe Lemieux à Wilfrid Laurier, 6 février 1917.

faveur de son ami Lemieux, «[...] le premier lieutenant de sir Wilfrid Laurier dans Québec, sinon dans tout le Dominion»<sup>110</sup>. Le «Vaillant et infatigable lieutenant de [Laurier]» accepte la candidature de Maisonneuve lors d'une assemblée publique<sup>111</sup>.

Dans cette campagne, les libéraux ont l'appui indirect de celui dont la carrière se profile en parallèle avec celle de Lemieux: Henri Bourassa. Les nationalistes, fortement opposés à la conscription, se voient obligés d'appuyer Laurier faute de mieux. Encore une fois, Bourassa conclut une entente tacite pour renverser le gouvernement. Ainsi, le vote de la province de Québec est pratiquement assuré pour les libéraux. Rien n'indique cependant que les relations entre Lemieux et Bourassa s'améliorent. Aucun document ne peut nous prouver que les hommes ont fait la paix, ni même qu'ils se soient rencontrés pour discuter des affaires de l'État ou de leurs affaires personnelles. En fait, il faudra attendre 1920 pour assister à la réconciliation des deux hommes.

La lutte que Borden voulait la plus inégale possible en créant son cabinet d'union ne semble pas gagnée d'avance pour les unionistes. Les libéraux-unionistes découvrent «[...] that the stream of partisanship ran very deeply in Canada and that many of their expected followers had not moved with them to the Unionist side»<sup>112</sup>. Pour contreenir à cela, les unionistes utilisent deux stratégies pour la campagne électorale.

D'abord, ils font leur campagne sur le seul thème de la conscription. Ils présentent les libéraux comme voulant faire reculer le Canada dans sa participation à la guerre pour satisfaire les traîtres nationalistes du Québec. En Ontario, les accusations vont loin:

---

110: *Le Canada*, 30 août 1917, p.8 et 7.

111: *Ibid.*, 12 novembre 1917, p.10 et 3.

112: John English, *op. cit.*, p.188.

Equally unedifying was the *Toronto News's* description of Laurier as a "demagogue, a charlatan, and a mountebank"; or the *Toronto Mail and Empire's* declaration, on election day, that a vote for Laurier was a vote for Bourassa; a vote against the men at the front, the British connexion and Empire; a vote for Germany, the Kaiser, Hindenburg, von Tirpitz, and the sinking of the *Lusitania*<sup>113</sup>.

Une seconde stratégie, et peut-être la plus efficace, consiste à rien de moins que tricher les élections de décembre. Le gouvernement Borden fait passer deux lois électorales: la *Loi des électeurs militaires, 1917* et la *Loi des élections en temps de guerre* qui, ni plus ni moins, trafiquent les droits électoraux pour favoriser les conscriptionnistes. Elles sont sanctionnées le 20 septembre 1917.

La première permet aux soldats de voter. Cela va de soi; c'est dans le reste de la loi que cela se gâte. Si le soldat ne peut donner le nom de sa circonscription électorale, son vote peut être utilisé n'importe où<sup>114</sup>. Ceci permettra au gouvernement de disperser les votes des soldats, à grande majorité conscriptionnistes, là où la majorité libérale peut être renversée le jour du scrutin. De plus, le soldat doit voter pour le gouvernement ou l'opposition puisque le bulletin de vote ne fait mention d'aucun candidat, ne laissant le choix qu'entre le gouvernement, l'opposition, un candidat indépendant (sans le nommer) et un candidat ouvrier (aussi anonyme)<sup>115</sup>. Une case permet d'inscrire le nom du candidat pour lequel le soldat veut voter, mais, en général, il ne les connaît pas. C'est là un facteur qui peut influencer le choix du soldat.

La seconde des lois, la *Loi des élections en temps de guerre*, est la moins respectable des deux. Dans un premier temps, elle donne droit de vote à l'épouse, la veuve, la mère, la soeur ou la fille de toute personne oeuvrant ou étant morte en oeuvrant au sein du corps expéditionnaire canadien<sup>116</sup>. Encore là, ce sont des

---

113: James Murray Beck, *Pendulum of Power...*, p.143-144.

114: *Statuts du Canada, 1917* (7-8 George V), chapitre 34, article 1.

115: *Ibid.*, Formule A.

116: *Ibid.*, chapitre 39, article 1, paragraphe d. Il est à noter qu'à cette époque, les femmes n'ont pas le droit de vote au Canada.

votes conscriptionnistes qui sont ajoutés. Puis, pour combattre les tendances des immigrants de l'Ouest à appuyer les libéraux, le gouvernement fédéral retire le droit de vote aux Mennonites, aux Doukabors, aux immigrants nés dans un pays ennemi ou de langue maternelle d'un pays ennemi et entrés au Canada après le 31 mars 1902<sup>117</sup>, soit tous ceux de la grande vague d'immigration amenée par Laurier. Ce sont des milliers de votes assurés aux libéraux qui sont ainsi annulés, après en avoir assuré autant pour les unionistes avec le vote féminin. Ainsi, le vote se trouve biaisé et le gouvernement se sent un peu moins inquiet face au résultat du vote. La présidente du *Canadian Suffrage Association*, le docteur Margaret Gordon, résume bien la situation en déclarant que «it would have been more direct and at the same time more honest [...] if the bill simply stated that all who did not pledge themselves to vote Conservative would be disfranchised»<sup>118</sup>.

La lutte est on ne peut plus inégale: les libéraux sont de moins en moins confiants de quitter l'opposition. Pour eux, la nouvelle loi électorale est une atteinte aux droits fondamentaux dont doivent jouir tous les sujets britanniques, peu importe leur origine. Avec ces deux nouvelles lois électorales, les libéraux doivent travailler deux fois plus fort pour espérer faire bonne figure aux élections. Dans son discours aux Communes du 10 septembre, Lemieux démontre bien comment les libéraux sont affectés par la *Loi des élections en temps de guerre*. D'abord, et pour la plus grande partie de son discours, il traite de l'injustice de cette loi «qui a pour objet de dépouiller de leur droit électoral des milliers de Canadiens ayant à tous égards qualité de sujets britanniques»<sup>119</sup>. Il poursuit: «Cette mesure est des plus injustes, des plus déloyales et des plus égoïstes»<sup>120</sup>. Il compare la loi à celle qui refusait le droit de vote aux Britanniques dans la république du Transvaal, ce qui a mené, selon lui, à la Guerre des Boers, et voit en elle une simple manipulation du gouvernement pour s'assurer plus de voix. Dans un second temps, et en guise

---

117: *Ibid.*, article 2, paragraphe d.

118: *The Globe*, 21 septembre 1917, cité dans Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *Canada 1896-1921...*, p.271.

119: *Les Débats*, session 1917, vol. VI, p.5822.

120: *Ibid.*, p.5823.

de conclusion de son intervention, Lemieux rappelle les promesses faites aux immigrants et prend la défense de ces derniers qui n'ont aucun intérêt à nuire à leur terre d'adoption:

Nous avons invité, monsieur l'Orateur à venir dans notre pays des émigrants de toutes les parties du monde. Nous avons publié partout que le Canada était une terre de liberté. Nous avons promis à ces émigrants de leur accorder l'égalité des droits. [...] Croyez-vous, monsieur l'Orateur, que ceux qui ont abandonné un pays où ils étaient serfs, estiment beaucoup les maîtres qu'ils ont quittés, et le joug dont ils se sont libérés?<sup>121</sup>

Déjà, Lemieux constate que les lois électorales sont un sérieux handicap pour les libéraux, eux qui comptaient généralement sur le vote des nouveaux Canadiens de l'Ouest. Mais il n'avait pas encore tout vu.

Ces deux lois ne semblent pas suffisantes pour assurer Borden d'un vote favorable dans l'Ouest. Ainsi, le 3 décembre, un ordre-en-conseil ordonne d'exempter du service obligatoire les travailleurs agricoles, dans le seul but de s'assurer leur vote<sup>122</sup>. Il ne fait aucun doute qu'avec ces lois électorales spéciales, le gouvernement Borden veut prendre tous les moyens, même au prix de perdre toute notion de respectabilité<sup>123</sup>, pour remporter le scrutin. Non seulement Borden a-t-il passé outre le système de partis, mais en plus il a changé les règles fondamentales de la démocratie. Les libéraux n'ont aucune chance.

Pour démarrer la campagne au Québec, Lemieux préside une multitude d'assemblées de nomination dans le district de Montréal. Son rôle est donc de superviser le choix des candidats de Laurier, de loin les favoris au Québec. Il doit également jeter un coup d'oeil sur ce qui se passe ailleurs dans la province, comme cela semble être le cas lorsque Charles G. «Chubby» Power est choisi

---

121: *Ibid.*, p.5824.

122: John English, *The Decline...*, p.192.

123: *Ibid.*, p.194.

candidat dans Québec-sud alors qu'on aurait demandé à Lemieux d'intervenir pour freiner les dissidences<sup>124</sup>.

En fait, l'état de santé de Laurier, de même que le fait que ses services sont plus utiles à l'extérieur du Québec, font que Lemieux et Gouin deviennent les responsables de la province en entier<sup>125</sup>. Tout au long de la campagne, le discours de Lemieux tourne autour de l'autonomie canadienne qui est en péril avec la politique de la conscription:

The most prominent argument was that the Union government was part of an imperialist scheme to subordinate Canada to Downing Street. "Why have the Tories imposed conscription upon Canada?" Rodolphe Lemieux asked rhetorically. "To create a precedent, in order that Canada may become for England a reservoir of men for the wars of the future. That is the basis of Imperialism"<sup>126</sup>.

Lorsque Lemieux a appuyé la participation canadienne à la guerre des Boers, lorsqu'il a lutté de toutes ses forces pour la création d'une marine de guerre, lorsqu'il a mis toute son énergie dans la campagne de recrutement à partir de 1914, on pouvait se demander jusqu'où la flexibilité du roseau pouvait le faire plier. Lemieux redevient nationaliste lorsque son parti, et plus particulièrement son chef, décide de ne plus faire le jeu de la ligne médiane du pouvoir et prend position. Lorsque la politique du gouvernement met en péril le principe de l'autonomie canadienne, pierre angulaire de la carrière de Laurier, Lemieux se redresse et reprend ses discours de jeunesse. C'est là le rôle de l'homme de parti tel qu'il le conçoit: c'est donc la seule position possible pour Lemieux.

Dans la plupart de ses discours, Lemieux montre la conscription comme une mesure pour amener une division raciale au Canada. C'est ce qu'il dit, par exemple, à Longueuil, le 22 octobre 1917<sup>127</sup>. Fidèle à ses idées, il croit que Laurier

124: Paul Bernier, Ernest Lapointe..., p.151-152.

125: Réal Bélanger, L'impossible défi..., p.311-312.

126: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, Canada, 1896-1921..., p.272.

127: Le Canada, 23 octobre 1917, p.8.

est le seul capable de rallier tous les Canadiens en demandant un référendum sur la question et en promettant de se plier à la volonté générale<sup>128</sup>. Lorsque Le Canada publie, le 20 novembre, une série de petits articles pour les 76 ans de Laurier, c'est Lemieux qui est chargé d'écrire la partie «Laurier et la guerre». Il démontre bien la politique du vieux chef et l'importance que le personnage doit avoir pour le rétablissement de l'ordre au Canada:

Contrairement à ce que la presse tory proclame, Sir Wilfrid Laurier ne veut pas abandonner les Alliés et désertier leur cause; loin de là. Plus que tous les exploiters qui vivent de la guerre; il veut gagner la guerre; seulement, il le veut non pas avec la conscription qui ruine notre pays, mais avec l'enrôlement volontaire; il le veut en aidant les Alliés, non pas exclusivement par les armes, mais surtout par la production. Les Alliés ont à l'heure qu'il est plus besoin de notre coopération économique que notre coopération militaire, et c'est ce que Sir Wilfrid Laurier désire et tout le peuple canadien avec lui. Comme toujours, Sir Wilfrid s'en tient à la politique du juste milieu. Il a contre lui les jingoes. Par contre, la saine opinion publique se rallie à sa politique si sage, si sincèrement canadienne. C'est cette politique qui triomphera demain aux polls<sup>129</sup>.

C'est sa foi en son chef, sa conviction profonde que c'est Laurier qui détient la clé de l'avenir du Canada qui fait parler Lemieux ainsi. En bon soldat, il appuie son chef même dans les moments les plus difficiles. Il l'a fait avec Mercier en 1891, il le fait avec Laurier en 1917 lorsque son parti s'effrite sous ses pieds. C'est encore cette foi qui fait espérer une victoire libérale à Lemieux. Il avait tort. Le 17 décembre 1917, une écrasante majorité de sièges va aux unionistes. Les libéraux gagnent 10 des 21 comtés des Maritimes, 62 sièges sur 65 au Québec, mais seulement 10 dans le reste du pays. Dans l'ensemble canadien, ils sont battus 153 à 82<sup>130</sup>. En excluant les chiffres du Québec, c'est un balayage humiliant pour les libéraux: 150 contre 20. La défaite est encore plus déshonorante qu'elle est le résultat de la défection de la majorité des libéraux canadiens-anglais.

---

128: Ibid.

129: Ibid., 20 novembre 1917, p.6.

130: James Murray Beck, Pendulum of Power..., p.148.



La seule consolation pour Lemieux est que sa province soit restée fidèle à Laurier; le contraire aurait étonné tout le monde. Lui-même est élu dans les deux circonscriptions où il s'est présenté: Maisonneuve, avec 70% des voix, et son cher Gaspé, avec plus de 82% des voix. Ainsi se réalise la prophétie de Sévigny et débute l'agonie des conservateurs au Québec:

The "fall" of the English Liberal party has been compared to that of a man with a terminal illness stepping off a curb and then being hit by a bus, namely the First World War. This image has considerable merit as a description of the "fall" of Quebec Conservatism. The same "bus", the First World War, struck it at the very time when it was infected with a probably fatal illness<sup>131</sup>.

Les élections de 1917 confirment la scission du Canada en deux clans, celui des Canadiens français et celui des Canadiens anglais, diamétralement opposés dans l'administration des affaires du pays tant au niveau de la guerre qu'au niveau de l'avenir national. C'est dans ce contexte très difficile, où le terme «minorité» prend tout son sens, que doivent évoluer les libéraux de Laurier, confinés à un rôle beaucoup moins important qu'avant l'élection, cherchant un peu partout une légitimité qui leur permettrait de parler au nom de l'ensemble national.

Le résultat électoral est également la défaite du libéralisme de Laurier. Laurier n'a pas pu tenir la barque face aux revendications progressistes venant de l'Ouest. L'historien Réal Bélanger affirme que, dès 1916, Laurier était en train de prendre ce virage, mais que la conscription l'a ramené vers ses assises passées<sup>132</sup>. Si Laurier avait débuté un tel virage, il n'a pas eu le temps de l'attaquer pleinement, du moins pas assez pour que ses partisans hors Québec s'en rendent compte. Laurier avait échoué dans ses tentatives de garder les libéraux unis:

Son ultime compromis référendaire, affirme Réal Bélanger, ne suffit toutefois pas [à conserver l'unité du parti]. Plus, il heurta de plein fouet le libéralisme des libéraux progressistes surtout canadiens-anglais de l'Ontario et de l'Ouest. [...] ces libéraux, de plus en plus

131: John English, *op. cit.*, p.83-84.

132: Réal Bélanger, «Le libéralisme...», p.68-70.

importants dans le parti, brisèrent le lien qui les rattachait à leur vieux chef. Laurier ne pouvait plus en douter: il avait bel et bien survécu à son libéralisme modéré. En 1917, l'unité nationale et l'unité de son parti étaient ravagées<sup>133</sup>.

Chez les Canadiens anglais qui ont gardé leur fidélité au parti, il faut sans doute noter la plus grande importance donnée à la fidélité au chef plutôt qu'au parti. C'est le cas, entre autres, de Chubby Power, député de Québec-sud, qui affirme dans ses mémoires que «the main factors in my stand [contre la conscription] were my dislike of coercion in any form, and, even more, my loyalty to Sir Wilfrid»<sup>134</sup>.

Laurier, le vieux chef, pouvait être battu; c'est sans doute la plus dure leçon des élections de 1917 pour les libéraux et pour les partisans de Laurier, Lemieux en tête. Comme si ces drames dans la vie politique de Lemieux n'étaient pas assez, les deux années à venir lui en réservent d'autres.

### **3- Fin du gouvernement d'union et d'une époque pour Lemieux (1917-1919)**

Le travail, pour les libéraux, reprend dès le lendemain de l'élection. Dans un article publié le 19 décembre, Rodolphe Lemieux donne son explication publique de la défaite: l'élection a été une lutte contre le Québec et la participation des Canadiens français à la guerre, pour la conscription, pour l'impérialisme et contre l'autonomie, contre Laurier et le Parti libéral<sup>135</sup>. Il leur faudra donc être très vigilants pour ne pas laisser le Canada anglais et le Parti unioniste dominer à outrance la fédération.

---

133: *Ibid.*, p.68.

134: Charles G. Power, *A Party Politician. The Memoirs of Chubby Power*, Toronto, Macmillan of Canada, 1966, p.102.

135: *Le Canada*, 19 décembre 1917, p.8.

Mais l'analyse de Lemieux semble très partielle et très partiiale. Il ne considère que les facteurs de premier niveau, mais pas les raisons profondes. Ainsi ne peut-il expliquer par ces commentaires la défection des libéraux de l'Ouest puisque, jusqu'alors, ils avaient suivi les politiques de respect des deux races comme Laurier la préconisait. Ils avaient accepté jusqu'alors les compromis de Laurier. Mais ils ne peuvent plus le faire en 1917 puisque la voie sur laquelle Laurier veut les entraîner ne correspond pas à l'image qu'ils se font du Canada, peu importe les races et les religions. Ce que Lemieux semble chercher à cacher par cette déclaration on ne peut plus facile à faire dans ce contexte, c'est l'effritement du leadership de Laurier, parce qu'en bon chevalier du roi, il ne peut admettre que le monarque doive changer de cap ou être remplacé.

Laurier, Lemieux et les libéraux n'auront pas trop à attendre avant de voir les premiers problèmes des unionistes. Avoir la conscription comme simple point de ralliement n'est pas suffisant pour que ce groupe hétérogène de politiciens, regroupés autour d'une idée mais profondément divisés sur le reste, puisse rester ensemble bien longtemps.

Les bases même du mouvement d'union montrent ses principales faiblesses. Ainsi, la base électorale du nouveau gouvernement est très volatile et, il est certain, va s'effriter rapidement lorsque la fin de la guerre viendra: le vote des soldats deviendra plus partagé après la guerre; lorsque le gouvernement, pris à son propre piège, devra admettre toutes les femmes comme électrices, leur vote sera aussi plus partagé; finalement, les immigrants qui se sont vu retirer leur droit de vote le reprendront bien un jour ou l'autre et ce sera alors un vote que l'on peut croire unanime pour les libéraux. Mais les faiblesses des unionistes ne résident pas seulement dans les élections futures, mais bien dans le présent puisque les

conservateurs et les libéraux conscriptionnistes tiennent leurs caucus séparément, incapables de former un véritable parti uni<sup>136</sup>.

Le manque d'unité est flagrant au point où Borden veut aller chercher des appuis au Québec pour tenter de solidifier ses assises. Il demande à Lomer Gouin, celui qui, avec Lemieux, a orchestré la campagne lauriériste au Québec, de se joindre à lui, car Gouin semble être plus près de ses politiques que les plus jeunes. Gouin rejette l'offre de Borden<sup>137</sup>, naturellement, et le gouvernement d'union continue à tanguer. En fait ce sont les libéraux conscriptionnistes qui mènent la barque unioniste, malgré leurs responsabilités inférieures:

Time did not heal the Tory ailments as absence, sickness, and lathargy cut deeply into their ranks. Arthur Meighen and J.D. Reid were often forced to administer as many as four portfolios. The two senior ministers [conservateurs], White and Foster, were the worst offenders. The former was indecisive, periodically submitting his resignation and then withdrawing it, while the latter passionately extended "the jurisdiction of his department in every possible direction, although its original scope was quite sufficient to absorb his whole energies"<sup>138</sup>.

Rapidement, les ailes provinciales des deux partis se dissocient du gouvernement d'union par manque de confiance et par désillusionnement face aux promesses d'équité de 1917 qui n'ont pas été remplies<sup>139</sup>. Cette très importante modification au système de partis semble tirer à sa fin dès que la guerre cesse à l'automne de 1918.

Le manque d'unité des troupes n'est pas le seul échec du gouvernement d'union. Ainsi faut-il considérer la conscription elle-même comme un échec. Une des principales raisons de l'éclatement du système de partis en 1917, la conscription était vue, surtout au Canada anglais, comme une façon d'obliger les Canadiens

136: John English, *op. cit.*, p.206.

137: *Ibid.*, p.208.

138: *Ibid.*, p.213.

139: *Ibid.*, p.218.

français à combattre. Mais pas plus de 23% des conscrits étaient canadiens-français, soit un peu moins que leur proportion dans l'ensemble canadien<sup>140</sup>. La conscription est également un échec sur cette facette puisqu'elle n'a pas permis, selon ce que désiraient les conscriptionnistes, d'augmenter la proportion de soldats canadiens-français.

L'échec du gouvernement d'union n'est pourtant pas ce qui préoccupe le plus Lemieux. Malgré le vif intérêt qu'il porte à la chose et le plaisir certain qu'il doit éprouver à la vue de ce gouvernement en décomposition, l'attention n'y est pas. Ce sont plutôt trois événements importants qui se passent dans sa vie qui sont les points saillants de 1918 et 1919.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1918, alors que Lemieux est à Québec chez les Jetté, une nouvelle parvient à Ottawa. Le lendemain, Lemieux est prévenu de la mort de son unique fils, Rodolphe dit «Roddie»<sup>141</sup>, par son père, Hormidas. Le jeune homme, à peine âgé de 20 ans, est mort au champ d'honneur alors qu'il commandait ses hommes au combat. Ses dernières paroles sont destinées à ses parents: «Dites leur que j'ai fait mon devoir»<sup>142</sup>.

Cette nouvelle, comme il fallait s'y attendre, le bouleverse terriblement. Elle semble retirer l'énergie au chevalier. Il se retranche dans sa résidence de Pointe-au-Pic, lieu où est chanté le service funèbre. Les Lemieux y reçoivent les sympathies d'amis, dont celles de Lomer Gouin et du secrétaire personnel de l'ancien président américain, et voisin à Pointe-au-Pic, William Howard Taft<sup>143</sup>. Plus tard, à la fin de novembre, une messe est célébrée à Ottawa pour Roddie en présence de Laurier et de nombreux ministres et députés. Malgré la chaude lutte

---

140: J.L. Granatstein et J.M. Hitsman, *Broken Promises...*, p.98.

141: Les Lemieux ont eu au total quatre enfants dont deux fils. Cependant, le plus jeune, François, meurt en 1900 alors qu'il est à peine âgé de quelques jours.

142: *Le Canada*, 25 septembre 1918, p.3.

143: *Ibid.*, 11 septembre 1918, p.6.

partisane, malgré les échanges violents, le respect de l'adversaire a toujours sa place.

Lemieux se terre depuis la nouvelle de la mort de son fils. Le chevalier vieillissant (il est alors âgé de près de 52 ans) est fortement atteint et tombe pour la première fois. Il ne réapparaît plus, ou presque plus, dans les événements politiques ou sociaux. C'est le second événement important de cette période qui le fait revenir au public.

En janvier 1919 décède l'épouse d'Henri Bourassa et Lemieux assiste aux funérailles<sup>144</sup>. C'est sans doute le commencement du rapprochement entre les deux hommes, rapprochement tant attendu depuis l'échec de l'aventure nationaliste à Ottawa, en 1912. La douleur peut souvent rapprocher d'anciens amis car, il ne faut pas l'oublier, peu importe les combats, les attaques, les complots, Lemieux et Bourassa sont liés par leur histoire et par le destin. Ils ont été de grands amis, ils ont été de grands ennemis, mais, en cette période de deuil, rien ne semble les empêcher de se rapprocher à nouveau. Pour la première fois depuis bien longtemps, la famille libérale du Québec semble se réunir, alors qu'elle s'effrite ailleurs au pays, d'autant plus que Bourassa, à l'été 1918, a fait la paix avec un Laurier malade<sup>145</sup>. Le Parti libéral, au Québec, se resoude autour du vieux chef.

Malheureusement, le phare de la réconciliation libérale s'éteint. Voilà le troisième événement d'une importance capitale à se passer dans la vie de Lemieux en 1918-1919: le 17 février 1919, son chef, son ami Wilfrid Laurier, meurt dans sa résidence d'Ottawa quelques jours avant la reprise des travaux du Parlement. À peine remis du deuil de son fils unique, voilà que Lemieux perd son chef, celui qui était le guide de sa vie politique.

---

144: Robert Rumilly, Henri Bourassa..., p.607.

145: Réal Bélanger, Wilfrid Laurier..., p.449.

Le chevalier du roi est atterré: le roi est mort. Frappé de nouveau alors qu'il porte encore la douleur du premier coup, il tombe pour la deuxième fois. Nous savons jusqu'à quel point Laurier comptait pour Lemieux. Il a été son maître du temps de sa jeunesse, il l'a pris sous sa protection et l'a amené avec lui aux plus hauts sommets. Tout au long de sa carrière, Lemieux a considéré Laurier comme le phare qui guidait ses pas et qui devait guider ceux du Canada. Que de sacrifices avait-il faits pour suivre Laurier! Combien de fois a-t-il dû renier des paroles passées pour suivre les enseignements du maître? Pour Lemieux, la mort de Laurier est plus qu'un simple décès de chef de parti: c'est une coupure importante dans sa vie politique et personnelle. Pour lui, la fidélité au Parti libéral se résumait à la fidélité à Wilfrid Laurier. Maintenant, sans fils et sans chef, il doit trouver une nouvelle raison de s'attacher à ce parti qui ne sera plus jamais le même.

La tâche est d'autant plus ardue que Lemieux ne reconnaît plus le Parti libéral de son enfance. Alors qu'il n'était qu'un gamin, les libéraux étaient des hommes qui avaient une foi profonde dans leur rôle et leur parti. Les partisans libéraux, malgré les persécutions et les défaites qu'ils connaissaient, étaient fiers d'appartenir au parti de la réforme. À la mort de Laurier, c'est un parti meurtri qui fait face aux Canadiens. La plupart des libéraux canadiens-anglais ont renié leur allégeance partisane et leur fidélité à leur chef d'abord pour appuyer le projet de conscription, mais également parce que le Canada de Laurier n'est plus celui des nouvelles générations. Ils ont tourné le dos à leur chef, celui-là même qui leur avait donné le pouvoir en 1896 et qui s'était hissé parmi les grands parlementaires de l'empire. Maintenant que le chef est disparu, les libéraux contestataires peuvent tenter de prendre les commandes du parti et lui donner l'orientation qu'ils désirent. Sans Laurier, le Parti libéral prendra une nouvelle direction; Lemieux sera-t-il prêt à le suivre encore?

Lemieux, plus que quiconque, reçoit le coup mortel en pleine poitrine. Le reste de sa carrière va en être affecté. Le 25 février, les Communes rendent un hommage

vibrant à Laurier. Lemieux, l'ami de Laurier, parle au nom de la députation canadienne-française. Il se lève, puis jette un coup d'oeil au fauteuil voisin du sien: c'est celui de Laurier<sup>146</sup>. Il est orné d'un bouquet mortuaire.

**Monsieur l'Orateur, Le souffle de la mort a passé sur cette Chambre; une place est vide et en posant nos regards sur les fleurs qui la décorent et qui demain seront flétries, nous comprenons mieux que jamais la déconcertante brièveté de la vie et la décevante vanité des choses. Sir Wilfrid Laurier n'est plus<sup>147</sup>.**

C'est un discours rempli d'émotion que Lemieux rend aux Communes. Il termine en s'adressant directement à son ami disparu:

**Si ton oeuvre de concorde et d'apaisement, O Laurier! n'est pas toute accomplie, la jeunesse canadienne élevant son âme jusqu'à la hauteur des sentiments et des idées que tu n'as cessé de lui inculquer depuis un demi-siècle, voudra la reprendre cette oeuvre et la poursuivre sans relâche, jusqu'au bout. Elle s'enorgueillira de marcher dans l'âpre et immortel sillon du devoir que tu as tracé pour elle.**

**Et maintenant Adieu et Merci... Merci d'être resté digne du grand rôle que t'avait confié la Providence, puisque du palais de nos rois et de la plus humble chaumière de nos paysans, de la plus somptueuse cathédrale et du plus rustique clocher de village, monte vers le ciel une même hymne de reconnaissance.**

**Adieu et Merci... Merci d'avoir convié les tiens, les hommes de ta race, les descendants de ces anciens Canadiens, derniers lutteurs de la lutte dernière, qui l'âme angoissée par la défaite, escortèrent le marquis de Montcalm des portes du vieux Québec jusqu'au château Saint-Louis, le soir de la bataille des plaines d'Abraham; Merci de les avoir haussés jusqu'à toi en les conviant à partager ta gloire.**

**Adieu et Merci... Merci du souvenir lumineux que tu légues à la grande histoire; sa flamme ne s'éteindra plus, elle sera le phare lointain que le nautonnier regardera dans la tempête. Elle sera la colonne de feu guidant la marche des Canadiens enfin réconciliés dans l'Union Sacrée, vers la terre promise d'une meilleure patrie.**

**Adieu... près de ton mausolée encadré d'érables et de peupliers que les sèves prochaines feront reverdir, nous viendrons nombreux et souvent prier dans la langue de tes ancêtres. La terre où tu reposes**

---

146: Depuis déjà quelques années, Lemieux était le partenaire de bureau de Laurier sur le parquet des Communes, ce qui vient encore affirmer sa place de numéro 2 du parti.

147: Les Débats, première session 1919, vol.I, p.10.



et dont tu reçois le tendre embrassement te sera légère, car c'est un morceau de cette patrie trois fois séculaire dont le sein maternel couvrira un jour notre petitesse de sa grandeur, notre néant de son immortalité. Adieu!<sup>148</sup>

\* \* \* \* \*

La période entre 1911 et 1919 est une des périodes les plus importantes dans la vie de Rodolphe Lemieux en tant qu'homme de parti. C'est dans cette période qu'il a vu le système de partis traditionnel éclater et se mettre à la recherche d'une nouvelle définition, d'un nouvel équilibre qu'il atteindra avec les élections de 1921. C'est également dans cette période que Lemieux perd sa référence, son phare qu'est Laurier. Il se retrouve, pour la première fois de sa carrière, sans guide, sans leader pour lui montrer la ligne à suivre, la ligne du parti.

Depuis les élections de 1911, Lemieux est sans contredit le libéral le plus important au Québec. C'est à ce titre qu'il a poursuivi son attaque des nationalistes, particulièrement du groupe des conservateurs-nationalistes à Ottawa qui sont venus ébranler le système de partis lors de ces élections. C'est sur l'impossibilité de faire concorder les intérêts des nationalistes avec ceux des conservateurs, donc sur l'inviabilité de l'alliance, que Lemieux frappe ses adversaires. L'échec de l'expérience nationaliste à Ottawa ramène le système bipartiste habituel et permet à Lemieux de travailler dans un contexte qu'il connaît et maîtrise parfaitement.

La Première Guerre mondiale a par contre complètement et définitivement chambardé le système. Ainsi, la ligne de parti, comme elle était définie dans l'ère Laurier, est mise de côté par le fait de l'action de la majorité des libéraux

---

148: *Ibid.*, p.13-14.

canadiens-anglais qui préfèrent plutôt favoriser les intérêts sentimentaux face à la participation canadienne à la guerre. Le geste des libéraux-unionistes, particulièrement celui de Sifton, est également perçu par les fidèles à Laurier comme une contestation de la place des intérêts du Québec dans le Parti libéral. Pour Lemieux, c'est quand même plus que cela. La défection des libéraux-unionistes est la contestation du pouvoir de Laurier, de sa position de chef du parti, geste impardonnable dans le contexte de la discipline de parti. Il refuse de participer à ce mouvement en donnant trois raisons qui démontrent bien l'enracinement de l'ancien système dans l'individu: d'abord pour la défense des principes libéraux comme la défense de l'autonomie canadienne, ensuite parce qu'un transfuge perd sa respectabilité lorsqu'il traverse la ligne de parti, finalement parce qu'une union entre Borden et Laurier signifie la fin de la carrière de Laurier, ce que le chevalier du roi ne saurait envisager.

Les libéraux unionistes, en décidant de ne plus suivre le vieux chef afin de faire progresser le Parti libéral dans la route qu'ils veulent tracer, risquent de mener le parti vers un éclatement qui sera difficile à réparer. Malgré l'échec du gouvernement d'union à pouvoir agir en groupe homogène, malgré son inefficacité reconnue, il ne semble pas que les brebis égarées veuillent revenir au bercail. La question est de savoir, quand elles voudront revenir, si les bergers les accepteront à nouveau. L'avenir le dira.

Nous avons fait terminer ce chapitre en 1919 avec les décès de Roddie et de Laurier puisque c'est à partir de là que la carrière de Lemieux prend une direction totalement différente. La mort de son fils l'affecte grandement au niveau personnel, mais celle de Laurier va redessiner le chemin du politicien. Nous verrons, dans le chapitre suivant, comment Lemieux ne peut pas s'identifier à un nouveau chef et à une nouvelle orientation du Parti libéral mais comment, tout en restant en retrait, il demeure fidèle à son parti, celui auquel il s'identifie, celui de Laurier, de même qu'à son chef disparu.

**CHAPITRE 4**  
**L'EXIL D'UN CHEVALIER SANS ROI**

**Le retrait du système de partis (1919-1937)**

Lorsque Rodolphe Lemieux transporte le cercueil de Wilfrid Laurier le 22 février 1919, jour des funérailles<sup>1</sup>, c'est aussi une importante partie de sa vie qu'il emporte. Associé à Laurier par l'implication politique de son père depuis son enfance, et particulièrement depuis ce jour de 1888 où il choisit de laisser La Patrie pour L'Électeur, il s'est toujours collé au chef, d'abord pour se faire guider, puis pour l'appuyer et le protéger. Lorsqu'on enterre Laurier, Lemieux l'accompagne dans sa fosse, d'une certaine manière, puisque c'est sa carrière qui y est inhumée. On peut se demander s'il sera en mesure de se relever de cette épreuve.

Il semble que Lemieux ne puisse envisager le Parti libéral sans Laurier et que, peu importe le chef qui lui succédera, ce dernier ne pourra rallier à lui le grand chevalier. En Chambre, le 25 février, Lemieux laisse entendre que la mort de Laurier signifie la fin de sa carrière. Ainsi avoue-t-il alors: «Il me semble que la disparition de la vie publique du regretté sir Wilfrid Laurier est comme la chute d'un chêne géant dans la forêt»<sup>2</sup>. Un chêne géant qui s'écrase dans une forêt n'entraîne-t-il pas souvent tous les arbres trop près de lui dans sa chute? N'en sera-t-il pas ainsi de Lemieux? Dans ce même discours, il lance des avertissements à ceux qui, après avoir brutalement abandonné le vieux chef en 1917, seraient tentés de revenir pour se partager son héritage. C'est ainsi qu'il louange la ligne de parti comme pour justifier sa carrière et ses décisions passées:

L'honorable député de Queen-et-Shelburne (M. Fielding) prétend-il que le bouleversement de 1917 doive être tenu pour une exception à la règle, et que, en considération de la personnalité de tel ou tel homme qui se sépara alors du parti libéral, il faille mettre au rancart les traditions du passé et les enseignements de l'histoire?

[...]

Il n'est pas nécessaire d'excuser l'existence du gouvernement par les partis. Des hommes, professant des opinions diamétralement

---

1: Le Canada, 24 février 1919, p.1.

2: Les Débats, session de 1919, vol.I, p.589.

opposées, peuvent coopérer ensemble en subordonnant certaines de leurs idées à une politique d'ensemble. Or, quelles sont les fonctions que remplissent les partis? C'est de refléter comme un miroir l'opinion publique et de formuler des programmes<sup>3</sup>.

Mais tous ces bouleversements minent ses forces. Les combats de 1917, où il a dû lutter contre ses anciens amis, et le décès de Laurier le font réfléchir. Il songe à la retraite, ou tout au moins à modifier sa participation à la vie politique. Laissé sans chef, sans ce phare qui guide ses actions depuis tant d'années, Lemieux semble décrocher. Il doute de l'opportunité de continuer dans la vie partisane; son attachement à la ligne de parti chancelle:

A mesure que je vieillis, j'avoue que je me désintéresse de l'esprit de parti. [...] je suis dans la vie publique, ici, depuis un quart de siècle. Et pour parler franchement, après les trahisons et les désertions des quatre ou cinq dernières années, j'ai décidé d'être canadien [sic] dans la vie publique plutôt qu'homme de parti<sup>4</sup>.

Le chevalier, sans roi, ne ressent plus la nécessité du combat. Voici donc le meilleur exemple du lien qui existe entre l'attachement des hommes de parti à leur parti et au leadership de ce parti, le chef, tel que nous l'avons déjà affirmé. Plus qu'un simple attachement idéologique, c'est également, et souvent plus, un attachement à la personnalité qui représente le parti. Lemieux n'a plus le goût d'être un homme de parti parce que son lien d'attache principal au Parti libéral, c'est-à-dire Wilfrid Laurier, n'y est plus. Ainsi donc, la carrière politique de Rodolphe Lemieux ne se comprend que par l'attachement à son parti, et plus particulièrement à son chef, Laurier. Le vacillement de la flamme partisane que Lemieux nous laisse voir immédiatement après la mort de Laurier n'est cependant que de courte durée, nous le constaterons bientôt.

Nous verrons, dans ce chapitre, comment Lemieux s'aperçoit que sa place n'est plus dans le Parti libéral qui se profile parce que Lemieux ne s'identifie plus au

---

3: *Ibid.*, p.592-593.

4: *Ibid.*, vol.II, p.3494.

groupe dominant et à l'orientation amenés par le nouveau chef; le Parti libéral de Laurier n'est pas celui de King. Ainsi, Lemieux, qui connaît bien le fonctionnement des partis politiques, s'attend sans aucun doute à ne plus faire partie des hautes sphères du parti lorsque le nouveau chef à être nommé voudra modeler la formation politique selon ses besoins. Nous verrons donc également comment, plutôt que de s'entêter à résister aux changements importants à venir au Parti libéral, il décide de se mettre lui-même au rancart. Le chevalier, sans roi, s'exile volontairement.

### **1- Désignation du nouveau chef: la nouvelle place de Lemieux**

Il n'y a pas que Lemieux qui soit fortement ébranlé par le décès de Laurier, mais l'ensemble des libéraux du Canada: «Now the Liberals, whose confidence had been growing almost daily, were leaderless. Whatever hopes they had of returning to office in an early post-war election were shattered. A new leader would now have to be selected, with all of the dangers of division that the competition for succession held»<sup>5</sup>.

Le problème le plus important auquel doit faire face le Parti libéral est la succession de Laurier. La simple pensée qu'il faille «remplacer» Laurier, cet irremplaçable, laisse déjà présager tous les problèmes d'unité que le parti va alors connaître, surtout dans le contexte de l'éclatement de 1917. C'est la convention nationale, déjà prévue par Laurier pour revigorer le programme du parti, qui va désigner le chef, mais tous savent que, malgré ces apparences, les chefs libéraux auront une grande influence auprès des votants. Ainsi, le prochain chef sera le choix du groupe dominant.

---

5: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, Canada 1696-1921..., p.328.

Dès les premières semaines suivant le décès de Laurier, les ficelles commencent à se tirer. Ainsi, King affirme que la chefferie lui revient parce que Laurier, à la fin de 1918 et au début de 1919, lui aurait fait savoir qu'il destinait sa succession à l'ancien ministre<sup>6</sup>. Comme pour confirmer le tout, il rencontre Lemieux au début de mars, dans un train. Lemieux informe King que lui, Dandurand et Gouin seraient sur le point de lui obtenir le comté de Québec-Est, l'ancien comté de Laurier.

He spoke, écrit King, as though the leadership would be mine. He believed [...] it would be offered to him, but said he felt that the leader should be a younger man who could afford to lose this election and win the time after as Laurier did when made leader. I said I w[oul]d gladly stand aside for him & w[oul]d prefer being in the house as a member, rather than leader for a while but w[oul]d not stand aside for another. He agreed no unionist should or would be chosen. He thought the chance would come to me<sup>7</sup>.

Ainsi, Lemieux pousserait King vers le leadership, ce qui semblerait confirmer le fait que Laurier l'aurait voulu ainsi quelques semaines plus tôt. Mais il est intéressant de noter que, selon les propos de King, la partie semble déjà jouée en sa faveur, ce qui n'est pas encore le cas. C'est peut-être là une preuve de l'importance que donne King à Lemieux puisqu'il semble tenir pour acquis que ce que dit Lemieux est ce que le parti va penser lors de la sélection du prochain chef. De plus, dans les remarques de King, on note bien l'opposition de Lemieux face aux unionistes qui tentent de rentrer au bercail. Mais les événements des mois suivants vont changer les données du problème.

### Une place pour Lemieux dans le gouvernement d'union?

Nous avons noté les problèmes importants que le gouvernement d'union avait connus avant la fin de la guerre. Ainsi, le manque de cohésion et d'unité ne lui

6: John C. Courtney, The Selection of National Party Leaders in Canada, Toronto, Macmillan of Canada, 1973, p.69.

7: ANC, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 40, p.3934, 4 mars 1919.

permet pas d'espérer un avenir prometteur au moment de la mort de Laurier. Comme l'explique l'historien W.L. Morton:

[...] by midsummer 1919, its [le gouvernement d'union] future was doubtful. The great question in Canadian politics was whether a return could be made to the two-party system, or whether the breaking of traditional bonds in 1917 would leave a body of independent voters who would seek expression in a new party<sup>8</sup>.

Le premier ministre Borden préférerait continuer l'expérience unioniste. Pour ce faire, il doit tenter à nouveau une percée importante dans les rangs libéraux, particulièrement au Québec. Il va profiter des guerres internes libérales, amenées par le vide que crée la mort de Laurier. Les principales dissensions se font autour de l'éternelle question des tarifs douaniers. De façon plus ouverte depuis la mort du chef, deux groupes distincts s'opposent chez les libéraux du Québec. Il y a d'abord le groupe dit «de Montréal» qui prône des tarifs plus élevés et qui s'oppose au libre-échange radical prôné par les libéraux de l'Ouest<sup>9</sup>. Il est très près de l'élite financière montréalaise<sup>10</sup>, de ces anciennes élites que courtoisaient les libéraux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle; ce premier groupe est dirigé par Lomer Gouin et Rodolphe Lemieux<sup>11</sup>. Le second groupe prône des tarifs les plus bas possible; il est plus près des agriculteurs, du monde rural, des ouvriers<sup>12</sup> bref, des classes trop souvent oubliées par les anciennes élites mais qui constituent la majorité de l'électorat. Ce second groupe est mené par Ernest Lapointe<sup>13</sup>.

Le protectionnisme privilégié par le groupe de Gouin et de Lemieux se rapproche beaucoup de ce que Laurier avait pratiqué une fois au pouvoir, alors que la réciprocité avec les États-Unis était impossible, c'est-à-dire un tarif douanier modéré qui, croit-on, protège l'industrie, mais qui permet au domaine agricole de trouver ses marchés à l'extérieur. C'est, encore une fois, une politique de juste

---

8: W.L. Morton, *The Progressive Party...*, p.61.

9: Robert Craig Brown, *Robert Laird Borden*, v.2, p.170.

10: John MacFarlane, *Ernest Lapointe: Québec's Voice in Canadian Foreign Policy, 1921-1941*, thèse de doctorat, Université Laval, 1995, p.71.

11: Roger Graham, *Arthur Meighen...*, v.2: *And Fortune Fled*, p.43.

12: John MacFarlane, *op. cit.*, p.73.

13: *Ibid.*



milieu, de point de rencontre entre les intérêts de tous. Lemieux ne se gêne pas pour faire état de ses vues. Par exemple, en 1920, il affirme aux Communes que «sur cette question du régime fiscal [et tarifaire], il faut faire des concessions mutuelles, comme sur toute autre importante question d'intérêt public»<sup>14</sup>. Il rajoute plus tard: «Le danger, ce n'est pas cette protection modérée, c'est le protectionnisme générateur de privilèges et de monopoles. Notre hôte [Lomer Gouin] de ce soir [...] a heureusement défini notre politique en matière tarifaire: C'est [sic] la politique du juste milieu»<sup>15</sup>. Ces positions de Lemieux sont bien connues en 1919.

Au Québec, on ne suit pas nécessairement Lemieux et Gouin. Ainsi, le journaliste libéral John Dafoe constate que la question tarifaire divise le parti au Québec entre deux clans: «There is, I am told, a contest going on in the French Liberal party between Lapointe who represents the Rouge tradition and Lemieux who is pretty tender to "the interests" [industriels et financiers]; and that Lemieux realized that he is going to be dislodged from his position of leadership»<sup>16</sup>.

Il y a donc de la dissension dans les rangs libéraux au sujet de la question tarifaire, et Borden espère bien en profiter. Il décide, à l'été de 1919, d'inviter Lemieux et Gouin à faire partie de son cabinet d'union<sup>17</sup>. Pour ce faire, il les rencontre à Pointe-au-Pic, où les deux amis passent tous leurs étés.

C'est le 24 juillet que Borden rencontre les deux hommes, quelques jours après avoir rencontré Ernest Lapointe qui ne s'est pas montré très enthousiaste à l'approche de Borden. Mais le premier ministre veut profiter de l'incertitude du

---

14: Les Débats, session de 1920, vol.III, p.2852.

15: Le Canada, 22 décembre 1920, p.5. Discours prononcé au banquet soulignant la retraite de Gouin, le 16 décembre 1920.

16: Ramsay Cook, The Dafoe-Sifton Correspondence, 1919-1927, Altone, D.W. Friesen & Sons Ltd., 1966, p.5. Lettre de John Dafoe à Clifford Sifton.

17: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, op. cit., p.328.

résultat de la course à la chefferie, qui doit se tenir en août, pour attirer ces hommes. C'est Lemieux qu'il rencontre d'abord<sup>18</sup>.

Borden lui explique que seul une bonne participation du Québec dans le gouvernement d'union pourrait permettre de cicatriser les blessures de la guerre car tenir la province continuellement hors du gouvernement ne peut qu'accentuer les différences entre les deux peuples. Lemieux, d'après le compte rendu de Borden, semble sympathique à l'idée, mais émet certaines réserves importantes. Ainsi la question scolaire en Ontario, où le Règlement 17 de 1912 a fait disparaître l'enseignement en français dans les dernières années du primaire, est un point central dans la résistance québécoise. Mais il y a plus: la question du leadership libéral inquiète effectivement Lemieux: «Mr. Lemieux said, raconte Borden, that none of the names suggested for Liberal leadership made a strong appeal to the people of Quebec»<sup>19</sup>. Il est alors question de Fielding, qui n'a pas supporté Laurier en 1917 et qui est boudé par le Québec, et de D.D. Mackenzie qui n'inspire pas confiance. Il n'est pas très enthousiaste face à la chefferie et aux effets de son résultat sur le Québec<sup>20</sup>. Néanmoins, Lemieux propose à Borden de rencontrer Gouin pour connaître son opinion sur la question de la participation du Québec dans le gouvernement d'union. C'est ce qu'il fait dès le soir venu, à la faveur d'un souper offert par le premier ministre fédéral.

Gouin exprime les mêmes réserves que Lemieux, à savoir que le Québec sera prêt à participer au gouvernement lorsque le cas des écoles ontariennes sera réglé car tout Québécois qui se présenterait pour le gouvernement d'union sera défait tant que les droits scolaires en Ontario ne seront pas restitués aux francophones<sup>21</sup>. Borden retourne à Ottawa bredouille.

---

18: ANC, fonds Robert Laird Borden, vol.16, p.3591-3592, Mémorandum sur la rencontre entre Borden et Lemieux.

19: *Ibid.*

20: *Ibid.*, p.3591-3592. Il ne semble pas alors que King soit officiellement candidat puisque Lemieux n'en parle pas. En fait, il ne l'est pas avant l'ouverture du congrès.

21: *Ibid.*, p.3593-3594.

La réponse de Gouin et de Lemieux est habile, car ils savent bien que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'intervenir en Ontario, donc que Borden ne peut pas régler cette question. En fait, ce que Gouin et Lemieux voulaient dire à Borden, c'est qu'un Québécois se présentant pour les unionistes, en 1919, serait battu peu importe le dossier scolaire ontarien. Ils ont combattu les défections de 1917; ils n'ont certainement pas l'intention de suivre le même chemin en 1919 alors qu'ils connaissent si bien le prix à payer pour cela: le rejet par le Québec. C'est ce que rapportent les historiens Brown et Cook lorsqu'ils écrivent: «But the fact is that neither Borden, nor his advisers, appear to have comprehended how deep and bitter the division over conscription and Union government had been. Borden ignored the emotional barrier, and reasoned that economic issues could be used to lure French-Canadian support»<sup>22</sup>.

Borden a oublié que la conscription et la campagne de dénigrement à l'endroit des libéraux lauréristes sont responsables de beaucoup d'animosité dans la province envers les unionistes; que surtout, pour Lemieux et Gouin, l'attachement au parti est très important. Borden a également oublié la ligne de parti, cette ligne de parti que Lemieux a brièvement mise en doute à la mort de Laurier mais qui le rattrape très rapidement. Gouin et Lemieux préfèrent donc se présenter à la convention du parti en août.

### La convention libérale de 1919

La convention libérale d'août 1919 est un événement important dans l'histoire des partis politiques canadiens car, pour la première fois, un chef est choisi par les délégués du parti et non par le club sélect des membres du caucus parlementaire<sup>23</sup>. Ce n'est qu'à la dernière minute que l'on connaît la liste officielle

---

22: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, Canada 1896-1921..., p.328.

23: John C. Courtney, The Selection..., p.58.

des candidats<sup>24</sup>, ce qui permet les alliances les plus diverses. Parmi les plus inattendues, il y a celle du groupe québécois de Gouin, dont Lemieux, avec W.S. Fielding.

L'appui de Lemieux à Fielding est effectivement assez inattendu compte tenu de ses positions antérieures au sujet des libéraux qui ont appuyé la conscription et le gouvernement d'union en 1917. Mais, lorsque l'heure du choix sonne pour le groupe des protectionnistes du Québec, certaines erreurs du passé apparaissent devoir être oubliées. Ainsi, les protectionnistes «forgave Fielding, who had not personally denounced Laurier, because they considered the former minister of finance a more reliable defender of the tariffs which protected Quebec's manufacturing industries»<sup>25</sup>. Fielding étant le maître d'oeuvre du tarif Laurier que le groupe de Lemieux veut perpétuer, les membres de ce groupe doivent lui donner leur appui. Car la question tarifaire devient un enjeu majeur lors de la convention. Dès le début de l'été, le retour des libre-échangistes inquiète Lemieux<sup>26</sup>. Pour contrer le groupe adverse, il accepte donc d'appuyer Fielding malgré «les objections que ce nom fait surgir dans le Québec»<sup>27</sup>. De plus, Fielding se présente comme le candidat de la réconciliation entre les lauriéristes et les unionistes puisqu'il a su, pendant la période de crise, prendre une position médiane entre ces deux groupes<sup>28</sup>.

Peut-être peut-on également voir dans le choix de Lemieux d'appuyer Fielding un respect d'une nouvelle ligne de parti, celle plus ou moins imposée par son ami Gouin; l'ancien premier ministre du Québec devient, après la mort de Laurier, un point de ralliement pour plusieurs libéraux du Québec et ses positions font souvent office de commandement.

---

24: Robert MacGregor Dawson, *W.L.M. King...*, t.1, p.303-304.

25: Bernard, L. Vigod, *Quebec before Duplessis...*, p.74.

26: ANC, fonds Dandurand-Marchand, NG 27 III B 3, vol.2, Rodolphe Lemieux à Raoul Dandurand, 16 juin 1919.

27: Ibid., Rodolphe Lemieux à Raoul Dandurand, 20 juillet 1919.

28: Robert MacGregor Dawson, *op. cit.*, p.304.

Mais l'appui de Lemieux à Fielding plutôt qu'à King, comme la rencontre entre les deux hommes au début de mars l'avait laissé entendre, ne peut être pris comme un conflit personnel entre ces deux hommes. Même si, dans leurs opinions politiques, ils ne sont pas toujours en accord, il ne fait aucun doute qu'il existe entre eux une amitié et un respect certain. Ainsi, en 1909, lorsque King est nommé ministre après les pressions de Lemieux, l'épouse de ce dernier, Berthe, écrit à King pour le féliciter: «J'étais très fière, écrit-elle, d'être un peu votre amie»<sup>29</sup>. Les rapports entre King et les Lemieux restent très amicaux avec les années. En 1912, King envoie une photographie de sa mère aux Lemieux en signe d'amitié pour Noël<sup>30</sup>. Nous avons également vu comment Lemieux parle de leadership à King dès le 4 mars 1919. Mais au moment du congrès Lemieux doit choisir, et King n'a pas annoncé son intention de se présenter. King est en Europe à partir d'avril 1919 et ne revient qu'à la fin de juillet. Même au début du congrès, il n'a pas annoncé son intention de se présenter, laissant ses partisans les plus ardents, comme Sydney Fisher, dans l'attente<sup>31</sup>. Il n'a alors aucun comité officiel, aucun local où ses partisans peuvent se réunir, aucune campagne de propagande, aucun travailleur<sup>32</sup>. Bref, beaucoup peuvent encore se poser des questions sur le sérieux de sa candidature.

Ainsi, King ne s'étonne pas de l'appui de Lemieux à Fielding, mais ne le prend pas comme une attaque personnelle: «Lemieux fell away from me [...] but always understood I was next choice»<sup>33</sup>. D'ailleurs, lorsque King est choisi, il note: «Lemieux was the first to shake my hand he being seated next me at the time»<sup>34</sup>. Cette façon qu'a King de chercher des excuses à Lemieux est très significative. Il ne fait aucun effort pour excuser Gouin, mais il le fait pour Lemieux alors que

---

29: ANC, fonds W.L.M. King, vol.12, p.11 064, Berthe Lemieux à King, 15 juillet 1909.

30: Ibid., vol.19, p.17639-17640, Berthe Lemieux à King, 29 décembre 1912.

31: Robert MacGregor Dawson, *op. cit.*, p.297.

32: Ibid.

33: ANC, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 41, p.3137, 5 au 9 août 1919.

34: Ibid.

ce dernier est le plus près de Gouin, son associé le plus proche. C'est un signe d'amitié qui ne ment pas.

Avant de passer à la sélection du chef, le congrès national vote des résolutions sur la direction à donner au parti. Ces résolutions ne sont pas à la hauteur des attentes de plusieurs, particulièrement des délégués de l'Ouest:

Tariff reductions were promised, though not sufficiently drastic to satisfy the western farmers; old age pensions were proposed, along with a series of other social measures designed for the new urban age. On Canada's place in the Empire, the party moved hesitantly in the direction of greater autonomy. It was a reformist platform, respectable but not radical<sup>35</sup>.

Puis vient le moment de choisir un chef. La sélection de King, l'ancien subalterne de Lemieux, au second tour de scrutin contre Fielding marque un moment important pour le Parti libéral et particulièrement pour Lemieux. C'est à ce moment qu'il perd sa place au sommet du Parti libéral du Canada.

Nous avons déjà utilisé l'image de la pyramide pour expliquer le fonctionnement des partis politiques, pyramide où chaque étage correspond à un niveau de pouvoir. Dans ce système, les décisions sont prises en haut, par le groupe très restreint qui occupe le dernier étage de la pyramide, et ces décisions influencent tous les autres étages du parti. Ce système, pour qu'il puisse fonctionner efficacement, ne tolère aucun vide, c'est-à-dire que chaque place vacante, à chaque étage, doit être comblée le plus rapidement possible. Le but ultime pour quiconque entre dans ce système est d'atteindre l'étage le plus élevé possible en comblant un vide existant à l'étage supérieur.

Il existe trois façons d'avoir un vide à un étage. D'abord il y a le cas d'un individu qui gradue à l'étage supérieur dans la hiérarchie, laissant ainsi sa place libre pour

---

35: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *op. cit.*, p.329.

un autre. Il y a ensuite le cas d'un individu qui se voit rétrogradé, c'est-à-dire qu'il perd sa place pour une raison ou pour une autre sur décision du chef du parti. Sa place devient, encore là, vacante. Finalement, il y a le retrait naturel, ou décès, qui laisse la place libre pour des raisons évidentes. À ces trois raisons, il faut en ajouter une quatrième, spécifique au dernier étage. À ce niveau, il est impossible de faire graduer un individu à l'étage supérieur pour favoriser l'avancement d'un autre des étages inférieurs pour la simple raison qu'il n'y a pas d'étage plus élevé pour y faire graduer le premier. Ainsi, lorsqu'un chef du parti doit être remplacé par un plus jeune (pour quelque raison que ce soit), il doit être rétrogradé ou être évacué de la pyramide par le haut en lui trouvant une «tablette» quelconque: Sénat, magistrature, etc. Alors l'ancien chef remplacé n'a pas à souffrir une rétrogradation et le nouveau chef peut prendre sa place.

C'est ainsi que le système fonctionne, et il ne fait aucun doute que Rodolphe Lemieux, habitué à contrôler ce système, connaît très bien ce fonctionnement. Lorsqu'il prend connaissance des résultats, Lemieux, mieux que quiconque, peut en mesurer les effets sur sa carrière. Ernest Lapointe, qui a appuyé King ouvertement depuis le début de la course à la chefferie, devient le libéral le plus important au Québec<sup>36</sup>, prenant la place de Lemieux. Lapointe «est "chef d'une nouvelle école libérale" et même l'adversaire de Gouin, dont le conservatisme a été mis de côté avec le rejet de Fielding par la convention libérale»<sup>37</sup>. Non seulement Lemieux a-t-il perdu sa lutte pour la politique tarifaire de Laurier, personnifiée par Fielding, mais en plus est-il déchu de son titre de chef des libéraux fédéraux au Québec, expulsé par le haut de la pyramide.

Le cheminement de Lapointe, toujours dans le sillon de Lemieux, laissait présager une telle issue. Il a grimpé les échelons du parti par son talent d'abord dans le district de Québec. En 1914, Laurier demande à Lemieux de prendre la direction

---

36: Ibid., p.330.

37: Paul Bernier, Ernest Lapointe..., p.171.

des opérations dans le district de Montréal, et c'est Lapointe qui le remplace comme chef du district de Québec<sup>38</sup>. Paul Bernier écrit que, vers 1916, «Lapointe est de toutes manières en phase ascendante et démontre une combativité que même Lemieux ne semble pas vouloir concurrencer»<sup>39</sup>. Cela semble évident, car les deux hommes ne sont pas encore en compétition directe. Tant que d'autres que Lemieux peuvent être éjectés par le haut de la pyramide pour faire de la place aux nouveaux, Lapointe ne représente pas une menace pour lui. Mais la prochaine étape pour Lapointe, s'il veut s'élever dans le parti, est de prendre la place de Lemieux comme chef de la province de Québec. C'est précisément ce que la mort de Laurier et l'arrivée de King comme nouveau chef vont lui permettre de faire. Le poste de Lemieux est alors contesté par Lapointe et Laurier n'est plus là pour protéger son vieux chevalier. Lemieux connaît le système et son fonctionnement. Il sait que Lapointe doit et va prendre sa place. Son comportement dans l'avenir nous prouve cette connaissance du jeu et de ses règles de la part de celui qui a longtemps dirigé ce jeu. Il sait qu'avec l'élection de King comme chef, il est personnellement défié et défait.

Il est donc évident que la victoire de King, malgré l'amitié des deux hommes, est une grande défaite pour Lemieux. Non seulement est-il évincé de la tête du parti, mais en plus le parti s'est choisi un chef qui ne semble pas posséder les qualités nécessaires, du moins aux yeux de Lemieux. Quelques jours après la convention, il est très pessimiste pour l'avenir du parti. Ainsi, il dit à Dandurand qu'«on prédit au moins dix ans d'Opposition [sic] - L'on critique le programme fiscal ++++. Ah!, si l'autre [Fielding] eut [sic] été choisi, quelles brillantes perspectives!»<sup>40</sup>. Après la mort de son fils, puis celle de Laurier, Lemieux est fortement ébranlé par le résultat de la convention de 1919 et tombe pour la troisième fois. Ce sera, pour lui également, la dernière. Lemieux semble avoir décroché pour de bon.

---

38: Ibid., p.106.

39: Ibid., p.137.

40: ANC, fonds Dandurand-Marchand, vol.2, Lemieux à Dandurand, 16 août 1919.



Le 10 octobre 1919, Lemieux quitte le Canada avec sa famille pour l'Europe, dans le but d'aller se recueillir sur la tombe de son fils mort à la guerre<sup>41</sup>. Il ne revient au pays qu'au début d'avril 1920, soit après six mois d'absence. C'est la première fois que Lemieux s'absente si longtemps du Canada depuis son élection en 1896. De plus, le voyage des Lemieux est personnel et ne comporte aucune mission officielle, ce qui est une autre première pour le député de Gaspé. Il a, de toute évidence, besoin d'air, de distance pour réfléchir sur son avenir, sur sa place dans le nouveau Parti libéral qui pourrait bien le mettre de côté.

King prend pourtant le temps d'écrire aux Lemieux pour Noël, donnant des nouvelles personnelles avant les nouvelles politiques<sup>42</sup>. Ainsi, le lien n'est pas rompu entre les deux hommes. Mais c'est le goût de Lemieux pour la politique qui est disparu à la suite des deux dernières chutes, et sa réflexion européenne le lui confirme. Ainsi, il écrit à Dandurand: «J'ai perdu tout intérêt dans la politique canadienne depuis la mort de Laurier. Trop de trahisons, trop de désertions. Certains contacts actuels, d'autres qui se dessinent, me répugnent»<sup>43</sup>.

Le voyage des Lemieux en Europe leur permet de recevoir, des mains du roi George V, la Croix militaire pour Roddie<sup>44</sup>, puis, toujours pour son fils, l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur française<sup>45</sup>. Roddie est donc la troisième génération à recevoir cet honneur après son grand-père, Louis-Amable Jetté, et son père, Rodolphe Lemieux.

Il ne fait plus aucun doute que depuis la convention libérale, Lemieux ne se sent plus à sa place dans le Parti libéral dirigé par King et Lapointe. Sans remettre en cause son attachement au parti, il pense à se retirer des feux de la rampe. Il sent que la poussée de cette nouvelle génération l'expulse de la tête du parti par le

---

41: *Le Canada*, 9 octobre 1919, p.1.

42: ANC, fonds W.L.M. King, vol.47, pp.40 765-40 768, King à Lemieux, 30 décembre 1919.

43: ANC, fonds Dandurand-Marchand, vol.2, Lemieux à Dandurand, 8 janvier 1920.

44: *Le Canada*, 12 mars 1920, p.8.

45: *Ibid.*, 30 mars 1920, p.7.

haut. Les événements à venir vont confirmer ce diagnostic. Un geste assez inattendu de sa part, à la suite des élections de 1921, va démontrer comment Lemieux croit dans le système de la ligne de parti, au point de s'en faire lui-même la victime.

## 2- L'«auto-tablettage»: le cabinet de 1921

Les événements se déroulant sur la scène politique canadienne se précipitent dans les années 1920 et 1921 jusqu'à atteindre leur point culminant avec les élections du 6 décembre 1921 et la formation du premier cabinet King. Ainsi, le gouvernement d'union se saborde avec le départ de Borden, obligé de quitter ses fonctions à cause d'une santé chancelante. Le 7 juillet 1920, le parti passe aux mains d'Arthur Meighen et devient le Parti national-libéral-conservateur<sup>46</sup>. Meighen est un avocat de l'Ouest, élu pour la première fois en 1908<sup>47</sup>. Il devient ministre en 1913, après avoir joué un rôle de premier plan dans l'instauration de la clôture dans les débats parlementaires pour faire adopter le projet d'aide monétaire pour la marine britannique<sup>48</sup>. Il est l'auteur de la loi de la conscription et des lois électorales en temps de guerre<sup>49</sup>. Lorsque Borden démissionne, il est choisi chef par le caucus conservateur après que Thomas White eut refusé le poste<sup>50</sup>. Avec une telle feuille de route, il est peu étonnant de constater les sérieux problèmes d'image au Québec que connaît Meighen.

L'union est donc morte, par faute d'homogénéité, à l'arrivée de Meighen. Le rêve de Borden n'est plus, mais le cauchemar de Meighen commence. Il semble incapable de structurer son nouveau parti, qui compte encore quelques anciens libéraux, et d'en faire un parti uni et fort.

---

46: John English, *The Decline of Politics...*, p.219.

47: Roger Graham, *Arthur Meighen*, Ottawa, Société historique du Canada, 1975, p.3.

48: *Ibid.*, p.5-6.

49: *Ibid.*, p.6.

50: Robert Craig Brown, *Robert Laird Borden...*, t.2, p.184.

Ces années marquent, en plus, l'arrivée sur la scène fédérale d'un troisième parti sérieux qui attire particulièrement l'attention. Ce tiers parti, le Parti progressiste, le premier dans l'histoire canadienne à connaître un essor important, va changer les données électorales pour quelques élections à venir.

Il faut remonter loin derrière pour trouver les sources du mouvement progressiste dans l'Ouest. À mesure que les Prairies se développent, la population et les responsables des territoires se rendent compte de la difficulté de défendre leurs intérêts dans le contexte fédéral, de par le nombre de leurs représentants et de ministres<sup>51</sup>. Ce que réclament les *Westerners* est une réduction importante des tarifs douaniers, voire le libre-échange, afin de favoriser la vente des produits de l'agriculture dans le marché américain et l'achat des machineries agricoles vendues à meilleurs prix aux États-Unis. Devant la faiblesse de leurs représentants, les fermiers s'organisent et, dans la première décennie des années 1900, fondent des organisations agricoles comme le *United Farmers of Alberta* ou la *Grain Growers' Association*. Comme l'explique W.L. Morton: «The primary purpose of the new organizations was to educate their members in collective action, a knowledge of their legal and political rights, and an appreciation of the dignity of their calling»<sup>52</sup>.

Il faut ajouter à cela l'apparition d'un nouveau libéralisme, plus progressiste, qui se butte au libéralisme vieillissant de Laurier. L'historien Réal Bélanger qualifie les partisans de ce nouveau libéralisme de «libéraux désabusés» qui entrent en opposition avec les politiques du chef. Il ajoute:

Ces derniers, inspirés par les prises de position du Parti libéral britannique, devenu au début du XX<sup>e</sup> siècle plus collectiviste et moins individualiste, se voulaient davantage réformistes, progressistes, prêts, par exemple, à considérer positivement l'intervention de l'État en matière économique et sociale. Ils firent

---

51: W.L. Morton, *The Progressive...*, p.8.

52: *Ibid.*, p.11.

des efforts pour convaincre leur chef du bien-fondé de leur point de vue, mais ce fut en vain<sup>53</sup>.

Comme seule réponse à leur demande, Laurier, au pouvoir, ne peut que ressortir la vieille politique de la réciprocité avec les États-Unis<sup>54</sup>. Lorsque son gouvernement est défait, en 1911, sur cette question de la réciprocité, les *Westerners* se sentent oubliés, et un sentiment de frustration face à l'Ontario, qui a battu l'accord, s'étend dans les provinces de l'Ouest. C'est la défaite de la réciprocité de 1911 qui «prepared the way for the rise of a sectional and occupational third party»<sup>55</sup>.

En 1917, le gouvernement d'union a donné l'illusion que les besoins des Prairies étaient entendus lorsque Borden a pris dans son cabinet Thomas Crerar, leader agricole reconnu. Mais, une fois la trêve de la guerre passée, on se rend compte rapidement que le gouvernement n'a aucune intention de diminuer les tarifs douaniers. Alors Crerar démissionne le 6 juin 1919<sup>56</sup>, ce qui laisse les *Westerners* sans autre choix que de faire campagne auprès des libéraux, des rangs desquels, d'ailleurs, la plupart des leaders sont issus.

C'est à la convention de 1919 que tout se joue. Ainsi, les *Westerners*, libre-échangistes, se confrontent aux protectionnistes de l'est, dont Gouin et Lemieux sont les représentants les plus connus. Le nouveau chef, King, bien que n'endossant pas complètement la position protectionniste, ne peut se permettre d'endosser celle de l'Ouest, ce qui frustre les représentants de ces provinces<sup>57</sup>. Cette impossibilité des représentants agricoles à faire avancer leurs revendications à la convention libérale les mène directement à l'action politique indépendante, comme le confirme W.L. Morton:

---

53: Réal Bélanger, «Le libéralisme...», p.62-63.

54: *Ibid.*, p.63.

55: W.L. Morton, *op. cit.*, p.24.

56: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *Canada 1896-1921...*, p.319.

57: W.L. Morton, *op. cit.*, p.81.

The effect of the Liberal convention in damping the hopes of the West for reduction of the tariff was to remove one of the last remaining barriers to independent political action by the organized farmers. The fond hopes of the agrarian Liberals that they might impose their fiscal policy on the reconstituted party was dashed, and the farmers were proceeding to repudiate the old parties and the party system<sup>58</sup>.

Le système de partis au Canada est définitivement modifié quand entre en scène le Parti progressiste, né de ce mécontentement. Dorénavant, les élections se feront entre plusieurs partis, non plus seulement à deux, ce qui amène la possibilité de gouvernements minoritaires, de régionalisation du vote et d'une augmentation de la précision des programmes.

Dès sa création officielle au début de 1921<sup>59</sup>, le nouveau parti est miné par des divisions internes:

On the one side were those, like Crerar, who felt they were creating a reforming, low-tariff party which would make an appeal to Canadians generally and would have an organization and leadership like that of the old parties. Opposed to them were such men as Henry Wise Wood, the "uncrowned King of Alberta," who rejected political parties per se as essentially evil and advocated a Parliament of organized group interests that would bargain openly with each other<sup>60</sup>.

Wood et son groupe empêchent donc Crerar d'organiser les progressistes en véritable formation politique, ce qui va considérablement nuire au parti dans le futur. Il lui est impossible, entre autres, de coordonner la campagne progressiste dans l'ensemble du Canada. Le programme plus ou moins officiel des progressistes se base sur des principes plutôt généraux: baisse générale des tarifs douaniers et quelques réformes politiques comme l'appel aux référendums et la possibilité pour les électeurs de destituer leur député<sup>61</sup>. Mais, malgré les

58: Ibid., p.81-82.

59: Ibid., p.106.

60: James Murray Beck, Pendulum of Power..., p.151.

61: Richard Jones, Vers une hégémonie..., p.168-169.

dissensions internes, les progressistes imposent un rythme nouveau à la vie politique. C'est dans ce contexte de grande agitation politique que se préparent les élections générales de 1921.

La campagne de 1921 a bien failli se faire sans Lemieux. Le député de Gaspé prépare en effet les militants à son départ dès le début de 1921, alors qu'il dit un peu partout qu'il est «parfois tenté d'abandonner la vie publique»<sup>62</sup>. Mais King ne l'entend pas ainsi. Le nouveau chef apprécie sa compagnie, ses capacités d'orateur et a besoin de son appui pour gagner Montréal. Ainsi, King est invité chez les Lemieux à Pointe-au-Pic à l'été 1921. C'est à ce moment que King planifie des assemblées en Ontario, et il fait savoir à Lemieux que ce serait «a great happiness and satisfaction» que de l'avoir à ses côtés pour une ou pour chacune de ces assemblées<sup>63</sup>, invitation à laquelle Lemieux répond favorablement. La même invitation est faite au milieu d'août pour une tournée dans les Maritimes<sup>64</sup>. De plus, King consulte Lemieux sur la stratégie à suivre dans la campagne électorale à venir. Ainsi, Lemieux lui conseille de se concentrer sur l'Ontario parce qu'il juge que l'Ouest est perdu pour les libéraux, avec l'arrivée des progressistes. Si le Parti libéral remporte 20 sièges en Ontario, conclut-il, il pourrait bien être majoritaire dans l'ensemble du pays<sup>65</sup>. Lemieux dépeint bien là la situation du Parti libéral au Canada pour les élections de 1921: avec une forteresse au Québec et un fort appui dans les Maritimes, avec l'Ouest qui tombe assurément dans les bras des progressistes, c'est en Ontario qu'il doit faire des gains importants pour former un gouvernement majoritaire.

Mais Lemieux n'est plus vraiment à l'aise, et cela se sent rapidement. Il pose un geste, en septembre, qu'il n'aurait pas fait du temps de Laurier: il pourrait mettre son chef dans l'embarras sur le point important de la prise en charge par l'État des

62: *Le Canada*, 2 février 1921, p.8.

63: *ANC, fonds W.L.M. King*, vol.63, p.54 159-54 160, King à Lemieux, 13 juillet 1921.

64: *Ibid.*, p.54 164-54 165, King à Lemieux, 13 août 1921.

65: *Ibid.*, p.54 177-54 178, Lemieux à King, 6 septembre 1921.

chemins de fer du Canada. Lorsque le parti décide de fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'élection de Lemieux au Parlement, le 22 septembre 1921, événement qui devient le lancement officiel de la campagne électorale libérale, Lemieux annonce sa position sur la nationalisation des chemins de fer que le gouvernement Meighen vient d'accomplir:

Ce fut une erreur fatale pour le Canada, dit-il, après l'expérience de la Grande-Bretagne, de la France, des États-Unis, d'assumer la propriété du Canadien Nord et du Grand Tronc. [...] L'on criera au monopole, mais entre deux maux il faut choisir le moindre. Je préfère le monopole à la banqueroute<sup>66</sup>.

Le dossier est délicat pour King qui doit jongler avec des positions opposées à l'intérieur de ses troupes, alors que Lapointe favorise cette nationalisation. Ainsi, King affirmera plus tard que Lemieux parlait alors en son nom propre, et non au nom du Parti libéral<sup>67</sup>. Mais encore là, il ne faut pas exagérer l'événement et l'identifier comme une contestation publique du leadership de King, favorable à la nationalisation, ni comme une raison pour King de voir en Lemieux un ennemi. King écrit dans son journal personnel, le soir même de la fête de Lemieux, qu'il est très content du banquet et des discours, spécialement celui de Lemieux<sup>68</sup>. Aurait-il écrit cela dans son journal s'il avait senti, de la part de Lemieux, une intention de l'embarrasser? Il faut en douter fortement. De plus, lors de cette même journée, Lemieux a offert publiquement le siège de Gaspé à King s'il ne se faisait pas élire dans North-York aux élections<sup>69</sup>. King démontre le grand respect et l'amitié qui le lie à Lemieux. Encore une fois, il cherche à excuser Lemieux pour ses prises de position ou à minimiser ses déclarations. Il aurait été facile pour King de prendre prétexte de cet événement pour attaquer Lemieux et le reléguer aux oubliettes, mais rien n'est fait en ce sens. Il a bien sûr besoin de Lemieux pour l'aider à gagner une partie du Québec, mais pas au point d'accepter de perdre la face si là avaient été les intentions du député de Gaspé. Il est évident

---

66: *Le Canada*, 23 septembre 1921, p.2.

67: James Murray Beck, *op. cit.*, p.154.

68: ANC, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 46, p.3551-3552, 22 septembre 1921.

69: *Ibid.*

que la prise de position de Lemieux, si elle avait été faite dans les mêmes circonstances par Gouin, aurait attiré les foudres du chef fédéral. Il a besoin de Gouin, mais ne l'aime pas. Mais King n'attaque pas son ami, pas même dans son journal intime.

Il n'y a donc aucune raison qui nous porte à croire que les relations entre Lemieux et King soient mauvaises, ni même ennuagées, au moment du déclenchement des élections de 1921. Le respect que se portent les deux hommes est toujours présent, sans aucune preuve du contraire.

La campagne électorale est officiellement déclenchée par la dissolution des Chambres, le 4 octobre 1921. Il est difficile de cerner le thème principal de la campagne, puisqu'il varie d'un parti à l'autre. Meighen décide d'être très agressif pour rallier les électeurs autour de son programme:

Place a clear, unmistakable set of policies and arguments before the electorate, stick to the facts, and the voters would be won over. That was Meighen's strategy. The ground which he chose was the tariff. He knew that the issue was a source of serious embarrassment to King, who hoped to unite Montreal manufacturers and Saskatchewan farmers behind an undefined policy<sup>70</sup>.

Les progressistes de Crerar parlent eux aussi de tarifs douaniers, mais dans le sens inverse des conservateurs, puisqu'ils recherchent une plus grande ouverture des marchés étrangers, particulièrement américains, pour les produits agricoles. Les progressistes concentrent leurs efforts sur les secteurs agricoles de l'Ontario et sur les Prairies<sup>71</sup>, tandis que les conservateurs n'ont aucune chance au Québec et peu dans les Maritimes. Ces deux partis doivent donc se disputer le même électorat, ce qui fait un peu en sorte qu'ils en viennent à ignorer les libéraux, si ce n'est pour attaquer leurs réalisations passées.

---

70: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *op. cit.*, p.333.

71: Ils présentent quelques candidats dans les Maritimes, mais avec peu d'espoir.



Pour ce qui est des libéraux, la campagne est moins précise. La question tarifaire est très embarrassante pour King qui «knew that the members of his party were divided on the issue, and he was determined not to allow the Liberals to be pinned down to any concrete position on trade policy»<sup>72</sup>. Ainsi, le chef libéral parle peu de tarifs, et lorsqu'il le fait, c'est dans une grande imprécision. Il fait plutôt sa campagne en attaquant Meighen personnellement, surtout comme responsable de la conscription et des lois électorales qui l'accompagnaient<sup>73</sup>. La campagne des conservateurs et des progressistes autour du tarif embête donc passablement King et ses troupes.

Il faut cependant dire que la situation du Parti libéral lui permet un tel flottement. Ainsi, le Québec lui est assuré et le retour de Fielding au bercail promet une bonne récolte dans les Maritimes<sup>74</sup>. Au Québec, c'est Lapointe qui dirige la bataille, comme l'explique Chubby Power:

Lapointe became so completely the representative of the Liberal Party in Quebec that for many years King counted little in the political life in the province. [...] King rarely if ever mixed in the rather complicated political situation in the province. It was to Lapointe that we looked for leadership, for generalship, and for anything relating to either policy or tactics in Quebec provincial life<sup>75</sup>.

Lemieux, malgré le fait que Lapointe lui ait ravi son poste de chef du parti au Québec, suit le plan de la campagne. Il y participe avec beaucoup d'énergie, s'occupant du district de Montréal et de son comté de Gaspé. Il exploite les thèmes employés par le parti et les utilise presque tous lors de la fête de son 25<sup>e</sup>, le 22 septembre. Ainsi Lemieux s'attaque aux tarifs proposés par les conservateurs et les progressistes, affirmant les bienfaits de la politique du juste milieu où les intérêts des classes ouvrières et ceux de l'industrie sont traités également afin de ne pas défavoriser une d'elles; il vante l'autonomie canadienne

72: John Hurd Thompson et Allen Seager, *Canada 1922-1939...*, p.15.

73: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *op. cit.*, p.335.

74: Richard Jones, *op. cit.*, p.167.

75: Charles G. Power, *A Party Politician...*, p.377.

et peste contre l'impérialisme; il montre les côtés sombres du gouvernement Meighen<sup>76</sup>. Dans d'autres assemblées, il insiste sur le rôle de Meighen dans l'imposition de la conscription et des lois électorales de temps de guerre et s'en prend au projet conservateur de faire une loi sur les divorces qui rendrait celui-ci plus accessible.

Mais tout ne tourne pas rond pour lui. Lemieux, pendant la course électorale, est victime d'une campagne de dénigrement venant de l'intérieur du Parti libéral. Le tout a débuté en janvier 1921, alors que Lemieux écrit à Lapointe pour savoir qui est derrière l'accusation lancée par Le Soleil selon laquelle il laisserait Gaspé aux conservateurs pour favoriser «les opérations Meighen»<sup>77</sup>. Puis, le 9 septembre, Lemieux revient à la charge auprès de Lapointe pour connaître la source de la rumeur selon laquelle King et lui seraient à couteaux tirés. Lemieux reconnaît avoir eu des différends avec King, mais qu'il lui a dit ce qu'il avait à lui dire en personne, et que ses interventions publiques ont toujours été en faveur du chef. «Non, conclut-il, quelqu'un a intérêt à répandre ces rumeurs»<sup>78</sup>. Les archives ne nous apprennent rien de concret sur ces allégations, mais il semble que Lapointe, le principal rival de Lemieux au Québec et celui qui a le plus d'avantages à le séparer de King, soit derrière cela.

King a, bien entendu, vent de ces rumeurs. Pendant la campagne, une nouvelle rumeur fait état d'une union Lemieux-Gouin-Meighen qui permettrait à Gouin, qui est candidat aux côtés de King, de prendre le pouvoir à Ottawa après les élections avec l'appui des conservateurs et de membres de la délégation libérale québécoise<sup>79</sup>. Lorsqu'il rencontre Lemieux dans le train du parti le 19 octobre, King le prend à part et le confronte. Lemieux le rassure immédiatement, lui expliquant

---

76: *Le Canada*, 23 septembre 1921, p.1-2.

77: ANC, fonds Ernest Lapointe, MG 27 III B 10, vol.1, p.335-336, Lemieux à Lapointe, 4 janvier 1921.

78: *Ibid.*, p.470-471, Lemieux à Lapointe, 9 septembre 1921.

79: ANC, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 45, p.3561, 9 octobre 1921.

qu'on lui a récemment offert une union avec les conservateurs<sup>80</sup>. «Lemieux had humoured him but told him the Liberals w[oul]d win & w[oul]d not compromise»<sup>81</sup> poursuit King. Lemieux répète que tout ce qu'il a dit contre King est que ce dernier n'était pas assez présent aux Communes lors de la dernière session, ce qu'il lui avait déjà dit en personne, et qu'il croit, comme les autres Canadiens français du parti, qu'aucun Canadien français ne doit être le chef à la suite de Laurier. Il prend Casgrain (probablement P.-B.) comme témoin de cela. King est très satisfait des explications de Lemieux. Il écrit: «It was a Providential leading that brought this meeting about»<sup>82</sup>.

Quelques semaines plus tard, histoire de faire taire les adversaires, Lemieux envoie ce message à King: «Rumors circulated by progressives as to attitude of Liberal candidates in Quebec, towards you, are unfounded. In my name and in behalf of my liberal candidate colleagues of Quebec, I declare that we have but one leader and that he is Lyon Mackenzie King»<sup>83</sup>.

Le message de Lemieux est publié dans tout le Canada par la presse libérale, de même qu'un endossement par Gouin, quelques jours plus tard. Ces événements rendent bien compte des tensions qui existent à l'intérieur du Parti libéral, mais ont donné une mauvaise impression aux analystes et aux historiens des relations entre King et Lemieux. Contrairement à ce qui pourrait être perçu à la surface, rien ne semble présager des mésententes personnelles entre les deux hommes, et le fait que King décide de parler à Lemieux seul à seul au sujet de la rumeur montre bien qu'il sent que ce dernier n'est pas son ennemi. Par contre, l'événement témoigne bien du changement de pôle qui se produit au Québec, alors que Lemieux et Gouin sont de plus en plus mis de côté par le nouveau groupe dominant, celui de Lapointe. Si quelqu'un tente tellement de ruiner les relations

80: C'est sans doute une référence aux rencontres avec Borden en 1919.

81: ANC, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 46, p.3568, 19 octobre 1921.

82: Ibid.

83: Ibid., vol.63, p.54 190, Lemieux à King, 30 novembre 1921.

entre King et Lemieux, c'est qu'il faut tasser l'ancien ministre, l'isoler pour le vaincre, l'expulser par le sommet de la pyramide et prendre sa place. Peu importe d'où part la rumeur, elle est le symbole de la sortie de Lemieux du sommet du parti.

Une autre épreuve frappe Lemieux de plein fouet pendant la campagne. Le 1<sup>er</sup> novembre, Lady Laurier meurt dans sa résidence à Ottawa. Lemieux est alors à son chevet<sup>84</sup>. C'est une vieille amie qui part, dernier lien existant entre lui et son ancien chef et ami. Lemieux est porteur lors des funérailles de la vieille dame<sup>85</sup>.

Le résultat des élections du 6 décembre 1921 nous permet de situer la nouvelle ère politique dans laquelle entre le Canada. Pour la première fois depuis la fédération de 1867, aucun parti n'obtient la majorité absolue, ce qui reflète bien la division du pays<sup>86</sup>. Ainsi, alors que la majorité absolue est à 118, les libéraux remportent 116 sièges, les progressistes 64, et les conservateurs ne récoltent qu'un maigre 50 sièges<sup>87</sup>. King devra composer avec les progressistes s'il veut exercer le pouvoir.

Mais la division est plus visible encore lorsqu'on analyse la provenance des députés selon leur parti: les libéraux remportent les 65 sièges du Québec, les 16 de la Nouvelle-Écosse, seulement 21 en Ontario et 2 dans les trois provinces des Prairies; les progressistes remportent, quant à eux, 37 sièges dans les Prairies, sur une possibilité de 43, et 24 dans l'Ontario rurale; les conservateurs ont 37 des sièges ontariens et 7 des 13 en Colombie-britannique. La carte électorale du Canada montre une nette concentration des couleurs partisans par région. Ainsi, aucun parti ne peut prétendre être le choix national<sup>88</sup>.

---

84: *Le Canada*, 2 novembre 1921, p.1.

85: *Ibid.*, 5 novembre 1921, p.1 et 3.

86: Robert Craig Brown et Ramsay Cook, *Canada 1896-1921...*, p.336.

87: James Murray Beck, *Pendulum of Power...*, p.160. Il y a également cinq élus ouvriers ou indépendants.

88: John Herd Thompson et Allen Seager, *op. cit.*, p.16.

L'élection a surtout un grand impact sur le système de partis canadien. Comme l'expliquent les historiens Thompson et Seager:

The federal general election of December 6, 1921, completed the work of the Great War in destroying the Canadian two-party system. [...] The election of the Union government to enforce conscription in 1917 had disrupted the usual patterns of political leadership, but the traditions of majority government and of two contending parties were continued. The election of 1921 denied both these traditions; for the first time the Canadian electorate failed to produce a simple, unambiguous decision<sup>89</sup>.

Gouverner en devant se soucier d'autres partis, voilà ce qui attend King et plusieurs de ses successeurs. La possibilité de détenir la balance du pouvoir donne aux tiers partis, à partir de cette élection de 1921, une importance certaine dans ce nouveau système de partis. Mais encore faut-il être en mesure d'assumer cette importance. Ce n'est certes pas alors le cas des progressistes. Leur manque d'expérience et le fait qu'une telle situation ne s'est jamais vue dans l'histoire canadienne, font qu'ils réagissent mal au nouveau rôle qui leur est destiné. Ils peuvent, en détenant la balance du pouvoir face à ce gouvernement minoritaire, avoir une influence certaine sur le nouveau gouvernement King; peut-être même pourront-ils avoir des ministres dans le gouvernement.

Mais les progressistes refusent le rôle d'opposition officielle auquel ils sont appelés pour plusieurs raisons: d'abord, Crerar prétexte le manque d'expérience de ses députés, mais également il espère se rapprocher du Parti libéral, si celui-ci prend un tournant plus libre-échangiste<sup>90</sup>. Nous devons faire également état des divisions internes que le parti connaît et que nous avons mentionnées plus haut. De plus, le Parti progressiste a, comme un de ses buts, de détruire le système de partis existant, ou plus particulièrement de détruire le contrôle qui est exercé sur les partis par les groupes d'intérêts plus puissants<sup>91</sup>, comme les intérêts de la finance.

---

89: *Ibid.*, p.14.

90: *Ibid.*, p.27.

91: W.L. Morton, *The Progressive...*, p.149-150.

Les membres ne veulent donc pas entrer dans le jeu du système actuel en prenant une tâche qui est un des symboles de ce système. Dans ce sens, nous avons déjà vu que le Parti progressiste ne se dote pas des structures habituelles des partis politiques. Mais c'est là une lame à double tranchant car, devant l'impossibilité de se former en parti uni et structuré, le Parti progressiste ne peut imposer une ligne de parti qui, seule, peut lui donner la puissance parlementaire qu'il recherche, c'est-à-dire une balance du pouvoir efficace. Sans ligne de parti, il se condamne d'avance à subir un grand nombre de défections. Nul doute que Crerar, plus aguerrri en politique que les autres, craint cette éventualité.

À la suite de l'élection, King doit former son cabinet en prenant en considération les sentiments et les revendications du Parti progressiste, dans le but d'attirer le vote de ses députés et ainsi gouverner sans être trop inquiété. Peut-être doit-il inclure des progressistes dans son cabinet? De plus, il doit composer avec les dissensions à l'intérieur de son propre parti, et elles sont importantes, surtout au Québec. Quelle place donner aux députés du groupe plus conservateur de Gouin? Doit-il les ignorer pour affirmer son leadership mais ainsi craindre une révolte de leur part? À l'inverse, trop les impliquer va-t-il faire craindre aux progressistes un retour à une politique protectionniste? C'est un difficile casse-tête que King doit démêler en quelques jours.

La place que Lemieux doit tenir dans un tel cabinet est incertaine. Les conflits qu'il semble avoir avec Lapointe ne laissent rien présager de bon. En effet, il semble certain que le conseiller principal du nouveau premier ministre va aviser ce dernier que la place de Lemieux n'est pas dans le cabinet. De plus, le fait que Lemieux ait appuyé Fielding semble également laisser croire que King voudra écarter cet adversaire pour placer ses hommes. C'est du moins ce qui se produit ordinairement en politique.

Lorsque Lemieux se retrouve avec le poste d'Orateur de la Chambre, plusieurs historiens ou analystes ont rapidement conclu que Lemieux ne faisait pas partie des plans de King. Chubby Power, dans ses mémoires, affirme carrément que Lemieux a été volontairement écarté<sup>92</sup>. Le plus important représentant des historiens de ce groupe est le biographe de King, Robert MacGregor Dawson. Selon lui, bien que King reconnaisse l'importance de Lemieux et le fait qu'il soit un leader incontournable pour satisfaire le Québec, le chef libéral veut alors se débarrasser de Lemieux parce qu'il le juge dangereux pour son leadership. Lemieux doit être écarté en lui donnant une récompense qui le tiendrait loin des décisions<sup>93</sup>. Le poste d'Orateur est comme la désignation de la porte de sortie pour le vieux parlementaire: Dawson ajoute que King, malgré les problèmes que lui cause la composition du cabinet, «was successful [...] in his endeavour to keep others out, notably Lemieux [...]»<sup>94</sup>.

Mais lorsqu'on retourne dans les archives pour chercher à comprendre comment Lemieux s'est retrouvé dans le siège d'Orateur, nous percevons beaucoup mieux la question. Ainsi, on peut retracer les événements qui ont conduit Lemieux sur son perchoir et constater qu'il est vraiment un homme de parti jusqu'au plus profond de lui.

Les élections ont lieu le 6 décembre 1921, et nous pouvons facilement croire, compte tenu des moyens de communication de l'époque, que King n'a pris connaissance des résultats définitifs que le lendemain. Le 9 décembre, dans son journal personnel, il note, parmi ses premières idées sur le cabinet, que Lemieux a deux possibilités: un poste de juge (parce que Lemieux lui en aurait déjà parlé) ou le ministère de la Marine, son ancien ministère de 1911<sup>95</sup>. Ainsi donc, Lemieux fait bel et bien partie des plans de King. Le lendemain, King rencontre d'abord

92: Charles G. Power, *op. cit.*, p.377.

93: Robert MacGregor Dawson, *W.L.M. King*, t.1, p.366.

94: *Ibid.*, p.373.

95: ANQ, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 46, p.3596, 9 décembre 1921.

Lapointe, ce qui confirme sa place de conseiller principal. Ensemble, ils mettent en branle le processus de nomination ministérielle. Rien ne change alors: une place de juge ou au cabinet attend Lemieux<sup>96</sup>. Le 11 décembre, Lapointe écrit une lettre à King pour continuer les discussions de la veille. Il lui souligne alors que Lemieux ne devrait pas faire partie du cabinet<sup>97</sup>. Il s'agit ici de la première pression pour évacuer Lemieux.

Le 12 décembre, King rencontre Lemieux et, contre l'avis de son conseiller principal, il lui demande d'entrer dans le cabinet. Ainsi, King veut avoir Lemieux avec lui dès le départ, parmi les quatre députés du Québec qu'il entend nommer ministre<sup>98</sup>, ce qui nous montre qu'il respecte les qualités de son député et veut en tirer profit. Mais Lemieux ne veut pas d'un portefeuille et demande à la place le poste d'Orateur de la Chambre. Il explique sa demande à King:

That he had been long in the fight, also since his son's death & Sir Wilfrid's death his heart was not in politics to same extent, later he told me that the attitude of Globe & Star towards him was such that he could not keep himself in check against them, that they worked up a strong feeling against him<sup>99</sup>.

King est intéressé par la proposition de Lemieux et croit qu'il remplirait sa tâche avec toute la dignité et le prestige que le poste demande<sup>100</sup>. Lemieux laisse donc King sur cette idée. Mais les choses ne se passent pas aussi facilement pour le premier ministre élu. Il semble que, aucun partisan de Lemieux ne connaissant son voeu, le nouveau premier ministre soit l'objet de pressions de libéraux qui veulent que Lemieux entre dans le cabinet. Ainsi, Fielding insiste auprès de King<sup>101</sup> de même que Dandurand et certains autres, de sorte qu'il hésite à répondre à la demande de Lemieux: «For the first time, écrit-il, I felt a little "dismayed" tonight most because of lobby for Lemieux [...]»<sup>102</sup>. Lemieux prend une importance

---

96: Ibid., p.3597, 10 décembre 1921.

97: Ibid., vol.62, pp.53939-53942, Lapointe à King, 11 décembre 1921.

98: Robert MacGregor Dawson, *op. cit.*, p.360.

99: ANC, Fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 46, p.3600, 12 décembre 1921.

100: Ibid.

101: Ibid., p.3602, 13 décembre 1921.

102: Ibid., p.3614, 22 décembre 1921.



stratégique pour King afin de conserver l'unité du parti. Imitant ses collègues, Allen Aylesworth écrit à King pour le mettre en garde contre ceux qui cherchent à éloigner Lemieux et Charles Murphy de lui. Selon Aylesworth, on cherche à les exclure car ils ont été, comme lui et King, fidèles à Laurier, particulièrement Lemieux. En séparant King de Lemieux, les adversaires de ce dernier veulent affaiblir King et ainsi s'en débarrasser<sup>103</sup>. C'est sans doute une accusation bien grosse de la part d'Aylesworth, mais elle démontre bien comment Lemieux conserve la confiance d'un important groupe de libéraux: celui de l'ère Laurier, qui semble un peu perdu depuis la mort du vieux chef. Ce groupe voit en Lemieux l'ombre du maître disparu.

Le même jour que Aylesworth écrit à King, ce dernier rencontre pour la deuxième fois Lemieux, bien décidé à le faire entrer dans son cabinet. Il lui offre son ancien ministère de la Marine, mais Lemieux refuse encore et insiste pour obtenir le fauteuil d'Orateur. Le fait que King revienne à la charge est très révélateur du sentiment personnel qui l'anime et de l'attention qu'il porte aux pressions en faveur de Lemieux venant des membres les plus anciens du parti. Il ne fait aucun doute toutefois que le bras droit de King est Lapointe, et que toute action que le nouveau premier ministre entreprendra pour la province devra obtenir l'approbation de son conseiller. Or, voilà qu'à la première action de King comme premier ministre, la formation de son cabinet, il passe outre l'avis de Lapointe et décide quand même d'insister auprès de Lemieux. Avait-il le choix d'agir ainsi? Bien entendu car il avait déjà fait une approche auprès de Lemieux et aurait pu en rester là, ce qui aurait été une bonne occasion de se débarrasser de lui si telle était son intention. De plus, avec Gouin au ministère de la Justice, il pouvait se défendre d'avoir déjà reconnu le groupe des libéraux québécois aux tendances plutôt conservatrices dans son cabinet. Avec Gouin dans le cabinet et Lemieux qui insiste pour ne pas en être, le nouveau premier ministre n'a pas à insister.

---

103: Ibid., vol.57, pp.49 419-49 421, Aylesworth à King, 24 décembre 1921.

Mais King revient à la charge, malgré les avis de Lapointe et malgré l'appui de Lemieux donné à Fielding à la chefferie. Une seule raison peut expliquer ce geste du chef libéral, et nous avons pu le constater antérieurement: une amitié et un grand respect existent entre les deux hommes, ce qui fait que King décide de passer par-dessus toutes les raisons de rejeter Lemieux du cabinet et revient à la charge ce 24 décembre 1921.

C'est alors que Lemieux se laisse aller à exprimer ses sentiments réels, les raisons qui l'ont poussé à refuser un ministère. King les résume dans son journal:

As Lemieux spoke I found that at bottom he was full of a bitter feeling, that Lapointe had received greater recognition than himself, that he had been passed over, that this was a "King-Lapointe Ministry". He Lemieux had only one leader - King - He doubted if I had appreciated how good a friend he had been. [...] While in Europe there had originated a conspiracy against him I had nothing to do with it - Bureau & Lapointe. I w[oul]d find that he was more valuable than supposed.

[...]

He resented more keenly than all else my not seeing him first, said I might have called on & spoken to him of my intention re Lapointe, he would have understood the political reason which made that move wisest<sup>104</sup>.

Voilà le chat sorti du sac. À notre avis, il s'agit ici d'autre chose que d'une saute d'humeur ou d'un sentiment de jalousie envers Lapointe, comme une analyse superficielle le laisse présager. Ce que Lemieux vient de dire à King, c'est qu'il réalise que sa place dans le système n'est plus la même, que le Parti libéral n'a plus besoin de ses services en hauts lieux. Nous pouvons imaginer le déchirement que vit l'homme de parti qui, même s'il croyait avoir encore droit à des égards compte tenu de sa séniorité (lorsqu'il dit à King qu'il aurait dû l'appeler en premier, ne serait-ce que pour lui dire qu'il sera derrière), se rend finalement compte qu'il n'a plus sa place dans les hauts rangs. Il accepte le fait qu'une autre génération ait pris la relève, mais pas la façon peu honorable dont cela s'est fait. C'est ce qui

---

104: Ibid., Journal personnel, fiche 46, p.3619, 24 décembre 1921.

le motive à demander le siège d'Orateur plutôt que de s'entêter à vouloir un ministère, même s'il lui est offert. Il est certain que Lemieux n'a pas apprécié les manoeuvres de Lapointe à son endroit pour l'éloigner de King pendant la campagne (il le nomme explicitement ainsi que l'ami et allié de ce dernier, Jacques Bureau), car Lapointe avait déjà la place de premier libéral au Québec depuis la convention de 1919; il n'avait pas à s'attaquer à Lemieux de cette façon. Mais la fidélité de Lemieux est à son parti et à son chef, King, et le premier ministre ne peut en douter lorsqu'il considère l'appui que Lemieux lui donne en public et les offres qu'il a refusées pour quitter les rangs libéraux. Le système de partis canadien a été radicalement modifié depuis son entrée au Parlement en 1896. Lemieux croit qu'il n'avait pas à être bousculé de la sorte, qu'il serait disparu de toute façon, peu importe les agissements de Lapointe.

Ce qui se passe pour Lemieux, en cette fin de décembre 1921, c'est la réalisation que le Parti libéral qu'il a aidé à diriger est mort, qu'il a été remplacé par un nouveau parti avec des nouvelles idées, de nouveaux dirigeants, dans un système politique radicalement changé. Il réalise que sa place est ailleurs. Non pas dans une autre formation politique, mais dans un nouveau rôle, autre que celui de partisan de premier plan. Il décide donc seul<sup>105</sup> de se retirer du chemin, plutôt que de s'entêter à se battre pour une position qu'il a perdue. Ce que Lemieux fait, c'est de l'«auto-tablettage», afin de mettre fin aux situations tendues l'impliquant; de toute façon, il lui semble évident qu'il a été expulsé de la tête du parti par l'arrivée d'une nouvelle génération, alors autant sortir dignement. C'est sans doute le geste ultime qu'un homme de parti puisse poser: se retirer pour permettre au parti de continuer paisiblement sa route. C'est cela que Lemieux fait, en décembre 1921. Ainsi, alors que King insistait pour le prendre dans son cabinet contre les avis de Lapointe, Lemieux prend sa retraite de la politique partisane. Malgré tout, cette

<sup>105</sup>: Les interventions de Fielding, Gouin, Dandurand et autres auprès de King laissent présager que personne n'était au courant de la demande de Lemieux pour le poste d'Orateur. Peut-être que Lemieux n'a pas voulu créer des tensions supplémentaires dans le parti en ne dévoilant pas ses intentions à ses alliés.

friction avec King, ce 24 décembre 1921, n'aura pas de graves conséquences entre les deux hommes car leur amitié restera; les événements futurs le démontreront.

C'est ainsi que King forme son cabinet sans Lemieux, mais avec une représentation importante du groupe de Gouin. Il nomme finalement six ministres du Québec dont trois du groupe de Gouin (Gouin, Charles Murphy et Raoul Dandurand) et trois du groupe de Lapointe (Lapointe, Jacques Bureau et H.-S. Béland)<sup>106</sup>. De plus, en prenant Gouin et son ancien adversaire à la chefferie du parti, W.S. Fielding, dans son cabinet, King évite une éventuelle révolte des anciens. Comme l'exprime l'historien J.L. Granatstein: «It was better to have them in the cabinet than out of it where they might be powerful foci of discontent»<sup>107</sup>. Mais l'avantage est à King puisque les carrières de Gouin, Murphy et Dandurand et des autres anciens tirent à leur fin; ce n'est qu'une question de quelques années avant que le chef du Parti libéral puisse prendre le plein contrôle du parti et qu'il soit débarrassé des possibles dissidents.

### 3- Le chevalier rend les armes

Lorsque Lemieux est officiellement nommé au poste d'Orateur de la Chambre des communes, ce n'est rien d'autre pour lui que le début de sa retraite politique, retraite volontaire d'une vie partisane dans laquelle il ne se sent plus beaucoup d'utilité. Dès le départ, il laisse entendre à King qu'il aimerait que l'Orateur soit nommé à vie, comme cela se fait en Grande-Bretagne, ce qui aiderait à rehausser le prestige de la tâche.

---

106: Robert MacGregor Dawson, *op. cit.*, p.366.

107: J.L. Granatstein, Mackenzie King: His Life and World, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1977, p.39.

Il faut dire que l'importance des postes à Londres et à Ottawa diffère alors beaucoup. L'Orateur britannique, le *First Commoner*, joue un grand rôle, un rôle de prestige. On peut dire que la caractéristique principale de son poste est la permanence; lorsque l'Orateur est choisi par les Communes, il reste en place, peu importe le gouvernement, tant et aussi longtemps qu'il garde son siège. De plus, son élection n'est jamais contestée, de sorte qu'il est toujours réélu par acclamation<sup>108</sup>. Cette caractéristique confère un grand prestige à la tâche et fait de l'Orateur un arbitre impartial des débats parlementaires.

Du côté canadien, on ne peut en dire autant quant au prestige de la tâche. D'abord, le poste d'Orateur est un poste partisan, c'est-à-dire qu'il est nommé par le parti au pouvoir, mais également remplacé au bon vouloir du gouvernement. Ainsi, les changements au poste d'Orateur sont très fréquents. Comme le gouvernement peut placer qui il veut pour la durée qu'il désire, le fauteuil d'Orateur devient quelques fois une «tablette» où le premier ministre envoie un gêneur ou quelqu'un qu'il ne veut pas voir dans son cabinet mais dont le prestige est tel qu'il doit lui confier un poste quelconque. À d'autres occasions, le premier ministre place à ce poste quelqu'un qu'il veut voir prendre de l'expérience dans le but de l'amener, plus tard, au cabinet. La nomination de l'Orateur est donc un acte purement partisan qui sert principalement le premier ministre. Seules règles de tradition au Canada: généralement, le premier ministre doit tenir compte d'une alternance entre un Canadien anglais et un Canadien français au fauteuil d'Orateur et on a l'habitude de changer d'Orateur à chaque nouveau Parlement, ce qui aide à remplir la première règle<sup>109</sup>. Cette mainmise du premier ministre sur la nomination de l'Orateur et la partisanerie qui guide cette nomination ont fait que le poste d'Orateur au Canada n'a pas le grand prestige qu'il peut avoir en Grande-

---

108: Cette caractéristique reste vraie jusqu'en 1935. «Une comparaison des régimes canadien, britannique et américain de gouvernement», Manon Tremblay et Marcel R. Paquette, dir., *Le système parlementaire canadien*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p.238.

109: W.F. Dawson, *Procedure in the Canadian House of Commons*, Toronto, University of Toronto Press, 1962, p.60.

Bretagne. C'est cette situation que Lemieux semble vouloir changer lorsqu'il fait sa demande à King.

Lorsqu'il propose Lemieux officiellement au poste d'Orateur, le 8 mars 1922, King fait part à la Chambre de la possibilité de rendre ce poste permanent<sup>110</sup>. Lemieux, avec l'appui de King, restera Orateur pendant tout le reste de sa carrière de député, c'est-à-dire jusqu'à sa nomination au Sénat en 1930.

Le député de Gaspé semble très sérieux dans sa décision de rester au poste d'Orateur des Communes. Il tient vraiment à laisser le champ libre aux nouveaux dirigeants du Parti libéral, mais il ne veut pas pour autant quitter la vie parlementaire. Avec le temps, il apprécie le fait de ne plus avoir à participer aux luttes partisans. Il n'est, par contre, pas oublié par le parti et par King. Les relations entre les deux hommes reprennent du mieux peu de temps après l'incident du 24 décembre 1921. Ainsi, les Lemieux invitent King à venir passer une fin de semaine à Pointe-au-Pic à l'été 1922, mais ce dernier est retenu par ses fonctions, à son regret: «[...] for I assure you that it is a very great disappointment to me to have to forego a visit to which I had looked forward with so much pleasure and for so long a time»<sup>111</sup>. Toujours en 1922, King veut nommer Lemieux au Sénat et se plaint, dans son journal, de l'indécision de Lapointe à prendre position en faveur ou contre cette nomination<sup>112</sup>. C'est sans doute l'opposition de Lemieux à ce projet qui le fait avorter. L'année suivante, King demande à Lemieux s'il accepte d'être le substitut des deux candidats en nomination pour le poste de juge à la Cour de La Haye<sup>113</sup>. Plusieurs autres offres lui sont faites, mais il veut rester aux Communes. Le Parlement est sa vie, spécialement depuis 1896, mais également depuis sa plus tendre enfance, alors

---

110: *Les Débats*, session de 1922,, vol.I, p.2.

111: ANC, fonds W.L.M. King, vol.79, p.64 930-64 933. King à Lemieux, 14 août 1922.

112: John MacFarlane, *Ernest Lapointe...*, p.106.

113: ANC, fonds W.L.M. King, vol.96, p.75 558, King à Lemieux, 11 juillet 1923.

qu'il entendait parler des ténors des Communes et depuis ses études à l'Université d'Ottawa quand il manquait ses cours pour venir entendre les parlementaires.

Lemieux est bien remonté dans l'estime de King, et les événements de la fin 1923 et du début de 1924 le montrent bien. Ce qui déclenche le tout, c'est la démission de Lomer Gouin du gouvernement et du Parlement. Il avait été nommé au poste de ministre de la Justice dans le cabinet de 1921 en tant que représentant des intérêts des financiers de Montréal, en tant qu'ancien premier ministre du Québec, mais surtout en tant qu'un des principaux adversaires de King dans le Parti libéral. Il était donc un homme à ne pas oublier pour ne pas se mettre à dos un groupe important des membres du parti.

King a bien su limiter l'influence de Gouin à mesure que le temps avançait. Comme l'expliquent les historiens Thompson et Seager: «Sir Lomer Gouin never established himself as a formidable rival to King and diminished in influence until retired from active politics»<sup>114</sup>. King et Lapointe ont pris de l'assurance et le premier ministre tient mieux son parti qu'il ne le faisait en 1919. En conséquence, Gouin perd de sa propre influence auprès des adversaires de King. Lorsque Gouin quitte Ottawa, le ministre des Finances, Fielding, fait de même pour des raisons de santé après une très longue carrière comme serviteur de l'État. Il y a donc deux postes importants à combler au cabinet King. De plus, à la veille de la démission officielle de Gouin, qui se produit le 3 janvier 1924, le lieutenant-gouverneur du Québec, Louis-Philippe Brodeur, décède en fonction. Les spéculations quant au remplacement des trois hommes vont bon train.

En ce qui concerne le cabinet, King doit être très prudent. Les démissions de Fielding et de Gouin tombent bien car elles ne peuvent qu'aider à rehausser l'emprise de King sur son parti et elles l'aident à tenter un rapprochement avec les

114: John Herd Thompson et Allen Seager, Canada 1922-1939..., p.27.

*Westerners*<sup>115</sup>. Le problème qui se pose est celui de la représentation des milieux financiers de Montréal, jusqu'alors exercée par Gouin. Pour King, le seul apte à remplir cette tâche est Lemieux<sup>116</sup>.

Les places vacantes font naître une série de rumeurs sur les remaniements à venir. Le Devoir se lance dans la rumeur dès le 5 janvier, en plaçant Lemieux comme un de ceux qui devront être approchés. Mais, fait-il noter, c'est le conflit entre Lemieux et Lapointe qui décidera: «[...] en certains quartiers l'autorité de M. Lapointe est mise en doute. On insinue que M. King fera mander M. Lemieux, comme il le fit la première fois, lors de la formation de son ministère. Faire demander M. Lemieux, ce serait faire partir M. [Jacques] Bureau et faire partir M. Bureau, c'est faire partir M. Lapointe. Autant séparer Mutt de Jeff»<sup>117</sup>. Le journal conclut que Lemieux, pour ces raisons, ne sera pas approché pour combler les postes vacants.

On peut, comme Le Devoir, se lancer dans les hypothèses au sujet de ce que King fera, ou ne fera pas, avec Lemieux. D'abord, il pourrait, effectivement, le laisser de côté, histoire de ne pas raviver de vieux conflits entre les différents groupes de libéraux du Québec. De plus, l'influence de Lemieux, après plus de deux ans hors des luttes partisans, ne doit plus être ce qu'elle était jadis. Seconde hypothèse, King offre à Lemieux une place mineure, question de ne pouvoir être accusé de l'avoir oublié, tout en étant convaincu que la place offerte ne sera pas acceptée parce que trop peu importante. C'est alors une autre façon d'éviter la présence de Lemieux au cabinet. Troisième hypothèse, King fait entrer Lemieux dans son cabinet, comme il le voulait en 1921, même au risque de raviver les problèmes entre le groupe de Gouin et celui de Lapointe. Ce n'est pourtant aucune de ces hypothèses qui s'avère être la bonne. L'épisode du

---

115: Henry Blair Neatby, W.L.M. King, t.2: The Lonely Heights, 1924-1932, p.14.

116: Ibid.

117: Le Devoir, 5 janvier 1924, p.1.



remaniement ministériel de 1924 vient prouver hors de tout doute possible que les relations entre Lemieux et King ne sont pas celles que l'on a jusqu'ici véhiculées: les deux hommes peuvent avoir des différends politiques, mais leur amitié est intacte et le respect mutuel demeure au-dessus des conflits, même à la suite des frictions de décembre 1921. Le jour même où Le Devoir écrit que King ne peut se tourner vers Lemieux, le premier ministre rencontre le député de Gaspé pour lui offrir un nouveau défi.

C'est grâce au journal personnel de King que l'on est au courant des événements de janvier 1924; laissons-le donc parler:

On the train before lunch I spoke to Lemieux, & asked him if he were interested [par un des postes]. He replied that he would not care to be at Spencerwood, but said he w[oul]d like to talk later. After dinner we talked further & he repeated that he w[oul]d not care to accept but w[oul]d be pleased to have the offer, w[oul]d like to have his wife know of it. That she had seemed to think I [King] was not his [Lemieux] friend that this w[oul]d show I was & w[oul]d clear up matters. He added what he would like was the senate, at the end of his term of office as Speaker, if the Speakership could not be made permanent. He would like to keep actively in politics, w[oul]d fight on the stump, that I needed to keep the outside debating power to the fore. He did not think his wife w[oul]d consider Spencerwood, they had their home in Ottawa, but wished to write Laurier's life etc. I told him I w[oul]d be glad to meet his wishes in any particular of the kind that he had been long in the party etc. etc.<sup>118</sup>

Voici donc la position de Lemieux: il veut rester en dehors du cabinet, mais tout en demeurant dans le Parlement et actif dans les campagnes. Ainsi, si le poste d'Orateur ne peut plus lui être attribué après les prochaines élections, il veut être au Sénat. Pour Lemieux, l'intérêt du parti et celui de l'homme se rejoignent dans le choix qu'il fait de laisser le gouvernement King sans sa présence au niveau décisionnel, afin qu'il puisse oeuvrer dans la direction qu'il désire prendre. Il s'agit

---

118: ANC, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 49, p.3920, 5 janvier 1924.

véritablement ici d'«auto-tablettage» de la part de Lemieux qui est résolu à s'effacer tranquillement.

De plus, au niveau personnel, il est évident que Lemieux considère King comme un ami car il ne lui aurait jamais demandé de venir personnellement rassurer Berthe sur le sujet, ce que King fait dès le lendemain. À la résidence des Lemieux, King écoute les conditions de Berthe Lemieux<sup>119</sup>. Elle prévient King que s'il ne peut promettre un siège de sénateur à son mari, Rodolphe prendra le poste de lieutenant-gouverneur à Québec. Rodolphe, lui, affirme que s'il se retire à Spencerwood, le comté de Gaspé n'est pas sûr pour le prochain candidat libéral: alors il préférerait avoir une promesse d'un siège au Sénat pour rester dans la lutte aux prochaines élections. King, pesant tout cela, mais se référant surtout à la discussion de la veille, se dit conscient qu'il ne peut libérer un siège incertain comme Gaspé si Lemieux le quitte, affirme aussi que Jacques Bureau passe avant Lemieux pour le Sénat, mais que Lemieux est le deuxième sur la liste, avant Gouin. Cette promesse satisfait Berthe<sup>120</sup>.

Mais là ne s'arrête pas la saga du remaniement de janvier 1924. Certains libéraux font campagne pour que Lemieux réintègre le cabinet en prenant la place de Gouin. D'abord, c'est par le biais des militants que les pressions se font. Puis, Le Canada, en éditorial, affirme que Lemieux doit être nommé pour représenter Montréal, mais qu'il devra alors accepter de quitter le fauteuil d'Orateur<sup>121</sup>, ce qui démontre bien que, dans les milieux libéraux, on connaît la volonté de Lemieux de conserver le siège d'Orateur aussi longtemps que possible. Le Soleil fait sensiblement les mêmes déclarations<sup>122</sup>.

---

119: Étant la fille de Louis-Amable Jetté, elle connaît bien le mécanisme des négociations politiques.

120: ANC, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 49, p.3921, 6 janvier 1924.

121: Le Canada, 14 janvier 1924, p.4.

122: Le Soleil, 17 janvier 1924, p.4.

Le 17 janvier, convaincu que Lemieux est son homme pour conserver l'appui des milieux financiers de Montréal, King revient à la charge: il rencontre Lemieux, contre l'avis de Jacques Bureau, et lui offre un poste au cabinet. Lemieux refuse, préférant, encore une fois, rester à l'écart. Et ce n'est pas des problèmes personnels entre les deux hommes qui sont à l'origine du refus, comme l'écrit King: «He refered [sic] to past "differences" [probablement les discussions autour de la formation du cabinet de 1921] as having been passed. I told him they were unintentional misunderstandings of his wishes, etc. He was very pleased & whole hearted»<sup>123</sup>. Devant ce nouveau refus, King insiste et délègue Dandurand auprès de Lemieux pour tenter de faire changer d'avis son ami: encore non. Rodolphe Lemieux a décidé de ne plus faire partie du cabinet; ce n'est plus sa place. Il est intéressant de noter que dans sa démarche pour convaincre Lemieux, King a l'appui de Lapointe, conscient sans doute que Lemieux a de nombreux supporters dans la région de Montréal et réalisant que son chef tient à cet ami dans son entourage. Par contre, le premier ministre n'est pas dupe des sentiments de Lapointe face à Lemieux: «Lapointe has never been too favourable to Lemieux - he seemed to realize he was the best man»<sup>124</sup>, écrit-il non sans un certain sarcasme.

Contrairement aux historiens Henry Blair Neatby, qui a vu dans le fait que Lemieux ne soit pas ministre une confirmation que King l'ait volontairement ignoré<sup>125</sup>, et Robert Rumilly, qui affirme que Lemieux «se laissa persuader qu'il préférait un renouvellement de son mandat présidentiel»<sup>126</sup>, il est facile de constater que c'est encore une fois Lemieux qui, volontairement, se retire de la course. Demeurer aux niveaux supérieurs du Parti libéral sans Laurier ne l'intéresse tout simplement plus. Le parti a commencé une nouvelle ère avec King en 1919, et il ne lui appartient

---

123: ANC, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 49, p.3931-3932, 17 janvier 1924.

124: Ibid.

125: Henry Blair Neatby, *op. cit.*, p.17.

126: Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, t.27: *Rivalité Guin-Lapointe*, p.99.

plus d'en être un des meneurs. Il a débuté sa retraite depuis décembre 1921, se contentant de participer aux campagnes électorales, et il semble en profiter.

C'est d'ailleurs ce qui caractérise le plus la vie de Lemieux à ce moment: la retraite. Ainsi, King lui garde le poste d'Orateur aussi longtemps qu'il le peut, malgré les problèmes que cela lui pose auprès de l'opposition conservatrice, mais surtout auprès des députés libéraux qui aimeraient bien obtenir le poste<sup>127</sup>. En effet, les conservateurs semblent plus favorables à la tradition canadienne d'alternance entre des Canadiens anglais et des Canadiens français au poste d'Orateur qu'à la tradition britannique de permanence<sup>128</sup>. Quant aux libéraux récalcitrants, plusieurs lorgnent la position d'Orateur pour se donner un peu de prestige personnel, et le fait de voir Lemieux coller au poste les contrarie beaucoup. Comme King l'explique à Lemieux le 19 septembre 1925:

It will not remove, however, the difficulties which I may experience with representatives from the English-speaking constituencies from their desire to see followed the all but established custom of alternating in succeeding Parliaments in the choice of Speaker between a representative of the French-speaking and English-speaking constituencies<sup>129</sup>.

Il est cependant important de noter que ce n'est pas en raison d'un mauvais travail que la réélection de Lemieux fait problème. En effet, personne en Chambre ne s'oppose à sa réélection à la suite des élections de 1925. Le chef des conservateurs, Arthur Meighen, va même jusqu'à affirmer: «J'ai un vif plaisir à reconnaître son impartialité, son attitude très digne et ses talents comme Orateur»<sup>130</sup>. Le député conservateur de York-Sud, M. Maclean, renchérit sur les qualités d'Orateur de Lemieux:

D'abord, il se soumet lui-même au règlement; il y assujettit le président de la Chambre aussi complètement que tout autre, et j'en

---

127: ANC, fonds W.L.M. King, vol.134, pp.100 069-100 072, King à Lemieux, 19 septembre 1925.  
128: C'est ce qu'exprime Hugh Guthrie, leader des conservateurs aux Communes, lors de l'élection de Lemieux comme Orateur pour la troisième fois. *Les Débats*, session de 1925-1927, vol.I, p.2.

129: ANC, fonds W.L.M. King, vol.134, p.100 069, King à Lemieux, 19 septembre 1925.  
130: *Les Débats*, session de 1926, vol.I, p.2.

ai vu un grand nombre à l'oeuvre. Il possède aussi le sens de la justice, chose également essentielle. Il a le respect de ses fonctions et il oblige les honorables membres de cette Chambre à maintenir le décorum du parlement [sic]. Et surtout, en matière de règlement et d'usage parlementaire, il est parfaitement en mesure de rendre ses décisions dans l'une ou l'autre de nos deux langues officielles; j'oserais même ajouter qu'il est encore mieux au courant des précédents et des usages du parlement anglais<sup>131</sup>.

Des éloges semblables se font entendre également lors de sa réélection à la suite des élections de 1926, sa dernière élection comme député et Orateur. L'opposition à la réélection de Lemieux comme Orateur n'est donc pas basée sur un manque de qualité de son travail.

Lemieux n'a pas que des ennemis face à son projet de présidence permanente. Outre King, Lemieux a d'autres alliés comme Georges Pelletier, journaliste au Devoir, qui écrit avant les élections de 1925 que Lemieux devrait être réélu par acclamation comme député et Orateur: «Rodolphe Lemieux, écrit le journaliste, caresse en effet cette ambition: devenir au-dessus des partis, le grand Parlementaire, l'Orateur inamovible, le *First Commoner*, à la manière anglaise»<sup>132</sup>.

Malgré les oppositions, ce poste permet à Lemieux de mieux apprécier certains moments importants, comme le retour de Henri Bourassa aux Communes en 1925. Les deux hommes ont fait la paix quelque part vers 1920-1921: Lemieux avait alors demandé à Omer Héroux s'il croyait que Bourassa lui en voulait encore pour la campagne de 1911. Héroux avait assuré Lemieux que non, ce qui a permis aux deux hommes d'échanger une poignée de main à Montréal, en plein milieu de la rue Saint-Jacques, quelques jours plus tard<sup>133</sup>. Le rapprochement est progressif, mais constant. En 1930, alors que le dernier enfant de Lemieux, sa fille Clothilde,

---

131: *Ibid.*, p.2-3.

132: Robert Rumilly, *Henri Bourassa...*, p.665. Cette position du *Devoir*, l'ancien ennemi juré de Lemieux, montre bien que les batailles partisans tombent souvent rapidement dans l'oubli une fois le contexte changé. Elle peut également prouver l'amélioration des relations entre Lemieux et Bourassa, à la fin de leurs carrières.

133: Cette anecdote nous a été relatée par Mme Anne Bourassa, fille de Henri, qui la tenait directement de son père.

va prononcer ses vœux pour entrer au couvent des Ursulines de Trois-Rivières, les Lemieux invitent Bourassa à assister à la cérémonie. Il ne peut se rendre, mais envoie un message plein de tendresse à ses amis<sup>134</sup>.

Ce début de retraite qu'il s'impose se remarque particulièrement en étudiant l'emploi du temps de Lemieux depuis sa nomination officielle au poste d'Orateur au début de 1922. Il ne participe plus aux assemblées partisans, il ne prononce que de très rares conférences. Il est de moins en moins l'objet d'articles dans les journaux. Celui qui a été omniprésent dans la vie politique québécoise et canadienne pendant si longtemps s'éclipse. Même les campagnes électorales n'ont plus la même saveur, puisqu'il décide de ne plus être à l'avant-plan de la lutte.

C'est le cas lors de l'élection de 1925, alors que King doit faire face à certains membres de ses troupes qui critiquent le fait que Lemieux ne soit plus aussi actif que par le passé et que King continue à lui garantir son poste. King demande alors à Lemieux de s'impliquer davantage pour faire taire ses détracteurs:

For this reason I hope that you will identify yourself just as actively as possible with the Party's interests in the present campaign, and not be tempted to limit your efforts to the constituency of Gaspé where you will be seeking re-election. The latter course would, I fear, be misunderstood and misconstrued by our friends everywhere and could not do other than occasion me embarrassment when the moment comes to arrange the Speakership in accordance with your wishes.

[...]

I think you will therefore agree that, having regard to the practice being followed in Canada with respect to the Speakership similar to that established in Great Britain, there is nothing to be gained by your refraining at this time from actively participating in a general contest; whilst, on the other hand, to refrain might only serve to create in our own ranks opposition to a step which will require for its accomplishment whole-hearted and united Liberal support.

---

134: ACUTR, fonds Clochiède Lemieux (III-C-2.13-725), p.66, Henri Bourassa à Berthe Lemieux, 9 mars 1930.

It is perhaps unnecessary for me to add that in thus writing you of this matter I have no concern in my own mind as to your desire to adopt only the course which you believe to be the most in the interests of the Party, as well as most calculated to further the particular object we have in view<sup>135</sup>.

King cherche donc à montrer à Lemieux que l'opposition chez les libéraux anglophones naît, tout en l'appuyant advenant le cas où l'Orateur voudrait suivre la tradition britannique jusqu'au bout dans le but de l'implanter au Canada. Lemieux répond à King quelques jours plus tard en lui disant que son but n'est pas de mettre son chef dans l'embarras. Mais il poursuit immédiatement en lui citant les lois du Canada qui affirment que l'Orateur demeure à son poste jusqu'à ce qu'il lui soit choisi un successeur, même en temps d'élections. Puis, il cite le droit britannique pour l'appuyer dans sa décision de ne pas s'impliquer publiquement dans la campagne<sup>136</sup>. Il poursuit: «But the British traditions of neutrality as between parties are still binding and no Speaker conscious of his duties should ignore it»<sup>137</sup>. Il conclut avec sa volonté de rester publiquement neutre dans l'élection: «In my own case, much as I have been a party man, loyal and true, in days gone by, I would not sacrifice that principle of strict neutrality during a political contest, as long as my term is not fully expired»<sup>138</sup>. Lemieux applique donc la tradition britannique, mais également une tradition canadienne qui, dans ces années, commence à s'implanter et qui deviendra importante par la suite<sup>139</sup>.

C'est ainsi que Lemieux aborde la campagne électorale de 1925. Pour King, l'objectif principal de cette élection est l'acquisition d'une majorité aux Communes pour pouvoir gouverner avec quiétude et le dossier important est les tarifs douaniers, alors qu'il prend position pour un tarif du juste milieu, question de ne

---

135: ANC, fonds W.L.M. King, vol.134, p.100 070-100 071, King à Lemieux, 19 septembre 1925.

136: Ibid., p.100 073-100 075, Lemieux à King, 24 septembre 1925.

137: Ibid., p.100 075.

138: Ibid., p.100 075-100 076.

139: «Une comparaison des régimes...», *op. cit.*, p.238. Il est bien entendu que cette nouvelle tradition ne s'est pas très bien appliquée pendant les élections de 1911 ou de 1917 puisqu'elles étaient empreintes de trop d'émotivité.

pas avoir à prendre une décision qui, de toute façon, lui serait néfaste<sup>140</sup>. Quant à Lemieux, il reste dans l'ombre, ne faisant campagne que dans le comté de Gaspé. Il y sera réélu, mais le Parti libéral perdra des sièges, de sorte qu'il est encore impossible de former un gouvernement majoritaire au Canada. Après des tentatives de gouverner faites par King, puis par le chef conservateur Arthur Meighen, des élections sont déclenchées: elles doivent se tenir le 14 septembre 1926.

Comme l'a été le retour de Bourassa aux Communes, la campagne électorale de 1926 apporte à Lemieux un autre moment savoureux. Lemieux avait depuis longtemps annoncé, encore, son retrait de la vie politique à King. Mais alors survient l'affaire King-Byng. Cet épisode de l'histoire canadienne a posé de sérieuses questions constitutionnelles et commence par une commission d'enquête. Un comité spécial des Communes est chargé, en 1926, d'enquêter sur des allégations de corruption au ministère des Douanes, dirigé alors par Jacques Bureau. Au moment du dépôt du rapport du comité, rapport qui incrimine fortement le ministère et le ministre, les conservateurs tentent de faire adopter une motion de censure à l'endroit de King et de son gouvernement. Les conservateurs sont appuyés par suffisamment de progressistes pour réussir<sup>141</sup>. Lorsque King se rend compte que son gouvernement minoritaire va être battu lors du vote aux Communes, il demande immédiatement la dissolution des Chambres au gouverneur général, Lord Byng de Vimy, quelques mois seulement après les élections générales. Ce dernier, usant de ses prérogatives prévues dans le texte constitutionnel et soulignant, entre autres, que le gouvernement n'avait pas encore été confronté officiellement avec un vote de censure<sup>142</sup>, refuse par deux fois cette demande. Devant ces refus, King donne la démission de son gouvernement le 28 juin 1926<sup>143</sup>. Byng laisse alors la chance aux conservateurs de former un

---

140: Richard Jones, *Vers une hégémonie...*, p.189-191.

141: Roger Graham, *The King-Byng Affair, 1926: A Question of Responsible Government*, Toronto, Copp Clark Publishing Company, coll. *Issues in Canadian History*, 1967, p.3.

142: Jacques-Yvan Morin et José Woehrling, *Les constitutions...*, p.181.

143: Roger Graham, *op. cit.*, p.4.



gouvernement, ce qu'ils sont incapables de faire. Alors seulement Byng accepte de déclencher des élections générales. King s'attaque au gouverneur général en prétendant qu'il n'avait plus le pouvoir constitutionnel de refuser une demande d'un premier ministre, nonobstant le texte constitutionnel. Ce sera son cheval de bataille lors des élections.

Lorsque le gouverneur général du Canada refuse une dissolution du Parlement à King, Lemieux ne peut rester indifférent et revise ses intentions de se retirer:

I can not, as a life long liberal, submit to the arbitrary rule of an ill advised governor general. I will therefore, as a private in the ranks, take up the challenge against the constitution and fight the battle of responsible government for Canada. [...] I [...] regret that being Speaker until the House meets next session, I am prevented from taking an active part in the campaign. This is a British tradition that I must uphold<sup>144</sup>.

King se fait alors un plaisir de rappeler à Lemieux que s'il ne peut pas parler, du moins peut-il écrire, ce qui peut faire autant de dommages à leurs adversaires venant de Lemieux<sup>145</sup>. C'est peut-être ce que Lemieux a fait, mais il est difficile d'en trouver les preuves.

Comme lors de l'élection de 1925, Lemieux ne fait campagne que dans son comté de Gaspé. Cette campagne revêt pourtant un caractère spécial pour lui puisque, dans sa tournée de Gaspé, il est accompagné de son vieux complice Lomer Gouin. Ainsi, les deux amis, jadis les deux piliers du Parti libéral, l'un à Québec et l'autre à Ottawa, se retrouvent pour passer quelques jours ensemble afin de faire ce qui les passionne: une campagne électorale.

Au Canada, la campagne se fait sur deux fronts différents: King parle d'usurpation de pouvoir des conservateurs aidés par le gouverneur et de pensions de vieillesse

---

144: ANC, fonds W.L.M. King, vol.156, p.113 703-113 704, Lemieux à King, 9 août 1926.

145: Ibid., p.113 705, King à Lemieux, 10 août 1926.

qu'il veut instaurer, Meighen parle des scandales, en particulier celui de corruption du ministère des Douanes sous King, de protection tarifaire et nie catégoriquement l'importance du dossier constitutionnel soulevé par King pour condamner le geste de Byng<sup>146</sup>. Le soir du 14 septembre 1926, le Parti libéral remporte les élections par 128 contre 91 pour les conservateurs<sup>147</sup>, ce qui donne aux libéraux cinq députés de plus que la majorité recherchée. King peut, enfin, former un gouvernement majoritaire.

À la suite de la victoire libérale de 1926, Lemieux est reporté à sa position d'Orateur pour une troisième fois<sup>148</sup>. Il n'avait pas quitté son poste pendant la courte période de pouvoir des conservateurs, un peu parce que les conservateurs n'ont pas assez de députés pour en contraindre un au silence. Mais la raison principale est peut-être qu'il n'y a pas de changement de législature entre l'élection de Lemieux comme Orateur et l'arrivée au gouvernement des conservateurs, ce qui fait que Lemieux conserve sa légitimité comme Orateur. Vouloir le remplacer aurait alors été vu comme un grave manquement à la tradition.

Mais les années filent, et Lemieux entrevoit de plus en plus son retrait de la politique, à mesure que l'âge avance. Un dur coup lui est porté le 28 mars 1929 alors que Gouin, devenu depuis peu lieutenant-gouverneur du Québec, décède. Lemieux écrit à une amie:

En effet, la mort tragique du cher & grand ami me cause un chagrin profond. Je me demande si jamais je verrai la vie sous le même aspect. Près de quarante ans, nous avons cheminé ensemble, très attaché l'un à l'autre. Nous n'avons jamais cessé d'être des compagnons de route. [...] Je perds mon meilleur ami - et cependant je crois que sa mort est une délivrance. L'ombre de la mort planait sur lui<sup>149</sup>.

---

146: Richard Jones, *op. cit.*, p.208-209.

147: James Murray Beck, *Pendulum of Power...*, p.188.

148: ANC, fonds W.L.M. King, vol.11, p.1519, King à Lemieux, 11 octobre 1926.

149: Rodolphe Lemieux à Augustine Bourassa, 4 avril 1929. Papiers conservés par Mme Anne Bourassa.

Inévitablement, en perdant son meilleur ami, Lemieux ne peut que sentir la mort l'approcher sournoisement. Mais c'est peut-être quelque chose de pire, pour lui, qui l'attend. Avant la dissolution des Chambres, en 1930, il semble certain que les libéraux ne pourront l'emporter. C'est le temps, pour King, de remplir une vieille promesse. En avril, des rumeurs commencent à circuler qui envoient Lemieux au Sénat, ce qui le laisse «sans grand enthousiasme»<sup>150</sup>. D'ailleurs, King aussi aurait voulu le garder comme Orateur, mais les pressions venant du Québec (on se doute de qui) sont trop fortes<sup>151</sup>. À une amie, Lemieux écrit qu'il entrera au Sénat «à reculons. C'est une fin»<sup>152</sup>. Il est Orateur depuis 8½ ans et détient, encore aujourd'hui, le record de longévité à ce poste<sup>153</sup>. Il semble qu'il n'aura pas la permanence qu'il recherchait, mais laisse sa marque comme «one of the most distinguished Speakers of the House»<sup>154</sup>.

Visiblement, l'état d'esprit de Lemieux a changé depuis 1924. Il aurait sans doute aimé rester un peu plus longtemps encore dans cette Chambre des communes qu'il fréquente depuis 1896, depuis 34 ans, ce qui fait de lui l'aîné des parlementaires. Il exprimait d'ailleurs ce souhait dès 1922, au moment de fêter son 26<sup>e</sup> anniversaire de vie parlementaire, alors qu'il disait: «Je tiens à dire ceci: qu'il n'y a pas de place de sénateur, ni de juge, ni de gouverneur comparable à l'amitié des honorables membres de la Chambre. Tant que la Providence et mes électeurs m'enverront au Parlement, je resterai ici»<sup>155</sup>.

Bien que ce soit lui qui ait demandé ce poste en 1924, Lemieux voit sa nomination au Sénat comme la fin d'une belle aventure: celle de la vie aux Communes, la seule qu'il semble connaître et apprécier. Dès qu'il sera dans la Chambre haute, il devra se taire et laisser l'équipe de King faire tout le travail. Il se sent rejeté

150: ACUTR, fonds Clothilde Lemieux, p.77, Lemieux à Clothilde Lemieux, 27 avril 1930.

151: ANC, fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 68, p.5741, 2 juin 1930.

152: Rodolphe Lemieux à Augustine Bourassa, 7 juin 1930. Papiers conservés par Mme Anne Bourassa.

153: Marcel R. Pelletier, «Le Sénat et la Chambre des Communes», Manon Tremblay et Marcel R. Pelletier, *Le système parlementaire...*, p.169.

154: W.F. Dawson, *Procedure in the House...*, p.66.

155: *Les Débats*, session de 1922, vol.IV, p.3507.

comme jamais auparavant. Son épouse, Berthe, écrit discrètement à King pour lui faire part des sentiments de son mari:

I was so sure he needed a rest, that I forced him to ask for that position, but he is so distressed that I come to you to help us, specially me, for it was my fault if he ever had the idea of leaving the House of Commons. If you think it possible to ask him to remain in politic [sic] and impress him with the belief he is useful, I know it will fulfil his most ardent desire<sup>156</sup>.

L'épouse inquiète sera comprise par le chef. Il va utiliser Lemieux à différentes sauces: discours, écriture pour les journaux, organisation et financement du parti<sup>157</sup>, etc. Mais Lemieux va au Sénat; la décision de King est rendue publique le 2 juin. Dans sa lettre d'adieu à ses fidèles électeurs de Gaspé, ses dernières pensées sont pour celui avec qui et pour qui il a fait sa carrière:

Disciple de sir Wilfrid Laurier, je me suis inspiré de son esprit de justice et de large tolérance. Avoir été son collègue est l'un des grands souvenirs de ma vie, car j'ai appris à son école que l'honneur, la probité et le patriotisme comptent plus au regard de l'histoire que le talent, l'habileté et le succès<sup>158</sup>.

Les années suivantes sont marquées par la maladie pour Lemieux. Il ne fait que quelques sorties publiques, notamment deux allocutions radiophoniques: une en 1930 à Québec pour aider à la campagne des libéraux fédéraux (où il vante les mérites d'Ernest Lapointe)<sup>159</sup> et une autre en 1935 pour la campagne de Louis-Alexandre Taschereau<sup>160</sup>.

Au Sénat, ses interventions sont peu nombreuses et diminuent au fil des ans. Il ne fait que peu d'interventions importantes; plusieurs d'entre elles sont sur le sujet des tarifs douaniers. Le 12 février 1936, J.P. Molloy lit au Sénat une adresse de Lemieux sur le décès de son ami Charles Murphy. C'est la seule intervention de

156: ANC, fonds W.L.M. King, vol.214, p.150 317-150 318, Berthe J. Lemieux à King, 31 mai 1930.

157: Patrick John Boyle, *The National Liberal Federation of Canada: Antecedents and Formative Years, 1920-1940*, Mémoire de M.A., Queen's University, 1975, p.119.

158: *Le Canada*, 9 juin 1930, p.4.

159: *Ibid.*, 24 juillet 1930, p.1 et 5.

160: *Ibid.*, 6 novembre 1935, p.1 et 3.

Lemieux au Sénat en 1936 (il n'est pas présent pour des raisons de santé) et il n'en fera aucune en 1937. Rodolphe Lemieux s'éteint le 29 septembre 1937, emporté par une maladie rénale<sup>161</sup>.

Son décès est largement couvert par la presse québécoise, bien qu'il soit rentré dans l'ombre depuis 1930. Les différents articles et éditoriaux font une rétrospective de la carrière de Lemieux, le montrant comme le libéral le plus important au Québec après Laurier pendant les années de gouvernement du grand chef. Ainsi, Le Canada note: «Qu'on n'ose pas maintenant nier le fait: il y avait trois hommes de haut mérite dans la lutte de 1911: Laurier, Lemieux et Bourassa»<sup>162</sup>.

Les funérailles de Lemieux ont tout des funérailles d'État. Le corps est déposé dans le caveau de la famille Jetté, dans le cimetière Côte-des-Neiges de Montréal, par les porteurs: le premier ministre canadien W.L.M. King, l'ancien premier ministre québécois L.-A. Taschereau, le ministre de la Justice fédéral Ernest Lapointe, le secrétaire d'État fédéral Fernand Rinfret, le sénateur et compagnon de lutte G.P. Graham, l'Orateur des Communes Pierre-F. Casgrain, le sénateur C.-P. Beaubien, le juge-en-chef de la Cour suprême R.A.E. Greenshields, le vicomte René de Roumefort représentant la France (Lemieux était Commandeur de la Légion d'honneur)<sup>163</sup>. Dans le cortège, on peut reconnaître l'élite du Parti libéral venue enterrer celui qui fut l'un de ses chevaliers les plus fougueux, les plus téméraires et les plus indispensables de toute son histoire. Avec la mort de Lemieux, c'est une page importante de l'histoire canadienne de la chevalerie politique et partisane qui se tourne.

\* \* \* \* \*

---

161: Ibid., 29 septembre 1937, p.1.

162: Ibid., p.2.

163: Ibid., p.1.

Le décès de cet important politicien, un de ceux qui ont marqué le plus l'évolution du Canada au début du XX<sup>e</sup> siècle, a été accompagné par d'intéressants commentaires, publics ou privés, émanants de ceux qui l'ont très bien connu. Il faut ici en présenter trois parmi tant d'autres, qui ont une signification particulière pour arriver à mieux comprendre la vie et la carrière de Rodolphe Lemieux.

D'abord, et il faut bien avouer que c'est assez surprenant, il faut débiter par les hommages rendus à Lemieux par Omer Héroux, journaliste du Devoir, mais également ennemi de Lemieux en 1910-1911, à l'époque de la marine de guerre, de Saint-Denis et de Ajax. Héroux est plein de respect et d'admiration pour Lemieux: son texte regorge de ces sentiments. Mais c'est sans doute la fin de l'éditorial qui frappe le plus. Héroux termine en estimant que «l'Histoire, quand le temps en sera venu, départagera les adversaires d'hier, dont certains furent au reste d'intimes amis»<sup>164</sup>. Quelle belle façon de décrire les relations entre Lemieux et l'ancien patron de Héroux: Henri Bourassa.

William Lyon Mackenzie King est également l'un de ceux dont les opinions sur Lemieux, à son décès, nous intéressent particulièrement. Ainsi, il est très touché par le départ de son ami: «Lemieux has had a fine career altogether. - I always regarded him as a friend, tho' some thought him opposed - he was of the Gouin-Taschereau group»<sup>165</sup>. Même à son époque, King devait rectifier la perception que les gens avaient de ses relations avec Lemieux, perception erronée qui trouve encore des relents dans l'historiographie moderne.

Finalement, le dernier mot revient à la personne qui connaissait sans doute le plus Lemieux sous toutes ses coutures: sa secrétaire, Mme Delphine Barbes, qui

---

164: *Le Devoir*, 29 septembre 1937, p.1.

165: ANC, Fonds W.L.M. King, Journal personnel, fiche 116, p.692, 28 septembre 1937.

envoie ses condoléances à Soeur Clothilde Lemieux au couvent des Ursulines de  
Trois-Rivières:

Permettez-moi de partager votre douleur. Que c'est triste de voir disparaître ce grand chrétien que l'on ne pouvait connaître sans l'admirer et l'estimer!

J'ai toujours à l'oreille la douceur de sa voix lorsqu'il vous parlait. Comme on sentait combien tendrement il vous aimait. Vous avez été privilégiée, chère Soeur Clothilde, d'avoir un aussi noble père, et j'ai été très honoré, moi, d'avoir pu le connaître d'aussi près pendant plus de quinze ans<sup>166</sup>.

---

166: ANC, fonds Rodolphe Lemieux, vol.11, p.1624, Delphine Barbes à Soeur Clothilde Lemieux, 28 septembre 1937.

## **CONCLUSION**

**UN PARFAIT EXEMPLE DE CHEVALERIE POLITIQUE**



L'homme de parti ressemble étrangement au chevalier du roi médiéval. Ainsi épaulé-t-il son roi contre ses ennemis et le protège-t-il contre les coups qui lui sont destinés. Le chevalier du roi doit suivre le monarque partout et accepter ses ordres et ses décisions sans broncher; c'est son destin que de le suivre aveuglément. Le pouvoir du roi dépend grandement de la fidélité de ses chevaliers et il pose sur leurs épaules tout son système de gouverne. La fidélité du chevalier envers son roi est inébranlable et, une fois le roi disparu, le chevalier se sent sans âme, sans terre.

À la différence du chevalier du roi, le chevalier errant ne se crée pas d'attaches avec les monarques qu'il croise. Ainsi offre-t-il ses services à celui qui lui permettra d'atteindre son but. Car les chevaliers ont un but apparent. Le chevalier du roi veut défendre et servir son roi, le chevalier errant doit obtenir un honneur précis (comme les chevaliers de la Table ronde dans leur quête du Saint-Graal), soit la réalisation d'un objectif (comme la pacification d'un royaume en guerre), soit l'appropriation du coeur d'une gente dame (on voit moins cela en politique moderne).

Nous ne sommes certainement pas innovateur en utilisant les légendes arthuriennes comme point de comparaison, et pour cause. Entre les lignes, il est facile de voir dans ces récits toute la structure de la gouverne, du politique. Les relations entre le roi, ses chevaliers et ses sujets, un point majeur dans les légendes de la Table ronde, se prêtent facilement à la comparaison avec les relations entre un chef politique et les membres de son parti, du plus modeste au plus important. Il est donc juste de faire la parallèle entre les chevaliers du roi Arthur et ceux du roi Wilfrid à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Il ne fait aucun doute que deux des plus parfaits représentants des deux groupes de chevaliers, chevaliers servants ou chevaliers errants, en ce qui concerne la

politique canadienne, sont Rodolphe Lemieux et Henri Bourassa. Lemieux, tel le Keu du roi Arthur, est tout dévoué à son chef Laurier et met tous ses talents à son seul service. Le chef le reconnaît comme son meilleur homme en le plaçant comme chef des chevaliers libéraux du Québec. Bourassa, lui, ressemble plus à Lancelot qui, par amour pour Guenièvre, doit quitter son roi bien-aimé et s'exiler dans des terres lointaines, pour revenir à la fin de la vie du roi afin de lui prouver son affection inaltérée. Remplacez Guenièvre par le nationalisme de Bourassa, et vous verrez sa carrière, en ce qui concerne ses relations avec le Parti libéral, résumée en quelques mots.

\* \* \* \* \*

Nous avons voulu démontrer ici les mécanismes qui actionnent la carrière d'un homme de parti, un chevalier du roi, dans le système de partis canadien instauré sous Laurier, soit de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup>. Pour tracer les grandes lignes du cheminement d'un tel homme de parti, il fallait étudier le cas le plus frappant, celui qui semble avoir le mieux réussi dans ce domaine. Dans cette optique, Rodolphe Lemieux s'est offert à nous: il est sans doute celui qui a le plus profité de ces mécanismes et qui a le mieux intégré le système partisan sous la gouverne de Wilfrid Laurier. Il devient le prototype incontournable de l'homme de parti.

Comme nous avons pu le constater dans le cas de Lemieux, nous pourrions diviser ces mécanismes en certaines périodes ou, plus précisément, en étapes de progression dans le système partisan: la formation, l'ascension, le maintien et le retrait. Les quatre étapes doivent être réussies parfaitement pour permettre au partisan d'évoluer dans la structure du parti en visant le sommet, but réel et ultime de son implication. C'est ici le cas pour Rodolphe Lemieux.

Ces étapes peuvent ne pas être uniformes pour tous les hommes de parti puisque chaque cheminement est personnel: un homme peut ne pas avoir les qualités nécessaires pour devenir ministre, ce qui bloque son cheminement; un autre peut manquer d'endurance et quitter le système, etc. Les étapes ne sont donc pas uniformes ni surtout aussi complètes pour tous les hommes de parti, mais elles représentent sans doute un «idéal» pour le partisan en ce sens que Lemieux, par ces étapes, a atteint le sommet du parti, ce qui prouve leur existence et, conséquemment, leur efficacité. Elles sont donc un bon point de départ pour comprendre le mécanisme,

### La formation

La première de ces étapes est celle de la formation du jeune homme, celle de l'apprentissage de la chevalerie. Cette étape est celle de l'intégration, où le partisan entre dans le système partisan, en apprend les principes et les règles. C'est aussi celle où il choisit de s'engager ou non dans ce système.

Ce qui frappe dans le cas de Lemieux, c'est l'omniprésence de la politique dans la vie du jeune homme. L'exemple de son père, un libéral modéré, allié de Wilfrid Laurier et de Ernest Pacaud, est sans nul doute un point essentiel dans l'intérêt que porte le fils à la politique en général, et au Parti libéral en particulier. En ce sens, le cheminement de Lemieux vient confirmer les affirmations d'André Siegfried qui voyait, dans l'environnement familial, le point le plus important dans le choix d'une option politique pour un jeune homme. Peut-être même pourrait-on émettre une hypothèse sur l'hérédité de l'appartenance partisane et lancer une nouvelle discipline: la génétique politique. Sous des aspects amusants, cette proposition pourrait nous permettre de vérifier la présence ou l'absence de liberté dans le choix d'une option politique pour un individu qui grandit dans un milieu déjà politisé.

L'intérêt que Lemieux acquiert dans sa famille pour la politique n'est pas tout, encore faut-il qu'il veuille développer cet intérêt en s'intégrant aux structures existantes. Il fait ce pas lorsqu'il participe, à partir de 1884, aux travaux des clubs politiques, qu'il devient l'un des orateurs de ces clubs et qu'il y rencontre les personnalités importantes du Parti libéral. Cette participation à la vie publique va le mener à prendre la parole pour le parti, comme bien des jeunes le font alors.

Un nouveau pas est fait lorsque Lemieux décide de choisir un camp, une faction à l'intérieur du Parti libéral. Ce choix s'exprime lorsqu'en 1888, il quitte La Patrie pour se joindre à L'Électeur d'Ernest Pacaud, choisissant ainsi le clan modéré de Laurier et de Honoré Mercier face aux radicaux du parti comme Honoré Beaugrand. Il prend alors la décision de s'impliquer davantage dans le parti, d'entrer dans la pyramide plus profondément, ce qui doit lui permettre d'avancer dans les structures, ambition commune à tous les hommes de parti. Alors que le journalisme n'avait été qu'un moyen de subsistance, il devient, pour Lemieux, un tremplin pour sa carrière. Dès lors, identifié aux chefs, il est entraîné dans les rouages du parti. Son apprentissage est terminé, il est temps de passer à l'action directe. C'est alors qu'on remarque le grand attachement que Lemieux voue aux chefs libéraux que sont Laurier, mais particulièrement Mercier. Il est l'un des rares à rester fidèles à Mercier jusqu'à sa mort en 1894. Son attachement au Parti libéral passe à ce moment par son attachement à Mercier.

Cette période se termine par l'entrée de Lemieux au Parlement fédéral en 1896, route qui lui semblait toute désignée par ses affiliations politiques. Dans les premières années de sa vie parlementaire, il doit faire preuve de loyauté envers Laurier s'il espère monter dans les structures du parti: la loyauté au chef est le critère essentiel de toute promotion politique. C'est ainsi que dans trois dossiers importants, Lemieux doit rajuster son tir pour suivre les enseignements de son monarque. Dans le cas du règlement Laurier-Greenway, il donne son appui malgré les promesses antérieures de suivre les recommandations du clergé. Avec la

présence des anciens conservateurs, et particulièrement avec celle de Joseph-Israël Tarte, il prend son mal en patience, estimant que ce dernier va à sa perte avec son attitude autoritaire et contre les libéraux de vieille souche. Dans le cas de la participation du Canada à la Guerre des Boers, et contre les attentes d'Henri Bourassa, Lemieux suit la voie tracée par Laurier même si elle est à l'encontre de toutes ses prises de position antérieures sur le nationalisme et l'impérialisme. En laissant tomber certains de ses principes, Lemieux se rapproche de la tête du parti. Un homme de parti doit savoir reléguer ses idées derrière celles du parti pour espérer s'élever dans le parti: c'est une règle de base du système partisan, et c'est ce que Lemieux fait.

### L'ascension

La seconde étape est celle de l'ascension dans la structure du parti, celle où le chevalier tente de devenir un prince du monarque. Pour ce faire, il doit s'astreindre à une soumission aveugle aux ordres du chef, du monarque. C'est en prouvant sa fidélité que le chevalier va grimper les échelons et atteindre les niveaux supérieurs de la hiérarchie partisane.

Cette période coïncide avec l'entrée de Lemieux dans le groupe des sujets aux promotions qui, elle, correspond avec le départ de Tarte en 1902. Il a dès lors prouvé sa loyauté, il attend la récompense. Il lui suffit de se coller à l'enseignement et aux idées de Laurier. Encore là, l'attachement de Lemieux au chef est incontestable. Il lui voue une admiration sans borne et s'en fait le défenseur partout où il parle.

Cette seconde étape, où Lemieux atteint le sommet du parti, est caractérisée entre autres par les promotions, signes les plus évidents de l'élévation dans le système. La première est celle de 1904: Solliciteur général, un poste qui ne donne pas directement accès au cabinet. En 1906, c'est le poste de ministre des Postes et

du Travail qui l'attend, un ministère important puisqu'il contrôle une partie du patronage.

Mais le cas de Lemieux nous permet d'identifier d'autres signes de l'élévation dans le parti. Ainsi, Lemieux est le lien direct entre le gouvernement Laurier et les libéraux provinciaux, surtout à partir de 1905, grâce aux liens privilégiés qui existent entre lui et Lomer Gouin devenu premier ministre de la province de Québec. Il devient donc un instrument essentiel à la coordination des efforts entre les deux partis sur la scène québécoise.

Autre signe d'importance est le rôle de diplomate joué par Lemieux. Laurier demande souvent à son ministre de représenter le Canada et son gouvernement en Europe et ailleurs. Trois de ces missions sont très significatives de l'importance de ce rôle: la mission au Japon de 1907 qui permet au Canada de faire ses premières armes en diplomatie internationale, le voyage en Afrique du sud en 1910 où Lemieux parle au nom du Canada et les différentes missions au Vatican où, à la demande de Laurier, il représente les intérêts du Parti libéral face à l'ingérence du clergé canadien dans la politique partisane. Toutes ces missions démontrent une ascension dans le parti pour Lemieux.

Visiblement, c'est Laurier qui se charge de faire progresser Lemieux dans la structure du parti. Le lien entre les deux hommes est évident, et il ne fait pas de doute que Laurier apprécie le dévouement de son chevalier. Partout où Lemieux parle, ce sont les paroles de Laurier que l'on entend; c'est là une autre condition essentielle à la progression d'un homme de parti.

Finalement, c'est au cours des années 1910-1911 que Lemieux s'installe au sommet de la pyramide, aux côtés de Laurier, alors qu'il prend en charge la lutte libérale contre l'influence des nationalistes d'Henri Bourassa dans le dossier de la marine de guerre. Il ne fait aucun doute que c'est pendant ces années que

Lemieux devient le libéral fédéral le plus important au Québec. En 1911, lorsqu'il prend en charge le ministère de la Marine, Lemieux est désigné officiellement comme le chevalier principal des forces du roi. Il est le champion qui doit défendre l'honneur de son monarque contre les attaques de ses adversaires envers le programme électoral: réciprocité et marine de guerre. C'est un Lemieux au sommet de sa gloire qui prend la destinée au Québec du Parti libéral fédéral. Il a atteint le sommet, dépassé uniquement par Laurier. Le cheminement de cet homme de parti l'a mené rapidement au but visé par tous. En ce sens, il doit servir d'exemple pour l'analyste du système politique.

### Le maintien

La troisième étape est plus difficile encore pour l'homme que la précédente. C'est celle du maintien au sommet, travail sans doute plus exigeant que de s'élever dans la structure car il doit faire constamment la preuve qu'il est celui qui doit rester au sommet, que sa valeur n'est pas dépassée par un autre. Le maintien est ici d'autant plus difficile qu'il doit se faire dans une période d'opposition pour le Parti libéral, position qu'il n'a plus vraiment l'habitude de connaître après 15 ans de pouvoir au fédéral. Le maintien se double donc d'une période de fidélité de l'homme de parti dans l'adversité qui frappe son parti.

C'est donc une étape importante pour Lemieux. Encore là, c'est autant par son travail parlementaire qu'extra parlementaire que nous pouvons constater son importance dans la structure libérale. D'abord, il doit faire la lutte aux nationalistes de Bourassa et aux conservateurs de Borden et de Monk: aux nationalistes pour prouver aux Québécois que seul le Parti libéral est en bonne position pour défendre leurs intérêts et ainsi priver les nationalistes d'une chance de s'implanter définitivement dans le système politique de la province, ce qui signifierait de graves conséquences pour les libéraux; aux conservateurs pour tenter d'affaiblir

les bases électorales de ce parti afin de revenir au pouvoir à la prochaine occasion.

Puis, la Première Guerre mondiale, de 1914 à 1918, vient chambarder le système de partis canadien. Après avoir passé les premières années de la guerre à diffuser le programme d'enrôlement volontaire de Laurier, Lemieux doit faire des pressions auprès de son chef pour maintenir le système bipartiste qu'il connaît et pour, dans son optique, protéger la survie du Parti libéral. Il le fait, par exemple, dans sa lettre à Laurier du 3 juin 1917, au moment des négociations pour l'implantation d'un gouvernement d'union proposé par les conservateurs. Là encore, c'est à l'avenir du parti, mais aussi à celui de Laurier que Lemieux pense alors qu'il présente, dans sa lettre, des arguments touchant aux deux niveaux. Ainsi, lors des élections de 1917, c'est aux côtés d'un Laurier blessé et attaqué par ses anciens alliés que Lemieux combat. Il devient le chevalier à l'assaut pour la défense de son roi et de son royaume. Sa fidélité est inébranlable.

Lemieux réussit le pari de se maintenir au sommet du parti pendant cette période. Il est alors évident qu'il est l'autorité première dans la province, après Laurier, autant par ses fonctions à Ottawa que par ses contacts très étroits avec le gouvernement provincial de Lomer Gouin, son ami de jeunesse. Rodolphe Lemieux peut influencer l'évolution et le cheminement du Parti libéral comme bien peu ont pu le faire ou ne le feront.

Cette période du maintien se termine par la perte, pour Lemieux, de sa motivation en politique. Ainsi, quelques mois après le décès de son fils sur les champs de bataille d'Europe, Wilfrid Laurier meurt. Lemieux confessera que c'est l'événement qui l'a fait décrocher et qui lui a retiré tout goût de faire de la politique partisane. La période suivante le prouvera.



## Le retrait

La quatrième et dernière période est celle du retrait, celle où le chevalier sans roi part en exil. Tôt ou tard, l'homme de parti doit quitter la tête du parti, il doit se retirer pour quelque raison que ce soit; il y a autant de raisons de quitter les hautes sphères d'un parti qu'il y a d'individus. Notre cas est très intimement relié au départ du chef. Lorsque le chef quitte, qu'il démissionne ou, comme Laurier, qu'il meurt, c'est toute la structure qui est ébranlée. Lorsqu'un chef a été en poste aussi longtemps que Laurier (de 1887 à 1919), il faut s'attendre à une réorganisation complète des structures du parti. Les anciennes élites font alors place aux nouvelles.

Après le décès de Laurier le 17 février 1919, William Lyon Mackenzie King est élu chef du Parti libéral, et il amène avec lui une nouvelle classe dirigeante pour le parti, notamment son bras-droit Ernest Lapointe pour le Québec. C'est un signal qui ne ment pas pour un vieux politicien qui connaît le système aussi bien que Lemieux: c'est celui de la retraite.

Il ne fait pas de doute que la mort de Laurier a fortement ébranlé Lemieux. Il s'en ouvre d'ailleurs à Raoul Dandurand dans sa correspondance. En tant que chevalier du roi, il se sent perdu lorsque le roi meurt. Lorsque le roi tombe, c'est tout son entourage qui tombe avec lui. Le cas de la mort de Laurier ne fait pas exception.

Ici, Lemieux agit de façon un peu exceptionnelle par rapport à ce qu'on pourrait prévoir. Normalement, on devait s'attendre à ce que Lemieux, sous une nouvelle direction, soit mis de côté par les nouveaux chefs, comme c'est souvent le cas des combattants trop identifiés à l'ancien chef, ou qu'on lui suggère fortement d'annoncer sa démission comme député et son retrait de la vie politique. Ce n'est pourtant pas le cas. Lemieux, bien au fait du fonctionnement du système de partis,

décide de s'«auto-tabletter» dès qu'il voit qu'il a perdu la place de tête, c'est-à-dire dès la convention qui mène King au pouvoir. Le fait que Lemieux ait pris cette décision est bien visible dans ses différentes allocutions où il en parle ouvertement, mais surtout à travers le journal personnel de King qui montre sans équivoque que King tenait, en 1921 et en 1924, à placer Lemieux au cabinet: n'est-il pas revenu deux fois en 1921, contre l'avis de Lapointe, pour persuader Lemieux d'occuper un ministère; n'est-il pas revenu deux fois en 1924 pour offrir un poste de ministre ou de lieutenant-gouverneur? King insiste, mais c'est à la demande de Lemieux, et là-dessus la correspondance et le journal de King sont clairs et formels, que le chef du Parti libéral «confine» le chevalier au poste d'Orateur ou de sénateur.

Preuve ultime de sa soumission aux règles du système de partis, Lemieux accepte le sort que ce système lui réserve. En bon homme de parti, lorsqu'il sent que son temps à la tête de sa formation est terminé, il laisse sa place. Il démontre alors une compréhension et une obéissance absolue aux règles du système de partis auquel il est lié depuis si longtemps. Il est évident, à la suite de l'étude des sources, que le retrait de Lemieux de la politique partisane publique n'est pas dû à des conflits entre lui et King, comme l'affirme une bonne partie de l'historiographie. Au contraire, c'est la relation d'amitié entre les deux hommes, malgré les divergences sur certains points politiques, qui conduit Lemieux à se cramponner à son «auto-tablettage». Les sources parlent d'elles-mêmes sur ce point. Le conflit principal n'est pas entre Lemieux et King, mais entre Lapointe et Lemieux, entre celui qui veut prendre la place et celui qui est bien prêt à la lui donner, en autant qu'on le traite déceimment, selon les coutumes en vigueur dans les partis politiques. C'est en cela que la carrière de Lemieux, en tant qu'homme de parti, est unique: avant de se faire expulser de la pyramide du parti par les nouveaux, il s'est retiré, de lui-même, pour éviter des grincements de dents, certain que, de toute façon, il ne pouvait plus rester au sommet. C'est un peu pour

cela que Lemieux est probablement le prototype le plus parfait de l'homme de parti.

\* \* \* \* \*

Les quatre étapes décrites précédemment quant à l'évolution d'un homme de parti dans le système de partis sont sans doute un bon départ pour l'étude de ce phénomène partisan. Ainsi, quatre périodes (formation, ascension, maintien, retrait) décrivent les carrières des hommes impliqués dans les formations politiques, et particulièrement ceux qui en atteignent les sommets. La carrière de Rodolphe Lemieux, en tant qu'homme de parti, n'est sans doute pas un prototype de carrière moyenne puisqu'il a été, de sa génération, celui qui est monté au plus haut échelon possible, hormis la position de chef national. Elle ne peut donc qu'être exceptionnelle. Mais il est sans aucun doute possible le plus parfait exemple de celui qui a réussi dans ce système de politique bipartiste caractéristique de la période Laurier. De plus, la façon dont il s'expulse du système, alors qu'on lui offre d'y rester, nous montre un homme qui a pleinement intégré et accepté le fonctionnement de ce système. Il accepte les règles du jeu jusqu'au bout et s'en fait lui-même une victime. Tout cela en continuant à respecter le parti, ses structures et ses chefs. C'est pour cet ensemble de raisons qu'il mérite d'être étudié comme prototype de l'homme de parti qui a réussi son intégration au système.

Qui sait ce que nous retirerions de l'étude de l'antithèse du chevalier servant: le chevalier errant. Peut-être pourrions-nous en apprendre encore plus sur le fonctionnement du système politique partisan au Canada en interrogeant dans ce sens la carrière d'un ami très proche de Rodolphe Lemieux.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## I. LES SOURCES

### A. Sources manuscrites

#### 1. Archives nationales du Canada

- Fonds C. C. Ballantyne (MG 27 II D 1)\*
- Fonds Ulric Barthe (MG 27 I I 28)\*
- Fonds Henri-S. Béland (MG 27 II D 2)
- Fonds R. B. Bennett (MG 26 K)
- Fonds Robert Laird Borden (MG 26 H)
- Fonds Henri Bourassa (MG 27 II E 1)
- Fonds Louis-Philippe Brodeur (MG 27 II C 4)
- Fonds Philippe-Auguste Choquette (MG 27 II E 10)\*
- Fonds Dandurand-Marchand (MG 27 III B 3)
- Fonds Laurent-Olivier David (MG 27 II E 8)\*
- Fonds Charles Fitzpatrick (MG 27 II C 1)\*
- Fonds G. E. Foster (MG 27 II D 7)\*
- Fonds Louis Fréchette (MG 29 D 40)\*
- Fonds Lomer Gouin (MG 27 III B 4)
- Fonds Paul Gouin (MG 27 III D 1)\*
- Fonds G. P. Graham (MG 27 II D 8)
- Fonds S. W. Jacobs (MG 27 III C 3)\*
- Fonds William Lyon Mackenzie King (MG 26 J)
- Fonds Ernest Lapointe (MG 27 III B 10)
- Fonds Wilfrid Laurier (MG 26 G)
- Fonds Armand Lavergne et famille (MG 27 II E 12)
- Fonds Rodolphe Lemieux (MG 27 II D 10)
- Fonds Arthur Meighen (MG 26 I)
- Fonds Honoré Mercier (MG 27 I F 1)\*
- Fonds Honoré Mercier fils (MG 27 III D 2)\*
- Fonds F. D. Monk (MG 27 II D 10A)
- Fonds Charles Murphy (MG 27 III B 8)
- Fonds Ernest Pacaud (MG 29 D 36)
- Fonds Joseph Pope (MG 30 E 86)\*
- Fonds J.-F. Pouliot (MG 27 III C 18)
- Fonds Clifford Sifton (MG 27 II D 15)
- Fonds Joseph-Israël Tarte (MG 27 II D 16)
- Fonds Charles Tupper (MG 26 F)\*

---

\*: Malgré les liens qui existent entre ces fonds et le sujet, ils n'ont donné aucune documentation utile à la recherche.

## 2. Archives nationales du Québec

- Fonds Téléphore-Damien Bouchard (P-10)\*
- Fonds Philippe-Auguste Choquette (P-1000, 110-2230)\*
- Fonds Armand Lavergne (P-0487)\*
- Fonds Joseph Lavergne (P-0354)\*
- Fonds Sévérin Létourneau (P-1000, 116-2358)\*
- Fonds Honoré Mercier (P-0187)\*
- Fonds Simon-Napoléon Parent (P-0198)
- Fonds Louis-Alexandre Taschereau (P-350)

## 3. Archives du Couvent des Ursulines de Trois-Rivières

- Fonds Alvénia Béland (III-C-2.13-336)\*
- Fonds Clothilde Lemieux (III-C-2.13-725)
- Fonds Rodolphe Lemieux (Fonds des particuliers, 0024)

## 4. Archives de l'Université de Montréal

- Fonds du Secrétariat général (D-35)\*
- Fonds Mgr Émile Chartier (P-2)\*

## 5. Centre de recherche en civilisation canadienne-française

- Fonds Rodolphe Lemieux (P-127)

B. Sources imprimées

## 1. Documents officiels

Canada. Acte de l'Amérique du nord britannique et modifications y apportées. Ottawa, Edmond Cloutier, 1944. 388p.

Canada. Compte rendu officiel des Débats de la Chambre des communes du Canada, 1896-1930.

Canada. Compte rendu officiel des Débats du Sénat du Canada, 1931-1937.

———. Electoral Atlas of the Dominion of Canada. Ottawa, Government Printing Bureau, 1906.

Coderre, Louis et J.G. Foley. Electoral Atlas of the Dominion of Canada. s.l., s.é., 1915. 230p.

## 2. Journaux

-dépouillés:

*L'Électeur*, 1884-1896 (libéral)

*Le Soleil*, 1896-1897 (libéral)

*La Patrie*, 1897-1903 (libéral)  
*Le Canada*, 1903-1937 (libéral)

-consultés:

*L'Action sociale catholique* (puis *l'Action catholique*) (catholique)  
*Le Devoir* (nationaliste)  
*L'Événement* (conservateur)  
*The Gazette* (conservateur)  
*The Globe* (libéral, puis conservateur)  
*La Libre Parole* (conservateur)  
*La Presse* (tendance libérale)  
*Le Progrès du Golfe* (libéral, puis nationaliste vers 1910)  
*La Vigie* (libéral)  
*Winnipeg Free Press* (libéral, puis unioniste pendant le P.G.m.)

### 3. Volumes et brochures diverses

Bellerive, Georges. Orateurs Canadiens-français aux États-Unis: Conférences et discours. Québec, H. Chassé, 1908. 230p.

----. Orateurs Canadiens-français en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Québec, Le Soleil, 1912. 117p.

Borden, Henry, éditeur. Letters to Limbo. Toronto, University of Toronto Press, 1971. 310p.

----. Robert Laird Borden: His Memoirs. Toronto, McClelland and Stewart, 1969. 2 vol. (coll. Carleton Library, #46-47)

Bourassa, Henri. Hier, aujourd'hui, demain. Problèmes nationaux. Montréal, s.é., 1916. 178p.

----. La Conscription. Montréal, Éditions du Devoir, 1917. 46p.

----. Le projet de Loi Navale. Sa Nature, Ses Conséquences. Montréal, Éditions du Devoir, 1910. 37p.

Choquette, Philippe-Auguste. Un demi-siècle de vie politique. Montréal, Éditions Beauchemin, 1936. 352p.

Chouinard, H.-J.-J.-B. Fête nationale des Canadiens-français célébrée à Québec, 1881-1889. Québec, Belleau et cie, 1890. 552p.

Club Laurier de Montréal. Guide des libéraux. Montréal, A.L. Gareau, [1900]. 86p.

- Dafoe, J.W. Laurier: A Study in Canadian Politics. Toronto, Thomas Allen, 1922. 182p.
- David, Laurent-Olivier. Souvenirs et biographies, 1870-1910. Montréal, Librairie Beauchemin, 1911. 274p.
- DeCelles, Alfred D. Discours de Sir Wilfrid Laurier. Montréal, Librairie Beauchemin, 1920. 219p.
- Desjardins, Louis-Georges. England, Canada and the Great War. Québec, Chronicle Print, 1918. 422p.
- Dulac, Paul. Silhouettes d'aujourd'hui. Montréal, Le Devoir, 1927. 166p.
- Les fortunes scandaleuses, les chefs de la clique de pauvres qu'ils étaient deviennent subitement riches, roulent carrosses et achètent des châteaux et des terres. [Québec], s.é., [1892]. 7p.
- Groulx, Lionel. Mes mémoires. Montréal, Fidès, 1970-1973. 4 vol.
- Hamelin, Marcel, éditeur. Les mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942). Québec, Presses de l'Université Laval, 1967. 374p.
- Hopkins, Castell. Canadian Annual Review. Toronto, Annual Review Publishing Company.
- Judas Iscariote Tarte. Sa carrière politique d'après divers auteurs. s.l., s.é., 1903. 318p.
- Langelier, Charles. Souvenirs politiques. Québec, Dussault & Proulx, 1909 et 1912. 2 tomes.
- Lavergne, Armand. Trente ans de vie nationale. Montréal, Éditions du Zodiaque, 1934. 228p. (coll. Zodiaque '35)
- Lemieux, Rodolphe. Alexandre Taschereau. s.l., s.é., [1935]. 8p.
- . "The Intellectual Preference", The University Magazine, VI, 3 (oct. 1907), pp.356-370.
- . Le Monument du Souvenir Canadien. Montréal, L'Oeuvre des Tacts, 1931. 15p. (coll. Oeuvre des Tracts, #146)



- . Le Service des Postes: Quelques statistiques. Discours de l'hon. M. Lemieux à Niagara Falls, Ont. 1908. s.l., s.é., [1908]. 8p.
- . Speech delivered by the Honourable Rodolphe Lemieux, K.C., Postmaster General of Canada, on the occasion of the Inauguration of the South African Union. s.l., s.é., [1910]. 10p.
- . Speeches by Hon. Rodolphe Lemieux, Postmaster General of Canada, delivered at the Champlain Tercentenary, 1909. s.l., s.é., [1909]. 19p.
- . Une industrie, une région, un homme. Montréal, Beauchemin, 1917. 14p.
- . Wilfrid Laurier. Conférence devant le Club National de Montréal. Montréal, C. Théoret, 1897. 58p.
- Lemont, Arthur. Notre jeunesse et l'ère nouvelle. Montréal, s.é., 1919. 124p.
- Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada.
- Mercier, Honoré. Discours prononcé le 10 avril 1888 au banquet du Club national. Montréal, s.é., 1888. 36p.
- Morgan, Henry James, éditeur. The Canadian Men and Women of the Time. Toronto, William Briggs, 1912. 1218p.
- Pacaud, Lucien. Sir Wilfrid Laurier: Lettres à mon père et à ma mère, 1867-1919. Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1935. 349p.
- Parti libéral du Canada. Le Bill de la Marine. s.l., s.é., 1910. 148p.
- . La Conquête de l'Autonomie Plénière du Canada. s.l., s.é., [1908]. 31p.
- . Le gouvernement Mackenzie King. s.l., s.é.
- . La Marine: la Solution de la question de Défense Navale. s.l., s.é., 1913. 8p.
- . Records of the Laurier Government. s.l., s.é., 1908. 161p.
- . La Vérité sur la Question de la Défense navale. s.l., s.é., 1911. 38p.
- Plaidoyer de Mtre H.C. St-Pierre, C.R., pour la poursuite. Affaire W.-A. Grenier accusé de libelle par l'Hon. J. Israël Tarte. Montréal, C. Théoret éditeur, 1897. 145p.

Pope, Maurice, éditeur. Public Servant: The Memoirs of Sir Joseph Pope. Toronto, Oxford University Press, 1960. 312p.

Power, Charles G. A Party Politician. The Memoirs of Chubby Power. Toronto, Macmillan of Canada, 1966. 419p. Ward, Norman, éditeur.

Rogers, N.M. Mackenzie King. Toronto, George N. Morang, T. Nelson & Sons, 1935. 212p.

Siegfried, André. Le Canada, les deux races. Problèmes politiques contemporains. Paris, Librairie Armand Colin, 1907. (2<sup>e</sup> éd.) 415p.

———. Le Canada, puissance internationale. Paris, Armand Colin, 1939. 234p.

Tarte, Joseph Israël. Procès Mercier. Montréal, s.é., 1892. 195p.

Trois scandales. L'Affaire Lockwood, l'affaire Whelan, l'affaire Langlois. [Québec], s.é., [1892]. 42p.

## II. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Assemblée nationale du Québec. Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978. Québec, Assemblée nationale du Québec, 1980. 796p.

———. Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992. Québec, Assemblée nationale du Québec et les Presses de l'Université Laval, 1993. 859p.

Aubin, Paul. Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981-1991. 4 tomes.

Beaulieu, André et Jean Hamelin. Les journaux du Québec de 1764 à 1964. Québec, Presses de l'Université Laval, 1965. 329p. (coll. Les cahiers de l'institut d'histoire #6)

Beaulieu, André et Jean Hamelin. La presse québécoise: des origines à nos jours. Québec, Presses de l'Université Laval, 1973-1990. 10 vol.

Comeau, Robert et Michel Lévesque. Partis politiques et élections provinciales au Québec: bibliographie rétrospective (1867-1991). Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1992. 391p. (coll. Bibliographie et documentation, #42)

Durocher, René et Paul-André Linteau. Histoire du Québec: bibliographie sélective (1867-1970). Trois-Rivières, Éditions du Boréal Express, 1970. 189p.

Hamelin, Jean, dir. Guide du chercheur en histoire canadienne. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986. 808p.

Rouillard, Jacques, dir. Guide de l'histoire du Québec: bibliographie commentée. Montréal, Éditions du Méridien, 1991. 367p.

Vinet, Bernard. Pseudonymes québécois. Québec, Éditions Gameau, 1974. 361p.

### III. ÉTUDES

#### A. Thèses non publiées

Béland, François. F.D. Monk, le Parti conservateur fédéral et l'idée d'un Canada pour les Canadiens (1896-1914). Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1986. 171p.

Bernier, Paul. Les débuts de la carrière d'Ernest Lapointe, 1904-1919. Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1977. 157p.

Boyle, Patrick John. The National Liberal Federation of Canada: Antecedents and Formative Years, 1920-1940. Mémoire de maîtrise, Queen's University, 1975. 192p.

Carroll, Michael E. Henri Bourassa and the «Unholy Alliance» of 1911. Mémoire de maîtrise, Carleton University, 1969. 75p.

Caya, Marcel. La formation du Parti libéral au Québec, 1867-1887. Thèse de doctorat, York University, 1981. 601p.

Dufour, Pierre. L'administration Mercier, 1887-1891: anatomie d'une légende. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 1980. 368p.

Dutil, Patrice A. The Politics of Liberal Progressivism in Quebec: Godfroy Langlois and the Liberal Party, 1889-1914. Thèse de doctorat, York University, 1987. 562p.

Heintzman, Ralph Ripley. The Struggle for Life: The French daily press of Montreal and the problems of economic growth in the age of Laurier, 1896-1911. Thèse de doctorat, Université York, 1977. 679p.

Heppe, Paul Harry. The Liberal Party of Canada. Thèse de doctorat, University of Wisconsin, 1956. 491p.

Irvine, W.P. The Federal Liberal Party and the New Quebec: A Study in National Unity. Mémoire de maîtrise, Queen's University, 1964. 136p.

Jackson, E.V. The Organization of the Canadian Liberal Party, 1867-1896. Mémoire de maîtrise, University of Toronto, 1962. 270p.

Lacombe, J.-Honorius. La mission Lemieux au Japon (1907-1908). Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 1951. 90p.

LaPierre, Laurier L. Politics, Races and Religion in French Canada: Joseph Israel Tarte. Thèse de doctorat, University of Toronto, 1962. 555p.

Lederle, John W. The National Organization of the Liberal and Conservative Parties in Canada. Thèse de doctorat, Michigan University, 1942. 212p.

MacFarlane, John. Ernest Lapointe: Quebec's Voice in Canadian Foreign Policy, 1921-1941. Thèse de doctorat, Université Laval, 1995, 558p.

Michaud, Nelson. La carrière politique fédérale d'Esioff-Léon Patenaude (1915-1926). Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1988. 249p.

Piovesana, Roy. Laurier and the Liberal Party, 1916-1919. Mémoire de maîtrise, Lakehead University, 1970. 135p.

Rayside, David Morton. Linguistic Divisions in the Social Christian Party of Belgium and the Liberal Parties of Canada and Quebec. Thèse de doctorat, University of Michigan, 1976. 468p.

Regenstreif, Samuel Peter. The Liberal Party of Canada: A Political Analysis. Thèse de doctorat, Université Cornell, 1963. 661p.

Zoltvany, Yves. Les libéraux du Québec, leur parti et leur pensée (1867-1873). Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1960. 249p.

## B. Livres

Abella, Irving. Le mouvement ouvrier au Canada, 1902-1960. Ottawa, Société historique du Canada, 1981. 32p. (coll. Brochure historique, #28)

Action nationale. La pensée de Henri Bourassa. Montréal, Action nationale, [1954]. 244p.

- . Un document historique: toute la pensée de Bourassa sur le séparatisme. Montréal, Action nationale, 1964. 157p.
- Allen, Ralph. Ordeal by Fire. Canada (1910-1945). Toronto, Doubleday Canada Limited, 1961. 492p. (coll. Canadian History Series, #5)
- Archer, John A. Saskatchewan: A History. Saskatoon, Western Producer Prairie Books, 1980. 422p.
- Armstrong, Elizabeth H. The Crisis of Quebec, 1914-18. New-York, Columbia University Press, 1937. 270p.
- Beck, James Murray. Pendulum of Power. Canada's federal Elections. Scarborough, Prentice-Hall of Canada, 1968. 442p.
- Bélanger, Jules, Marc Desjardins, Yves Frenette et Pierre Dansereau. Histoire de la Gaspésie. Montréal, Boréal Express/Institut québécois de recherche sur la culture, 1981. 797p.
- Bélanger, Réal. L'impossible défi: Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918). Québec, Presses de l'Université Laval, 1983. 368p. (coll. Cahiers d'histoire de l'Université Laval, #27)
- . Paul-Émile Lamarche: la pays avant le parti (1904-1918). Québec, Presses de l'Université Laval, 1984. 439p. (coll. Cahiers d'histoire politique, #2)
- . Wilfrid Laurier: quand la politique devient passion. Québec et Montréal, Presses de l'Université Laval et Entreprises Radio-Canada, 1986. 484p.
- Bélanger, Réal, Richard Jones et Marc Vallières. Les grands débats parlementaires, 1792-1992. Québec, Presses de l'Université Laval, 1994. 487p.
- Berger, Carl, éditeur. Contemporary Approaches to Canadian History. Toronto, Copp Clark Pitman Ltd., 1987. 259p. (coll. New Canadian Readings)
- . Imperial Relations in the Age of Laurier. Toronto, University of Toronto Press, 1969. 80p. (coll. Canadian Historical Readings, #6)
- . Imperialism and Nationalism, 1884-1914: A Conflict in Canadian Thought. Toronto, Copp Clark, 1969. 119p.
- Bergeron, Gérard. Quand Tocqueville et Siegfried nous observaient... Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990. 183p.

Bernard, André. La politique au Canada et au Québec. 2<sup>e</sup> édition. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977 (1976). 535p.

Bernard, Jean-Paul. Les Rouges: libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971. 394p.

Bernier, Paul. Ernest Lapointe: Député de Kamouraska, 1904-1919. La Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud, 1979. 187p. (coll. Cahiers d'histoire, #4)

Bliss, Michael. Northern Enterprise. Toronto, McClelland and Stewart, 1987. 640p.

Bothwell, Robert, Ian Drummond et John English. Canada, 1900-1945. Toronto, University of Toronto Press, 1987. 427p.

Bourque, Clément. Culture politique du Montreal Board of Trade. Québec, Presses de l'Université Laval, 1975. 137p.

Brady, Alexander. Canada. Toronto, Macmillan Company of Canada, 1932. 374p. (coll. The Modern World)

Brebner, J. Bartlet. Canada, a Modern History. Ann Arbor, University of Michigan Press, 1960. 553p.

Brown, Robert Craig. Robert Laird Borden. Toronto, Macmillan of Canada, 1980. 2 vol.

Brown, Robert Craig et Ramsay Cook. Canada, 1896-1921: A Nation Transformed. Toronto, McClelland and Stewart, 1974. 412p. (coll. Canadian Centenary Series, #14)

Brown, Robert Craig et M.E. Prang. Confederation to 1949. Scarborough, Prentice-Hall of Canada, 1966. 334p. (coll. Canadian Historical Documents Series, #3)

Bumstead, J.M. The Peoples of Canada: a post-Confederation History. Toronto, Oxford University Press, 1992. 581p.

——, éditeur. Interpreting Canada's Past. Volume II: After Confederation. Toronto, Oxford University Press, 1986. 471p.

- Careless, J.M.S. Canada: A Story of Challenge. Toronto, Macmillan of Canada, 1970 (c. 1953). 449p.
- Carrigan, D. Owen. Canadian Party Platforms, 1867-1968. Toronto, Copp Clark Publishing Company, 1968. 363p.
- Chambre de commerce de Montréal. Un siècle à entreprendre. La Chambre de commerce de Montréal, 1887-1987. Montréal, Libre Expression, 1987. 191p.
- Charbonneau, Pierre. Le projet québécois d'Honoré Mercier. St-Jean-Richelieu, Mille Roches, 1980. 254p.
- Choquette, Robert. Langue et religion. Histoire des conflits anglo-français en Ontario. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980. 268p.
- Christian, William et Colin Campbell. Political Parties and Ideologies in Canada. Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1990 (c. 1973). 3<sup>e</sup> éd. 304p.
- Clark, Lovell. The Manitoba School Question: Majority Rule or Minority Rights? Toronto, Copp Clark Publishing Company, 1968. 230p. (coll. Issues in Canadian History)
- Clippingdale, Richard. Laurier, His Life and World. Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1979. 224p.
- Coleman, William D. Business and Politics. A Study of Collective Action. Kingston and Montréal, McGill-Queen's University Press, 1988. 336p.
- Collar, Edgar Andrew. The Montreal Board of Trade, 1822-1972. [Montréal], Montreal Board of Trade, 1972. 53p.
- Cook, Ramsay. Canada and the French-Canadian Question. Toronto, Macmillan of Canada, 1966. 219p.
- . Le Canada: une étude moderne. Toronto, Clarke, Irwin & Company Ltd., 1981. 309p.
- . French Canadian Nationalism. Toronto, Macmillan of Canada, 1969. 336p.
- . The Dafoe-Sifton Correspondence, 1919-1927. Altona, D.W. Friesen & Sons Ltd., 1966. 310p.
- . The Politics of John W. Dafoe and the Free Press. Toronto, University of Toronto Press, 1963. 305p.

Cook, Ramsay, Robert Craig Brown et Carl Berger édit. Conscription 1917. Toronto, University of Toronto Press, s.d. 77p. (coll. Canadian Historical Readings, #8)

Cornell, P.G., Jean Hamelin, Fernand Ouellet et Marcel Trudel. Canada, unité et diversité. Toronto, Holt, Rinehart & Winston Ltd., 1971. 622p.

Courtney, John C. The Selection of National Party Leaders in Canada. Toronto, Macmillan of Canada, 1973. 278p.

Creighton, Donald. Canada's First Century, Toronto, Macmillan of Canada, 1970. 378p.

Crunican, Paul. Priests and Politicians: Manitoba Schools and the Election of 1896. Toronto, University of Toronto Press, 1974. 369p.

Dawson, Robert MacGregor. Constitutional Issues in Canada, 1900-1931. London, Oxford University Press, 1933. 482p.

----. Dawson's The Government of Canada. Toronto, University of Toronto Press, 1987 (c. 1947). 373p. 6<sup>e</sup> édition révisée par Norman Ward.

Dawson, Robert MacGregor et H. Blair Neatby. William Lyon Mackenzie King. Toronto, University of Toronto Press, 1958, 1963 et 1976. 3 vol.

Dawson, W.F. Procedure in the Canadian House of Commons. Toronto, University of Toronto Press, 1962. 271p. (coll. Canadian Government Series, #12)

Désilets, Andrée. Hector-Louis Langevin: un père de la Confédération. Québec, Presses de l'Université Laval, 1969. 461p. (coll. Cahiers de l'Institut d'histoire, # 14)

Donaldson, Gordon. Eighteen men. The Prime Ministers of Canada. Toronto, Doubleday Canada Limited, 1985. 327p.

Dubé, Philippe. Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986. 336p.

Dumont, Fernand et Jean Hamelin dir. Idéologies au Canada français. Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. 5 vol. (coll. Histoire et sociologie de la culture, #5)



Engelmann, Frederick C. et Mildred A. Schwartz. Canadian Political Parties: Origin, Character, Impact. Scarborough, Prentice-Hall of Canada, 1975. 358p.

English, John. Borden, His Life and World. Toronto, McGraw-Hill Ryerson Ltd., 1977. 223p.

----. The Decline of Politics: The Conservatives and the Party System, 1901-1920. Toronto, University of Toronto Press, 1977. 237p. (coll. Canadian Government Series, #19)

Esberoy, Joy E. Knight of the Holy Spirit. A Study of William Lyon Mackenzie King. Toronto, University of Toronto Press, 1980. 245p.

Felteau, Cyrille. Histoire de La Presse. Montréal, La Presse, 1983 et 1984. 2 tomes.

Ferguson, Bruce. Hon. W.S. Fielding. Windsor (N.-É.), Lancelot Press, 1970-1971. 2 vol.

Fetherling, Douglas. The Rise of the Canadian Newspaper. Toronto, Oxford University Press, 1990. 130p. (coll. Perspectives on Canadian Culture)

Filteau, Gérard. Le Québec, le Canada et la guerre 1914-1918. Montréal, Éditions de l'Aurore, 1977. 231p.

Finkel, Alvin, Margaret Conrad et Veronica Strong-Boag. History of the Canadian People, vol.II: 1867 to the Present. Toronto, Copp Clark Pitman Ltd., 1993. 631p.

Fleming, R.B. The Railway King of Canada: Sir William Mackenzie, 1849-1923. Vancouver, University of British Columbia Press, 1991. 301p.

Fortin, Lionel. Félix-Gabriel Marchand. St-Jean-sur-Richelieu, Éditions Mille Roches, 1979. 232p.

Francis, R. Douglas, Richard Jones et Donald B. Smith. Destinies. Canadian History since Confederation. Toronto, Holt, Rinehart and Winston of Canada, 1988. 493p.

Francis, R. Douglas et Howard Palmer édit. The Prairie West: Historical Readings. Edmonton, Pica Pica Press, 1992 (2<sup>e</sup> édition révisée et augmentée). 748p.

- Francis, R. Douglas et Donald B. Smith. Readings in Canadian History: Post-Confederation. Toronto, Holt, Rinehart and Winston of Canada, 1982. 622p.
- Gagnon, Jean-Pierre. Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français), 1914-1919. Étude socio-militaire. Québec et Ottawa, Presses de l'Université Laval et Ministère de la défense nationale, 1986. 460p.
- Gagnon, Marcel-Aimé. Olivar Asselin, toujours vivant. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1974. 215p.
- . La vie orageuse d'Olivar Asselin. Montréal, Éditions de l'Homme, 1962. 302p.
- Gallichan, Gilles. Honoré Mercier: la politique et la culture. Sillery, Septentrion, 1994. 212p.
- Gingras, Pierre-Philippe. Le Devoir. Montréal, Libre Expression, 1985. 291p.
- Girard, Camil. Question d'Empire. Le Times de Londres et le Canada, 1908-1922. Jonquière, Sagamie/Québec, 1988. 245p.
- Glazebrook, G.P. de T. A History of Canadian External Relations. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1966. 2 vol. (coll. Carleton Library, #27-28)
- Gouin, Jacques. Sir Lomer Gouin. Montréal, Marie-France Ltée, 1981. 45p.
- Graham, Roger. Arthur Meighen. Ottawa, Société historique du Canada, 1975. 20p. (coll. Brochure historique, #16)
- . Arthur Meighen: a biography. Toronto, Clarke, Irwin & Company, 1960-1965. 3 vol.
- . The King-Byng Affair, 1926: A Question of Responsible Government. Toronto, Copp Clark Publishing Company, 1967. 140p. (coll. Issues in Canadian History)
- Granatstein, J.L. Mackenzie King: His Life and World. Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1977. 202p.
- Granatstein, J.L. et R.D. Cuff. War and Society in North America. Toronto, Thomas Nelson and Sons (Canada) Limited, 1971. 199p.
- Granatstein, J.L. and J.M. Hitsman. Broken Promises: A History of Conscription in Canada. Toronto, Oxford University Press, 1977. 281p.

- Gravel, Jean-Yves. Le Québec et la guerre. Montréal, Boréal Express, 1974. 173p. (coll. Études d'histoire du Québec, #7)
- Hadley, M.L. et Roger Sarty. Tin-pots and Pirate Ships. Canadian Naval Forces And German Sea Raiders, 1880-1918. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991. 391p.
- Hall, D.J. Clifford Sifton. Vancouver, University of British Columbia Press, 1985. 2 vol.
- Hamelin, Jean, dir. Histoire du Québec. Montréal, France-Amérique, 1976. 538p.
- Hamelin, Jean, John Huot et Marcel Hamelin. Aperçu de la politique canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle. Québec, Culture, 1965. 154p.
- Hamelin, Marcel. Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878). Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. 386p. (coll. Les cahiers d'histoire de l'Université Laval, #19)
- Hardy, William George. From Sea unto Sea. The Road to Nationhood. Toronto, Doubleday & Company, 1960. 528p. (coll. Canadian History Series, #4)
- Harvey, Fernand, éditeur. Le mouvement ouvrier au Québec. Montréal, Boréal Express, 1980. 330p. (coll. Études d'histoire du Québec, #10)
- Haycock, Ronald G. Sam Hughes. The Public Career of a Controversial Canadian, 1885-1916. Ottawa, National Museums of Canada, 1986. 355p. (coll. Canadian War Museums Historical Publications, #21)
- Heron, Craig et Robert Storey. On the Job. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. 360p.
- Hilliker, John. Le ministère des Affaires extérieures du Canada, vol.1: Les années de formation, 1909-1946. Québec, Presses de l'Université Laval et Institut d'administration publique du Canada, 1990. 465p.
- Hutchison, Bruce. Mr. Prime Minister, 1867-1964. Don Mills, Longmans Canada, 1964. 394p.
- . The Incredible Canadian. Toronto, Longmans, Green and Company, 1953. 454p.

- Jones, Richard. Vers une hégémonie libérale. Aperçu de la politique canadienne de Laurier à King. Québec, Presses de l'Université Laval, 1980. 256p. (coll. Cahiers d'histoire politique, #1)
- Lafleur, Guy-Antoine et Andrée Babin. Les partis politiques au Canada. s.l. Fondation d'Études du Canada, 1981. 99p.
- Lamarche, Jacques. La saga des Caisses populaires. Montréal, La Presse, 1985. 271p.
- Lamonde, Yvan. Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut Canadien de Montréal, 1845-1871. Montréal, Boréal, 1990. 176p.
- . Louis-Antoine Dessaulles: un seigneur libéral et anticlérical. [Montréal], Fidès, 1994. 369p.
- , dir. Combats libéraux au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Montréal, Fidès, 1995. 285p.
- Landes, Ronald G. The Canadian Polity. A Comparative Introduction. Scarborough, Prentice-Hall Canada, 1987. (2<sup>e</sup> édit.) 446p.
- LaTerreur, Marc. Armand Lavergne. Ottawa, Fidès, 1968. 95p. (coll. Classiques canadiens, #31)
- . Les tribulations des conservateurs au Québec. Québec, Presses de l'Université Laval, 1973. 265p.
- Lefebvre, Jean-Jacques. Félix-Gabriel Marchand (1832-1900). Notaire, 1855, premier ministre du Québec, 1897. Montréal, s.é., 1978. 48p.
- Lemieux, Vincent. Le Parti libéral du Québec: alliances, rivalités et neutralités. Québec, Presses de l'Université Laval, 1993. 257p.
- Levitt, Joseph. Henri Bourassa, critique catholique. Ottawa, Société historique du Canada, 1977. 24p. (coll. Brochure historique, #29)
- . Henri Bourassa on imperialism and Bi-culturalism, 1900-1918. Toronto, Copp Clarke Publishing Company, 1970. 181p. (coll. Issues in Canadian History)
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. Histoire du Québec contemporain. Montréal, Boréal, 1979 et 1986. 2 vol.

Lower, Arthur R.M. Colony to Nation: A History of Canada. Toronto, McClelland and Stewart, 1977 (c. 1946). 600p.

Ludwig, Emil. Mackenzie King. Esquisse d'un portrait. Montréal, Éditions de l'arbre, 1944. 96p.

Marr William L. et Donald G. Paterson, Canada: An Economic History, Toronto, Macmillan of Canada, 1980, 539p.

Massicotte, É.-Z. La famille de feu Hormidas-Alphonse LeMieux. esquisse généalogique. Montréal, s.é., 1923. 26p.

Masters, D.C. La réciprocité: 1846-1911. Ottawa, Société historique du Canada, 1973. 24p. (coll. Brochure historique, #12)

McGee, J.-C. Histoire politique de Québec-est. Québec, Belisle, 1948. 332p.

McGregor, F.A. The Fall and Rise of Mackenzie King: 1911-1919. Toronto, Macmillan of Canada, 1962. 358p.

Meisel, John. Les transformations des partis politiques canadiens. s.l. Société canadienne de Science politique, [1965]. 52p. (coll. Cahiers de la Société canadienne de Science politique, #2)

Michel, Jacques. La participation des Canadiens français à la Grande Guerre. Montréal, Éditions de l'A.C.-F., 1938. 188p.

Mills, Allen. Fool for the Christ: The Political Thought of J.S. Woodsworth. Toronto, University of Toronto Press, 1991. 301p.

Monière, Denis. Le développement des idéologies au Québec. Montréal, Québec/Amérique, 1977. 377p.

Morchain, Janet et Mason Wade. Search for a Nation. French-English Relations in Canada since 1759. Toronto, J.M. Dent & Sons (Canada) Ltd, 1967. 176p.

Morin, Jacques-Yvan et José Woehrling. Les constitutions du Canada et du Québec, du régime français à nos jours. Montréal, Thémis, 1992. 978p.

Morton, Desmond, A Short History of Canada. Edmonton, Hurtig Publishers Ltd, 1983. 299p.

----. Une histoire militaire du Canada, 1608-1991. Sillery, Septentrion, 1992. 414p.

- . Years of conflict: 1911-1912. Toronto, Grolier Limited, 1983. 110p. (coll. Century of Canada Series)
- Morton, W.L. The Progressive Party in Canada. Toronto, University of Toronto Press, 1967 (c. 1950). 331p. (coll. Social Credit in Alberta, its background and development)
- Munro, Kenneth J. The Political Career of Sir Adolphe Chapleau, Premier of Quebec, 1879-1882. Queenston, The Edwin Mellen Press, 1992. 227p.
- Murrow, Casey. Henri Bourassa and French-Canadian Nationalism. Montréal, Harvest House, 1968. 143p.
- Neatby, H. Blair. La grande dépression des années 30. Montréal, Éditions La Presse, 1975. 202p.
- . Laurier and a Liberal Quebec. Toronto, McClelland and Stewart, 1973. 244p. (coll. Carleton Library, #63)
- Page, Robert. La guerre des Boers et l'impérialisme canadien. Ottawa, Société historique du Canada, 1987. 31p. (coll. Brochure historique, #44)
- . Imperialism and Canada, 1895-1903. Toronto, Holt, Rinehart and Winston of Canada, 1972. 117p. (coll. Canadian History Through the Press Series)
- Palmer, Howard et Tamara Palmer. Alberta: A New History. Edmonton, Hurting Publishing, 1990. 422p.
- Pelletier, Réjean, édit. Partis politiques au Québec. Montréal, Hurtubise HMH Ltée, 1976. 299p. (coll. Cahiers du Québec)
- Penlington, Norman. Canada and Imperialism, 1896-1899. Toronto, University of Toronto Press, 1965. 288p.
- Perin, Roberto. Rome et le Canada: la bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903. Montréal, Boréal, 1993. 343p.
- Pétrie, A. Roy. Henri Bourassa. Don Mills, Fitzhenry & Whiteside Ltd., 1980. 80p. (coll. The Canadians)
- Pickersgill, J.W. Le Parti libéral. Montréal, Éditions du Jour, 1963. 124p.
- Poulin, Pierre. Histoire du mouvement Desjardins, tome 1: 1900-1920. Montréal, Québec/Amérique, 1990. 373p.

Preston, R.A. La politique canadienne de défense et le développement de la nation canadienne, 1867-1917. Ottawa, Société historique du Canada, 1973. 26p. (coll. Brochure historique, #25)

Provencher, Jean. Québec sous la loi des mesures de guerre, 1918. Trois-Rivières, Boréal Express, 1971. 146p. (coll. 1760, #5)

Rajotte, Pierre. Les mots du pouvoir ou le pouvoir des mots. Essai d'analyse des stratégies discursives ultamontaines au XIX<sup>e</sup> siècle. Montréal, l'Hexagone, 1991. 211p.

Redekop, John H., édit. Approaches to Canadian Politics. Scarborough, Prentice-Hall of Canada, 1978. 377p.

Robert, Jean-Claude. Du Canada français au Québec libre. Histoire d'un mouvement indépendantiste. Ottawa, Flammarion, 1975. 323p. (coll. L'histoire vivante)

Robin, Martin, éditeur. Canadian Provincial Politics. Scarborough, Prentice-Hall, 1978. 316p.

Roby, Yves. Alphonse Desjardins et les Caisses populaires, 1854-1920. Montréal, Fidès, 1964. 149p.

----. Les Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930. Sillery, Septentrion, 1990. 434p.

Rouillard, Jacques. Histoire du syndicalisme québécois. Montréal, Boréal, 1989. 535p.

Roy, Fernande. Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Montréal, Boréal, 1993. 127p. (coll. Boréal Express)

Roy, Patricia E. A White Man's Province: British Columbia Politicians and Chinese and Japanese Immigrants, 1858-1914. Vancouver, University of British Columbia Press, 1989. 325p.

Rudin, Ronald. Banking en français. Montréal, Boréal, 1988. 244p.

Rumilly, Robert. Henri Bourassa. Montréal, Chanteclerc, 1953. 791p.

----. Histoire de la province de Québec. Montréal, divers éditeurs, 1940-1969. 41 vol.

- . Honoré Mercier et son temps. Montréal, Fidès, 1975. 2 vol.
- . Mercier. Montréal, Éditions du Zodiaque, 1936. 545p. (coll. du Zodiaque '35)
- . Sir Wilfrid Laurier, Canadien. s.l., Ernest Flammarion, 1931. 209p.
- Saint-Aubin, Bernard. King et son époque. Montréal, La Presse, 1982. 409p. (coll. Jadis et naguère)
- Schull, Joseph. Edward Blake. Toronto, Macmillan of Canada, 1975 et 1976. 2 tomes.
- . Laurier, the First Canadian. Toronto, Macmillan of Canada, 1965. 658p.
- Skelton, Oscar Douglas. Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier. Toronto, McClelland and Stewart Ltd., 1965. 2 vol. (coll. Carleton Library, #21-22)
- Soward, F.H. Le ministère des Affaires extérieures et l'autonomie canadienne, 1899-1939. Ottawa, Société historique du Canada, 1973. 24p. (coll. Brochure historique, #7)
- Sprague, D.N. Post-Confederation Canada: the Structure of Canadian History since 1867. Scarborough, Prentice-Hall Canada, 1990. 484p.
- Stacey, C.P. A Very Double Life: The Private World of Mackenzie King. Halifax, Formac Publishing Co., 1985 (c. 1976). 227p. (coll. Goodread Biographies, Canadian Lives, #36)
- Stevens, Paul. The 1911 General Election: A Study in Canadian Politics. Toronto, Copp Clark Publishing Company, 1970. 220p. (coll. Issues in Canadian History)
- Stevenson, Garth, édit., Federalism in Canada: Selected Readings. Toronto, McClelland and Stewart, 1989. pp.354-383.
- Tanghe, Raymond. Laurier: artisan de l'unité canadienne, 1841-1919. Tours, Mame, 1960. 192p. (coll. Figures canadiennes, #4)
- Thomas, Lewis H. Les territoires du Nord-Ouest: 1870-1905. Ottawa, Société historique du Canada, 1972. 22p. (coll. Brochure historique, #26)



- Thompson, John Herd et Allen Seager. Canada, 1922-1939: Decades of Discord. Toronto, McClelland and Stewart, 1985. 438p. (coll. The Canadian Centenary Series, #15)
- Thorburn, Hugh G., édit. Party Politics in Canada. Scarborough, Prentice-Hall Canada, 1985. (5<sup>e</sup> éd.) 349p.
- Tremblay, Manon et Marcel R. Pelletier, dir. Le système parlementaire canadien. Québec, Presses de l'Université Laval, 1996. 370p.
- Trofimenkoff, Susan Mann. Abbé Groulx. Variations on a Nationalist Theme. Toronto, Copp Clark Publishing, 1973. 255p. (coll. Issues in Canadian History)
- . Visions nationales: une histoire du Québec. Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, 1986. 455p.
- Underhill, Frank H. In Search of Canadian Liberalism. Toronto, Macmillan Company of Canada, 1960. 282p.
- . Les partis politiques canadiens. Ottawa, Société historique du Canada, 1973. 27p. (coll. Brochure historique, #8)
- Van Loon, Richard J. et Michael S. Whittington. The Canadian Political System: environment, structure and process. Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1984 (c. 1981). 3<sup>e</sup> édition révisée. 839p.
- Veilleux, Gérard. Les relations intergouvernementales au Canada, 1867-1967. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971. 142p.
- Vigod, Bernard. Quebec before Duplessis: The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1986. 312p.
- Voisine, Nive, dir. Histoire du catholicisme québécois, vol. 2: Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, tome 2: Philippe Sylvain et Nive Voisine. Réveil et consolidation, 1840-1898. Montréal, Boréal, 1991. 507p.
- . Histoire du catholicisme québécois, vol. 3: Le XX<sup>e</sup> siècle, tome 1: Jean Hamelin et Nicole Gagnon. 1898-1940. Montréal, Boréal express, 1984. 504p.
- Wade, Mason. Les Canadiens français de 1760 à nos jours. Ottawa, Cercle du Livre de France, 1966. 2 vol.
- . The French Canadian Outlook. New-York, Viking Press, 1946. 192p.

Waite, Peter B. Canada, 1874-1896: Arduous Destiny. Toronto, McClelland and Stewart Ltd., 1971. 340p. (coll. Canadian Centenary Series, #13)

----. The Loner: Three Sketches of the Personal Life and Ideas of R.B. Bennett, 1870-1974. Toronto, University of Toronto Press, 1992. 110p.

----. The Man from Halifax: Sir John Thompson, Prime Minister. Toronto, University of Toronto Press, 1985. 547p.

Ward, Norman. The Canadian House of Commons: Representation. Toronto, University of Toronto Press, 1950. 307p. (coll. Canadian Government Series, #4)

Wearing, Joseph. Strained Relations. Canadians Parties and Voters. Toronto, McClelland and Stewart, 1988. 318p.

Whitaker, Reginald. The Government Party: Organizing and Financing the Liberal Party of Canada, 1930-58. Toronto, University of Toronto Press, 1977. 507p. (coll. Canadian Government Series, #20)

Wilbur, Richard. Le gouvernement Bennett, 1930-1935. Ottawa, Société historique du Canada, 1974. 24p. (coll. Brochure historique, #24)

Winn, Conrad et John McMenemy. Political Parties in Canada. Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1976. 291p.

Yon, Armand. Les Canadiens français à la Guerre de 1914-1918: devant l'opinion française. Québec, Éditions des Dix, 1973. 32p.

Zaslow, Morris. Les territoires du Nord-Ouest: 1905-1980. Ottawa, Société historique du Canada, 1984. 29p. (coll. Brochure historique, #38)

### C. Périodiques

Bruchési, Jean. "L'Institut Canadien de Québec" in Cahiers des Dix, 12 (1947). pp.93-114.

Comeault, Gilbert-L. "La question des écoles du Manitoba - Un nouvel éclairage", RHAF, 33, 1 (juin 1979), pp.3-23.

Cook, Ramsay. "Dafoe, Laurier, and the Formation of Union Government", CHR, 42, 3 (septembre 1961), pp.185-208.

De Bonville, Jean. "La liberté de presse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: le cas de *Canada-Revue*", RHAF, 31, 4 (mars 1978), pp.501-523.

Durocher, René. "Henri Bourassa, les évêques et la guerre de 1914-1918", Communications historiques 1971, La Société historique du Canada, pp.248-273.

Dutil, Patrice A. "The Politics of Progressivism in Quebec: The Gouin 'Coup' Revised", CHR, 64, 4 (décembre 1988), pp.441-465.

Ford, Arthur R. "Some Notes on the Formation of the Union Government in 1917", CHR, 19, 4 (décembre 1938). pp.357-364.

Graham, Roger. "Arthur Meighen and the Conservative Party in Quebec: The Election of 1925", CHR, 36, 1 (mars 1955). pp.17-35.

Knopff, Rainer. "The Triumph of Liberalism in Canada: Laurier on Representation and Party Government", Revue d'études canadiennes, 26, 2 (été 1991), pp.72-86.

Lane, Barry. "Sir Sam s'en va-t-en guerre", Cap-aux-diamants, 4, 3 (automne 1988), pp.41-43.

Macquarrie, Heath N. "The Formation of Borden's First Cabinet", The Canadian Journal of Economics and Political Science, 23, 1 (février 1957). pp.90-104.

Underhill, Frank H. "The Development of National Political Parties in Canada", CHR, 16, 4 (décembre 1935), pp.367-387.

Voisine, Nive. "Rome et le Canada: la mission de Mgr Conroy", RHAF, 33, 4 (mars 1980). pp.499-519.

Wurtele, Douglas J. "The Drummond-Arthabaska By-Election of 1911", Dalhousie Review, 40, 1 (printemps 1960). pp.14-33.

#### D. Articles de dictionnaires

Brassard, Michèle et Jean Hamelin. "Ernest Pacaud", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XIII: de 1901 à 1910. Québec, Presses de l'Université Laval, 1994. pp.873-876.

----- "Joseph-Israël Tarte", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XIII: de 1901 à 1910. Québec, Presses de l'Université Laval, 1994. pp.1101-1107.

—. "Félix-Gabriel Marchand", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XII: de 1891 à 1900. Québec, Presses de l'Université Laval, 1990. pp.754-758.

Désilets, Andrée. "Sir Joseph-Adolphe Chapleau", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XII: de 1891 à 1900. Québec, Presses de l'Université Laval, 1990. pp.188-198.

Dufour, Pierre et Jean Hamelin. "Honoré Mercier", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XII: de 1891 à 1900. Québec, Presses de l'Université Laval, 1990. pp.783-793.

Foster, Ben. "Alexander Mackenzie", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XII: 1891-1900. Québec, Presses de l'Université Laval, 1990. pp.704-718.

Hamelin, Marcel. "Henri-Gustave Joly de Lotbinière", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XIII: 1901-1910. Québec, Presses de l'Université Laval, 1994. pp.563-569.

Hudon, François. "Joseph-Xavier Perrault", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XIII: de 1901 à 1910. Québec, Presses de l'Université Laval, 1994. p.900-901.

Johnson, J.K. et Peter B. Waite. "Sir John Alexander Macdonald", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XII: de 1891 à 1900. Québec, Presses de l'Université Laval, 1990. pp.643-666.

Soulard, Jean-Claude. "Sir Antoine-Aimé Dorion", Dictionnaire biographique du Canada, vol.XII: de 1891 à 1900. Québec, Presses de l'Université Laval, 1990. pp.282-287.

#### E. Ouvrages sur la biographie

Aaron, Daniel, éditeur. Studies in Biography. Cambridge, Harvard University Press, 1978. 200p.

Beales, Derek. History and Biography: An Inaugural Lecture. Cambridge, Cambridge University Press, 1981. 36p.

Edel, Leon. Literary Biography. Bloomington, Indiana University Press, 1973. 170p.

Fleming, R.B., édit. Boswell's Children: the Art of the Biographer. Toronto, Dundurn Press, 1992. 268p.

Friedson, Anthony M., éditeur. New Directions in Biography. Honolulu, University Press of Hawaii, 1981. 103p.

Madeléna, Daniel. La biographie. Paris, Presses universitaires de France, 1984. 222p. (coll. Littératures modernes, #33)

Meyers, Jeffrey, éditeur. The Craft of Literary Biography. London, Macmillan Press, 1985. 253p.

Problèmes et méthodes de la biographie. Actes du colloque, Sorbonne, 3-4 mai 1985. Paris, Publications de la Sorbonne, 1985. 271p.

Waite, Peter. Reefs Unsuspected. Historians and Biography in Canada, Australia and Elsewhere. s.l., Macquarie University, 1983. 15p.

#### F. Oeuvres diverses

Braudel, Fernand. Écrits sur l'histoire. Paris, Flammarion, 1984. 314p.

LeGoff, Jacques et Pierre Nora. Faire de l'histoire. Paris, Gallimard, 1974. 3 tomes.

Rémond, René, directeur. Pour une histoire politique. Paris, Seuil, 1988. 399p. (coll. L'Univers Historique)

## **INDEX DES NOMS CITÉS**

- Abbott, John: 14**  
**Angers, A.-R.: 81**  
**Archambault, Horace: 143**  
**Armstrong, J.E.: 81**  
**Asselin, Olivar: 187**  
**Aylesworth, A.B.: 153, 318**
- Baldwin, Robert: 6**  
**Barbes, Delphine: 339**  
**Beaubien, C.-P.: 338**  
**Beaugrand, Honoré: 61, 71, 72, 108, 115, 345**  
**Béique, F.-L.: 49, 86, 264**  
**Béland, H.-S.: 217, 218, 221, 222, 321**  
**Belcourt, N.-A.: 111, 153**  
**Bergeron, J.-G.-H.: 138**  
**Bernard, Mgr A.-X.: 203**  
**Bernier, Michel Esdras: 143**  
**Blair, A.G.: 132, 134**  
**Blake, Edward: 8, 9, 52, 54, 59, 68**  
**Blondin, P.-É.: 244, 256, 262**  
**Borden, Frederick: 199**  
**Borden, R.L.: 5, 19-22, 37, 44, 96, 108, 136, 137, 140, 158, 185, 188, 191, 220, 225-227, 235, 237-239, 241-243, 245-249, 253, 255-257, 261-265, 267-270, 272, 273, 275, 281, 287, 293-296, 303, 305, 312**
- Boudreau, Rodolphe: 147**  
**Bourassa, Henri: 20, 29-31, 35, 37, 38, 79, 96, 111-113, 116, 129-131, 135-139, 149, 154, 175-183, 187-189, 191-196, 198, 203-206, 210, 212, 214, 216-222, 224, 225, 230, 233, 235, 237, 238, 240, 242-245, 250, 251, 256, 267, 272, 283, 330, 331, 333,**

338, 339, 343, 346, 347

**Bourget, Mgr Ignace: 54**

**Bowell, Mackenzie: 14, 90**

**Brodeur, L.-P.: 56, 143, 151, 175, 180, 182, 195, 212, 218, 324**

**Brown, George: 6, 8**

**Bruchési, Mgr Paul: 203, 251**

**Bureau, Jacques: 153, 319-321, 325, 327, 328**

**Byng, Lord: 333, 334**

**Cardinal, J.-T.: 78**

**Carroll, H.G.: 143**

**Carter, A.T.: 87**

**Cartier, G.-É.: 6, 7, 47, 48, 50, 86**

**Cartwright, Richard: 59**

**Carvell, Frank: 264**

**Casgrain, P.-B.: 264**

**Casgrain, P.-F.: 338**

**Champagne, Napoléon: 111**

**Chapais, Thomas: 74**

**Chapleau, J.-A.: 16, 59, 67, 68**

**Chase-Casgrain, Thomas: 82, 256**

**Choquette, P.-A. 150, 151**

**Clark, Michael: 264**

**Conroy, Mgr George: 11, 12, 51**

**Crerar, Thomas: 21, 270, 305, 306, 309, 314, 315**

**Dafoe, J.W.: 235, 264, 294**

**Dandurand, Raoul: 38, 56, 86, 105-107, 142, 151, 181, 182, 264, 292, 301,**

**302, 317, 320, 321, 328, 350**

**David, L.-O.: 57, 69, 70, 86, 144, 145, 182, 260**



- Demers, Philippe: 105
- Desaulniers, Gonzalve: 106
- Dorion, A.-A.: 8, 48, 52-54
- Dorion, J.-B.-É.: 48
- Doutre, Joseph: 54
- Drouin, J.-A.: 106
- Édouard VII: 184
- Ennis, Thomas: 94
- Fabre, Hector: 206
- Fielding, W.S.: 4, 21, 126, 127, 156, 207, 210, 212, 269, 289, 295,  
297-301, 310, 315, 317, 319-321, 324
- Fisher, Sydney: 163, 298
- Fitzpatrick, Charles: 135, 137, 143, 145, 153, 154
- Flynn, E.J.: 87, 88, 174
- Flynn, William: 174
- Foster, G.E.: 238, 281
- Fournier, Jules: 188, 195
- Fréchette, Louis: 79, 86
- Gameau, Pierre: 82
- Gauvreau, Charles: 195
- Geoffrion, Victor: 153
- George, Lloyd: 227
- Gervais, Honoré: 106, 153
- Gladstone, W.E.: 11, 119, 227
- Gladu, Oscar: 217, 223
- Gouin, Lomer: 31, 37, 38, 40, 45, 57, 63, 64, 82, 83, 86, 103, 105, 106,  
111, 112, 125, 142, 149-152, 154, 173-175, 182, 185, 188,

204, 241, 264, 276, 281, 282, 292-300, 305, 309, 311, 312,  
315, 318, 320, 321, 324, 325, 327, 334, 335, 339, 347, 349

Graham, G.P.: 264, 338

Greenshields, J.W.: 83

Greenshields, R.A.E.: 338

Greenway, Thomas: 89, 90, 97-100, 115, 145, 345

Guibord, Joseph: 54

Guillaume II: 184

Guthrie, Hugh: 329

Hayashi, Tadasu: 166-168

Héroux, Omer: 188, 195, 330, 339

Holton, L.H.: 8

Hughes, Sam: 211, 238, 253

Jetté, L.-A.: 36, 49, 50, 54, 86, 165, 168, 222, 282, 302, 327

Joly de Lotbinière, H.-G.: 16, 48, 51, 52, 57, 61

King, W.L.M.: 21, 30, 32, 37, 38, 44, 158-161, 163, 164, 203, 234, 236,  
245, 264, 268, 291, 292, 295, 298-302, 305, 307-321,  
323-339, 350, 351

Lafontaine, L.-H.: 6

Lafortune, David: 106

Laliberté, Wilfrid: 216

Lamarche, P.-É.: 238, 242, 260

Landry, Philippe: 173

Langelier, Charles: 93, 102

Langevin, Hector: 59, 60, 81, 102

Langlois, Godfroy: 106, 109, 150, 151

Lapointe, Ernest: 38, 45, 146, 259, 260, 293, 294, 300-302, 308, 310-312,  
315, 317-321, 323-325, 328, 337, 338, 350, 351

Laurencelle, L.-A.: 75

Laurier, Wilfrid: 5, 9-15, 19-24, 26, 29-32, 34, 35, 37, 38, 40, 49, 51, 52,  
54-59, 61, 63, 64, 66-73, 76, 77, 79, 80, 82, 84, 85, 88, 89,  
91-93, 95-116, 118-121, 123, 125, 126, 128-138, 140-147,  
149-154, 157, 158, 160-164, 167-170, 172-179, 181, 182,  
185-187, 189, 191, 192, 194, 196-200, 203, 205-207,  
209-212, 218, 220-222, 224-228, 230, 231, 233-236, 239,  
241, 243, 245-253, 255, 256, 259, 260, 262-272, 274-280,  
282-287, 289-293, 295-297, 300-302, 304, 305, 307, 312,  
318, 326, 328, 337, 338, 342-350, 352

Laurier, Zoé: 313

Lavergne, Armand: 20, 179, 181-183, 188, 199, 213-217, 219, 220, 222,  
223, 237, 238, 241

Lavergne, Joseph: 179

Lavergne, Louis: 198

Leboeuf, Calixte: 82

Lemieux, Anne: 53

Lemieux, Berthe: 39, 85, 86, 160, 161, 236, 298, 327, 337

Lemieux, Clothilde: 330, 340

Lemieux, F.-X.: 72

Lemieux, François: 282

Lemieux, Gustave: 148

Lemieux, H.-A.: 29, 53-56, 72, 142, 282, 344

Lemieux, L.-J.: 148

Lemieux, Roddie: 235, 282, 302, 349

Léon XIII: 99

Lespérance, D.-O.: 216

Letellier de Saint-Just, Luc: 81

Lindsay, Robert: 87

MacDonald, Claude: 165, 166, 168, 169

Macdonald, John A.: 5-8, 10, 14, 16, 19, 23, 24, 59, 65, 67, 69, 86, 102,  
209, 247

Mackenzie, Alexander: 8, 9, 16, 50, 52, 59

Mackenzie, D.D.: 30, 295

Marchand, F.-G.: 45, 57, 72, 82, 84, 85, 142, 149

Martineau, P.-G.: 105

McGown, Archibald: 78

Meighen, Arthur: 281, 303, 308-311, 329, 333, 335

Melbourne, Lord: 176

Mercier, Honoré: 24, 29, 31, 32, 41, 44, 49, 51, 52, 54, 57, 58, 61, 63-69,  
71-75, 77-79, 81-86, 89, 101, 102, 115, 118, 122, 123, 126,  
152, 173, 277, 345

Mercier, Wilfrid: 106

Merry del Val, Mgr: 99, 203, 204

Mills, David: 59

Molloy, J.P.: 337

Monet, Dominique: 179

Monk, F.D.: 137-139, 188, 190-193, 214, 237-239, 242, 244

Mulock, William: 156

Murphy, Charles: 38, 196, 235, 318, 321, 337

Myers, Elgin: 78

Nantel, Bruno: 227, 237, 238, 242

Pacaud, Ernest: 34, 55, 56, 71, 72, 74, 81, 105, 106, 115, 344, 345

Papineau, L.-J.: 53, 57, 193

Pardee, Frederick: 264

- Parent, S.-N.: 45, 148-152
- Paterson, William: 59
- Pelletier, Georges: 188, 330
- Pelletier, L.-P.: 227, 237, 240, 242
- Pelletier, Pantaléon: 72
- Perrault, J.-X.: 78
- Perron, M.: 94
- Piché, Camille: 106
- Pie IX: 11
- Pie X: 202-204
- Plessis, Mgr J.-O.: 57
- Pope, Joseph: 165, 168, 170
- Power, C.G.: 275, 279, 310, 316
- Préfontaine, Raymond: 45, 68, 69, 109
- Proulx, J.-B.: 92
- Pugsley, William: 204
- 
- Reid, J.D.: 281
- Riel, Louis: 52, 65-69
- Rinfret, Fernand: 205, 338
- Rogers, Robert: 238, 254, 255
- Roumefort, René de: 338
- Rowell, Newton: 235, 264
- 
- Sévigny, Albert: 238, 244, 262, 278
- Sifton, Clifford: 122, 132, 133, 136, 137, 139, 211, 266, 269, 270, 287
- Sproule, Thomas: 211
- Sutherland, James: 109
- 
- Taft, William Howard 40, 206, 282

Tarte, Eugène: 35

Tarte, J.-I.: 34, 35, 44, 66, 82, 83, 97, 101-109, 111, 115, 118, 141, 143,  
145, 151, 346

Tarte, Joseph: 35

Taschereau, L.-A.: 44, 174, 337-339

Tessier, Jules: 93

Thibaudeau, J.-R.: 61

Thompson, John: 14

Tilley, Leonard: 59

Tupper, Charles: 15, 59, 91

Turgeon, Adélar: 93, 151, 181

Victoria: 184

Weir, W.A.: 151

White, Thomas: 59, 281, 303

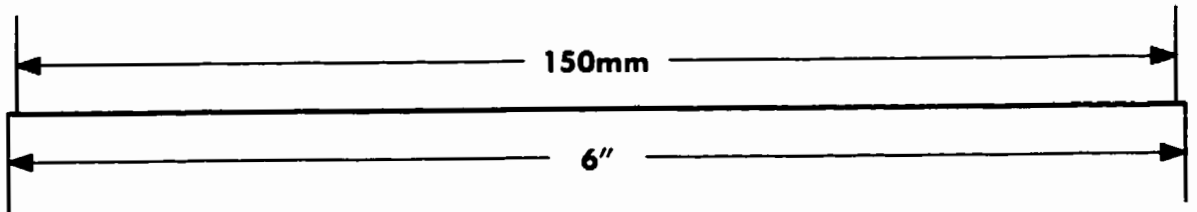
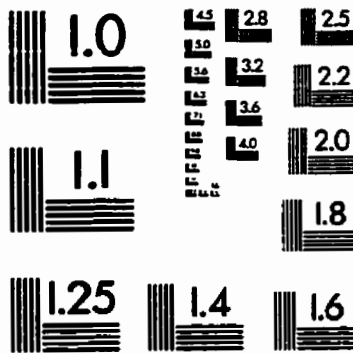
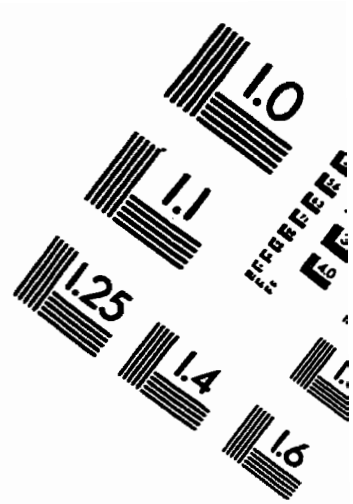
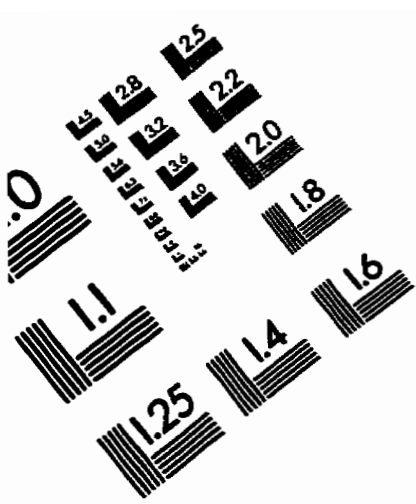
Wilson, C.-A.: 212, 271

Wilson, Marcellin: 264

Withney, James: 259

Wood, H.W.: 270, 306

# TEST TARGET (QA-3)



**APPLIED IMAGE, Inc**  
1653 East Main Street  
Rochester, NY 14609 USA  
Phone: 716/482-0300  
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc.. All Rights Reserved

